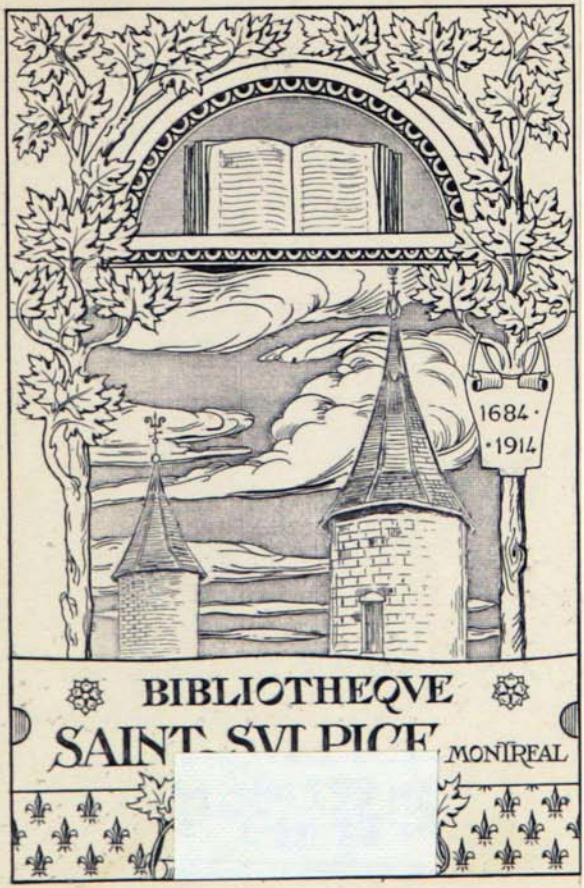

1684 ·
·1914
BIBLIOTHEQVE
SAINT SVLPICE
MONTREAL

LOUIS-RAOUL DE LORIMIER

La Haute Aventure de Guillaume de Palmoye

TABLEAUX ÉPISODIQUES DE LA GUERRE DE SEPT ANS

1756 - 1763

Préface de

M. ÉDOUARD MONTPETIT

de la Société Royale du Canada

GRANGER FRÈRES, ÉDITEURS

MONTRÉAL

1930

LA HAUTE AVENTURE
DE
GUILLAUME DE PALMOYE
(1756 - 1763)

DU MÊME AUTEUR

Au Coeur de l'Histoire

Montréal, 1920



"Et la Licorne file à une assez belle allure" . . .

page 50

LOUIS-RAOUL DE LORIMIER

La haute aventure
— de —
Guillaume de Palmoye

TABLEAUX ÉPISODIQUES DE LA
GUERRE DE SEPT ANS
1756 - 1763

AVEC ANNOTATIONS

PRÉFACE DE
Monsieur ÉDOUARD MONTPETIT
de la Société Royale du Canada



GRANGER FRÈRES, Éditeurs
Montréal, Canada

1930

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
50 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 À 10,
RELIURE PLEIN CUIR, HORS COMMERCE;
QUARANTE EXEMPLAIRES RELIURE
TROIS QUARTS, NUMÉROTÉS DE 11 À 50.

PS
9523
D84H39
1930

ENREGISTRÉ CONFORMÉMENT À LA LOI DU CANADA, L'AN 1930
COPYRIGHT WASHINGTON, D.C., U.S.A., 1930
BY MADAME LOUIS RAQUE DE LORIMIER

PRÉFACE

1756. — Guillaume de Palmoye a vingt ans et une âme bien née. Amoureux et pauvre, il se livre naturellement à la belle aventure vers le Canada des convois silencieux au service du Roi de France.

Du pont de la Licorne, *en partance de Brest, il amorce une correspondance qui sera tout ce livre. Des adieux confiants à ses parents; à ses hôtes, les Hocquart, un souvenir d'homme du monde. Puis il disparaît dans la longue compagnie des voiles.*

Le cycle des courses sur l'Atlantique n'a pas changé: calme, tempête, brouillard, mais nous le subissons dans le confort quand nos pères en acceptaient la gêne comme un surcroît d'héroïsme, et notre imagination satisfaite se resserre aux limites étroites où tenait leur courage.

Nouveau venu sur la route immense, Guillaume de Palmoye s'émerveille d'un rien. Il compte les poissons, surprend des tortues, interroge l'horizon sur ses voiles. Ici et là, des souvenirs mythologiques révèlent sa naïveté de collégien médiocre.

125434

On soupçonne sa joie d'enfant à pêcher sur les bancs de Terre-Neuve. Le jour de Pâques, il accompagne Montcalm à la messe. Le long du voyage, il écoute de Bougainville dont l'ambition vogue, au-delà du Canada, vers l'Académie des Sciences.

Québec, où la Licorne *atteint d'un dernier souffle. De Palmoye regarde la ville avec les yeux de son commandant. Elle a grandi, depuis le jour où Charlevoix la considéra. Le peuple parle bien. La société, agréable, reçoit et danse, comme il sied à des Français du siècle la veille d'une bataille. Comme un voyageur d'aujourd'hui qui revient vers notre France attardée, le jeune enseigne parcourt la campagne en calèche. Elle lui plaît. Personne ne l'accompagne: les notes qu'il griffonne sont justes.*

Désigné pour les armées de terre, de Palmoye se dirige vers Montréal par le fleuve que Kalm suivra. La vie anime les rives d'une fumée. Des toits inclinés sur des murs de pierre, quelques manoirs, de vrais moulins qui tournent leur aile au vent, des croix de bois, perchoirs du coq gaulois.

portant au cœur une niche respectée comme une chapelle en miniature.

Montréal. La ville est fortifiée. Des murs la retiennent encore de bondir hors de ses quatre portes vers les faubourgs où, depuis, elle s'est étendue ainsi qu'une lave. On évoque une gravure ancienne où, sur une place paisible et régulière, sans l'horreur des escaliers extérieurs, des dames inclinées regardent évoluer des soldats de bois.

De Palmoye loge sous les combles, rue Sainte-Therèse. De là, il décrit la ville où, comme un mouvement de forêt, passent des hordes sauvages. Il range ses meubles, dispose ses uniformes. Il explique à sa famille le détail d'un décor où elle l'imaginera tendrement.

Il est attaché au service de Montcalm, excellent poste d'observation. On l'invite dans la société. La vie est encore heureuse, sans trop. Le jeu a contaminé Montréal, depuis Québec. Mais la guerre est plus proche: la guerre en dentelles, dans les bois. Montréal garde la colonie, au nord de la

route de pénétration qu'ouvre le lac Champlain, de cette route que nous parcourons en automobile sans autre préoccupation que d'y trouver l'auberge américaine, parfois plus pieuse que notre souvenir.

Du quartier général, les troupes s'élancent vers des victoires dont nous frémissons encore: Chouaguen, le Fort George, et Carillon, ce son de cloche dans notre histoire lointaine. Cette pure gloire, celle de Carillon, c'est à sa fiancée, Louise de Querliou, que de Palmoye veut l'apprendre aussitôt qu'elle a jailli des forêts. Puis, les soldats reviennent vers la moisson.

Les vivres vont manquer, la disette s'annonce. La vaillance tourne contre le nombre. La colonie se débat affreusement. Ah! comme elle méritait mieux. Tout le monde se porte aux armées, tout un monde rationné, affaibli, mais splendide. L'histoire de France est constellée de résistances merveilleuses. Et celle-ci? Nous assistons aux suprêmes combats: les Plaines d'Abraham, Sainte-Foy, victoire aux ailes brisées, le siège de Québec par des vaincus. Le cercle se referme ensuite autour de Mon-

tréal, sur un foyer de drapeaux qui brûlent. La fumée marque maintenant la mort sur les bords du Saint-Laurent. De Palmoye l'écrit à sa fiancée: "Pleurez, ma toute belle."

L'admirable aventure! Je m'y suis repris. J'ai retrouvé, à la revivre, l'inspiration qu'elle apporte à nos vingt ans. La vie matérialisée que nous menons nous emporte dans l'oubli. Nous n'avons pas le temps,—en avons-nous le souci?— de retourner aux sources, rafraîchir notre volonté. Notre mémoire se repaît de quelques bribes:
O notre histoire, écrin de perles ignorées!...
Et notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers...

C'est tout. Singulière revanche du poète sur la cité enrichie.

Notre histoire française, son dernier reflet est là: dans l'écrin de ce livre. Non plus ignorée, mais ressuscitée en chair par un homme qui l'aimait. Elle est romancée, ainsi que l'on a dit depuis André Maurois: un jeune officier amoureux d'une jeune fille la raconte et l'exalte. Elle ne tient pas seulement dans des batailles. Les armées, quand on

s'en approche, ne sont pas déjà rangées sur une carte géographique en petits triangles noirs. Elles sont en marche. Nous les suivons le long des routes, laissant l'arrière-pays dépeuplé. Elles nous disent leurs misères. Nous voudrions leur apporter de la poudre et des armes. Nous tournons avec elles nos regards vers la voile qui va paraître au détour de l'Ile d'Orléans. Et nous sentons naître à leur côté l'ombre qui désormais nous enveloppera seuls.

L'auteur, Raoul de Lorimier, fut parmi les figures de ma vie d'étudiant. A cette époque, les salons gardaient un caractère français: on causait, ont goûtait la chansonnette, on se livrait sans ridicule à des jeux de société. Trente ans ont effacé cela, sous le souffle du jazz. Raoul de Lorimier y apportait des opinions bourgeoises et une exquise politesse. Il s'était inscrit au Barreau, mais son regard, voilé d'une sorte de tristesse, portait un autre rêve: j'appris plus tard sans surprise qu'il consacrait ses loisirs à l'histoire de son pays. Il publia un premier volume: Au Cœur de l'Histoire *où, avec des morceaux de lecture, il reconstituait des scènes de notre ancien régime: un Noël, une Fête-*

Dieu, une réception chez le gouverneur, la vie de la forêt et des rues. L'ouvrage avait plu, à ceux du moins qui consentent à lire des œuvres signées de noms canadiens. Puis, un long silence que de Lorimier consacra à la dernière épopée. Cette fois, il s'intallait au cœur de l'histoire. On sait qu'il s'y est comme reposé pour toujours. Il est mort, emporté par une maladie brusque, et des mains proches des siennes ont repris le manuscrit achevé.

Je souhaite qu'on lise ce livre de l'âme que l'on apporte à regarder une gravure émouvante, comme celle où Montcalm blessé revient à Québec parmi la désolation: chaque trait, chaque attitude entrent dans le cœur. C'est Olivar Asselin qui voulait écrire une histoire du Canada à l'usage des grands enfants que nous sommes, une histoire illustrée, débarrassée de ses dates, ramenée aux élégances essentielles, au panache. Raoul de Lorimier a tenté quelque chose de cela. Il a écrit un conte historique, attachant comme la vie. J'en ai retenu surtout le double mouvement de victorieuse défaite. Si

j'étais riche et puissant, je divulguerais partout le secret de ce livre. J'en ferais un cadeau et une récompense. Je le placerais dans chaque foyer, sur le radio. Mais, ni riche ni puissant, je me contente d'exprimer un vœu, l'ordinaire et vaine monnaie de l'idéaliste.

Edouard MONTPETIT

AVERTISSEMENT

Guillaume de Palmoye synthétise, dans son personnage, l'officier français du XVIIIe siècle, venu en Amérique, au hasard du service de la guerre, courir *la haute aventure*, à l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre. Le nom de ce héros symbolique ne se trouve dans aucune archive ou annale; Guillaume de Palmoye étant né de la plume de l'auteur, pour les besoins de la narration. De même en est-il de sa famille.

Au reste, les copieuses *notes, références et pièces justificatives* témoigneront amplement de l'intégrité historique des événements rapportés, au cours de l'ouvrage, lequel pourrait s'intituler, en sous-titre explicatif:

> *Un récit de l'Épopée reconstituée de la Guerre de Sept-Ans, en Europe et en Amérique, où l'imagination est soutenue et réalisée par l'authenticité des faits historiques, garantie au moyen des textes et de la tradition.*

LOUIS-RAOUL DE LORIMIER.

Montréal, septembre 1929

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CITÉS, AVEC INDICATIONS DES ÉDITIONS AUXQUELLES IL EST RÉFÉRÉ.

Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, publiés sous la direction de M. l'abbé H.-R. CASGRAIN, et sous les auspices et par les soins du gouvernement de la province de Québec.

Journal des campagnes du chevalier de Lévis, en Canada de 1756 à 1760.

Lettres du chevalier de Lévis.

Lettres de la cour de Versailles.

Pièces militaires.

Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis, avec, intercalées, quelques-unes au marquis de Vaudreuil. Une seconde partie de ce volume contient les *Lettres du marquis de Montcalm à Bourlamaque.*

Lettres du marquis de Montcalm au chevalier de Lévis.

Journal du marquis de Montcalm, durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759.

Lettres du marquis de Vaudreuil au chevalier de Lévis.

Lettres de l'intendant Bigot au chevalier de Lévis.

Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis.

Relations et Journaux de différentes expéditions faites de 1755 à 1760.

Table analytique.
Beauchemin, Montréal; Demers, Québec.

Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, etc... relatifs à la Nouvelle-France... mis en ordre et édités sous les auspices de la Législature de Québec, quatre tomes, A. Côté et Cie, Québec, 1883-4-5.

Jugement Rendu Souverainement et en dernier Ressort dans l'Affaire du Canada, par MM. les Lieutenant Général de police, Lieutenant particulier et conseillers du Châtelet et siège présidial de Paris, Commissaires du Roi en cette Partie, du 10 décembre 1763. A Paris, de l'Imprimerie d'Antoine Boudet, Imprimeur du Roi. MDCCLXIII.

Abbé J.-A.-Z. FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada.* Deux parties. Hardy, Québec, 1882.

A. G. DOUGHTY and N. E. DIONNE.—*Quebec under two flags, The Quebec News Company,* Québec 1903.

E. RAMEAU.—*La France aux colonies.* A. Jouby, Paris, 1859.

L. DUSSIEUX.—*Le Canada sous la domination française.* Victor Lecoffre, Paris, 1883.

Pierre KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale* Traduction de L. W. MARCHAND. Huitième livraison des *"Mémoires de la Société Historique de Montréal".* Berthiaume, Montréal, 1880.

LE PÈRE DE CHARLEVOIX— de la Compagnie de Jésus. *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France,* avec le Journal Historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale. Six tomes, chez la veuve Garneau, rue Saint-Jacques près de la rue du Plâtre, aux armes de Dombes. A Paris, MDCCXLIV.

Abbé H.-R. CASGRAIN. — *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec,* (tome IV des Oeuvres complètes). Beauchemin et Fils, Montréal, 1896.

Pierre-Georges ROY. — *Les Petites Choses de notre Histoire,* quatrième série. Lévis 1922.

G. LENÔTRE. — *Gens de la Vieille-France.* Perrin et Cie. Paris, 1920.

Lower Canada Reports, Questions seigneuriales, Vol. A.

Sir Louis-Hippolyte LAFONTAINE, — Observations de *Lower Canada Reports, Questions seigneuriales,* vol. B.

M. CAPEFIGUE. — *Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle,* quatre tomes. Wouters et Cie, Bruxelles, 1844.

Francis PARKMAN. — *Montcalm and Wolfe,* édition Frontenac, trois volumes; Morang & Company Limited, Toronto, 1900.

Imbert de SAINT-AMAND. — *La Cour de Louis XV.* Alfred Mame et Fils, Tours.

Imbert de SAINT-AMAND. — *Les Femmes des Tuileries.* Dentu, Paris, 1891.

BOUGAINVILLE Louis-Antoine de. — *Journal de l'expédition d'Amérique commencée en 1856 Mémoires depuis le 15 novembre 1758. Mémoires sur l'état de la Nouvelle-France* (1757). Ces pièce ont été publiées par M. Pierre-Georges ROY, en son "*Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*" pour 1923-1924.

Abbé H.-R. CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis,* deux tomes. L.-J. Demers et Frère, Québec 1891.

F.-X. GARNEAU. — *Histoire du Canada,* depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Quatrième édition, quatre tomes. Beauchemin et Valois, Montréal, 1882.

Thomas CHAPAIS. — *Le Marquis de Montcalm.* J.-P. Garneau, Québec, 1911.

MICHAUD. — *Biographie universelle,* ancienne et moderne, Nouvelle édition, Delagrave et Cie, Paris.

CHAMPLAIN,—*Oeuvres de,* publiées par l'abbé C.-H. LAVERDIÈRE. Six tomes, Québec 1870.

Charles DE BONNECHOSE. — *Montcalm et le Canada Français.* Hachette et Cie, Paris 1882.

Relations des Jésuites dans la Nouvelle-France. Trois volumes. Côté, Québec 1888.

Journal des Jésuites, deuxième édition. LAVERDIÈRE et CASGRAIN, Valois, Montréal 1892.

Colonel Malcolm FRASER. — *Extract from a Manuscript Journal relating to the Siege of Quebec, in* 1759. Ed. de la Litt. & Hist. Society of Quebec. Dawson, Quebec 1868.

FOLIGNÉ, — *Journal de.* Série des Champs de bataille no 5. Des presses de la communauté des Sœurs Franciscaines, Plaines d'Abraham, Québec.

Le chevalier JOHNSTONE. — *Dialogue in Hades.* Middleton & Dawon, Quebec, 1866. (Ed. de la Litt. & Hist. Society of Quebec.)

FRANQUET. — *Voyage et Mémoires sur le Canada*, édition de l'Institut Canadien de Québec. Côté et Cie, Québec 1889.

La Revue Canadienne (année 1867), tome IV.

UNE ANCIENNE MAITRESSE. — *Les Ursulines de Québec.* Quatre tomes, Darveau, Québec 1863 à 1866.

Ernest GAGNON. — *Le Fort et le Château Saint-Louis.* Beauchemin Limitée, Montréal 1912.

Jacques CARTIER. — *Bref Récit et succincte Narration de la Navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le capitaine Jacques Cartier, aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres.* Edition Tross, Paris 1863.

SAGARD Théodat, F. Gabriel. — *Le Grand Voyage au Pays des Hurons*, édition Tross, Paris 1865.

Philéas GAGNON. — *Essai de Bibliographie Canadienne*, Québec 1895.

HUGUET-LATOUR. — *Annuaire de Ville-Marie*, Montréal 1863-1877.

THE CHEVALIER OF JOHNSTONE,—*Memoirs of*. (Traduction de l'original français). Trois vol. Wyllis & Son, Aberdeen, 1870-1871.

Mandements des Évêques de Québec. Imprimerie générale. A. Côté & Cie, Québec 1888.

William Henry ATHERTON, *Montréal*, trois volumes. Clark Publishing Company, Montreal, Vancouver, Chicago 1914.

R. P. SOMMERVOGEL,— de la Compagnie de Jésus. *Comme on servait autrefois*. Albanel, Paris 1872.

François-Joseph CUGNET. — *Extraits des édits, déclarations, ordonnances, règlements... des Registres du Conseil Supérieur et de ceux de l'Intendance*. Guillaume Brown, Québec MDCCLXXV.

Edits et Ordonnances, Arrêts et règlements du Conseil Supérieur de Québec. Trois tomes. Fréchette, Québec 1855.

Claude DE FERRIÈRES. — *Coutume de Paris*, quatre tomes in-folio. A Paris, chez Charles Osmont, rue St-Jacques, à l'écu de France, au coin de la rue de la Parcheminerie. MDCCXIV.

Emile SALONE. — *La colonisation de la Nouvelle-France*, troisième édition. E. Guilmoto, Paris.

MALARTIC. — *Journal des campagnes en Canada, de 1755 à 1760*, par le comte de Maurès de Malartic. Plon-Nourrit et Cie, Paris.

Abbé Auguste GOSSELIN. — *L'Église du Canada*, depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la conquête, troisième partie, Mgr de Pontbriand. Laflamme et Proulx, Québec 1914.

Abbé Olivier MAURAULT. — *Le fort des Messieurs*. (Voir *Revue Trimestrielle*, Montréal, décembre 1924).

MORIN et BEAUGRAND. — *Le vieux Montréal.* Montréal 1884.

Victor GIRAUD. — *Les Étapes du XVIIIe siècle; Voltaire et les Encyclopédistes.* (*Revue des Deux-Mondes*, Paris, 15 octobre 1924).

John KNOX. — *An Historical Journal of the Campaigns in North America*, for the years 1757-1758-1759-1760. Deux volumes. W. Johnston & J. Dodsley, London, MDCCLXIX.

Pierre DE NOLHAC. — *Madame de Pompadour et la politique*, (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1927).

Jacques BAINVILLE — *Histoire de France*, Plon-Nourrit, Paris 1926.

DOUGHTY, H. G. & PARMELEE, G. W.—*The Siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham*, six volumes. Dussault et Proulx, Quebec 1901.

Anonyme.— (PÈRE A. MELANÇON, S.J.) *Missionnaires, Jésuites, Nouvelle-France et Louisiane*, 1611-1800, Montréal, 1929.

Journal de Panet.

Journal tenu à l'armée.

Manuscrit de la bibliothèque de Hartwell.

TWHAITES REUBEN GOLD. — *The Jesuit Relations and Allied Documents.* Vol. LXX. The Burrows Brothers Company, Cleveland, MDCCCC.

ADIEUX ET DÉPARTS

—

(1756)

GUILLAUME DE PALMOYE, ENSEIGNE DE VAISSEAU, SUR LE POINT DE FAIRE VOILE POUR LA NOUVELLE-FRANCE, ÉCRIT DU PORT D'EMBARQUEMENT.

A Très Haute et Puissante Marquise de Pompadour
en son château de Babiole,
près de Versailles, France.

De Brest, ce 2 avril 1756.

Madame la marquise,

Dans quelques heures, si les vents sont propices, je quitterai la terre de France pour voguer vers l'Amérique, sur le *Licorne*, l'une des frégates qui appareillent dans le havre, et sur laquelle doit s'embarquer le nouveau général des troupes de Sa Majesté, en Amérique, le marquis de Montcalm.

Je profite de cet intervalle, Madame la marquise, pour vous écrire tout le contentement que j'ai de la faveur que vous voulûtes bien demander et obtenir, à mon avantage, du Roi mon auguste maître.

Grâce à vous, Madame, je pars enseigne de vaisseau. Cependant, pour cette guerre qu'on dit beaucoup être la vôtre, j'eus par dessus tout loué le destin qui m'eût donné de faire la campagne là-bas, parmi les troupes de débarquement.

Et cela serait possible encore, puissante marquise,[2] advenant que les besoins du service voulussent que je permutasse mon emploi dans la marine, contre un autre à l'armée de terre et que vous le daignassiez dire au Roi ou seulement au ministre. Excusez la hardiesse d'un cadet de famille, pauvre de pécul, mais riche d'espoir en vos bontés, dont il demande la continuation, pour avoir l'honneur de mériter vos grâces et celles de Sa Majesté.

Quoiqu'il en soit, Madame, qu'il vous plaise d'avoir en pensée toujours, que rien n'altère jamais la gratitude que je vous ai pour vos largesses tutélaires; non plus que le désir, dont je brûle d'abondance, de vous être agréable et de vous servir sur mer comme sur terre. Joug aimable et léger d'ailleurs que le vôtre, puisque vous êtes la plus magnifique et celle sur qui les nymphes de Trianon ont épandu leurs grâces.

En sus, éternellement dévoué à la cause du Roi et des lys, je demeure, Madame la marquise, de

votre munificence et de votre beauté, le cadet le plus reconnaissant et le plus féal du royaume.

En foi de quoi je me soussigne,

Guillaume DE PALMOYE,
enseigne.

A bord de la *Licorne*,
en rade de Brest.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] Maison de campagne de la marquise, près de Versailles, où furent signées d'importantes conventions, avec l'Autriche, au début de la guerre de Sept-Ans. Voir: Jacques BAINVILLE, *Histoire de France*, p. 216; Pierre de NOLHAC, "*Madame de Pompadour et la politique*", Revue des Deux Mondes, 15 octobre 1927, pp. 876 et suiv.

[2] "Madame de Pompadour était ce qu'on pourrait appeler une vice-reine. Elle avait de la royauté la puissance, le luxe, la richesse, les adulations, tout enfin, excepté le prestige moral. C'était le type de la femme élégante, coquette, absolue,...jouant non seulement à la grande dame, mais à la souveraine, ayant ses courtisans, ses créatures, ses poètes, régnant sur le roi et sur le royaume"...
Imbert de SAINT-AMAND, — *La Cour de Louis XV*, p. 86.

BOUGAINVILLE, dans des *Mémoires* où il consigne, entre autres choses, les principaux faits de sa mission en France, où il était allé, sur la fin de 1758, rendre compte à Versailles des opérations militaires en Canada et requérir des secours, alors écrira: "Madame de Pompadour me marqua les plus grandes bontés et comme elle était alors *premier ministre*, je travaillai souvent avec elle, sur le sujet de ma mission"...

BOUGAINVILLE. — "Mémoires", *Au Rapp. de l'Arch. de la P. Q. pour 1923-24*, p. 390

GUILLAUME ÉCRIT A MONSIEUR HOCQUART, CI-DEVANT INTENDANT DE LA NOUVELLE-FRANCE ET DOMICILIÉ A BREST DEPUIS SON RETOUR.

A Monsieur Gilles Hocquart,
en son hôtel, à Brest.

De la rade de Brest,
le 2 avril 1756.
(à une heure de relevée)

Monsieur,

A mon départ, pour le Nouveau-Monde, votre hôtel si accueillant aura été la dernière maison de France dont j'aurai eu le bonheur de passer le seuil. Agréez, Monsieur, que je vous donne l'assurance que, de vous et de madame Hocquart, j'emporte le souvenir impérissable de la plus touchante hospitalité.

Puis-je entretenir l'espoir que, malgré le peu de durée de mon séjour dans votre ville et mon obcurité dans le service du Roi, vous conserviez la mémoire de ma jeune amitié ? ne fût-ce qu'à la lumière du rayonnement de cette pléiade d'officiers de terre et de mer que j'ai eu l'honneur d'apercevoir pour la première fois dans votre salon.

C'est chez vous que M. de la Rigaudière, le commandant de ma frégate, a dit mon nom au marquis de Montcalm et au chevalier de Lévis, lequel m'a présenté à M. de Senezergues, le commandant de la Sarre et au chevalier de Bernetz, celui de Royal-Roussillon.[2] C'est chez vous que j'ai lié connaissance avec ces officiers de marine dont les vaisseaux se préparent à lever l'ancre, pour passer ou convoyer les troupes en Amérique.

Sans doute, Monsieur, vous avez reçu ou vous recevrez de tous ceux-là, des lettres dont les signatures sont plus considérables que la mienne, pour vous exprimer la gratitude de leur avoir ouvert, si grandes, les portes de votre honorable maison, mais souffrez que je vous affirme qu'on ne vous en fera jamais tenir, non plus qu'à madame Hocquart, de plus profondément reconnaissante que celle de l'enseigne.

Guillaume DE PALMOYE,

A bord de la *Licorne*
en rade de Brest.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] "A Brest vivait alors (1756) un des hommes les plus intègres qui eût exercé les fonctions d'intendant au Canada, M. Hocquart, qui fit grand accueil à Montcalm et aux officiers supérieurs qui le suivaient."

L'abbé H.-R. CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, I, p. 24.

"M. le comte Du Guay, chef d'escadre, qui commande la marine, M. Hocquart, intendant, m'ont très bien reçu... Pour M. et Madame Hocquart, c'est un couple bien assorti; ce sont d'honnêtes gens... tenant une bonne maison. Aussi M. Hocquart a-t-il été vingt ans intendant en Canada sans avoir augmenté sa fortune, contre l'ordinaire des intendants...

Journal de Montcalm, pp. 30, 31.

..."M. Hocquart qui arrive à Québec en 1729... n'eut le titre d'Intendant qu'en 1731".

GARNEAU. — *Histoire du Canada*, II, p. 121.

L'intendant Gilles Hocquart fut remplacé en 1748, par François Bigot, le treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France.

[2] La Sarre et Royal-Roussillon, régiments qui accompagnaient Montcalm, outre-mer.

GUILLAUME À SON PÈRE ET À SA MÈRE.

Au baron Claude Nicolas de Palmoye
et à Madame la baronne de Palmoye,
au château de Sacquedec, près de Vannes.
Morbihan.

En rade de Brest,
vendredi, 2 avril 1756.
(à onze heures du soir)

Mes très chers père et mère,

Nous appareillons et tentons de partir depuis ce matin. De bonne heure on a tiré le canon pour rappeler à bord ceux qui étaient descendus. L'ancre du large a été levée, la *Licorne* ne tient plus que par celle de terre.

Sur notre frégate tout était prêt pour la mise à la voile vers midi, et à onze heures, ce soir, nous sommes encore en rade. Ce retard est imputable au *Héros*, vaisseau armé en flûte[2] qui doit voyager de conserve avec nous et qui ne s'est pas trouvé en état avant cinq heures[3] de relevée, ce qui fit qu'on pensa de bon conseil de ne pas partir au-

jourd'hui, à l'approche des ténèbres. Tout porte à croire cependant que ce sera pour demain, samedi. Et alors, si d'aventure quelques bâtiments ennemis croisaient au large, nous les pourrions voir et être en posture d'éviter toute malencontre.

Les matelots se réjouissent du délai, à cause de la grande répugnance qu'ils eussent eue à entreprendre la traversée un vendredi. M. le marquis de Montcalm, que la superstition ne touche guère, s'impatiente sur le pont de la *Licorne* et déclare bien haut: qu'il est raisonnable lorsqu'on a reçu, de son roi, mission d'aller, au loin, accomplir quelque chose, d'avoir hâte d'y être rendu.

Quoiqu'il en soit, ordre est donné de tenir éveillée une partie de la manœuvre. Le *Héros* et la *Licorne* essaieront de gagner la mer, à l'aube nouvelle,[4] si les vents se stabilisent, ce qui n'est pas probable, ils paraissent plutôt devoir manquer. Il est presque minuit et la brise mollit.

Quant à moi, pour parer à toute éventualité, je vous fais mes adieux, embrasse mère, grand'mère et sœurs, me rappelle au souvenir de mon aîné Rohan et vous demande, mon père, votre bénédiction; priant le Ciel qu'il nous ait en Sa toute-puissante et sainte garde toujours.

Guillaume.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] "...il avait été réglé par la cour qu'au lieu de marcher en escadre, on partirait séparément, un vaisseau et une frégate de conserve, savoir: le *Héros* et la *Licorne*, l'*Illustre* et la *Sauvage*, le *Léopard* et la *Sirène*, les deux bâtiments qui devraient partir les premiers se mirent en état..."
Journal de Montcalm, pp. 28 et 29.

[2] On appelait ainsi, les vaisseaux aménagés pour le transport des troupes.

[3] *Journal de Montcalm*, p. 29.

[4] *Journal de Montcalm*, p. 29.

LE MÊME AUX MÊMES

Au baron Claude Nicolas de Palmoye
et à Madame la baronne;
au château de Sacquedec, près de Vannes,
Morbihan.

De la rade de Brest
ce samedi, 3 avril, 1756
(à trois heures et demie de relevée)

Mes très chers parents,

Sur les trois heures du matin, nous avons appareillé.[1] Faute de vents, le soleil nous a revus dans le port. Depuis, une belle brise a semblé vouloir souffler franchement, et nous partons cette fois pour vrai. Les étoiles nous chercheront en vain, ce soir, parmi les carènes qui dormiront dans le havre de Brest.

En ce moment, des canots se dirigent vers nous, un autre attend au flanc de notre frégate, pour en rapporter, à terre, les ultimes dépêches et les lettres.

Le *Héros*[2] fait des signaux. Les mousses de la *Licorne* grimpent dans les haubans et courent le

long des vergues avec les matelots. On détache les garcettes, on largue la misaine et le petit hunier.

J'écris à la volée, au milieu de grincements de poulies, de claquements de toiles dans l'air et de clameurs de porte-voix de commandement.

Je cachette et cours au canot porter mon billet avant qu'on ne lève l'ancre, tout de bon. J'estime qu'avant trois quarts d'heure, nous aurons mis le cap dans la direction de la haute mer, pour cingler vers Québec.

Il est presque quatre heures.
Le vent est nord-est. [3]
Vive le Roi!

Adieu,

Guillaume.

P.S.— Merci à grand'maman, pour les deux pintes d'eau de lavande.

G.

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

[1] *Journal de Montcalm*, p. 32.

[2] M. Beaussier, le commandant de ce bâtiment, l'était aussi de l'escadre des six vaisseaux en partance pour l'Amérique; ce qui explique pourquoi le signal de la mise à la voile est donné de ce bord. Voir *Journal de Montcalm*, p. 112.

[3] *Journal de Montcalm*, p. 32.

NAVIGATION HAUTURIÈRE

(1756)

GUILLAUME À SON PÈRE

Au baron Claude Nicolas de Palmoye,
au château de Sacquedec,
près de Vannes,
Morbihan.

A bord de la *Licorne*,
ce 7 avril 1756.
(à trois heures et demie du matin)

Mon père,

Le soleil de notre quatrième journée de navigation en haute mer se lève, les brumes de l'aube se dissipent, le jour se répand sur les eaux resplendissantes où se mirent de gros nuages blancs.

Nous serons dans quelques heures, suivant l'estime ordinaire, à cent soixante quinze lieues et même davantage, des côtes d'Europe. Deux jours après notre mise à la voile, le 5 avril, à midi, nous étions déjà à quatre-vingt lieues de Brest [1] le 6, à midi, nous avions couru quarante-six lieues de plus, [2] et de là à auiourd'hui, le 7, à midi, nous pensons ajouter une cinquantaine de lieues, [3] ce qui fera le compte des cent soixante-quinze.

Dans les airs et sur l'océan, la brise qui s'était assoupie, cette nuit, s'éveille, arrondissant en les gonflant nos voiles... Et la *Licorne* file à une assez belle allure.

C'est une frégate toute neuve portant trente canons.

A son bord naviguent: le marquis de Montcalm, M. Estève, son secrétaire, M. de Bougainville, son premier aide de camp, M. Pélégrin, un pilote de Québec, [4] puis quantité de domestiques et, pour la manœuvre, deux cent vingt-neuf hommes d'équipage, [5] sans parler des officiers du bord.

M. le chevalier de la Rigaudière commande, ayant sous ses ordres: M. le chevalier de Crenay, premier lieutenant et M. Levayer, second. M. Huon de Kinadec est premier enseigne, M. de Pontavit, second, M. de la Devèze, fils d'une cousine de M. de Montcalm, troisième. Messieurs de Durfort et de Niséranck gardes-marine, sont aussi à bord. [6] M. de Niséranck est gentilhomme breton; vous connaissez son père. Quant à moi, j'ai rang de quatrième enseigne.

Voilà une brillante compagnie en laquelle vous vous complairez à me voir, j'en ai l'assurance.

Nous suivons le *Héros* à quelques encablures et nous nous en approchons d'assez près, parfois, pour qu'il soit possible au moyen de porte-voix de converser d'un bord à l'autre.[7]

Le *Héros*, (vaisseau de soixante-quatorze canons) est chargé des neuf premières compagnies du régiment de la Sarre. Ce transport obéit aux ordres de M. Beaussier.

Sur la *Licorne*, M. de la Rigaudière est à la proue et scrute la mer, avec sa lunette, dans l'espérance d'y voir poindre quelques-uns des navires qui devaient faire voile de Brest peu de temps après nous, à savoir: le *Léopard* et l'*Illustre*, transports armés en flûte, et aussi les frégates: la *Sauvage* et la *Sirène* qui amènent une partie de l'état-major avec d'autres officiers et des ingénieurs.

Tous ces bâtiments doivent être bien en mer, et si les vents leur ont été plus qu'à nous favorables, il se pourrait qu'ils rejoignissent la *Licorne* et le *Héros*.

L'*Illustre* (de soixante-quatre canons) commandé par M. de Montalais, porte dans ses flancs neuf compagnies du second bataillon de Royal-Roussillon.

Le *Léopard* (de soixante canons) sous les ordres du lieutenant Gaumain, passe les trois dernières compagnies de fusiliers et celle des grenadiers du susdit Royal-Roussillon et en plus trois compagnies de fusiliers de la Sarre et sa compagnie de grenadiers; soit, huit compagnies.

Sur la *Sauvage* sont embarqués: M. le chevalier de Lévis, commandant en second sous les ordres de M. de Montcalm; M. des Combles, ingénieur, M. de la Rochebeaucourt, second aide de camp et aussi M. de Fontbrune, un lieutenant de grenadiers du régiment de la Marine. Cette frégate est sous la conduite du chevalier de Tourville.

Le colonel de Bourlamaque, M. Desandrouins, ingénieur et M. Marcel un troisième aide de camp voyagent sur la *Sirène* dont M. de Brugnon est le commandant. [8]

Lorsque tous ces transports (lesquels vraisemblablement ne sont pas très éloignés en arrière) seront rendus en Amérique, avec peut-être quelques autres, nous pourrons compter sur une force nouvelle, [9] laquelle rafraîchira, d'autant, ce qui reste de l'armée et notamment des troupes traversées l'an dernier, avec M. Dieskau [10] fait prisonnier avec nombre de ses gens, à la tête du lac George.

En attendant, cet espoir des victoires futures erre à tous les vents et à la grâce de Dieu. Prions donc pour que nos vaisseaux arrivent à bon port.

Je vous ai écrit plus haut que M. de Bougainville était à notre bord. C'est un gentilhomme de science avertie sur les lois; avant que d'embrasser la carrière des armes, il fut avocat [11] au parlement de Paris. L'autre jour, sur le pont, le hasard d'une conversation entre quelques officiers et lui, ayant fait surgir un cas de *Droit des gens et de la guerre, (Jus gentium et belli)*, je l'entendis discerter, si clairement sur le sujet, expliquant les doctrines ardues des jurisconsultes: Grotius, Puffendorf Suarez et Gentilis, que je fus tout ébaubi de comprendre beaucoup de choses là-dessus, que n'avait pu me faire entendre, au collège, mon professeur de philosophie morale.

Croyez qu'il est, de même, de grand savoir, généralement. Malgré ses vingt-sept années d'âge, il vient de publier un *Traité du calcul intégral.* Aussi, tout en suivant, avec ardeur, l'état des armes, il ne perd pas de vue l'Académie des Sciences, dont il convoite une élection favorable. En cela, il suit l'exemple de son propre frère, qui est le Secrétaire de l'Académie des Inscriptions. [12] Et notre M. de Bougainville, qui fut membre de la Société

Royale de Londres, alors qu'il y était secrétaire d'ambassade, parle de plus, couramment, la langue anglaise.[13] Pour tout dire, c'est un esprit bien meublé.

En ce moment il est à la poupe, causant avec le marquis de Montcalm et le pilote. Avez-vous déjà vu le marquis ? Non ? Souffrez alors que je vous le montre.

M. de Montcalm est un homme de quarante-quatre ans, petit de taille, de figure agréable, au nez légèrement busqué, aux yeux noirs et brillants, sous la coiffure poudrée à frimas; de mise soignée toujours et d'une grande courtoisie.[14] Tous n'ont qu'à se louer à bord de ses civilités. Il s'intéresse beaucoup à la manœuvre.[15] Souvent on le voit causer avec les matelots, se faisant expliquer les mouvements de l'équipage que nécessite la conduite de notre frégate.

Ce bon marquis! Il paraît supporter allègrement la traversée, ce qui ne l'empêche pas de s'ennuyer beaucoup de la marquise, sa femme, de madame de Saint-Véran, sa mère et de ses enfants; de ses filles surtout.

Et comme lui, je suis hanté par la pensée des miens que j'ai laissés là-bas, près de Vannes. Je

vous emmène avec moi et vous ai en esprit, sans cesse, dans ce voyage où me pousse la blancheur des voiles. Si donc mes vœux de passer des forces de mer aux forces de terre s'accomplissent, cette hantise me portera à soutenir l'honneur de notre maison, sur les champs de bataille d'outre-mer.

Au reste soyez assuré, mon père, de la volonté que j'ai d'être fidèle à la devise de mes aïeux "Ailleurs qu'en droicts chemins, jamais"

Ce que fera, Dieu aidant,

Votre fils

Guillaume

A bord de la *Licorne*,
quelque part, sur l'Atlantique.

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

[1] *Journal de Montcalm*, p. 33.

[2] — — p. 33.

[3] — — p. 34.

[4] — — p. 41.

[5] — — p. 41.

[6] — — p. 29.

[7] — — p. 34.

[8] *Journal de Montcalm*, pp. 23 et 24.

Ce troisième aide de camp, M. Marcel, était plutôt un officier de peine et un secrétaire militaire. C'est lui qui sous la dictée de Montcalm, tint et écrivit la majeure partie du "*Journal*" du marquis, durant ses campagnes en Canada, lequel "*Journal*" Montcalm paraît d'ailleurs avoir corrigé et complété de sa propre main, à certains passages. Il semble aussi que Bougainville en ait rédigé une partie et qu'enfin, continué après le 13 de septembre 1759 jusqu'au 24, ce *Journal*, le fut d'une plume dont on n'a pu s'assurer de l'identité.

Voir les pages 8 et suivantes de l'Avant-Propos au *Journal de Montcalm*, écrit d'après les notes de Léon LECESTRE.

Notons néanmoins, que selon CHAPAIS, (*Le marquis de Montcalm* pp. 572 et suiv. — cet inconnu ne serait autre que M. de Montbeillard, un officier d'artillerie, arrivé ici, en 1757.

[9] Mille cinquante hommes, environ. Voir: Thomas CHAPAIS, — *Le Marquis de Montcalm*, p. 80.

[10] Les forces amenées de France, par Dieskau, en 1755, consistaient en quatre bataillons, soit: La Reyne, Languedoc,

Guyenne et Béarn, lesquels, Montcalm à son arrivée, en 1756, trouva en garnison d'hivernage, dans les gouvernements de Québec et de Montréal. De ces troupes dont le nombre, au début, était de deux mille cent, diverses causes en avaient diminué l'effectif; de sorte qu'à l'ouverture de la compagne de 1756, on n'en comptait que seize cent cinquante-deux hommes ou environ. L'armée se complétait de soldats de la colonie, dits de la Marine (dix-neuf cent cinquante hommes). de troupes venues avec Montcalm et des milices canadiennes.

Voir CHAPAIS, *Le Marquis de Montcalm*, pp 79 et suiv.

[11] "Sa famille l'avait d'abord destiné au barreau... il se livra avec succès à l'étude des lois et fut reçu avocat... au parlement de Paris..."

MICHAUD. — *Biographie universelle*, V. p. 202.

[12] *Collection de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle France*, IV, p. 80. (Lettre de Montcalm au ministre). R. P.-SOMMERVOGEL. — *Comme on servait autrefois*, p. 57. Effectivement, Bougainville fut appelé à l'Institut, en 1796.

[13] *Journal de Montcalm*, p. 20.

[14] GARNEAU, — *Histoire du Canada*, II, p. 342. BONNECHOSE, — *Montcalm et le Canada-Français*. p. 74.

[15] *Journal de Montcalm, passim*, du 3 avril au 12 mai 1756, intervalle de temps que le marquis passa à naviguer sur la *Licorne*.

GUILLAUME À SA MÈRE

A Madame la baronne de Palmoye,
au château de Sacquedec,
près de Vannes,
Morbihan.

A bord de la *Licorne*
ce 11 mai 1756.

Ma chère mère,

Vive Dieu! notre navigation est accomplie ou queussi-queumi. Hier, le 10, sur les deux heures de relevée, nous avons mouillé à un endroit qu'on appelle "le pied de la traverse du cap Tourmente" [1] qui est à dix lieues seulement en aval de Québec. Nous avons dû y jeter l'ancre parce que nous étions en *bonace*, [2] "*les vents étaient au conseil*" comme s'en expriment les matelots, c'est-à-dire: indécis. Nous aurions voulu qu'il en vint des zéphyrs... il en sortit des aquilons. Aujourd'hui, 11 avril, un vent d'ouest aussi malin que contraire, nous retient à ce mouillage. [3]

En attendant la brise favorable, toute manœuvre est suspendue sur la *Licorne*, autour de laquelle,

des mouettes éclatantes de blancheur tournoient, en criant, dans le vent. Quelques marins assis à l'abri des mâts et des voilures carguées sur le pont de gaillard, mais le plus grand nombre dans leurs hamacs, couchés dans l'entrepont, se reposent pour la première fois depuis le départ de Brest.

Moi, je mets à profit mon loisir, en allant échouer à la table du château d'arrière de ma frégate, pour écrire, et où se trouvent déjà installés, la plume à la main, notre premier lieutenant en pied, le chevalier de Crenay avec l'enseigne de Pontavit.

Incontinent, je reprends la suite de mes aventures au royaume de Thétis.

Durant les premiers jours de notre navigation, (du 3 au 12 avril), nous n'avions expérimenté qu'un océan placide. La *Licorne* dansait bien un peu, sur la nappe onduleuse quand, à son gré, la brise vaguait en bourrasque bénigne, mais alors, aussi, c'était vision digne de l'œil, que de la voir légèrement courbée sous sa voilure et tranchant les lames dentelées d'écume de la mer retentissante, (πολυφλοίσβοιο θαλάσσης) comme il est écrit dans Homère. Vous voyez que je n'ai pas laissé tout mon grec au collège. Mais il ne s'agit pas ici de transcrire l'Iliade...

Le 8 avril, bon air, bon océan, petite course.[4] Le 9, la température fut telle, que nos vaisseaux purent se mettre en panne, aux fins de donner liberté aux matelots de la *Licorne* d'aller quérir un quartier de bœuf, sur le *Héros*, où l'on venait de faire boucherie. En même temps, cet arrêt procura à M. Pélégrin, le pilote de Québec, qui est à notre bord, et à M. Beaussier, le commandant du *Héros*, de se concerter sur le chemin à prendre, aux approches du continent d'Amérique, pour entrer dans le golfe Saint-Laurent.[5]

Le 10, bonne brise. Ce jour-là, avons aperçu des poissons nouveaux, pour nous; de gros nageurs qui ressemblent aux dauphins des côtes de France. Ce sont des souffleurs. Nous vîmes aussi des baleines et de grandes tortues.[6]

Le 11, beau temps.[7]

Le 12, l'humeur de la mer changea, et alors commença une continuité de vilains grains qui incommodèrent fort tout notre monde et méritèrent à Borée et à ses furies inopportunes, maintes félicitations à rebours. A la tombée de la nuit, les vents accoururent, la mer grossit, et ce fut la tempête.[8]

Un temps, ma chère maman, à se faire amarrer sur le pont!

Du 13 au 16, secousses de bourrasques coupées de courtes accalmies vite suivies de grosses mers. Nous avons eu beaucoup de malades dans cet intervalle et le 16, est mort un matelot.[9] Faut-il ajouter que cette traîtrise des vents exigea une manœuvre constante du gréement. A peine, sur la foi d'une légère brise, avions-nous mis toutes voiles dehors, qu'il fallait presqu'aussitôt, sous les menaces d'un ouragan, naviguer à arbre sec.

J'eus alors occasion, je vous l'assure, de faire ample connaissance avec la sonde, le loch, la boussole et ses rumbs, comme avec les mâts du beaupré à la corne d'artimon, de même qu'avec les voiles: du clinfoc à la brigantine.

Ce même jour du 16, bien que nous eussions tenu nos feux de nuit allumés, pour être repérés et suivre la même route, nous constatâmes que le *Héros* était disparu.[10]

Ce mauvais temps dura jusqu'au soir du 17 alors que soudain les vents mollirent, et le lendemain, 18 avril, qui se trouva être fort heureusement la fête de Pâques, nous pûmes avoir le saint sacrifice; ce qui ne fut pas cependant, sans qu'un matelot tînt le calice, à cause du roulis et du tangage.[11] De toute la sainte semaine, nous n'avions

pu, par la faute de la mer trop méchante, avoir la messe.

Au reste, sur la *Licorne*, officiers et matelots se comportèrent de façon fort pie, tout le voyage durant, ce qui d'ailleurs, fut d'accord avec l'époque du carême que nous passâmes à naviguer.

Quotidiennement le matin et sur la fin du jour, avant le souper des matelots, nous faisions la prière. Plus tard, au moment où la nuit vient sur les eaux, nous récitions les litanies en l'honneur de la Vierge. On y priait aussi pour Louis le Bien-Aimé, comme aussi pour tous ceux qui étaient à bord. Puis, les oraisons finies, l'on criait "Vive le Roi!"

Les dimanches et les jours fériés, l'équipage entier, sans quitter la manœuvre, entendait les vêpres,[12] dont le rythme liturgique se mêlait à la grande voix de l'onde qui entonnait à sa manière les louanges de

"Celui qui met un frein à la fureur des flots".

Mais continuons notre modeste odyssée.

Du 19 au 28, seuls (le *Héros* n'ayant pas reparu), nous cherchâmes, avec la sonde notre chemin, perdus que nous étions sur cette immensité des eaux que recouvrait le brouillard qui s'opiniâtrait.

Si encore, de rares éclaircies nous permettaient l'usage de l'astrolabe, trop heureux, nous prenions la hauteur; puis s'il y avait lieu, changions notre bordée, au hasard des vents et de la route, ou louvoyions, vent debout, en quête maintenant du Grand Banc de Terreneuve, dont certains indices tels que: goélands et autres oiseaux de mer aperçus, et comme venus à notre rencontre, nous faisaient espérer le voisinage prochain.[13]

Enfin, au passage de minuit du 27 au 28, la sonde révéla trente-cinq brasses d'eau. Nous avions *banqué*, nous étions sur le Grand Banc. Pensez combien nous en eûmes le cœur allégé. Incidemment, apprenez, que les marins disent qu'ils ont *banqué* ou *débanqué*, suivant qu'ils sont dessus ou qu'ils ont dépassé le susdit banc.[14]

Ce jour-là, nous eûmes quelque répit et délassement par le fait que nous y fîmes la pêche à la morue et à la raye que nous ne trouvâmes pas cependant aussi abondante que nous l'eussions désirée.[15]

Vous opinerez peut-être qu'il n'y a de ce chef, rien de nature à faire pâmer de joie. Il se peut; mais à qui manque tout divertissement dans le cours ordinaire de son état, la moindre distraction est précieuse: une voile qui monte à l'horizon, un

oiseau qui passe, un loup marin ou une baleine qui viennent s'ébattre autour de notre vaisseau sont des événements dignes de remarques, en mer. D'ailleurs, cette pêche avait pour elle la nouveauté et par surcroît l'utilité.

Et donc, favorisés par la température pacifique, nous tirâmes quelques magnifiques et gros poissons de la mer. Aussi n'outrerai-je rien, en écrivant que nous en eûmes un vrai plaisir. Sans compter que nous n'avions jamais mangé rien de plus délicat ni de plus exquis. La langue, la tête et le foie de morue, quand ils sont frais, font une excellente sauce naturelle.[16] Notre cuisinier possédant mille recettes, à lui, d'apprêter le poisson, ce qui fait que ses plats sont toujours nouveaux et les meilleurs du monde.

Les 29 et 30 avril, continuité de vents qui soufflent dans tous les points cardinaux à travers les brumes hostiles. Le pis cependant fut que nous étions par un froid excessif au milieu d'un champ de glaces, entourés de banquises hautes de plusieurs perches qui venaient violemment heurter notre navire. Si bien que nous avons dû faire sans cesse *lof pour lof*, afin d'éviter d'être écrasés par ces gigantesques masses.[17]

Et que dire des vagues qui balayaient le pont de notre pauvre frégate fatiguée, gémissante, du haut en bas de sa coque ? sinon misère et désarroi. Que marquerai-je des nuits sans sommeil, passées dans les flancs du vaisseau qui dansait la sarabande, sur cet océan montueux, aux aspects d'infini et dont les profondeurs cachent tant de mystères ?

Si j'eusse été païen, je me fus vite persuadé que Neptune et ses Tritons, s'opposaient à nos desseins belliqueux, comme aux temps antiques où le *dieu au trident redoutable* et ses fils qui *soufflent dans des conques sonores*, accablèrent le divin Ulysse d'homérique mémoire.

Aimez-vous le phébus et le galimatias, maman ? hé bien ! en voilà.

Enfin, le 1er mai, lorsque se dissipèrent les vapeurs, la terre nous apparut sous la forme d'un cap qu'on nous dit être celui de Sainte-Marie, à l'extrémité sud-est de l'île de Terreneuve et non loin d'un établissement français qu'on appelle Plaisance,[18] fondé par les nôtres sur la dite île, vers l'an 1626.

Le 2, nous aperçumes de nouvelles terres que nous crûmes, à bon escient, être les îles Saint-Pierre[19] et le 4 dans le lointain, le cap Raye.[20]

Le 5 nous montra l'île d'Anticosti.[21]

Le 6, à l'aube, nous nous trouvâmes à portée du Mont-Louis, puis ce même jour, surgirent de la mer, le mont Sainte-Anne, les Mamelles de Matane, et aussi l'île de Saint-Barnabé.[22] Cette île est hantée par un solitaire, dit-on, de noblesse bretonne, qui fuit tout commerce avec les humains et dont les seuls compagnons sont les bêtes sauvages et les oiseaux de la mer océane. Nul, depuis longtemps, n'a su lui parler. Si, par hasard, quelque navire vient jeter l'ancre à proximité de sa rive, et qu'on tente d'y débarquer, il cherche abri dans la forêt.[23]

A la côte sud de ces parages, il y a une paroisse qu'on appelle Rimouski, composée de trente-six familles, dont un Récollet s'occupe du spirituel. L'île Saint-Barnabé dépend de cette région, laquelle est érigée en seigneurie.[24]

Le 7 mai, nous avions atteint l'île du Bic, où nous avons trouvé, au mouillage, une goélette venant de Québec et en route pour Louisbourg. M. de Montcalm et nos officiers en ont utilisé l'occasion pour faire porter à M. le gouverneur de l'Ile Royale, M. Drucour et aux bataillons Bourgogne et Artois, qui y sont en garnison, leurs saluts et autres honnêtetés.[25]

Cette matinée, et peu après, nous étions devant l'Ile-aux-Basques et sur l'heure du midi à l'Ile-aux-Pommes laquelle est déserte. Néanmoins, on y traverse au printemps pour y cueillir un petit fruit rouge, qui y murit à une tige rampante et dont on fait une excellente liqueur. Les Canadiens et les Sauvages en sont friands.[26]

Sur les trois heures du soir se dessina, à tribord, Tadoussac, à l'entrée de la rivière Saguenay. Nous distinguions assez bien, malgré l'éloignement, grâce à nos longues-vues, les quelques cabanes qui forment cet établissement. Il y a là aujourd'hui, (c'est notre pilote de Québec qui me l'a dit) trois cents sauvages environ, et un petit comptoir de traite.

C'était autrefois un endroit important, mais de nos jours réduit à peu de chose, depuis que le commerce des fourrures tient ses grandes foires à Montréal, une ville à soixante lieues plus haut que Québec sur le Saint-Laurent.[27]

Du ciel bleu, sans nuage reflété par les eaux, le soleil versait, à cette heure, l'abondance de ses rayons; pendant que moi j'imaginais notre blanche *Licorne* voguant sur une mer d'azur, où chaque flot s'illuminait d'une fleur-de-lys d'or.

Et ainsi, nos voiles caressées par les effluves printanières, nous continuâmes notre chemin entre les deux rives, où naissait la jeune frondaison.

Le lendemain, 8 mai, à quatre heures du matin, nous étions en vue de Kamouraska. C'est dans ces environs que se fait la pêche à la baleine, dont on retire beaucoup d'huile. Je ne vous apprends rien en écrivant que c'est avec les barbes de ces cétacés, que se fabriquent les *baleines* pour les corselets et les robes à paniers...[28]

A onze heures de la même avant-midi nous avions atteint la hauteur de l'Ile-aux-Coudres, en face de la paroisse des Éboulements. Ces deux places avec deux autres, à savoir: celles de la Petite-Rivière et de la Baie Saint-Paul, forment un groupement de paroisses dont un seul curé a la desserte.[29]

Les habitants n'en sont pas nombreux, mais fait digne de mention, qu'on pourrait qualifier de merveilleux, c'est que la population presqu'entière de ces quatre bourgades a eu pour ancêtre commun un soldat du régiment de Carignan qui y a fait souche. On affirme que ce soldat vit encore, pour compter les deux cent vingt enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de sa descendance.[30]

Or, en constatant que le régiment de Carignan soit venu ici, en 1665, on voit que cela fait déjà un intervalle de quatre-vingt-onze ans, de là à notre époque. Puis en supposant à ce soldat au moins quatorze ans d'âge à son arrivée, cela le mettrait aux environs de la cent cinquième année; ce qui est une extraordinaire mais possible longévité. Je vous en souhaite une semblable. Et vous, ma mère, que jugez-vous qu'il faille penser de cet aïeul ? M. le marquis de Montcalm le propose en exemple à ceux qui, en France, craignent d'avoir plus d'un héritier!

Nous étions au mouillage, entre le cap Maillard et le cap Tourmente, depuis le 8 mai, lorsqu'hier qui était le 10, une légère brise ayant poussé à notre convenance vers les onze heures de l'avant-midi, nous en profitâmes pour hisser nos voiles et faire quelques lieues en amont. Louvoyant et profitant du flux et du jusant, nous vînmes, trois heures plus tard, jeter l'ancre au pied de la traverse du cap Tourmente,[31] par un beau temps de perroquet; lequel un souffle violent et advers est accouru brouiller, depuis, à notre grand désappointement.

Voilà comme, aujourd'hui, 11 mai 1756, après maints hasards et trente-neuf jours de navigation, la *Licorne* roule et tangue par un fort vent d'ouest,

tirant et chassant un peu sur ses ancres, en plein Saint-Laurent, dans la Nouvelle-France, à trente milles de Québec, sa capitale.

Les vagues qui donnent sur ses flancs la soulèvent au bout des câbles. Depuis quelques instants, le mouvement de la table où j'écris est tel, qu'il me faut relâcher.

Je vous donnerai d'autres nouvelles, aussitôt que notre navire aura affourché sous les canons des remparts du cap Diamant, lequel domine, comme vous le savez, la rade de Québec.

Pour l'instant, ma bien chère maman, je vous embrasse, à plusieurs reprises, et derechef vous prie de croire qu'il n'est pas possible, pour un fils de chérir sa mère davantage que le fait

Votre Guillaume.

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

[1] *Journal de Montcalm*, p. 60.

[2] Expression de marin qui signifie: *dans le calme plat.*

[3] *Journal de Montcalm*, p. 61.

[4] — — p. 34.

[5] — — pp. 36, 37.

[6] — — p. 37.

[7] — — p. 38.

[8] — — p. 38.

[9] — — pp. 38, 39, 40, 41.

[10] — — pp. 39, 40.

[11] — — p. 42.

[12] — — p. 42.

[13] — — pp. 43, 44, 45.

[14] — — p. 45.

[15] — — p. 46.

[16] — — p. 46.

[17] — — pp. 46, 47. Faire *lof pour lof*, c'est virer *bout pour bout.*

[18] *Journal de Montcalm*, p. 48.

[19] — — p. 48.

[20] — — p. 49.

21 — — p. 49.

22 — — pp. 49, 50.

23 — — p. 53.

24 — — pp. 51, 52.

25 — — pp. 52, 53.

26 *Journal de Montcalm*, p. 53. Le petit *fruit rouge*, dont il est ici fait mention, est évidemment le même que celui appelé, *atocka*, à la page 62 dudit *Journal*. Ajoutons que l'Ile aux Pommes est à proximité de l'Ile Verte.

27 *Journal de Montcalm*, pp. 53, 54.

28 — — p. 54.

29 — — p. 56.

30 — — pp. 56, 57.

31 — — pp. 58, 60.

Une vieille carte de 1744 situe le cap Maillart à quelques milles plus haut que la baie Saint-Paul. On trouvera cette carte, à CHARLEVOIX. — *Histoire et description de la Nouvelle-France*, II, p. 236.

ATTERRISSEMENT.

QUÉBEC!

LA NOUVELLE-FRANCE!

(1756)

GUILLAUME À SON PÈRE

A bord de la *Licorne*
en rade de Québec, 21 mai, 1756

Mon père,

Voici la relation très exacte d'une course que fit, par la côte, M. de Montcalm, aussitôt que la frégate s'en fut approchée utilement. Les détails de cet itinéraire je les tiens du petit de la Devèze, son cousin, lequel est, comme vous le savez, enseigne sur la *Licorne*.

Le 12 mai, les vents ne cessant pas de nous houspiller et partant de nous tenir au mouillage du cap Tourmente, le marquis opéra sa descente sur le rivage, en canot. Il prit pied à un endroit dénommé Petite-Ferme, éloigné de six heures seulement, de Québec; et, en raison du peu, comptait bien faire toute cette traite le même jour, en voiture[1]. Vous verrez par la suite ce qui advint.

Laissez-moi sur ma galère et par l'imagination, mon père, allez rejoindre le marquis, pour courir la poste avec lui.

De la Petite-Ferme,[2] M. de Montcalm se rendit à la Grande-Ferme, où se trouve une église dédiée à Saint-Joachim, puis traversant un cours d'eau dit: la Grande-Rivière, fut bientôt en la paroisse de Sainte-Anne. C'est là un endroit de pèlerinage fameux, par toute la Nouvelle-France.[3] Quittant Sainte-Anne il passe une autre rivière qu'on appelle Rivière-aux-Chiens et un sault, celui de la Puce, pour toucher à la paroisse du Château, où il fut contraint de s'arrêter pour la nuit.

Il n'est pas hors de propos d'écrire ici, que les chevaux canadiens ressemblent à ceux des Ardennes. Ils sont forts et bien faits.[4] La voiture légère dont on use durant la belle saison est une espèce de cabriolet qu'on appelle calèche, ressemblant encore, si l'on veut, aux *cambiatières* italiennes.[5]

A chaque place ou paroisse on change de calèche, ce qui ralentit d'autant la course; à quoi on peut remédier, en faisant avertir de tenir prêts des relais. Les distances sont calculées comme celles de l'Ile de France et l'on demande vingt sols de la lieue parcourue.

A la paroisse du Château, M. de Montcalm s'en fut au presbytère où le curé, messire de Buron, noble homme et honnête amphitryon, le reçut en

toute joie et honneur comme vous le pouvez bien penser.

Le lendemain qui était le 13, M. le marquis se remit à pérégriner. Traversant encore un village, celui de l'Ange-Gardien et franchissant un autre sault, celui de Montmorency, il atteignit bientôt Beauport et enfin Québec.

Vertuchou!.. à sa surprise et à la nôtre, nous l'avions devancé. La *Licorne* profitant d'une brise inespérée, nous avait amenés à la ville, plus vite que ses mazettes. De sorte qu'il en fut pour le retard sur nous, sans parler du mauvais temps et des vilains chemins qu'il essuya; choses qu'il eût évitées, s'il fût resté coi à l'abri de nos voiles. Il y a plus: le *Héros* parti de Brest avec nous et que nous avions perdu de vue en haute mer, était aussi parvenu au mouillage de Québec, vers les mêmes heures que la *Licorne*.[6] Mais ce sont là rencontres inhérentes et communes aux voyages au long cours, où le plus souvent, c'est l'imprévu qui arrive.

Cette même journée je vis entrer en rade: le *Robuste* de Bordeaux et la *Reine-des-Anges* de Rochefort, avec deux cent cinquante hommes de recrues et des vivres pour le compte du Roi. Le

surlendemain, le 15, y mouillèrent la *Renommée* chargée de provisions, aussi pour les magasins de *Sa Majesté*, et une goélette, la *Marie-Joseph* de La Rochelle, en route depuis le 25 mars, et où il y avait trente recrues.

La nouvelle parvint, encore à cette date, par MM. Bourlamaque, Desandrouins et Marcel, que la *Sirène*, qu'ils avaient laissée au cap Tourmente, y était à l'ancrage et que le *Léopard* était mouillé à l'Ile-aux-Coudres.[7]

Aujourd'hui, 21 mai, nous n'avons pas encore de nouvelles ni de l'*Illustre*, ni de la *Sauvage*, lesquels sont attendus, de jour en jour, avec anxiété.

A notre arrivée à Québec, le 13, nous avons trouvé l'air rempli du bruit de la campagne qui s'est ouverte, avant notre atterrissement, par la prise du fort Bull; un poste anglais où M. de Léry défit les soldats provinciaux du gouverneur du Massachusett, M. Shirley.[8]

Les pavés retentissaient et retentissent encore, à toute heure, du cahotage des pièces d'artillerie que l'on traîne en place, des charrettes chargées de ferrailles et d'attirail de combat. La plus grande activité règne dans les magasins du Roi et les casernes que l'on prépare pour recevoir les soldats,

les munitions de guerre et de bouche que nos navires apportent, et dont les derniers ne sauraient tarder.

La population entière, au demeurant, tint à honneur de bien accueillir M. le marquis et le renfort d'armée qui l'accompagne.

Ce fut d'abord M. l'intendant Bigot,[9] homme fastueux, qui donna un dîner de quarante couverts. M. l'intendant fait bien les choses, croyez-m'en. Rabelais l'eut sans doute estimé *goud fallot.*[10] Je sais plus d'un seigneur réputé fortuné en France qui se fut senti glorieux d'en avoir pu faire autant. Il est vrai de dire qu'ici se rencontrent force gentils hommes et officiers dont l'esprit et la culture rendent ce séjour attrayant.

M. Bigot, le plus magnifique, mène beau train en son palais de l'Intendance sur le bord de la rivière Saint-Charles et aussi dit-on dans sa maison de campagne, au-delà de Charlesbourg, un village à l'arrière de Québec, retraite sylvestre, connue sous le nom d'*Ermitage* et qui n'a d'austère, paraît-il que le nom.[11] En ces endroits charmants et en beaucoup d'autres se donnent des dîners, des bals et des fêtes où dames et seigneurs poudrés à blanc et en beaux ajustements ne manquent point.

Au festin en l'honneur du marquis de Montcalm, au Palais de l'Intendance, la magnificence et l'éclat ont dépassé l'idée que nos officiers s'étaient faite du lieu.

La place me paraît bonne, s'il est permis de la juger par la grande chère qu'on y fit, ce soir-là, à ce qu'on en raconte; car je ne parle que par ouï-dire. Moi-même je n'y fus pas; c'était affaire de grosses perruques. Depuis, j'ai constaté que les viandes sont excellentes (notamment, celles des animaux qui proviennent des prés-salés d'en bas de Québec)[12] et que le gibier ailé: bécassines, outardes, sarcelles, perdrix, canards etc., a beaucoup de fumet.

Bientôt ce fut le tour de monseigneur de Pontbriand, l'évêque, d'avoir à sa table M. de Montcalm. Ensuite, le gouverneur de la ville, M. le chevalier de Longueuil, ne manqua pas non plus, de lui rendre les devoirs de l'hospitalité; et que d'autres encore![13]

Mais du peuple aussi, M. le marquis et ses troupes étaient ardemment désirés. Que dire de la liesse de ces bonnes gens, à la nouvelle de notre approche et des secours que nous apportions ? Comme un sauveur, M. de Montcalm fut reçu, et tous nous participâmes à la joie de cette bienvenue.

Et ceci se renouvelle, chaque fois qu'une nef frétée ou chargée de soldats venant de France mouille dans le havre. Les hommes au débarquement, s'embrassent, les femmes pleurent de joie, tous s'enquièrent avidement des choses d'Europe.

J'ai trouvé les habitants d'un commerce courtois et honnête; mais ce qui m'a le plus intéressé, c'est leur langage. L'habitude qu'ils ont de faire des rivières leurs grandes voies de communications, est cause qu'ils usent de mots propres à la navigation, autant sur terre que sur eau.[14] Ainsi on dira: *embarquer dans une calèche*, aussi librement que: *embarquer dans un canot*. De même qu'on ne se fera pas faute d'*amarrer une embarcation* au rivage l'on ne s'en fera pas non plus, d'*amarrer un cheval ou un bœuf*, à la haie ou dans l'étable. Un fond de plat est-il percé, une chaise manque-t-elle de siège, des semelles de chaussures sont-elles trouées, on les fait *radouber* comme habituellement on en use, pour un navire. Ici encore certains plats creux sont dits: *vaisseaux* et font même office de mesures. On achète un vaisseau de lait... de framboises...

Ce parler qui se colore, au surplus, des particularités de langage de la Normandie, de la Champagne, du Poitou, du Perche et de la Bretagne, d'où la plupart originent, aide à l'image que vous

devez vous faire des gens de ce bourg, et j'estime même de ceux de toute la Nouvelle-France. Les vieux mots y sont aussi en honneur. On y discourt à la façon caduque des ancêtres. En oyant ces voix désuètes, je ne puis me tenir de songer aux contemporains de Molière, de Despréaux et La Fontaine et de tant d'autres dont elles me semblent être l'écho lointain et séculaire.

Notre illustre monarque Louis XIV et ceux de son siècle ont marqué la langue des habitants de la Nouvelle-France, d'un sceau qui ne s'effacera jamais. Ce que j'écris là est surtout remarquable pour un Français de France, qui arrive d'une terre où tant de choses ont mué depuis cent ans.

Au demeurant, il faut en croire le témoignage ancien du Père de Charlevoix, sur le parler des gens du Canada. "Nulle part ailleurs, écrit-il dans dans son *Journal*, on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même, ici, aucun accent."[15] Et moi j'ai ouï, de mes oreilles, M. de Montcalm disant: "J'ai observé que le paysan canadien parle très bien le français"...[16] Voilà qui suffit!

Le peuplement de cette colonie se compose surtout d'*habitants* adonnés aux travaux de la terre. Sachez que l'homme de la campagne est ici *habi-*

tant et non paysan; appellation qu'il ne goûte point. A la vérité, à cause de leur esprit et de leur éducation, ce en quoi ils dépassent de beaucoup ceux de chez nous, les laboureurs du Canada méritent mieux et se peuvent justement scandaliser, d'être appelés *paysans*,[17] au lieu d'*habitants*.

Naturellement, il en est de cette contrée, comme de toute autre, et bon nombre y sont d'états et de métiers divers, tels que: artisans, marchands, trafiquants. Il s'y rencontre aussi: des voyageurs, des chasseurs, des coureurs de bois, (autant dire, chevaliers errants de la forêt sauvage) chassant, troquant, guerroyant à l'aventure, par toute la Nouvelle-France, et qui sont gens à ne se fixer nulle part.

Tout Canadien, en état de porter les armes, est soldat. Chaque paroisse a sa compagnie de milice, que commande un officier dit: capitaine de la côte, chargé de conduire ses hommes à la guerre, lorsque requis par l'autorité. Les milices servent, en bon nombre. Ainsi, par exemple, depuis le commencement de mai 1756 dans le seul gouvernement de Québec, dix-neuf cents guerriers et onze cents hommes, pour divers services ont été levés. Malheureusement, en employant tout ce monde, on occasionne la rareté, partant, la cherté des

vivres, car, par ce fait, la culture, l'élevage et la chasse manquent de bras.

Les milices ne reçoivent du Roi que l'équipement et la nourriture, sans solde, cependant, les corvées de charrettes et autres sont payées.

Le pays compte, en sus, une noblesse qui lui est propre, laquelle se recrute, soit parmi les seigneurs qui détiennent des fiefs de la couronne, soit parmi ceux qui font métier des armes ou occupent une charge, sous le bon plaisir du Roi.

La population s'augmente de fonctionnaires que nécessitent le gouvernement et l'administration de la justice, puis encore des soldats des régiments de France. Et je vous assure que c'est un beau spectacle, notamment, que celui de ces grenadiers et fusilliers dans leurs uniformes blancs, gris ou bleus, relevés de jaune, de rouge, de noir, de violet, d'azur, au gré de leurs bataillons, tous guêtrés de noir et coiffés du galant tricorne.

On m'affirme qu'environ soixante-quinze mille Canadiens et Français vivent ici, les troupes de la ligne incluses. [18]

A tous ces sujets d'origine européenne, viennent s'ajouter quelques milliers de sauvages domestiqués et domiciliés, c'est-à-dire demeurant dans les éta-

blissements des blancs ou à proximité, dans leurs propres bourgades, nommément: celles de Lorette, de Batiscan, de Saint-François, du Sault-Saint-Louis, des Deux-Montagnes et de la Présentation.

Ces naturels-là et généralement ceux qui nous sont alliés, ont mieux du Roi, que les milices canadiennes; car outre des habillements, ils en reçoivent des présents, ce qui d'ailleurs ne les rend pas toujours tels, qu'on puisse s'y fier trop.

Pour ce qui est des naturels vivant en dehors de nos postes et de nos bourgades, à savoir dans l'immensité des forêts qui panachent les monts ou ombragent les vallons et les plaines de la Nouvelle-France, l'estime de leur multitude est trop incertaine, pour qu'on puisse en arrêter le chiffre vrai; n'y ayant jamais eu de recensement officiel de la population indigène entière. On tient pour probable, cependant, que les Hurons, y compris les Iroquois, lesquels sont de la même famille, ne dépassent pas dix-sept milliers. Les tribus de langue algonquine à savoir: les Micmacs ou Souriquois, Montagnais, Algonquins, Sokokis, Outaouais, Abénaquis et Etchemins font dit-on quatre-vingt-dix mille. Ces sauvages, avec d'autres qu'il serait oiseux de nommer, habitent un territoire plus étendu que la France, entre le Saint-Laurent et le

Mississipi, où il y a, au total, environ cent quatre-vingt mille naturels, ce qui est peu, pour l'immensité des terres susdites. [19]

Mais quittons le sujet de ces peuplades aux noms et aux langages si divers, qui font penser à Babel.

C'est, maintenant, j'estime, le temps et l'endroit de faire un petit crayon de l'aspect qu'offre, aux étrangers, la ville de Québec. Puis, pour vous faire voir comme s'encadre l'image, je vous montrerai les campagnes d'alentour.

A Québec, il y a la haute-ville sise sur le cap Diamant, et la basse-ville au pied du promontoire.

La haute-ville est enclose de murailles, avec garniture de bastions. Ces travaux sont protégés par des canons, des mortiers, des chevaux de frise, des fossés et en général par tout ce qu'une ville forte requiert de semblables moyens de défense.

La basse-ville au-dessous de la falaise et le long de l'eau (quartier du négoce et de débarquement de la navigation) est gardée par des batteries, mais encore plus par les bouches à feu plombant des fortifications de la haute-ville.

Québec, en ses parties supérieures et inférieures, est bien bâti. La plupart des maisons sont de pierres

et on relève en pierres, celles qui avaient été autrefois faites de bois et qu'il faut remplacer à cause de vétusté ou pour autres motifs.

Les rues étroites et tortueuses sont bordées de demeures dont les devantures ressemblent à celles de chez nous et me donnent l'illusion que je suis encore dans quelque bonne ville de France; ce qui est d'ailleurs, puisque c'est ici, la Nouvelle-France.

Dans l'amas des constructions, dominent des clochers, des toits d'édifices publics, à moins que ce ne soit de collège, de couvent ou d'hôpital.

A l'avant de la haute-ville, sur le point le plus élevé, se voit la redoute du cap Diamant et, plus bas, à quelque distance, sur le côté, le Fort ou Château Saint-Louis. Une galerie de près de deux brasses de largeur, pavée en dalles, et protégée par une longue balustrade de fer, court tout le long de la façade du dit Château qui a vue sur la rivière. Cette galerie sert de lieu de promenade, en bel air, pour le gouverneur et ceux qui sont admis auprès de lui; car c'est ici sa résidence officielle quand il vient à Québec. M. de Vaudreuil, néanmoins, n'y passe que peu de jours; il habite Montréal, presque l'année durant.

Dans la ville, à l'arrière, il y a la cathédrale, qui est aussi l'église de la paroisse. La tour du clocher

dont elle est surmontée; est d'apparence passable, vue de loin. Il y a dedans quelques cloches. De près, le temple se révèle à peine suffisant pour une paroisse de campagne. Tout à côté se dresse un grand carré de bâtisses, qui est le séminaire. On voit encore dans cette partie du bourg: une chapelle et un couvent de Récollets. La chapelle fait honneur à ces religieux. Les lambris en sont de bois, jadis sculptés bellement, par un de leurs frères convers. Le couvent même est solidement bâti, grand et commode. Dans le voisinage, s'élève un collège de Jésuites, avec son église, où il y a un clocher rond, qui porte un cadran. Ce collège est, sans contredit, la plus vaste et la plus magnifique construction de la ville. La couverture en est d'ardoises.

De là, en prenant, à côté de l'église des Jésuites, la rue qui passe, laquelle tourne beaucoup, on peut gagner le monastère des Ursulines que bientôt l'on aperçoit, au bout de la rue. Dans cette maison dont la réputation est en bonne odeur par toute la Nouvelle-France, sont conduites les jeunes filles, en vue de leur instruction.

Sur les hauteurs, on rencontre aussi, un palais épiscopal, qui est un spacieux et bel édifice et un Hôtel-Dieu desservi par des Augustines.

Dans la ville-haute il y a deux places publiques de bonnes dimensions: sur la première s'ouvrent la cathédrale et la maison des Jésuites, l'autre, qu'on appelle Place-d'Armes, s'étend devant le Fort ou Château Saint-Louis, où se voit, aussi, le couvent des Récollets. Ces mêmes terrains sont, encore, partiellement bordés par d'autres bâtiments.[21]

Au reste, j'aime vagabonder, au hasard de mes grègues, en ce séjour, ou chaque fois je fais de neuves découvertes.

Déambulant, l'autre matin, par la ville, j'ai été puissamment intéressé à l'aspect de statues posées comme dans des niches, aux coins de plusieurs rues, dans l'enfoncement d'angles de maisons. Ces statues, qui sont de la hauteur d'une personne, rappellent: Saint-Joseph, Saint-Augustin, Saint-Denis et Sainte-Ursule.[22] Curieuse occurrence, au moment où je passais devant celle de *messire* de Saint-Denis, un rayon de soleil, comme venant du Ciel, nimbait d'une auréole, le chef du saint...

Mais, poursuivons l'aventure!

Hier, musant sur la rue Buade, j'arrivai à une voie qui mène à la basse-ville et qu'on appelle: rue de la Montagne.

Dans la descente, je remarquai une maison, portant au-dessus de son entrée, la figure d'un chien en pierre, que l'on a dorée, et qu'on a accoutumé, à cause de cela, d'appeler: le Chien d'Or. Cette rue de la Montagne a ceci de réellement extraordinaire, qu'une partie de sa chaussée, court en larges degrés d'escaliers. La maison à l'enseigne susdite est en bordure d'une vingtaine de ces degrés, coupés par un grand palier, où s'ouvre la porte qui donne accès au rez-de-chaussée de la demeure

Au-dessus de ce dogue peu vulgaire, on lit:

"Je suis un chien qui ronge l'os,

et en dessous:

"En le rongeant je prend mon repos.
"Un tems viendra qui n'est pas venu,
"Que je morderay qui m'aura mordu."

Ce que signifient, au juste, ce Chien d'Or et ces quatre vers, nul ne me l'a su apprendre. Voici néanmoins ce que j'ai pu recueillir touchant la maison, son simulacre de chien et son propriétaire.

Vers 1734 ou 35, vivait en ce réduit, avec sa femme, un certain Nicolas Jacquin dit Philibert, marchand, et entrepreneur de fournitures de pain et d'autres nécessités à l'armée. Il passait alors

et passe encore pour être celui qui posa sur la muraille de sa maison, ce chien en pierre dorée, enseigne ou symbole, dont on ne peut aujourd'hui expliquer la signification.

Quoiqu'il en soit, à cette maison se lient des événements qui sont encore présents dans toutes les mémoires et que je vais vous écrire incontinent, comme on me les a racontés.

Un jour du mois de janvier 1748 (il y a donc de cela huit ans), à l'époque où M. de la Galissonnière était gouverneur et M. Hocquart intendant, un lieutenant des troupes de la Marine, du nom de Pierre Le Gardeur de Repentigny, recevait l'ordre de se présenter chez le sieur Philibert, pour y être hébergé suivant la teneur des règlements militaires. Avis de recevoir l'officier avait aussi été donné au sieur Philibert. Ce dernier au lieu de consentir à le loger, se rendit aussitôt à la maison où le jeune homme avait alors son domicile; faisant force instances auprès de l'hôtesse, dame ou demoiselle La Palme, de garder Repentigny, moyennant certain loyer, sur lequel cependant l'on ne put s'entendre. Philibert dit alors qu'il allait faire révoquer l'ordre. Repentigny qui était auprès, l'entendit et lui fit la remarque qu'il fallait être un imbécile, pour essayer de faire changer un ordre

dont il ne pouvait nullement être incommodé par le logement. Le sieur Philibert retorqua, usant de gros mots, et d'abondance ayant frappé d'un bâton l'officier, celui-ci dégaina et blessa Philibert qui en succomba le lendemain.

Le Gardeur de Repentigny mis en jugement fut d'abord condamné à huit mille livres de dommages, payables à la veuve du sieur Philibert, aux frais de la cause, à la confiscation du surplus de ses biens, puis à avoir la tête tranchée et à être brûlé au poteau sur la place publique de la ville de Québec.

Cette dernière partie de la sentence en ses lieu et date fut exécutée peu après... *en effigie, sur une image attachée au poteau*, comme d'ailleurs le comportait le jugement, eu égard à la qualité de gentilhomme du susdit. Ce qui fait que Pierre Le Gardeur de Repentigny vit encore, se porte le mieux du monde, qu'il a même reçu des lettres de pardon du Roi et qu'on lui a aussi rendu la jouissance de ses biens. Il sert de nos jours à l'armée.

Mais, tout cela, ne dévoile pas le sens de l'énigme proposée par le Chien d'Or, aux passants de la rue de la Montagne, à Québec.

L'imagination aura beau jeu dans quelques années, lorsque la légende, aidée par le temps, aura

fait passer dans les fils de sa trame, le sieur Nicolas Jacquin dit Philibert, le lieutenant Pierre Le Gardeur de Repentigny avec entre les deux, le chien d'Or.[23]

Et puisque nous sommes en bon chemin, profitons-en, pour nous en aller, en droiture, promener dans la basse-ville.

Voici que nous arrivons, au bord de l'eau, à une petite place, où se voient, au fond, quelques maisons adossées au rocher de Québec, ainsi que d'autres, sur la droite. A gauche, une chapelle se dresse, dite de Notre-Dame-des-Victoires, construite pour commémorer la délivrance de la place, lorsqu'un amiral huguenot, appelé Phipps, vint en faire le siège, en l'année 1690, pour le compte du roi d'Angleterre. M. de Frontenac, notre gouverneur d'alors, ayant signifié à l'envoyé de Phipps, venu requérir la capitulation, sa volonté de répondre aux sommations hostiles "*par la bouche de ses canons*", l'amiral reprit le chemin de la mer.

L'oratoire dessert, aujourd'hui, cette partie[24]. Un peu sur le côté sud-ouest de la basse-ville, à la berge d'une petite rivière dite: Saint-Charles, on remarque le palais de M. l'intendant, une belle grande maison couverte de tôle.

C'est dans ce palais que M. Bigot rend ses édits et ordonnances de commerce et de police pour toute la Nouvelle-France. Là aussi se réunit le Conseil Supérieur: fait du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant et de conseillers choisis par eux; lesquels siègeant ensemble constituent une espèce de parlement du pays, établi pour sa gouverne. Ce Conseil est, d'abondance, un tribunal d'appel d'où ressortent les lieutenants-généraux de justice de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, avec en plus le juge de l'amirauté de Québec et le grand voyer.[25]

Dans toutes ces juridictions, la Coutume de Paris y a force de loi. A l'audience des contestes, sauf le Procureur du roi, il n'y a point d'avocat, "*étant même de l'intérêt de la colonie de n'en point recevoir*", s'il faut en croire le rapport de M. Duchesneau, un ancien intendant[26]. Les chicanneaux ont ici beau jeu, et plaident eux-mêmes leurs procès.

De part et d'autre, de l'Intendance, on remarque de vastes bâtisses; ce sont d'un côté, le magasin du roi, et de l'autre, la prison [27]. Au delà encore, se voit l'Hôpital-Général.

J'ai parcouru, en calèche, quelques-unes des routes hors des murs. Cette voiture légère est

presque généralement d'usage dans la ville et toute la région pour le transport des gens, avec des charrettes pour les charges lourdes. J'ai vu néanmoins à Québec de rares carrosses, mais il n'y a que le gouverneur, quand il y est et quelques citoyens parmi les plus notables qui s'en servent.[28] J'ai entendu dire que l'hiver on chemine sur la neige, en raquettes, voire même sur la glace des rivières, en patins;[29] ce qui doit être fort divertissant pour un européen.

Au demeurant, la plupart des gens d'ici voyagent en poste, et personne ne court la route à franc étrier.[30]

L'hiver, on va en carrioles, tirées à chevaux ou à chiens.

Les voyageurs, notamment, utilisent les chiens pour mener de légers traîneaux qu'ils façonnent tout spécialement pour porter leur bagage.

A la promenade, les dames aussi se servent souvent, me dit-on, d'équipages de chiens, qui filent, à plaisir, sur la neige et les glaces étincelantes.

On use d'ailleurs beaucoup de chiens pour le charroi, en toute maison. Cet animal passe ici pour le cheval du pauvre. L'un de ses em-

plois les plus communs est d'apporter, à la maison, l'eau qu'on est allé puiser dans des seaux ou des barils, à la rivière.[31]

J'écrivais donc que j'avais franchi les portes du bourg de Québec.

Les campagnes environnantes sont grasses et herbues. Les charrues que j'ai observées aux champs, ne me paraissent pas des meilleures. Les herses, de forme triangulaire, ont deux côtés de six pieds et un de quatre. Le tout est en bois, même les dents. J'en ai vu une, au bord d'un pré, que des bœufs tiraient par les cornes; c'est la manière, en ce pays, au lieu de le faire par le garrot.[32]

J'ai remarqué qu'au village, presque tout le monde y est *Monsieur* ou *Madame*, qu'on soit noble ou roturier, simple villageoise ou femme de seigneur. Ceci n'empêche pas, tout de même, que beaucoup aillent en sabots; moins cependant les hommes que les femmes.

Les hommes que j'ai rencontrés à la campagne, jeunes et vieux pratiquent la curieuse mode de porter les cheveux noués en couettes sur la nuque. La plupart vont coiffés de bonnets rouges. Cette façon est propre à Québec et à sa région. L'on m'assure qu'à Montréal on en porte de bleus.[33]

Mais en voilà assez sur le sujet. Rentrons dans la ville. Pour plus ample inventaire du bourg, de sa banlieue et de leurs habitants lisez si vous voulez, l'Histoire et Description de la Nouvelle-France par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jésus et son Journal Historique. M. le marquis de Montcalm lui-même les a lus, pour se renseigner.[34] Vous vous en procurerez les tomes chez la Veuve Ganeau, rue Saint-Jacques près de la rue du Plâtre, aux Armes de Dombes.

Ayez en pensée, néanmoins, si vous prenez la peine d'y recourir, que le Jésuite a tracé sa dernière image de la ville de Québec, en l'an 1720; ce qui fait un écart de trente-six ans, à venir à 1756, notre époque. Le plan de Québec et celui de ses alentours qui accompagnent l'écrit du Père sont de 1744, aussi y voit-on illustrés quelques-uns des changements survenus à Québec, dans l'intervalle des millésimes de 1720 à 1744.[35] C'est de cette dernière année que date la publication des travaux du Père de Charlevoix.

Si vous vous le pouvez aussi procurer en France, parcourez certain mémoire de voyage d'un savant naturaliste suédois, de l'Académie de Stockholm, M. Pierre Kalm.[36] Cet homme venu en Amérique il y a quelques années, et notamment en

la Nouvelle-France, vers 1749, a écrit sur la faune, la flore et la minéralogie du pays, des choses fort au point. Vous y verrez aussi montrée, la physionomie générale de la colonie, et y découvrirez sur Montréal et Québec et plus spécialement sur les femmes de ces villes, de très curieuses autant que piquantes choses.

Et pour finir lisez ce trait.

Ce matin, un chef de la nation des Micmacs, peuple ami des Français, est venu naviguer autour de la *Licorne*. M. de la Rigaudière l'a invité à monter à bord. Dans son canot il avait une espèce de lance ou pique terminée par un dard d'une forme inusitée pour nous. Ce bon naturel qui parlait un peu notre langue, a tâché par mots et par gestes de nous expliquer que cet instrument qu'il appelle *nigog*,[38] servait merveilleusement à darder le poisson, surtout le saumon.

Cela se pratique à la lumière de flambeaux qui éclairent les poissons endormis à la surface de l'eau ou qui y montent attirés par l'éclat des torches. C'est bien ici le nouveau monde, rien ne s'y fait comme dans l'ancien.

Cette pêche est particulière aux Micmacs, aux Abénaquis et aux Algonquins; lesquels parcourent

des territoires et des rivières à l'est de Québec, entre le fleuve Saint-Laurent et l'Atlantique.

Je viens de vous apprendre ce que je sais de Québec et de la Nouvelle-France pour les avoir vus durant le séjour restreint que j'y ai fait. Et ce sera mon vouloir que de vous mander, ainsi, l'état des lieux et des choses, de l'endroit où je serai, au fur et à mesure que l'occasion en naîtra.

A neuf heures, ce matin, M. de Bougainville est parti en canot du Roi, pour Montréal.[39] M. de Montcalm partira demain le 23 courant, en chaise,[40] pour la même destination. Il y va rejoindre M. le marquis de Vaudreuil-Cavagnal, le gouverneur-général qu'il n'a pas encore rencontré.

J'embrasse ma chère mère, ma grand'mère et mes sœurs, je me rappelle à la mémoire de mon frère Rohan.

Un bonjour aux châteaux voisins.

Mon souvenir à mademoiselle de Kerliou, si vous passez par Versailles.

A vous, mon père l'inaltérable amour filial de

Votre cadet,

GUILLAUME.

* * *

Québec, 3 juin 1756

Je rouvre ma lettre, mon père, pour vous apprendre que *l'Illustre* et le *Léopard* sont entrés à Québec, le 30 mai, la *Sauvage*, le 31 du dit,[41] et que mon espoir de permuter se réalise à l'occasion du dernier de ces arrivages.

M. de la Rigaudière, mon commandant sur la *Licorne*, m'a mandé ce matin que M. le chevalier de Lévis débarqué de la *Sauvage*, est porteur pour moi de lettres de sous-lieutenance à l'armée de terre, que lui a dépêchées à bord de cette frégate, le marquis de Paulmy, quelques heures seulement avant qu'elle n'ait pris la mer.

Par suite, je quitte la marine et serai incontinent versé dans le régiment de la Sarre. Voici qui est plus que je n'anticipais; une place d'enseigne ou de simple cadet à l'aiguillette ou même d'anspessade,[43] en attendant, m'eussent trouvé fort aise.

Je ne puis vous dire combien je vous rends grâce de l'affection et de la diligence que vous avez mises à m'obtenir cet avancement.

Maintenant, parlons d'autrui.

Le *Léopard* est arrivé infecté, avec beaucoup de malades; heureusement que sur les autres navires il y en avait peu. Avec les hôpitaux qui sont bons et le dévouement de tous qui est grand, on espère que la plupart en réchapperont.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu et celles de l'Hôpital-Général, qui ont eu à soigner presque tous ces pestiférés, l'ont fait jusqu'au point de se priver de lits et de linge. Leur dévouement de la nuit et du jour est sans bornes. M. Doreil le Commissaire des guerres, ici, touché de leur bonté, comme tout le monde, en a écrit au ministre.[44]

Monsieur l'évêque de Québec, monseigneur de Pontbriand, fait la tournée des hôpitaux, deux fois le jour: ce qui est un suprême réconfort.

M. Gaultier, un habile médecin de Québec, savant, membre correspondant de l'Académie des Sciences, a succombé à son assiduité auprès des malades.[45]

M. de Lévis a fait ouvrir le premier soldat du *Léopard* qui est mort, et l'on a constaté que cela était dû à une fièvre maligne qui se logeait dans

la tête. Donc, les chirurgiens ont usé de la saignée copieusement, ce qui a semblé faire beaucoup de bien.[46]

Le *Léopard* est tellement infesté d'épidémie, qu'on devra y mettre le feu et le couler dans le havre.[47]

La Sarre partira pour Montréal, par eau, sur le Saint-Laurent, le 5 et le 6, sur deux divisions;[48] je me mettrai en marche avec l'une d'elles.

Le *Licorne* qui s'en ira croiser devant Louisbourg[49], dans le courant du mois, appareillera donc sans moi. Faites en sorte de rencontrer à son retour en France, quelqu'officier de ce bord qui puisse suppléer de vive voix à ce que dans mes lettres je néglige ou ne songe pas à écrire.

Adieu,

GUILLAUME.

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

[1] *Journal de Montcalm*, p. 61.

[2] Les particularités de ces dernières étapes de Montcalm avant d'atteindre Québec sont consignées à la page 64 de son "*Journal*".

[3] A l'époque qui nous occupe, il y avait longtemps que le sanctuaire de Sainte-Anne était en honneur. La pierre fondamentale du premier oratoire en avait été posée, quatre-vingt-dix-huit ans auparavant, soit le 13 mars 1658, par Louis Coullonge d'Ailleboust, ancien gouverneur de la Nouvelle-France, et bénite par l'abbé Vignal, un prêtre de Québec. Voir: *Journal des Jésuites*, 13 mars 1658. Voir aussi les *Relasions des Jésuites*, 1664-1665, chap. VIII, et aussi celles de 1666-1667, chap. dernier, qui contient le récit de l'abbé Morel, des merveilles accomplies jusqu'alors, à Sainte-Anne du Petit Cap de la côte Beaupré.

[4] *Journal de Montcalm*, p. 61.

Sur les chevaux canadiens, voir: KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 142; SALONE. — *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 381. GAGNON. — *Le Fort et le Château Saint-Louis* (à l'appendice), Petite étude historique sur les chevaux canadiens.

[5] BOUGAINVILLE. — "*Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France en 1757*", au *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* 1923-1924, p. 58. *Journal de Montcalm*, p. 61.

[6] *Journal de Montcalm*, pp. 61 et 62.

[7] *Journal de Montcalm*, p. 65.

[8] PARKMAN. — *Montcalm and Wolfe*, vol. II, pp. 61, 62. GARNEAU. — *Histoire du Canada*, II, pp. 252, 253. *Journal de Lévis*, pp. 42, 43.

[9] *Journal de Montcalm*, p. 62.

[10] "...Peut-être de l'anglais "*fellow*", compagnon. Rabelais traduit par "*goud fallot*", l'expression anglaise "*good fellow*, bon compagnon"...

Voir: *Nouveau Larousse illustré*, IV, p. 434.

[11] CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, II, pp. 181 et suiv., 315 et suiv.; PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, II, pp. 225, 226.

Au sujet de la maison de campagne de Bigot, l'*Ermitage*, que CASGRAIN et PARKMAN nous montrent, à travers les nébuleuses de la tradition et de la légende, près de Charlesbourg, où se voyaient, encore récemment, les restes d'antiques murailles qu'on avait accoutumé d'appeler, de temps immémoriaux, "ruines du Château-Bigot", voici ce qu'en écrivent DOUGHTY & DIONNE à la page 64 de *Quebec under two flags*... "it is quite safe to say that the intendant never resided in, or had any connection with the famous Chateau, with which his name is associated in the pages of the fiction"... Voilà qui est catégorique! Casgrain note cependant, (*Montcalm et Lévis*, II, p. 316) que certains titres découverts au Greffe de Québec, pourraient bien prouver que l'édifice aurait été construit par Bégon qui fut intendant longtemps avant Bigot. Et il suggère en guise de conclusion vraisemblable, que: "Bigot l'aurait alors simplement acheté, embelli et décoré du nom d'Ermitage".

D'autre part, on peut lire sous la signature de Sainte-Foy, au no de *La Presse* de Montréal, en date du 3 août, 1927, à l'occasion de l'inauguration du noviciat des Frères du Patronage, sur l'emplacement du légendaire Château-Bigot, que le terrain et la maison après nombreuses mutations, seraient tombés entre les mains de l'intendant Bégon, puis dans celles d'un nommé Estèbe, d'abord, puis de Vienne, ensuite; ces deux derniers gardes-magasins, à Québec. D'après Sainte-Foy, Bigot qui n'aurait jamais été propriétaire, aurait, néanmoins, occupé la maison, par complaisance d'Estèbe et de Vienne.

[12] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 143.

[13] *Journal de Montcalm*, p. 62.

[14] *Journal de Montcalm*, p. 64.

[15] CHARLEVOIX. — *Histoire de la Nouvelle-France* et *Journal Historique*, V, p. 117.

[16] *Journal de Montcalm*, p. 64.

[17] BOUGAINVILLE. — *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France* (1757).

[18] "Au moment où commença cette dernière lutte, en 1755, le Canada pouvait donc contenir 66,000 âmes, plus environ 4 ou 5000 colons, voyageurs, chasseurs et traitants, etc., dispersés dans les colonies de l'ouest et parmi les nations sauvages. ...Sa milice... pouvait mettre sur pied 14,000 hommes, et il y en avait 1000 à 1200 pour garnison ordinaire. Il reçut alors avec le général Dieskau, un premier envoi de 1600 soldats; puis en 1756, avec Montcalm, 1400, soit en tout 4200 hommes de troupes régulières, auxquels, dans le cours de la guerre, on envoya, en renfort, un millier de recrues"...

E. RAMEAU. — *La France aux Colonies*, deuxième partie: Les Canadiens, pp. 81, 82.

Sur les milices canadiennes, spécialement, voir aussi: *Journal de Malartic*, pp. 38, 39; *Journal de Montcalm*, p. 63.

Ainsi, en 1756, en faisant l'addition des chiffres ci-dessus, on arrive à un total de population blanche de soixante-et quatorze ou quinze mille âmes; total fait d'habitants proprement dits, de voyageurs, de chasseurs, de soldats réguliers, etc.

En 1759, Montcalm écrira: "On a enfin fini le recensement général du Canada. Quoique l'on ne me l'ait pas communiqué, je crois être sûr qu'il n'y a pas plus de 82,000 âmes, sur quoi 12,000 hommes en état de combattre, en otant ce qui est employé aux travaux... etc. on ne réunira jamais plus de 7000 Canadiens... Nos huit bataillons feront 3200 hommes, de la colonie au plus 1500... Qu'est-ce contre au moins 50,000 qu'ont les Anglais."

Montcalm, au maréchal de Belle-Isle, le 12 avril 1759. Lettre reproduite par DUSSIEUX: *Le Canada sous la domination française*, pp. 288 et suiv.

M. de Vaudreuil, en 1760, après la capitulation, évalue la population à soixante-dix mille. Voir: GARNEAU. — *Histoire du Canada*, II, p. 376.

Les chiffres plus haut, donneront, au lecteur, une idée suffisante du peuplement civil et militaire de la Nouvelle-France, durant la période de la guerre de Sept-Ans.

[19] GARNEAU. — *Histoire du Canada*, I, p. 97.

[20] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 78.

[21] Voir: CHARLEVOIX. — *Hist. de la Nouvelle-France* et *Journal Historique*, V, pp. 106 et suiv.; KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 75 et suiv., 105 et suiv.; aussi, *Journal de Malartic*, p. 6.

[22] KNOX. — *An Historical Journal...*, II, p. 148.

[23] DOUGHTY & DIONNE. — *Québec under two flags*, pp. 147 et suiv.

Ces pages contiennent, en outre, une mise au point historique des ouvrages dont le *Chien d'Or* a été l'instigateur. Voir aussi, *ibid*, à l'appendice, les documents à l'appui de l'histoire authentique de Philibert, de Repentigny et du *Chien d'Or*. Ajoutons que KNOX lui-même (*An Historical Journal*, etc. II, pp. 149, 150) se reconnaît impuissant à résoudre l'énigme du *Chien d'Or*, malgré tous les efforts qu'il ait faits à ce propos.

[24] CHARLEVOIX. — *Journal Historique*, V, p. 105.
FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, seconde partie, pp. 222-230. GARNEAU. — *Histoire du Canada*, I, pp. 440 et suiv.

[25] BOUGAINVILLE. — "*Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France*" (1757)", au *rapp. de l'Arch. de la P. Q.*, 1923-24, p. 59.
KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 77-78.

[26] *Edits et Ordonnances Royaux*, I, p. 107.
BOUGAINVILLE. — "*Mémoire*" (1757), au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.*, 1923-24, p. 59.

[27] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 78.

[28] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 142.

[29] CHARLEVOIX. — *Histoire de la Nouvelle-France* et *Journal Historique*, V, p. 117.

[30] BOUGAINVILLE. — "*Mémoire*" (1757), au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.*, 1923-24, p. 63.

[31] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 140-141.

[32] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 143, 221.

[33] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 194.

[34] SOMMERVOGEL. — *Comme on servait autrefois*, p. 56. (Montcalm à sa mère, madame de Saint-Véran).

[35] Voir: CHARLEVOIX. — *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* et *Journal Historique* V, pp. 103 et suiv. On montre encore au Sault-Saint-Louis, (Caughnawaga) dans le presbytère des missionnaires jésuites, un bureau, sur lequel, d'après la tradition, le Père de Charlevoix travailla. Quoi qu'il en puisse être, une des lettres du *Journal Historique* (V. p. 258) à la duchesse de Lesdiguières est datée, de cette mission, le 1er mai 1721.

[36] Nous nous hâtons d'écrire qu'il n'était alors possible, pour un européen, de lire qu'une partie de cet ouvrage de Kalm, dont les trois tomes de l'édition originale suédoise parurent de 1753 à 1763. Il existe de cette œuvre, si précieuse pour l'histoire canadienne, des traductions en langues française, anglaise, allemande et hollandaise. La première version française, faite à Paris, par M. de Surgy, en 1768, en est une de l'édition allemande, parue de 1754 à 1764.

Voir: Philéas GAGNON. — *Essai de bibliographie canadienne*. Quant à nous, nous référons à la traduction de notre compatriote L.-W. MARCHAND, publiée dans les *Mémoires de la Société de Montréal*, livraison VIIe et VIIIe. La VIIe livraison contient le résumé de tout ce qui dans le récit de Kalm, précède la partie touchant le Canada, La VIIIe est

consacrée à la traduction des chapitres où le naturaliste suédois traite de notre pays.

[37] Pierre KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 214 à 217 inclusivement.

[38] A propos de cette façon de pêcher, voir: CASGRAIN.— *Montcalm et Lévis*, I, p. 216; THWAITES. — *Jesuits Relations & Allied Documents*, LXX, p. 102: (Lettre du Père Roubaux). Incidemment, rappelons, ici, le beau groupe d'*Algonquins pêcheurs à la nigog*, œuvre magistrale de Philippe Hébert, qui orne le frontispice du Palais législatif à Québec.

[39] "*Journal de Bougainville*", au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-24, p. 205.

[40] *Journal de Montcalm*, p. 66. Lévis, dans son *Journal*, p. 44, écrit que ce fut le 22 et Bougainville écrit de même dans le sien.

[41] *Journal de Montcalm*, pp. 68, 69. *Journal de Lévis*, p. 44. *Lévis à Montcalm, Lettres de Lévis*, p. 9.

[42] "On appelle cadet à l'aiguillette, les cadets des troupes de la Marine, ainsi nommés parce qu'ils portent une aiguillette à leur uniforme; ils n'ont de fait rang, qu'après les sergents, caporaux, etc."
BOUGAINVILLE. — "*Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France*", (1757). Au *Rapp. de l'Arch. de la Prov. de Qué.* 1923-24, p. 55.

[43] Sorte de bas officier d'alors, dans l'infanterie française.

[44] FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, deuxième partie, p. 537.

[45] Outre qu'il était un excellent praticien, Jean-François Gaultier était un botaniste averti. Son nom a été donné par Linné, suivant Kalm, à une espèce d'arbrisseau qu'on désigne sous le nom de: gaulthérie du Canada, (gaultheria procumbens) vulgairement appelé; petit thé, thé des montagnes,

thé de mérisier. Gaultier était membre du Conseil Souverain. Dans sa charge de médecin du roi à Québec, il avait succédé au fameux Michel Sarrazin, disciple d'Esculape et savant émérite, mort à Québec en 1734.

Voir: KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 240-241.

[46] *Lettres de Lévis*, p. 16.

[47] CASGRAIN. — *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, tome IVe des œuvres complètes, p. 404. *Journal de Montcalm*, pp. 70 et 112. *Lettres de Lévis*, pp. 10 et 13. FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, seconde partie, p. 537.

[48] *Journal de Montcalm*, p. 70. *Vaudreuil à Lévis, Lettres du marquis de Vaudreuil*, p. 7. *Lettres du marquis de Montcalm au chevalier de Lévis*, p. 12.

[49] *Journal de Montcalm*, p. 112. "*Journal de Bougainville*", au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-24, p. 205.

A propos de ce départ, voici ce que M. P.-G. Roy raconte: ..."au voyage de retour de l'escadre de M. Beaussier de l'Isle, le vaisseau commandé par ce dernier, le *Héros*, fut attaqué à quelques milles de Louisbourg, le 26 juillet 1756, par deux vaisseaux anglais... M. Beaussier de l'Isle se défendit avec tant de vigueur, qu'après six heures de combat, les assaillants se retirèrent."

MM. de Montalais, commandant de l'*Illustre* et Froger de la Rigaudière commandant de la *Licorne*, avaient assisté au combat, à une faible distance, sans rien faire pour aider au chef de l'escadre. La haine des *officiers rouges* contre les *officiers bleus* était alors à son état aigu, et peut-être est-ce pour cette raison que ces deux officiers laissèrent leur chef, simple roturier, se tirer d'affaire tout seul ?.."

De retour en France M. Beaussier de l'Isle dénonça les deux capitaines... M. Roy rapporte deux versions de dénouement:

la première c'est qu'au cours de l'enquête M. de la Rigaudière se suicida, la seconde c'est qu'il mourut de désespoir, au reçu d'une lettre *dure*, du ministre, avant même d'avoir pu être mis au conseil de guerre. Quant à M. de Montalais, il fut exonéré, sur le témoignage du commandant du *Héros*, M. Beaussier.

Voir: *Les Petites Choses de notre Histoire*, par Pierre-Georges Roy, quatrième série, p. 256 et suiv. *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 161.

EN AMONT DU SAINT-LAURENT

DE QUÉBEC À MONTREAL

(1756)

GUILLAUME ÉCRIT À SES SŒURS PENSIONNAIRES AU COUVENT

A mesdemoiselles Christine et Charlotte de Palmoye, chez les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Panthémont[1], à Paris.

Montréal, 15 juin 1756

Petites sœurs,

"Heureux qui comme Ulysse, a fait un beau voyage",... C'est du moins, ce qu'affirmait mon vieux régent de rhétorique, qui dans sa jeunesse avait servi dans la Compagnie des Indes, à Surate, sous M. de la Bourbonnaye, alors enseigne de vaisseau et depuis, gouverneur des Iles de France et de Bourbon[2] et qui avait, à son dire, parcouru, avec lui, des pays aussi fabuleux que ceux de la Troade.

Moi de même, mes chères petites sœurs: "Heureux comme ceux-là, je fais un beau voyage"... Aussi, j'ai confiance que vous ne serez pas inattentives à ce que je veux vous marquer, touchant la navigation que je viens de faire, en compagnie de la Sarre, sur le Saint-Laurent et les rives,

que tous ensemble, nous y côtoyâmes entre Québec et Montréal.

Mais souffrez d'abord, que je vous assure que personne au monde ne vous aime plus que je le fais.

Maintenant, en route! et voguent les nacelles!

Le 5 juin, une première division s'embarque à Québec, pour Montréal, et le lendemain, la deuxième division se met en route;[3] je suis de cette dernière.

Les bateaux,[4] groupés en brigades de quatre à six au plus, s'éloignent du rivage, l'un après l'autre, à la voix de celui qui commande à la brigade entière.

Chaque embarcation, qui a son commandant particulier, contient avec des soldats, des officiers qui y ont été distribués. En plus, il y a dans tout bateau: un sergent ou au moins un caporal chargé de la conservation des vivres et de leur distribution journalière, un soldat de garde, une tente, des outils, et les ustensiles nécessaires à une troupe, pour manger.

On doit observer qu'aucun bateau ne dépasse celui qui a été établi chef de la brigade.

Je voudrais, mes sœurs, pouvoir vous peindre la flottille qui remonte le courant sous la conduite de bateliers canadiens. Que ne puis-je vous montrer aussi la figure de l'un des deux qui pilotent notre bateau, à sa stature puissante, à son teint hâlé, à sa barbe fleurie, peut-être y reconnaîtriez-vous Charon le nocher du Styx...

Tout le jour, il faut ramer, percher, tirer à la cordelle,[5] sans qu'aucun n'en puisse exciper, accomplissant à cette fin ce que les Canadiens demandent. Sous le soleil plombant, à l'occasion sous la pluie, on parcourt ainsi, en amont du fleuve, lieue après lieue. Le flot est fort et contraire, le vent pas toujours d'accord avec notre destination. Il est vrai aussi que, durant le jour et plus encore pendant la nuit, certains moustiques qu'on appelle ici *maringouins*, nous lardent cruellement parfois.[6] Ces insectes sont féroces comme des sauvages et nous scalperaient, s'ils le pouvaient. Hé! qu'importe! Quand on veut s'aller promener sur le chemin de la gloire, n'en doit-on pas acquitter le péage ?

Enfin, voici venir le soir, aux brises rafraîchissantes. C'est le temps de faire halte pour la nuit.

A la lumière des derniers feux du jour dont l'horizon est encore empourpré, la brigade s'approche du rivage où les arbres projettent leurs ombres noires dans l'eau. On saute à terre avec les armes.

Au bord de la rivière, le briquet a vite fait d'allumer les fagots pour faire bouillir la soupe et griller la viande ou le poisson parfois pris à vau-l'eau.

Enfin, ripaille faite, des gardes sont établies autour du bateau et du bivouac, car bien que nous ayons une tente, *nous ne campions jamais.*[7]

Bientôt, les ténèbres de la nuit étant tout à fait venues, et, d'abondance, les travaux du jour invitant au sommeil, chacun s'enroule dans sa couverture et s'étend sur la jeune mousse odorante, à l'enseigne des étoiles. Là, on s'endort (malgré l'exercice que donnent les maringouins) pour se réveiller le jour suivant, à la diane, et se remettre en route.

Ici, petites sœurs, considérons de quels enchantements pour la vue et de quelles nouvelles connaissances pour l'esprit la nature paie nos efforts au cours de ce voyage; en nous révélant la beauté des campagnes et par surcroît certaines mœurs et

coutumes de l'honnête colon de la Nouvelle-France.

Entre Québec et Montréal, les maisons de ferme sont en pierres plates ou en bois de charpente ordinairement blanchies à l'extérieur, ou encore, de pièces-sur-pièces, c'est-à-dire de billots de bois rond entier, avec l'écorce, qu'on encoche aux extrémités pour les mieux fixer les uns sur les autres. Les carreaux des fenêtres sont souvent de vitre, mais on emploie encore plus le papier, pour en tenir lieu. Ces habitations dont les toits hauts et à pic sont couverts de bardeaux et les dépendances de chaumes, s'échelonnent le long des deux rives à des distances plus ou moins grandes de l'eau,[8] où chaque fermier tient son canot propret; quelquefois d'écorces cousues et gommées de résine de sapin aux coutures; mais la plupart, de bois, et creusé, en forme d'auge, dans un seul arbre, quelques-uns assez grands, pour contenir jusqu'à huit quintaux. Ces deux espèces de canots vont à l'aviron. On voit aussi des bateaux, en planches de pin, à fond plat, lesquels vont à la rame, et sont, pour les grands, à plancher de chêne.[9]

En maint endroit aussi, près d'une ferme, la vue perçoit un moulin à vent, bâti de pierres,

au faîte pointu, en planches, dont les grandes ailes grises tournent dans le paysage. Ce toit est construit de manière à virer avec les ailes pour prendre le vent.[10]

Ces moulins, qu'on dénomme : moulins banaux,[11] appartiennent aux seigneurs et servent à moudre le grain des seigneuries dont tous les fonds de terre relèvent, ici. Le *droit de mouture* dû au moulin est de la quatorzième partie moulue.[12]

Les terres ou héritages sont ordinairement d'une superficie de quatre-vingt-dix arpents (trois de front sur trente de profondeur) et sont redevables aux seigneurs, de *cens* et *rentes* dont la quotité n'est pas uniforme, mais varie, suivant la convention.[13] On peut considérer, néanmoins, que généralement les *rentes* sont de un à deux sols, l'arpent carré.[14] Quant au *cens*, on le paie, en donnant pour la concession entière, soit une pièce d'argent convenue, soit une mesure de grain, ou une part de produits, soit encore un ou deux chapons... etc. Le chapon dodu, notamment, y est compté pour vingt sols, suivant la coutume, lorsqu'on doit des redevances en monnaies.

Un habitant m'a dit qu'autrefois, certains actes de concession stipulaient, en faveur du

seigneur, des *journées de corvées*[15] ou de travail gratuit, le droit au *onzième poisson* pêché[16] dans la rivière passant devant le lot concédé, l'obligation pour le censitaire, d'aller cuir son pain au *four banal*[17] ou seigneurial, mais de ces obligations, celle de la *corvée*, pourvu qu'elle soit stipulée, et le *droit de mouture* dû au moulin, de plein droit, paraissent seuls avoir été continués.

Ici et là, surgit une église au clocher de ferblanc effilé, le portique orienté vers le fleuve, et tout autour, un presbytère, une école et des maisons de particuliers. C'est un hameau.[18]

La place la plus considérable qu'on rencontre entre Québec et Montréal s'appelle: les Trois-Rivières; ainsi nommée à cause d'une disposition d'îles qui séparent les eaux en cet endroit et leur donnent l'apparence de trois cours différents.

Vu du fleuve, l'établissement n'a d'autre aspect que celui d'un grand village, sur une côte élevée, où dominent quelques bâtisses de pierres: un couvent de religieuses, un collège de Récollets, et une autre maison, celle du gouverneur du lieu. Ce qui reste de contructions est de bois, à peu d'exceptions près.

Il fut un temps où cet établissement était le plus grand comptoir de traite de la Nouvelle-France. Mais depuis que le commerce en a été diverti au profit de Québec, de Montréal et aussi des postes anglais que les sauvages fréquentent, à présent, les habitants des Trois-Rivières ont dû recourir à d'autres subsistances.

Aujourd'hui, l'agriculture est le principal soutien de la population avec l'industrie du fer dont il existe des mines, à quelques lieues.

A une distance rapprochée de la ville il y a des hauts fourneaux et des forges pour l'exploitation.

Toute cette minéralogie et sa mise en œuvre sont du domaine du roi. On y coule: des poêles, des chaudrons, des canons, des mortiers et aussi du fer en barre.[19]

Les Trois-Rivières passent pour être l'endroit où se font les meilleurs canots d'écorces.

Ces canots le sont d'écorces de bouleaux cousues et gommées comme sus-dit. Le fabricant du lieu y fait travailler des filles. On en façonne de toutes les dimensions. J'en ai vu un de huit places, qui avait trente pieds de long, cinq de large et deux et demi de haut. On en demandait trois cents livres.[20]

Mais laissons les Trois-Rivières et continuons notre voyage, car nous ne sommes encore qu'à moitié de la route entre Québec et Montréal.

Pendant qu'à beau renfort de rames nous montons le courant, regardons sur le chemin du roi qui longe les eaux, ces grandes croix en bois, d'environ six verges de hauteur, surmontées d'un coq, et qui se rencontrent d'intervalle en intervalle. J'ai vu de ces croix sur tous les chemins depuis mon atterrissement. Sur la face de la croix, du côté de la route, est pratiquée une niche, où il y a une image de Notre-Seigneur crucifié, ou bien une autre représentant la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus dans les bras. Ces images sont protégés des intempéries par une vitre.[21]

A certaines places, on remarque des vergers. Les jardins potagers cependant, sont plus nombreux; chaque maison ayant le sien à proximité, garni de force légumes, tels que: pois, fèvres, oignons, concombres, carottes, laitues. On sème aussi à foison des pastèques, et on en fait provision pour l'automne et l'hiver en usant de moyens de conservation propres au pays. Je note en passant que la pomme de terre qui était même inconnue ici avant 1754,[23] il y a deux ans, n'y est encore que peu cultivée; contrairement à ce qui se fait

chez les Anglais de l'Amérique du Nord. En revanche on y sème des citrouilles de toutes les formes et espèces. Il y en a de petites, de grosses, de rondes, de plates, à cous croches, etc. Ces citrouilles qu'on appelle aussi potirons, se consomment apprêtées de bien des manières. On en mange macérées dans la soupe, ou bouillies pour accompagner les viandes ainsi qu'on le fait en Europe pour les patates. Les sauvages les aiment bouillies ou rôties toutes entières sous la cendre. Ils vont même en vendre de cette dernière cuisson, dans les villages et les villes. Elles ont fort bon goût, ainsi. Les Français les coupent en morceaux qu'ils font griller et dont ils se régalent, après y avoir mis du sucre dessus. D'aucuns séparent, en deux, leurs citrouilles, en ôtent les graines, les mettent au four, puis, lorsqu'ils les jugent cuites, déposent dans chaque moitié, encore chaude, du beurre, lequel s'incorporant à la pulpe, en fait un mets délicieux.

Avec de la farine de maïs et de la chair de citrouille pilée qu'on mêle, on fait aussi des tartes, justement prisées, des poudingues et des gâteaux.

Les sauvages réussissent à conserver des provisions de citrouilles, en les taillant en longues

tranches, lesquelles après les avoir attachées ensemble, ils font sécher au soleil ou au feu.[24]

Dans les jardins, on cultive encore le tabac. Cette culture depuis longtemps essayée et, dernièrement, encouragée par l'intendant Hocquart,[25] est maintenant répandue par toute la contrée. Il est à remarquer, néanmoins, que les sauvages, de tout temps, ont usé de tabac ou *pétun* et ce, bien avant la venue des Français. Il y avait même autrefois une nation qui s'appelait: Nation du Pétun. Le pétun était aussi, alors, une offrande que ces naturels faisaient aux esprits des ondes, soit en le brûlant, soit en le jetant dans l'eau même, pour se les rendre favorables, à leur pêche.[26]

Généralement on fume le tabac tel que récolté; mais j'ai ouï dire qu'à Montréal, on y incorpore parfois l'écorce intérieure du cornouiller sanguin, pour lui enlever de sa force. Il en est cependant, qui préfèrent, au tabac canadien, certains autres qui proviennent du Brésil et de la Virginie. On use aussi couramment du tabac à priser.[27]

Les pipes dont on se sert, sont taillées dans des morceaux de pierre-à-chaux, quant aux fourneaux, où l'on adapte un tuyau en bois[28].

La terre produit en plus: le seigle, le blé d'été, l'orge, le maïs et autres grains.

La feuillée est aussi fort belle. Il serait long de dire tous les arbres qui poussent au gré des rives et généralement par la contrée: chênes, ormes, frênes, cèdres, tilleuls, bouleaux, épinettes blanches (dont on fait, avec la tête, une boisson rafraîchissante, en été, la bière d'épinette, que d'aucuns appellent: sapinette)[29] sans énumérer les arbres fruitiers, tels que: pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers sauvages et de France, châtaigniers, hêtres qui produisent les faînes, noyers de différentes espèces, et beaucoup d'autres.

Je n'aurais garde d'omettre l'érable, qui remplit les forêts et dont la sève bouillie donne, au printemps, du sucre et un sirop délectables.[30] Vous pourrez d'ailleurs juger du sucre par vous-mêmes, petites sœurs, je vous en envoie cinq livres du nouveau de cette année.

Enfin, lorsqu'on navigue entre les deux berges du fleuve, la vue des champs en culture, des jolies maisons blanches, des moulins-à-vent, des croix, des églises et du haut feuillage des arbres enchante et fait imaginer un long village, s'étendant de Québec à Montréal, qui n'aurait qu'un grand chemin[31] "qui marche", la rivière.

Petites sœurs, voilà comme et par quelle voie, de jour en jour, de point en point, la seconde

division de la Sarre, partie le samedi, 6 juin, de Québec, toucha Montréal, le 15; soit neuf jours plus tard. La première divison de la Sarre, partie la veille, le 5, comme nous par eau, nous y avait précédés, ayant atteint Montréal, le 13. Royal-Roussillon, chemine par terre et nous aura rejoint, le 19, ou le 20, au complet.[32]

Vous le voyez, petites sœurs, l'armée est en marche. Où va-t-elle? C'est le secret de M. le gouverneur de Vaudreuil et celui de M. de Montcalm. Priez pour que ce soit au triomphe des troupes du Roi.

Passez cette lettre à nos parents à qui je songe, la nuit comme le jour.

Et vous, Charlotte et Christine ne doutez pas que je vous chéris tendrement.

GUILLAUME

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[1] . "fondé aux environs de Beauvais... sur la *pente d'un mont* (étymologie peu ardue) ce couvent s'est établi à Paris, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle... La règle est accommodée aux égards que réclament la naissance et l'avenir des élèves: ..Un uniforme gracieux ne dépare point la tournure des futures duchesses et des futures marquises: elles portent des vêtements à l'ampleur et à la majesté orientale, à croire qu'elles vont donner une représentation d'Esther ou d'Athalie." G. LENÔTRE. — *Gens de la Vieille France*, p. 125.

[2] CAPEFIGUE. — *Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, III, p. 57.

[3] *Journal de Montcalm*, p. 70.

[4] L'ordre de navigation qui suit, est celui prescrit par Montcalm lui-même. Voir: *Lettres du marquis de Montcalm au chevalier de Lévis*, pp. 12 et suivantes.

[5] *Lettres du marquis de Montcalm au chevalier de Lévis*, p. 13

[6] CHAPAIS. — *Le marquis de Montcalm*, p. 85.

[7] CHAPAIS. — *Le marquis de Montcalm*, p. 85 reproduit un fragment de "journal" d'un officier de la Sarre parti de Québec le 6 juin, avec la deuxième division de son régiment pour aller par le fleuve, à Montréal, où il arriva le 16. "*Nous ne campions jamais*, y est-il écrit, et dans les moments de repos que nous donnions à la troupe pour faire la soupe, nous étions dévorés par les maringuoins."

[8] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 59, 60, 195.

[9] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 13 et 198; *Journal de Malartic*, p. 55.

[10] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 62.

[11] "Le droit de banalité, tel qu'établi dans le pays, imposait aux Seigneurs l'obligation de bâtir des moulins banaux, et aux Censitaires celle d'y porter moudre leurs grains... Ce droit, qui était conventionnel, dans l'origine, a été plus tard rendu général et obligatoire pour tous: Seigneurs et Censitaires. L'arrêt du 4 juin 1686, est la première loi qui a ainsi rendu ce droit général et obligatoire"... Extrait du *Résumé du jugement de la Cour Spéciale* de 1854. *Lower Canada Reports — Questions seigneuriales*, vol. A. pp. 133a, 134a.

[12] Arrêt du Conseil Supérieur, du 20 juin, 1667, Reg. A, fol. 62. "Qui ordonne que le droit de mouture fera pris en ce païs, à la quatorzième portion conformément aux ordonnances et aux édits roiaux et à la Coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris, qui fera la seule reçue pour toute chose"...

François Joseph Cugnet,
seigneur de St-Étienne.

Extrait du *Registre du Conseil* et du *Registre de l'Intendance*, p. 7.

Voir aussi l'*Arrêt du Conseil Supérieur* du 2 décembre 1715. "VII. Fait défenses aux meuniers de faire payer pour le mouturage des grains plus que le quatorzième sous peine d'amende arbitraire..."

Bégon.

Édits et Ordonnances, tome II, p. 171.

[13] ..."le seigneur Canadien pouvait dans un bail à cens stipuler telle quotité de redevances qu'il jugeait à propos; cette stipulation autorisée sous l'empire de la Coutume de Paris, était légale parmi nous"...

Sir Louis-Hippolyte LAFONTAINE.—*Observations de Lower Canada Reports—Questions seigneuriales*, vol. B, p. 161.

[14] GARNEAU. — *Histoire du Canada*, I, p. 172.

[15] *Coutume de Paris*, art. LXXI. Claude de FERRIÉRE, t. I, p. 1031.

"Les *stipulations*... imposant des journées de *corvées* aux Censitaires, au profit des Seigneurs sont légales..."

Jugement de la Cour Spéciale (1854) sur les Questions du Procureur général. *Lower Canada Reports—Questions seigneuriales*, v. p. 87a.

[16] On trouve la mention de cette clause aux pp. 169b, 170b, et 180b, des Observations de Sir Louis-Hippolyte La-Fontaine, aux *Lower Canada Reports—Questions seigneuriales*, vol. B.

[17] "Nul Seigneur ne peut contraidre fes fujets d'aller au four ou moulin qu'il prétend bannal ou faire corvées, s'il n'en n'a titre valable ou aveu et dénombrement ancien"... etc.

Coutume de Paris, article LXXI, Claude de FERRIÈRE, I, p. 1031.

Il n'apparait pas que cette stipulation, d'aller au *four banal*, ait jamais pu être imposée dans le pays, par le seigneur, au censitaire qui la répudiait. A preuve, cette requête présentée en 1721, à l'intendant Bégon, par des habitants qui prétendant, entre autre choses, cette clause *très onéreuse*, exigeaient du seigneur qu'il leur concédât certaines terres, sans cette condition d'*aller cuire au four banal;* ce qui leur fut accordé. Voir Observations de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, aux *Lower Canada Reports—Questions seigneuriales*, vol. B, pp. 189b, 190b. *Edits et Ordonnances, pp.* 462, 464.

[18] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp 59 et 60.

[19] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 66 et suiv. *Journal de Franquet*, pp. 18 à 22, aussi pp. 31 et suiv.

[20] *Journal de Franquet*, p. 17.

[21] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 60 et 61.

[22] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 60, 192, 201, 203, 204.

[23] FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, deuxième partie, p. 517. KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 91. SALONE. — *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 378.

[24] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 202, 203, 204.

[25] Pour induire les colons à cultiver le tabac, Hocquart fit faire des expériences de cette culture, à Chambly, à Beauport, et même à Québec, sur une partie des terrains du Palais de l'Intendance. De cet essai résultèrent trente mille pieds de tabac dont les feuilles avaient trente pouces de longueur et vingt de largeur. Voir: FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, deuxième partie, p. 450. Voir aussi: SALONE.— *La colonisation de la Nouvelle-France*, pp. 379 et 380.

Ajoutons que la culture du tabac devait, à cette époque, être assez bien établie dans le pays, puisque la chronique nous montre, vers ces temps, madame d'Youville, la fondatrice des Sœurs Grises, achetant des feuilles de tabac et les préparant pour la consommation; ce qui lui rapporta, une année, pour le plus grand profit de sa communauté, deux mille livres.

Voir: FAILLON. — *Vie de Madame d'Youville*, p. 128.

[26] On sait que l'on fumait déjà, à Hochelaga, en 1535, quand Jacques Cartier y vint et qu'il tira lui-même, quelques bouffées d'un pétunoir.

Voir: *Bref récit et succincte narration... de Jacques Cartier*, p. 31.

En 1603, nous trouvons Champlain et Pontgravé, en devoir de pétuner, avec un *sagamo*, près de Tadoussac.

Voir: *Oeuvres de Champlain*, II, p. 7.

Quant à la Nation du Pétun Champlain l'a vue, dès 1616 et le rapporte dans le récit de son voyage, au lac Huron, qu'il fit cet hiver-là. Voir: *Oeuvres de Champlain*, IV, p. 57.

Force mentions de cette peuplade sont aussi faites aux *Relations des Jésuites*. Voir, notamment: I, *Relations de* 1635, p. 33; *Relations de* 1636, pp. 57, 105, 107; *Relations de* 1637, p. 163; II, *Relations de* 1648, p. 61.

Sagard consigne le fait des offrandes de *pétun* aux esprits "*ou plustost à l'âme de l'eau,*" par les Hurons, à p. 180 du *Grand Voyage au Pays des Hurons.*

[27] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 193. SALONE. — *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 379.

[28] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 71, 174, 175.

[29] "La mélasse est nécessaire pour faire la boisson du pays qu'on appelle *sapinette*, elle se fait avec les feuilles d'un arbre appelé *épinette*, on y met par barrique de cent dix pots, deux pots de mélasse"... BOUGAINVILLE.—"Mémoire", au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* (1923-24) p. 58. Voir aussi KALM.— *Voyages dans l'Amérique sept.* pp. 139, 228.

[30] KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 188.

[31] KALM.—*Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 61.

[32] *Journal de Montcalm*, pp. 70, 71, 72, *passim.*

Effectivement, c'est par le chemin qui double le fleuve que vient Royal-Roussillon. Depuis 1733, tout un système de chemins et de ponts publics a été élaboré et réalisé par M. Lanouiller de Boisclerc nommé grand voyer par l'intendant Hocquart. Déjà, en 1737, les chemins sont *roulants*, et l'on peut faire le trajet de Québec à Montréal, en passant par les Trois-Rivières, en quatre jours, avec un seul cheval.

Voir: SALONE. — *La colonisation de la Nouvelle-France*, pp. 371 et suiv.

NOUVELLES D'EUROPE

(1756)

Claude Nicolas de Palmoye, baron d'Orgast, marquis de Sacquedec et seigneur d'autres lieux, écrit à son fils.

A M. Guillaume de Palmoye,
sous-lieutenant, à l'armée du roi, en Amérique.
(Aux soins obligeants de M. Doreil,
commissaire des guerres, dans la
Nouvelle-France.)

Du château de Sacquedec,
ce 3 août 1756.

Mon très cher Guillaume,

Nous nous étonnons à Sacquedec et mettons sur le compte de l'éloignement et des lenteurs de la navigation, que nous n'ayons pas, jusqu'à ce jour, reçu de lettres de vous; encore que nous sachions que vous nous en ayez sûrement écrites et que vos promesses et votre affection nous les fasse présumer bien en route.

Il n'est arrivé, il est vrai, que peu de navires d'Amérique depuis votre départ de Brest au printemps... Puis, nous ne sommes qu'au 3 août.

Si donc Dieu exauce les prières que nous lui adressons tous les soirs, en famille, à votre intention et à celle de votre frère Rohan, dans l'oratoire du château, nous aurons avant longtemps de vos nouvelles, et elles seront bonnes.

Le désir que vous avez eu, à tout âge, mon cher enfant, de suivre partout votre métier, où il plairait au Roi de vous envoyer, vous a fait accepter comme une grâce d'être de l'expédition d'Amérique.

Pour cela, vous vous êtes éloigné de vos parents et de la Cour, où il vous eut été loisible d'obtenir quelque place honorable ou tout au moins, quelque faveur en attendant: un menin [1], par exemple.

Vous avez préféré partir.

Je soupçonne fort qu'en ceci, votre jeune ambition ne vous ait porté à négliger les avantages que les ressources de notre patrimoine amoindri semblaient rendre aléatoires. Peut-être avez-vous craint, aussi, pour vos sœurs pensionnaires au Panthémont, [2] et par conséquent non encore pourvues de maris, la misère en brocarts, qu'eussent à votre avis, entrainée quelques sacrifices pécuniers pour vous. Et alors, ayant perdu l'espoir de vous acheter, faute d'argent facile,

un régiment ou une belle compagnie, vous avez songé à aller courir *la haute aventure* sur l'océan et en pays lointain.

De ces bons sentiments il n'y a qu'à vous louer. Mais il faut vous désabuser, aussi. Les dots de vos sœurs sont intactes, et nous n'en sommes pas, (grâce en soit rendue au Seigneur) réduits à manger, à notre table, du pain de feuilles et de fougères.

Et maintenant, parlons d'autres choses.

J'ai vu à Paris, peu de jours avant votre départ de Brest, le comte d'Argenson, comme vous m'aviez demandé de le faire, à propos de votre passage des forces de mer dans celles de l'armée de terre; fâcheusement, *frustra*.

Le ministre m'a répondu que ceci était du ressort du marquis de Paulmy,[3] son neveu, chargé du détail de la guerre et spécialement de celle du Canada.

J'ai pris immédiatement le parti d'écrire à ce dernier, qui me signifia que votre commission comporterait plutôt une seconde lieutenance dans les armées de terre, au lieu de l'emploi d'enseigne de vaisseau qui vous avait d'abord été octroyé. Mais comme au moment de me répondre, il était

informé que votre frégate avait déjà levé l'ancre, depuis plusieurs heures, il me manda, en même temps, l'assurance, qu'il aviserait de votre avancement, par estafette, le chevalier de Lévis à bord de la *Sauvage*, laquelle était encore alors en rade de Brest et ne devait prendre la mer que quelques jours plus tard. [4]

Il faut bien cependant que j'ajoute, que madame la marquise de Pompadour, que votre billet écrit du bord de la *Licorne* a bien contentée, et où vous lui touchiez un mot de ceci, m'avait devancé auprès du délégué du ministre de la Guerre, avec le résultat que je vous annonce.

Depuis je n'en ai point entendu parler. Je ne doute pas que le marquis de Paulmy n'ait dépêché le tout, bellement. Voilà donc qui justifie la suscription de ma lettre.

J'ignore si la nouvelle vous est parvenue, outremer, de l'expédition du maréchal de Richelieu à l'Ile Minorque, et qui fait ici grand bruit.

Vous savez qu'au temps ou votre navire appareillait à Brest, pour voguer vers l'Amérique, une escadre était ancrée, dans le port de Toulon, attendant l'ordre de déployer ses voiles, sur la Méditérranée, pour mettre le cap sur les iles Ba-

léares; ce qui fut le 9 avril, soit six jours après votre éloignement.

La flotte de Toulon comprenait de nombreux transports, (cent soixante et dix-huit) armés en flûte, portant douze mille hommes de troupes de terre, sous le commandement du maréchal de Richelieu. Cette flotte se complétait de douze vaisseaux de haut bord, de cinq frégates et de six chaloupes canonnières, sous les ordres de M. le marquis de la Galissonnière; lesquels devaient servir d'escorte à l'armée de débarquement. [5] M. de la Galissonnière est le même, qui fut jadis gouverneur de la Nouvelle-France. Ce détail, sans doute intéressera ceux qui l'y ont connu.

Vaguement avions-nous entendu mijoter, à la Cour, durant l'hiver, ce projet de s'emparer de Port-Mahon, sur l'une des îles Baléares, en guise de représailles de la prise des navires français: le *Lys* et *l'Alcide*, dans l'Atlantique, près de Terre-neuve en pleine paix, à la fin de l'année dernière. (1755) Ces vaisseaux passaient huit compagnies de la Reyne et de Languedoc, destinés au Canada. [6]

Je m'arrête ici, pour considérer cet état de choses extravagant, à savoir celui de deux couronnes réputées amies en Europe se faisant quand même, la guerre, en Amérique et dans l'Atlan-

tique. En effet, alors que se produisaient ces heurts, M. de Mirepoix, notre ambassadeur à Londres, n'en gravissait pas moins les dégrés du palais Saint-James où Sa Majesté George II tenait sa cour, tout comme le faisait M. de Cosne, l'ambassadeur anglais à Versailles. Il va sans dire que depuis, tous deux ont été rappelés et ont réintégré leurs royaumes respectifs, à la déclaration officielle de la guerre. [7]

Mais pour en revenir au projet de Port-Mahon, longtemps on le jugea aussi incertain, quant à son entreprise qu'à sa réussite.

N'ai-je pas ouï de mes oreilles M. d'Argenson dire du maréchal de Richelieu qui préconisait l'expédition qu'il était "un étourdi et un présomptueux, qui voulait la fin sans les moyens". Madame la marquise de Pompadour, de son côté, ne se gênait mie d'affirmer, parlant du susdit, qu'il lui faudrait quelque bonne disgrâce, pour lui apprendre à ne douter de rien." [8]

Mais voici que les dépêches nous annoncent que le maréchal a remporté une éclatante victoire et rentrera, sans doute, un de ces jours, à Paris, pour y être reçu en triomphateur par la populace.

Reste donc à dire comment cela est advenu.

Partis le 9 avril, de Toulon, le maréchal et des troupes débarquent le 18 à Citadella, capitale de l'île Minorque qui se rend, malgré les protestations du gouverneur, sir Blackney. Les Anglais de Citadella (trois cents soldats) se replient sur le fort Saint-Philippe lequel est mis en état de siège incontinent.[8] Saint-Philippe couvre la position de Port-Mahon.

Le 19 mai suivant, le chef d'escadre français, la Galissonnière, avec ses dix-sept navires (douze de ligne et cinq frégates) livre bataille à dix-huit vaisseaux anglais (treize de ligne et cinq frégates) commandés par les amiraux Byng et Vouel, qu'il met en fuite, désempare ou coule. Le tout s'est passé en face de Gilbraltar et presqu'en vue des assiégeants, à la date sus-dite.[9]

Enfin le 28 juin, après un siège mémorable conduit par M. de Richelieu, le fort Saint-Philippe est enlevé. Sir Blackney redoutant la descente des troupes françaises du haut de ces remparts, dans sa place de Port-Mahon, capitule le 29.[10]

Le fils du maréchal de Richelieu, le duc de Fronsac, y gagne la croix de Saint-Louis et la charge de premier gentilhomme de la chambre.

Allons, tant mieux!

Néanmoins, on se demande en divers lieux, de quoi s'alimente l'ambition du gendre, le comte d'Egmont de Pinatelli, l'époux de sa fille Septimanie, qui lui-même a fait la campagne sans avoir jusqu'à présent rien obtenu, comme beaucoup d'autres d'ailleurs.

N'y a-t-il pas assez de gloire pour toute la France en cette affaire ?...

M. de Voltaire exulte à la pensée d'un tel exploit de son puissant ami le maréchal, dont il s'est fait le panégyriste, et en cela il est d'accord avec tout le monde.

Au milieu de ce glorieux tumulte, on remarque cependant, que le Roi est réticent sur le sujet... que le comte d'Argenson dit que: "sans M. de la Galissonnière la chose ne se fut pas faite"... et que le nouveau ministre de la guerre, le cardinal de Bernis va déclarant à tout venant que: "l'entreprise téméraire n'a réussi que grâce à la valeur des troupes, la mollesse des assiégés et l'inexpérience de M. Blackney"... ce qui signifie, évidemment, que le maréchal n'y est pour rien, n'est-ce pas ?

Madame la marquise de Pompadour, elle, minaude et fait patte de velours; mais on dit que

la griffe n'est pas loin, et que M. le maréchal ferait bien de ne pas ôter ses gants.

Je crois que c'est là un compte exact de toute l'affaire.

Quant à la Cour même, elle est ce qu'elle ne peut s'empêcher d'être; c'est-à-dire: le rendez-vous d'une foule de petits muguets et de surannés damoiseaux, grands faiseurs de calembredaines, dont l'occupation principale parait être de régaler, d'un bon visage, le Roi, la marquise et les ministres; tous, au demeurant, fort rassasiés de la fortune du maréchal.

Tout s'y traite à la vanvole; la plupart du temps, l'intrigue ou le caprice tiennent lieu à la fois de franchise et de sagesse. Le jeu, la pavonade et la faribole remplissent les galeries de Versailles. On s'y passionne pour l'obtention de cordons bleus, de régiments ou d'ambassades, ce qui ne laisse aucune place, en la pensée, pour les affaires sérieuses du royaume. Et ceci a favorisé (l'expliquant, en quelque sorte) le volte-face de notre politique extérieure.

En effet, le 1er mai, (depuis votre départ, par conséquent,) un traité offensif et défensif, avec l'Autriche, a été signé par le Roi, qui modifie

sensiblement nos relations avec le dehors. Et, voici les causes qui ont amené ces nouvelles conventions. *Primo*: parce que le roi Frédéric II de Prusse fait fie et se moque de la marquise de Pompadour, *secundo*; parce que l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche non seulement, elle aussi, se plaint des railleries et des mépris du roi de Prusse, mais, encore, de la spoliation, par lui, de la Silésie, l'Autriche, notre ennemie séculaire s'allie à la France, pour se venger de Frédéric II. Et vous croyez que là finit la chose ? Non pas! Dame Diplomatie a dans son sac plus d'un tour. *Tertio*; par suite du traité du 1er mai, Sa Majesté l'impératrice Elizabeth de Russie, qui était d'ors et déjà liée par une entente secrète avec l'Autriche, pour combattre le roi de Prusse, devient une tierce alliée.[11]

Frédéric II resté seul n'a pas tardé à tourner ses regards du côté de l'Angleterre qui l'invitait et qui maintenant prend parti pour lui,. Ce qui fait, mon cher Guillaume, qu'au moment où je vous trace ces mots, toutes les grandes puissances de l'Europe insulaire et continentale sont en guerre; sans compter les autres états regnicoles qui se sont déclarés pour l'une ou l'autre des alliances. La Saxe, la Suède, et la plu-

part des petits états de l'empire d'Allemagne sont avec nous.[12]

D'aucuns prétendent qu'il eut été mieux de s'en être tenu à notre ancienne amitié de la Prusse ... Le parti de Sa Majesté Marie-Thérèse, et son ministre M. de Kaunitz, plus puissants qu'on eut pu le prévoir à la cour de France, ont fait pencher la balance du côté autrichien et épouser des querelles, ou de l'avis de beaucoup, nous n'avions rien à voir.

Cette politique d'alliances d'occasion qui balance et alterne sans souci des traditions du pays, vaut-elle celle des ancêtres ?[13] Notre Louis le Bien-Aimé vient de tourner le dos à tout un passé mémorable. Autrefois, le cardinal de Richelieu, l'oncle de notre maréchal, le cardinal de Mazarin, Louis XIV lui-même, n'ont-ils pas tous et de tout temps honni la maison autrichienne ?

Hé, mon cher Guillaume! ces grenadiers hongrois, ces croates, cette infanterie bohémienne, ces hussards et ces pandours qui forment l'armée, autrichienne, que nous Français, avions l'habitude de combattre, les voyez-vous devenus maintenant nos alliés, lutter du même côté du pré avec nous ? Les voyez-vous, mon fils ? Moi, je ne me les figure point, en telle posture.

Il faudra, je suppose, s'accoutumer à cette nouvelle amitié, et je crains que cela ne se puisse faire sans quelques frictions. [14]

L'armée russe, dont on porte le chiffre à quatre-vingt mille, sera, je pense, d'un commerce moins inusité; je veux dire, plus facile, avec nous. Encore faudra-t-il que ces moscovites s'entendent avec nos alliés de la Suède. [15]

Enfin, à l'ouverture des présentes hostilités, résultat de toutes ces joutes de chancelleries que j'ai rapportées plus haut, naturellement, poind, en la pensée de plusieurs, cette question: Q'adviendra-t-il de la France et de ses terres d'outre-mer dans ce conflit où l'amour-propre de trois femmes (les royaumes et les empires menacent-ils de tomber en quenouilles ?) a été prétexte à mettre le feu aux poudres de tous les canons du monde ?

Mais... cessons de nous troubler! Tout d'ailleurs, en cet univers, n'est-il pas mystère et instabilité, mon cher Guillaume ? Puisque guerre il y a, ayons foi en Dieu, soyons féaux à notre royaume et guerroyons!

Ici, en France, la lutte pour ou contre la bulle, "Unigenitus" menace toujours de s'éterniser.,

Une partie du peuple et du clergé continue à faire cause commune avec le Parlement et les jansénistes pour s'opposer à la *bulle*, et partant: au pape, à force catholiques et, comme de coutume, aux Jésuites; ces derniers plus que jamais en précaire posture dans le royaume. Ajoutez à cela, que la faction nouvelle des Philosophes et des Encyclopédistes adversaires par essence de la religion catholique, prête main forte au Parlement contre la bulle et résistent aux enregistrements des impôts et des réformes que préconise le gouvernement du roi et alors vous aurez un beau gâchis de politique.[16] Ces querelles intimes, néanmoins, n'empêchent pas la nation d'être pour la guerre contre la Prusse et l'Angleterre. En vain, M. Fox[17] son ministre, compte sur l'appui ou tout au moins l'abstention des Français huguenots, Camisards des Cévennes et du Languedoc qu'il croit inclinés à prendre parti pour ceux de leur foi, les protestants anglais. Mais il se leurre. La révocation de l'Edit de Nantes ressemble, quant à ses effets sur le peuple, aux difficultés du Parlement avec le Roi; ce sont là différends intérieurs, qui n'empêcheront pas la masse des Français (même s'il faut excepter quelques montagnards des Cévennes, à ce qu'on dit) de rester unis pour la défense du royaume.[18]

Comme je vous le fais voir, les cartes sont bien mêlées.

Moi, mon cher fils, j'ai mis mon épée à la disposition de Sa Majesté qui m'enverra, selon que je l'anticipe, à la tête de mon régiment à l'une des deux armées du Rhin, dont la première est destinée à la Westphalie et l'autre au Hanovre.[19] Votre frère est déjà parti rejoindre l'armée du maréchal d'Estrée, où commande en sous-ordre le prince de Soubise, à qui ont été confiées les opérations en Saxe.[20]

Au milieu de toutes ces préoccupations nous ne manquons jamais d'aller, quotidiennement, aux informations pour tâcher d'être instruits de l'arrivage des navires d'Amérique, aux fins d'y recueillir de vos nouvelles.

Grand'mère, mère et sœurs vous embrassent comme elles seules peuvent vous embrasser. Moi je vous donne l'accolade et y ajoute ma bénédiction paternelle. Point ne vous ferai d'inutiles exhortations au service; je vous rappellerai seulement que vous êtes le fils de .

CLAUDE NICOLAS DE PALMOYE
baron d'Orgast et seigneur de Sacquedec.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[1] On appelait menins, six jeunes gentilshommes de France, attachés au dauphin.

[2] Voir note 1, p. 120. (Guillaume à ses sœurs.)

[3] Paulmy était le neveu du ministre de la guerre, le comte d'Argenson, dont il fut l'adjoint, de 1751 à 1756, et auquel il succéda comme ministre, en 1757. Voir: DUSSIEUX.—*Le Canada sous la domination française*, p. 207, à note.

[4] Nous avons vu plus haut, que la *Licorne* était partie de Brest, le 3 avril; quant à la *Sauvage*, elle devait suivre, le 6, du même port. Voir: *Journal de Montcalm*, p. 32; *Journal de Lévis*, p. 44.

[5] CAPEFIGUE. — *Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, tome III, p. 93.

[6] Voir: CHAPAIS.—*Le Marquis de Montcalm*, p. 31; Jacques BAINVILLE.—*Histoire de France*, p. 214; DUSSIEUX.—*Le Canada...* pp. 106 et suiv.

[7] CHAPAIS.—*Le Marquis de Montcalm*, pp. 31, 32; BONNECHOSE.—*Montcalm et le Canada français*, p. 24.

La déclaration officielle de la guerre par l'Angleterre à la France, est en date du 18 mai 1756; celle de la France à l'Angleterre est du 9 juin suivant. On n'a pas attendu, néanmoins, ces déclarations pour se battre. Les Français et les Anglais sont aux prises depuis deux ans, en Amérique; et depuis au moins un an, l'Angleterre harcelle son adversaire sur l'Atlantique.

Voir: PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, II, p. 38; aussi: DUSSIEUX.—*Le Canada...* p. 94.

[8] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle*, III, p. 95.

[9] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle*, III, pp. 95, 96.

[10] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle*, III, pp. 96, 97.

[11] PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, II, pp. 30, 40.

[12] PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, II, pp. 39, 243, 244.

[13] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle*, III, p. 119. Jacques BAINVILLE.—*Histoire de France*, p. 215. Imbert de ST-AMAND.—*La Cour de Louis XV*, p. 121.

[14] PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, II, p. 40. CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe S.*, III, p. 114.

[15] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe S.*, III. pp. 115 et 118.

[16] Voir: Jacques BAINVILLE.—*Histoire de France*, p. 214. Effectivement, les Jésuites furent expulsés de France, quelques années plus tard, soit en 1762.

[17] A la déclaration de la guerre, en 1756, Henry Fox (plus tard premier lord Holland) était secrétaire d'État; il devait à la fin de cette même année être remplacé par William Pitt, connu dans l'histoire, par la suite, sous le nom de lord Chatham. Mais déjà, en avril 1757, Pitt était défait. Au mois de juin suivant, néanmoins, il revenait au pouvoir, comme secrétaire d'État, avec en plus la charge de la conduite des Affaires étrangères et de la Guerre; poste qu'il conserve pendant presque toutes les années du reste du conflit.

Voir: CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe S.*, III, p. 137; aussi PARKMAN—*Montcalm & Wolfe*, II, pp. 245-6-7, et III, p. 244.

[18] On sait que l'Édit de Nantes promulgué par Henri IV, en 1598 autorisait officiellement le culte calviniste, en France et que la révocation de cet édit, par Louis XIV, en 1685, fut

cause de l'émigration de nombreux Français protestants. En France, d'aucuns prirent même les armes pour résister à l'édit; on les appelait Camisards. Comptant sur la sympathie de ces coreligionnaires, les Anglais devaient tenter, en 1757, une descente sur les côtes de France et notamment à Rochefort, laquelle n'aboutit point.

Lire à propos de cette expédition: CAPEFIGUE—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe S.* t. III, pp. 136 et suiv.

[19] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe S.* III, p. 111.

[20] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe S.*, III, p. 113.

SIÈGE ET PRISE
DE
CHOUAGUEN.

LES FORTS: ONTARIO,
XΩƎIA-CHOUAGUEN ET GEORGE

(1756)

GUILLAUME À SON PÈRE

De Montréal, ce 26 octobre 1756.

Mon père,

Il faut marquer ce jour d'une pierre blanche, ... *albo lapillo notare diem.*

Un messager arrivé ce matin de Québec, nous a remis un plein coffre de dépêches, de lettres et de menus envois apportés dans la Nouvelle-France par les derniers vaisseaux du Roi.

J'y gagne une lettre de vous, datée de Sacquedec, le 3 août dernier, et aussi une aquarelle de ma sœur Christine, où je reconnais un coin de notre parc, avec le petit Pan joueur de flûte, perdu au fond du feuillage, Christine a-t-elle emprunté les pinceaux de M. Chardin ? On le dirait. La façon de son sylvestre tableau s'apparente fort à celle du maître. Je vous prie, mon père, d'en complimenter votre fille.

Et maintenant je veux vous écrire l'allégresse de ce qui m'échoit.

Ah! si vous saviez l'émoi et l'impatience que peut faire naître ce courrier du pays de chez nous!

Pensez, un peu, au bonheur mais aussi à la peine qu'il peut recéler. Car c'est la famille et toute la patrie lointaine qu'il renferme, avec ses joies et, souventes fois, ses chagrins. Aux uns il apporte la corne d'abondance des nouvelles sereines et longtemps attendues, qui consolent de l'absence et aident à en supporter les rigueurs, tandis qu'à d'autres, hélas, il ne livre que la boîte de Pandore...

Je brisai, avec anxiété, le cachet de nos armes, dont les aiglettes éployées et le lion léopardé ne m'avaient jamais parus si héroïques et si beaux. Je lus d'abord à grands traits, appuyé sur une borne de la rue, au sortir des bureaux de l'Intendance où s'était faite la distribution; puis assuré qu'elle ne contenait aucune néfaste nouvelle, m'en fus la lire et la relire en mon logis.

"L'absence est le plus grands des maux"... comme le proclame le fabuliste. Heureusement, mon père, qu'une bonne lettre de chez nous est un baume qui soulage, un temps, notre cœur des soucis de l'éloignement.

Ce que vous m'écrivez du bel état de santé des miens me ragaillardit... Le Roi vous a donné un commandement dans l'armée du Rhin et mon frère est allé rejoindre les troupes du

maréchal d'Estrée; ce qui fait qu'au moment où j'écris, vous êtes au camp tous les deux... Le marquis de la Galissonnière a remporté, aux Iles Baléares, une victoire navale sur les Anglais, et le maréchal de Richelieu leur a pris, dans l'île Minorque, la citadelle de Port-Mahon.

Eh! vertuchou! moi aussi je suis aujourd'hui à l'armée, à telles enseignes, que le Roi m'ayant fait la grâce d'une sous-lieutenance, au régiment de la Sarre, comme vous le savez, je me suis battu en Amérique, à Chouaguen.

Ces fortifications que nous, Français, appelions du nom sauvage: Chouaguen et les Anglais: Oswego, avaient leur assiette sur les berges sud-est du lac Ontario, à l'embouchure de la rivière, dite Chouaguen, qui vient se jeter dans ce lac. L'ouvrage comprenait trois forts qui constituaient les clefs des au delà de l'Ouest et des Pays d'en Haut. La disposition des lieux, au demeurant, se trouvait telle que l'un des forts était séparé des deux autres par la rivière. A la droite, était planté celui dit: Ontario, fort à étoile bâti de pieux de dix-huit pouces d'épaisseur, assis sur un terrain élevé, enceint d'un fossé de dix-huit pieds de largeur, le tout à environ deux cents toises, au-dessus du Vieux-Chouaguen, qui se

voyait sur la rive gauche, en face. Ce Vieux-Chouaguen était de pierre, à créneaux et à machicoulis. Un mur de quatre pieds d'épaisseur, flanqué de deux bastions carrés, complétaient cette défense. Enfin à ce même rivage gauche, sur une hauteur à l'arrière, s'étalait le fort George, ou Nouveau-Chouaguen, vilain réduit inachevé, aussi fait de pieux, assez mal retranché en terre sur deux côtés. Son enclos avait autrefois servi de parc aux bestiaux. A cause de son aspect piteux, les Anglais l'avait surnommé *Rascal*, c'est-à-dire en notre langue: *misérable coquin*. Et tout cela constituait Chouaguen ou Oswego. [1]

Comment il se trouve qu'il n'en reste plus que cendres et décombres, c'est ce que je vais vous mander à la suite.

Vous avez dû connaître, par ma lettre écrite à Christine et à Charlotte, de quelle façon et par quelle voie, parti de Québec le 6 juin, avec mon régiment, à destination de Montréal, je touchai cette ville le 15 du dit. [2]

C'est de ce point que je reprends pour vous, aujourd'hui, le récit de mes courses.

A Montréal, je ne séjournai que quelques jours après quoi me remis en marche avec la Sarre,

pour Frontenac d'abord,[3] en route pour Chouaguen.

Parvenus à Frontenac, ou Cataracouy, comme disent les sauvages, nous campâmes. Guyenne nous y avait précédés. La vue que présentait l'amas de nos tentes était superbe autant que martiale. M. de Bourlamaque commandait.

Ici, l'on s'occupa, en attendant d'être envoyés plus avant, à faire sous la conduite de nos ingénieurs, un camp retranché qui put rehausser, un peu, l'efficacité des moyens de défenses, assez piètres, de la place.

Ces troupes conservèrent cet état, jusqu'au 5 août. Ce jour-là. MM. de Montcalm, de Bourlamaque, avec la Sarre, Guyenne, des Canadiens et du canon, formant une première division, se mettaient en marche, pour aller renforcer le camp de la baie de Niaouré.[4] qui était le rendez-vous convenu de toutes les forces de l'expédition. Cette baie est située à l'extrémité est du lac Ontario et à mi-chemin entre Frontenac et Chouaguen, terme de la campagne.

Le reste du corps d'armée que nous laissions à Frontenac, à notre départ, composé de miliciens, de bateaux (quatre-vingts), portant artillerie et

munitions, devait décamper peu après pour nous suivre.

Quant à notre division elle toucha Niaouré le 7 août, au matin, un peu retardée par l'intempérie. Nous revîmes là M. de Montcalm qui, ayant pris les devants, y était de la veille, qu'il avait passée, en partie, avec M. de Rigaud, frère du gouverneur, à concerter, avec lui, les dispositions à prendre et la route à suivre pour atteindre Chouaguen.

Cette même journée, fut tenu un *Conseil* de sauvages de diverses nations, auxquelles M. le marquis présenta, au nom du Roi, avec force cérémonies, un collier de nacre de coquillages, aux fins de les attacher les unes aux autres, pour la réussite de l'affaire.[5] Ces grains, les naturels les prisent à l'égal de notre monnaie, et lorsque dans leurs Conseils, ils s'en donnent des colliers, c'est qu'ils veulent se faire des politesses ou appuyer, d'un signe sensible, la foi jurée. Dans tous les cas, chez les peaux-rouges, ce sont là atermoiements accoutumés et de bonne politique.

A Niaouré, tout compte fait, tant des troupes qui étaient déjà que de celles qu'on y attendait, l'armée devait bientôt se monter à environ trois mille deux cents, à savoir: des régiments de Gu-

yenne, de la Sarre et de Béarn, de canonniers de la colonie, de Canadiens ou voyageurs des Pays d'en Haut, sous le sieur de Montigny, d'autres aux ordres du sieur de Rigaud et de sauvages. [6]

Le 7 lorsque nous arrivâmes à Niaouré, l'avance sur Chouaguen qui devait se faire par terre et par eau, était déjà commencée du 6, pour se continuer les jours suivants.

Que ne fûtes-vous là, mon père, pour voir l'allure franchement guerrière des détachements qui partaient pour prendre par le bord et la forêt! Que n'étiez-vous là, surtout, pour admirer le bel arroi du train des péniches, des chébecs et des autres barques chargées de troupes, de pierriers, d'obusiers et de lourds canons de siège!

Pour plus de sûreté dans la marche et n'être pas aperçues, les embarcations n'avançaient que de nuit; se dissimulant, le jour, couvertes de feuilles et de branchages, au fond des sinuosités du lac.

Dans les bois, les soldats qui marchaient ne faisaient que de très petits feux.

La continuation des départs se fit le 8 par M. de Rigaud qui laissa Niaouré avec tous les sauvages et cinq cents Canadiens pour se rendre,

par terre, jusqu'à un endroit appelé: Anse aux Cabanes, distant de trois lieues et demie, seulement, de Chouaguen même.

Le 9 au matin, partit de Niaouré, par eau M. de Montcalm avec une première division de troupes de la ligne, dont étaient Guyenne et la Sarre avec en sus un peu d'artillerie, à destination, comme M. de Rigaud, de l'Anse aux Cabanes, où il arriva dans la nuit du 9 au 10, avec sa flottille.

Béarn qui s'était montré à Niaouré le 8, s'en éloigna avec la grosse artillerie, le 10, pour commencer son avance à l'instar des autres et aller attendre de neuves instructions à une rivière dite: la Famine, où il s'arrêta le 11.

M. de Montcalm, à son arrivée à l'Anse aux Cabanes, avisé qu'il y avait, à une demie lieue de Chouaguen, une petite baie favorable au débarquement de toute l'armée, et d'où il serait possible, par surcroît, de percer à travers bois un chemin pour passer l'artillerie, fit mander à M. de l'Hôpital, lieutenant colonel de Béarn, de rallier ce poste, avec ses gens et les canons.

Le 10, M. de Rigaud s'éloignait à son tour de l'Anse aux Cabanes pour s'approcher de la nou-

velle position de la petite baie et à six heures du soir, M. de Moncalm aussi se rembarquait, avec sa division, pour la même place qu'il atteignait à la nuit.

Incontinent les nouveaux arrivants se mirent à la tâche, les uns employés à décharger les bateaux et à les tirer à la berge, pour prévenir les vents et les flots qui eussent pu les y jeter et les ruiner, les autres à asseoir, au bord de l'eau, une batterie de quatre pièces, que le marquis avait transportées avec sa division.

A ces occupations, toute la nuit du 10 au 11 s'écoula et le jour nous prit au bivouac.

Ce matin du 11, un pénible accident survint. MM. des Combles et Desandrouins ingénieurs s'en étaient allés, au point du jour, en compagnie d'une escorte, reconnaître le fort Ontario. M. des Combles s'étant aventuré seul, en avant, pour mieux observer, fut tiré par l'un de nos sauvages qui l'avait pris pour un ennemi. Ramené dans sa tente, il expira une demi-heure après. Ce fut une grande perte. Malgré la consternation, on ne laissa pas de pousser les travaux de siège avec vigueur.

On commença, d'abord, par prendre position pour établir le camp.

La Sarre et Guyenne furent étendus, la droite appuyée au lac Ontario et protégée par cette même batterie qu'on avait posée sur la rive, la gauche touchant à des marais inexpugnables.

M. de Rigaud avec des Canadiens et des sauvages s'en fut à un quart de lieue en avant d'où il pouvait plus aisément investir le premier des forts, celui d'Ontario.

Ce jour du 11 aussi, quatre cents travailleurs, des troupes, commencèrent à ouvrir dans l'épaisseur de la brousse, la voie projetée par M. de Montcalm, pour le passage de son artillerie à travers bois, pendant que tout le reste de l'armée fut mis à préparer et à amonceler des quantités de gabions, de fascines et de soucissons. Et voilà comme le 11 août fut bien rempli.

Le 12, à la nuit, parut, avec la grosse artillerie, Béarn qui s'alla camper dans les positions de la Sarre et de Guyenne.

Sur le matin du 12, furent pris deux sauvages iroquois, porteurs de lettres du commandant de Chouaguen, M. Mercer, contenant un état détaillé de sa place assiégée et une demande de deux

mille hommes de secours à M. Webb, commandant d'Albany; un poste anglais sur l'Hudson. Ces lettres écrites à quatre heures du matin et interceptées par les nôtres, M. de Montcalm les avait en main à neuf heures, avant midi.

Le même jour à midi, des barques anglaises tentèrent de nous sabouler dans nos travaux de siège, mais furent vite rembarrés par nos canonniers vigilants.

Le chemin commencé la veille étant fini, on ouvrit, sur le soir, la tranchée avec trois cents travailleurs protégés par autant de soldats armés, qui passèrent la nuit sans coup férir, nos travailleurs n'ayant été aucunement dérangés. M. de Bourlamaque qui menait les opérations du siège, confia ce travail à M. Desandrouins auquel à la suite de la triste disparition de M. des Combles, on avait adjoint M. Pouchot, capitaine de Béarn, versé dans la science du génie.

A la clarté nouvelle du 13, nous avions cent toises de parallèle à sape volante, sur un élévation à pas plus que quatre-vingt-dix toises du fort Ontario. Les sauvages n'en croyaient pas leurs yeux, en voyant sortir de la grisaille matinale, ces travaux que les soldats avaient accomplis

avec tant de célérité pendant les dernières ténèbres.

Ce 13, l'ennemi fit sur nous un feu considérable, dès les blancheurs de l'aube, faisant pleuvoir bombes et grenades. Mais au moment où nous nous préparions à mettre une batterie de six pièces, pour ruer de grands coups sur le fort Ontario, son vacarme cessa. On s'aperçut bientôt qu'il avait été évacué. Pour ne pas avoir la retraite coupée d'avec le Vieux-Chouaguen, de l'autre côté, les Anglais du fort Ontario, au nombre de trois cents, avaient traversé la rivière. M. de Bourlamaque alla en prendre possession et M. de Montcalm s'y rendit de même.

Restait à s'emparer, sur l'autre rive, de Vieux-Chouaguen et de Nouveau-Chouaguen ou fort George dit Rascal.

Le lendemain, 14 août, au lever du jour, M. de Rigaud y traversa brillamment avec tous les sauvages et les Canadiens tantôt par le gué, tantôt dans l'abondance des eaux, pour aller parachever l'investissement des positions anglaises.

Cet exploit joint, sans doute, à la mort du valeureux colonel Mercer, à la rapidité déconcertante de nos travaux de siège, dans des terrains

jugés jusqu'alors imprenables, de même qu'à la crainte de tomber entre les mains de nos sauvages, détermina les assiégés sur les dix heures du matin, à arborer le pavillon blanc.

M. de Bougainville y fut envoyé, et M. Littlehales, remplaçant M. Mercer, signa les articles de la capitulation préparée par M. de Montcalm. Puis nos gens occupèrent les forts Vieux-Chouaguen et George, firent seize cents prisonniers de guerre et prirent cinq drapeaux. [7]

En toute cette affaire nos chefs ont fait usage de valeur autant que de prudence et la fortune a secondé leur courage. L'armée et les sauvages se sont bien conduits.

"Il faut parler de soi sobrement et presqu'à son corps défendant" a-t-on écrit jadis, (je crois que c'est notre marquise de Sévigné). Le conseil a du bon. Aussi ne dirai-je rien d'un certain sous-lieutenant de la Sarre; ce qui ne l'empêchera pas d'être content de soi et de sa première campagne.

Le soir, M. le marquis dépêchait une missive et les cinq drapeaux à M. le gouverneur à Montréal. Quelques jours après, M. de Vaudreuil était à table pour le repas du midi, lorsqu'on

vint lui dire que des canots où flottaient des enseignes anglaises s'approchaient sur le fleuve. C'était M. de Villiers chargé de ces glorieux trophées et des dépêches contenant le récit de l'affaire de Chouaguen. [8]

Depuis, deux de ces drapeaux ont été déposés dans la principale église de Montréal, deux autres dans la cathédrale de Québec, et le cinquième dans l'église des Trois-Rivières. [9]

Quant au butin, il fut immense, tant en artillerie, en bonne provende, qu'en argent; la caisse militaire s'étant trouvée de dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatorze livres. Un senau, un brigantin, une goélette, des barques et un esquif, le tout armé de pièces de canon et de pierriers ont aussi été pris. [10]

Le 16, on battit la générale pour rapprocher les troupes et les mieux disposer pour le travail de démolition. On rasa les trois forts. Sur les décombres on planta une croix ayant cette devise: "In hoc signo vincunt" et aussi un poteau aux armes de France, portant l'incription: "*Manibus date lilis plenis*"... "*Semez ici, à pleines mains, les lis*". [11]

Aujourd'hui dans ces ruines désertées, les bêtes, à l'envie, creusent leurs tanières.

Le 21 août, les soldats de la ligne, sur trois divisions, laissèrent Chouaguen. Les Canadiens en partirent aussi pour se rendre immédiatement à Montréal et s'y disperser pour aller faire les récoltes. Quant aux sauvages ils avaient vidé le camp depuis deux jours.

Le 22, les régiments français réintégrèrent Niaouré où un Te Deum fut chanté.

Le 23, M. de Montcalm escorté de Béarn, d'une compagnie de grenadiers et d'un piquet de la Sarre, dont j'étais, se remit en marche de Niaouré, pour Montréal.

Le 24, en partit, Guyenne.

Le 28, la plupart des troupes avaient atteint Montréal. Il ne demeura à Niaouré que le gros de la Sarre et son commandant, M. de Senezergues qui s'y affairèrent à évacuer les effets du roi:[12] sur Frontenac.

Le 30 août, à Montréal, un autre Te Deum fut chanté pour l'heureux issu de la marche sur les forts du lac Ontario.[13]

Monseigneur de Pontbriand, l'évêque de Québec,

a fait un beau mandement où la valeur des troupes est louée.[14]

Je clos, sur ce, ma lettre. Ne voilà-t-il pas d'ailleurs assez de contentement pour aujourd'hui ?

J'embrasse ma mère et tous mes parents.

Je compte écrire encore avant la clôture de la navigation.

Au reste, mon père, soyez persuadé de mon zèle pour le service et de l'inviolable autant que profond attachement avec lesquels je demeure

Votre fils,

GUILLAUME.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[1] Comparer: GARNEAU.—*Histoire du Canada*, tome II, p. 256; PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, pp. 97, 98, 99. *Le Journal de Montcalm*, p. 101. On trouvera le "Plan des forts de Chouaguen, avec les attaques de l'armée commandée par M. le marquis de Montcalm" à la fin du volume de la collection Lévis intitulé *Lettres et Pièces militaires*.

[2] Voir: *Journal de Montcalm*, pp. 70, 71.

[3] *Journal de Montcalm*, p. 87. Le fort de Frontenac s'élevait sur un point de l'emplacement de la ville actuelle de Kingston.

[4] Sackett's Harbor, aujourd'hui.

[5] *Journal de Montcalm*, pp. 90, 91.

[6] Voir sur la composition des troupes, leur marche sur Chouaguen et la prise de la place: *Journal de Montcalm*, pp. 87 à 110 et *Journal de Lévis*, pp. 63 à 66; *Journal de Bougainville*, pp. 219 à 223. PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, pp. 94 à 103. *Lettres de Bigot*, p. 19.

[7] *Journal de Montcalm*, p. 101; *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 33; *Lettre de Péan à Lévis*, apud *Lettres de divers particuliers*, (Coll. Lévis), p. 64.

[8] *Journal de Montcalm*, p. 99; *Lettres de Vaudreuil à Lévis*, p. 29.

[9] *Journal de Montcalm*, pp. 108 et suiv.

[10] *Journal de Montcalm*, pp. 102 à 107.

[11] PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, pp. 101-102.

[12] *Journal de Montcalm*, p. 100.

[13] *Journal de Bougainville*, p. 219.

[14] Pour texte intégral, référer aux *Mandements des Évêques de Québec*, II, pp. 110 et suiv.

MONTRÉAL

(1756)

GUILLAUME À SON PÈRE

Montréal, 3 novembre 1756.

Mon père,

La frégate *l'Abénaquise* et les plus tardifs vaisseaux marchands devant quitter Québec vers le 12 du présent mois, M. de Bougainville laissera Montréal le 6 et ira rejoindre les navires, pour y confier à qui de foi, les dépêches de M. de Montcalm pour la France.[1] J'espère profiter de cette occasion pour vous faire passer ma dernière lettre de l'année.

Depuis mon retour de Chouaguen, je n'ai pas bougé du gouvernement de Montréal; parce que d'abord, après bien des ordres et des contre-ordres la Sarre y a définitivement été logé dans les cantonnements de Guyenne, proche le bourg, en ses quartiers d'hivernage,[2] ensuite et surtout, parce que je suis devenu officier en écriture de M. de Montcalm.

M. le marquis a une correspondance considérable autant que variée, à laquelle il ne peut suffire malgré les secours de M. Marcel, son 3ième aide-de-camp et de soldats copistes.[3] Je grat-

terai donc du papier et ferai des grimoires à l'aune; c'est-à-dire, que je copierai deux, trois fois, et même plus, lettres, mémoires, rapports de M. le marquis pour la Cour, etc...

Les écrits, pour Versailles, sont souvent envoyés en plusieurs expéditions, sur des navires différents, afin que si quelques-uns porteurs de dépêches périssaient en mer, il y en eut au moins un qui, les ayant, arrivât au port d'où on les puisse faire parvenir en bon lieu. [4]

Cedant arma pennae ! eut peut-être, en l'occurrence, opiné Cicéron; d'autant que cette place de grimaud militaire, durant la saison de trêve forcée, comporte, nécessairement, la faveur courue et peu accordée [5] de loger en ville et de travailler avec l'état-major.

Je suis déjà installé; je vous montrerai où et comment tout à l'heure, car je veux auparavant vous écrire touchant le bourg même.

Montréal est établi sur la berge nord du fleuve Saint-Laurent, à soixante lieues en amont de Québec. C'est une place garnie d'une chemise de pierre percée de barbacanes, et renforcée de treize bastions, sur ses quatre côtés, le tout entouré d'un fossé, à sec, de sept pieds de profon-

deur et d'un glacis. Sur les bastions à l'avant et à l'arrière de la ville, se voient quelques petites bouches à feu.[6]

Ces murailles s'ouvrent par cinq portes et cinq poternes qui donnent accès à la rivière et aux prés environnants. De la porte de l'est, dite de Québec, à celle de l'ouest, dite des Récollets, la ville s'étend sur une longueur de onze cent quatre-vingts toises environ, tandis que dans sa plus grande largeur, du mur du nord à celui du sud qui longe la rivière, on mesure à peu près cent soixante et dix toises.[7] L'enceinte contient en superficie, cent dix arpents ou 93 acres.[8]

Pour parfaire cette topographie, disons que par delà le mur du nord, à quelques perches, seulement, coule le ruisseau Saint-Martin qu'on appelle aussi, la Petite-Rivière.[9]

Sur le fleuve, en face de Montréal et à faible distance, en plein courant, il y a une île dite de Ste-Hélène, joli petit fief dont M. de Longueuil est le seigneur, lequel y possède une maison de campagne et des jardins fort hospitaliers à nos officiers.[10] J'y fus. Lorsqu'étant traversé là, on se retourne pour regarder du côté du bourg, voici la vue de Montréal qu'on découvre.

Vers l'ouest, à l'extérieur des fortifications, se dresse l'Hôpital Général, qu'on a appelé, à venir jusqu'à il y a trois ans, "Hôpital des frères Charron". Depuis 1753, le roi ayant accordé des lettres patentes aux Sœurs de Charité appelées communément Sœurs Grises, ces dernières en sont devenues les administratrices. "Tout près de là, se voit la maison de M. de Callières, un ancien gouverneur, à cause de qui on a appelé l'endroit où se trouvent cette maison et l'hôpital: Pointe-à-Callières.[12]

A l'intérieur des murs, au-dessus des maisons de bois ou de pierres et des arbres qui agrémentent les jardins et les rues (dont on compte une trentaine, grandes et petites)[13] on remarque proéminents, courant de l'ouest à l'est, sur la grand'rue Notre-Dame: le couvent et la chapelle des Récollets, le séminaire de Saint-Sulpice et tout à côté l'église de la paroisse. Puis plus bas, sur la rue Saint-Paul, viennent; l'Hôtel-Dieu, le couvent des Sœurs de la Congrégation, le château de M. de Vaudreuil, le gouverneur général et plus haut sur la rue Notre-Dame, en gagnant toujours l'est: la maison et la chapelle des Jésuites, le Commissariat, la maison de la Compagnie des Indes,[14] puis plus à l'avant du

côté du fleuve, tout près des fortifications et à proximité de la porte de Québec, l'Intendance et la demeure de ville de M. de Longueuil. Dans le voisinage de cette dernière maison s'aperçoivent encore les ruines d'un oratoire autrefois dédié à Notre-Dame de Bon-Secours, mais que l'incendie a détruit il y a deux ans (1754). Enfin, à l'extrémité est, sur une élévation, à l'arrière de la porte du faubourg Québec, une redoute.[16]

Il y a plusieurs beaux jardins, dans et autour de la ville, notamment: ceux attenants aux maisons de religieux ou de religieuses et celui du gouverneur, au dedans des murs, et en dehors, ceux de l'Hôpital-Général, à l'ouest et celui d'un monsieur de Linière, au nord-ouest.[17]

J'ai ouï dire que la population était d'environ huit mille âmes.[18]

Au mois de juin, lorsque j'y atteignis, Montréal était devenu le centre militaire de la campagne alors prochaine, et bientôt ce fut un va et vient, sans relâche, de troupes qui entraient dans ses murs ou qui en sortaient au son des fifres et des tambours.[19]

Parfois, aussi, des sauvages en cohue, couverts de peaux de bêtes et d'étranges friperies, d'aucuns

n'ayant qu'un brayet, tous matachés de vermillon, de bleu, de vert, de jaune, de noir, qui n'est que de la suie ou raclure de marmite, couleurs qu'ils s'appliquent à la figure à l'aide de suif, en guise de pommade, s'apercevaient sur la chaussée, brandissant des massues qu'ils appellent *tomahaws*, et hurlant des cris de guerre terrifiants. Leurs cheveux redressés sur le crâne rasé sauf pour un petit flocon attaché en touffe, ou retombant, en mêches, sur la figure et la nuque, étaient accommodés de la dite pommade huileuse, ne fleurant, en rien, l'Eau-de-la-Reine-de-Hongrie.

En outre, la plupart allaient coiffés de cornes de buffles, de plumages et d'autres surprenants affutiaux. Sur leurs poitrines, retenus par certaines lanières, se balançaient de longs couteaux. Et ainsi qu'ils en ont la mode, ils avaient, suspendus, au cou, leurs pétunoirs et les sacs qui contiennent le pétun dont ils usent abondamment.

Aux oreilles dont les lobes descendaient à quelques-uns jusqu'aux épaules, ils portaient des anneaux, et fichés, à travers la chair même, au-dessous du nez, un morceau de bois effilé, ou encore une dent de fauve ou un simple clou; ce qui les défiguraient d'autant et ajoutait à leur aspect hideux.

Plusieurs cédaient à la fantaisie de se mettre, au nez, un pendant. Les chefs et les capitaines de ces hordes comme c'est l'habitude, pour celles qui suivent notre armée, se distinguaient par des hausse-cols et aussi de grandes médailles, ayant d'un côté, le portrait du roi, et de l'autre, les figures de Mars et de Bellone, se donnant la main.

Tout de même, ainsi que le disait, si justement M. de Montcalm, au sortir d'un de leurs conseils "ce sont de vilains messieurs". En effet, quoiqu'ils passent beaucoup de temps à la toilette et qu'ils n'aillent jamais sans leurs petits miroirs, pour se bien peindre, ils n'en ont pas moins l'air de carêmes-prenants.[20]

La cinquième journée de mon séjour à Montréal, arriva un parti de Népissings, avec une famille entière (père, mère et enfants) faite captive à un endroit appelé Sarasto, en région ennemie. Le bon de l'histoire, c'est que le chef de la bande a cru devoir honorer le marquis, en lui cédant la dame. L'esprit ombrageux des sauvages remplis de biais et de feintes a forcé le marquis à accepter la dite. Néanmoins, comme l'usage veut qu'on réciproque, le cadeau encombrant, se trouve avoir coûté à M. de Montcalm, ou

plutôt, au Roi, quarante écus.[21] C'était, du reste, une façon de racheter la pauvre femme, de leurs mains matoises.

Vous ne devez pas cependant augurer par ce que ci-dessus qu'il n'y a ici que des sauvages.

La ville est peuplée de Canadiens et de Français nobles, bourgeois ou simples roturiers.

Tous les métiers s'y exercent depuis celui des armes jusqu'à ceux de forgeron ou de boulanger.

Je n'ai pas été surpris de rencontrer maints bonnets bleus que portent les gens du peuple des parages de Montréal; comme me les avaient annoncés certains Québécois à bonnets rouges. Le bleu parait avoir, depuis longtemps, été une couleur aimé des Montréalistes, car il y a cent ans (vers 1666) M. de Montmagny le gouverneur d'alors les nommait déjà, particulièrement, *ses capots bleus*.[22]

Les Canadiennes de Montréal sont jolies, généralement cultivées, habiles aux travaux d'agrément et du ménage, bien élevées et vertueuses.[23] Je sais le chemin de plusieurs bonnes maisons où les plaisirs de la société ne le cèdent en rien à celles de France.

Ajoutez que M. le chevalier de Lévis doit passer la saison, dans nos murs, et M. le marquis de Montcalm, aussi.[24] Quant au gouverneur, il s'y tient en permanence; ce qui fait présumer que ce lieu ne manquera ni de passe-temps ni d'attraits, en attendant la campagne prochaine. Ainsi bientôt, le 25 du courant, ce sera la Sainte-Catherine, fête brillamment observée par toutes les familles du pays. C'est un jour de réjouissance et de danse.[25]

Allons, tant mieux! Et vive la Sainte-Catherine.

La maison où je serai logé, cet hiver, est sise sur la rue Ste-Thérèse,[26] qui est une façon de voie élégante, ainsi qu'en témoigne la qualité des gens qui y demeurent, tant officiers militaires et civils, que gens du haut commerce. Cette rue est à proximité du château de M. de Vaudreuil,[27] et de l'église des Jésuites,[28] où d'habitude, le dimanche, je vais à la messe.

Et maintenant que je vous ai fait passer devant mon aire (car j'habite sous les combles) entrez. Il me semblera pendant que j'écris, que je vous vois gravir l'escalier à pic et long, guidé par le martinet que j'élève à bout de bras pour vous

éclairer. Présentement je vous introduis dans ma chambre, petite à la vérité, dans l'attique, tout proche la girouette en queue d'aronde, qui chante dans le vent sur l'arête de la lucarne. Je fais flamber dans la cheminée, avec des brindilles, une bourrée, pour vous empêcher de transir; l'automne est ici diligent.

Puis voilà que je vous dis en manière de bienvenue, vous faisant les honneurs de mon gîte: Voyez, j'ai accroché devant moi, au dessus de ma table, en bonne place, le portrait de ma mère et le petit tableau de Christine; ce qui avec les estampes en couleurs, (l'accordée de village de M. Greuze, et un sujet champêtre de M. Fragonard) ornent assez mon réduit.

Les meubles ne sortent pas de chez l'ébéniste fameux de Paris, mais sont de forte et belle apparence. La table est de bois d'érable, à pieds ouvrés; accompagnée de deux escabelles très utiles qu'on tire de dessous, pour s'asseoir. Voici mon lit, il est de noyer, le ciel en est ouvert, sans pavillon, mais garni d'un mollet de serge olive, à franges rouges. Les courtines sont de reps vert. Les draps sont de toile bise. La courtepointe de même étoffe et couleur que le mollet, est doublée de rouge. Pour les nuits où il fait

plus froid, on y ajoute la peau de caribou que vous voyez, au pied, sur le bois de traverse.

A gauche de mon lit, cette antique épinette sur ses petits tréteaux, si on l'ouvrait, montrerait ses cordes rompues et la plupart de ses touches sans ivoire; néanmoins, son coffre fermé, elle me sert encore de console et de table de nuit. Le soir j'y dépose mon épée, un flambeau de fer, à deux chandelles, avec mon briquet et souvent le tome dont je parcours, à loisir, les pages avant que de m'endormir. Aujourd'hui, ce livre s'intitule: *Comment agrandir une petite place*, par le maréchal de Saxe,[29] que m'a prêté M. Marcel.

Dans ce coin, considérez aussi la commode, à la devanture et aux flancs bombés, qui a tout l'air d'un meuble de Boulle, mais très vieux et de bois incertain, avec dessus, une glace qui surmonte deux petits tiroirs. Une chaise de bois blanc, dont le siège est de lanières de cuir d'élan entre-croisées et un *baudet* complètent cet ameublement. On appelle ici *baudet*, un lit fait de deux aunes de grosse toile, tendue sur des chevalets.

Voilà ma chambre!

C'est dans ce lieu, quand vous aurez reçu ma lettre que vous vous plairez à me voir.

Mais au fait, j'y pense, vous ne m'avez jamais vu en pied, dans l'uniforme de mon régiment, puisqu'à mon départ je portais l'habit écarlate de la marine du Roi.[30]

L'uniforme de la Sarre est blanc, avec parements et collet bleus, veste rouge, boutons et galons de chapeau jaunes.[31] Pour parfaire le portrait, ajoutez mes attributs de sous-lieutenant. Le règlement, au surplus, veut que les officiers en campagne soient armés de fusils, tout en gardant l'esponton.[32]

Voilà donc la mise contre laquelle j'ai troqué mon uniforme d'enseigne, lequel j'ai serré dans mon coffre à linge; un solide coffre recouvert en veau-marin que j'ai acheté *ad hoc*. Qui sait ? ... Puis comme des règlements très sévères interdisent aux troupes de se départir de leur uniforme,[33] j'y ai couché aussi mon habit de satin queue-de-merle, brodé d'orfroi, que vous connaissez, avec son gilet de tapisserie, les bas de soie et les souliers à talons rouges et à boucles d'argent niellé. Au milieu de toutes ces nippes j'ai enfoui un *sultan* rempli d'écorces de bergamote.

Ces détails vous intéressent-ils ?

En pensant à moi, vous vous direz, (la veille de Noël, par exemple): "Notre second lieutenant de la Sarre, se prépare-t-il à aller à la messe de minuit chez les Jésuites près de chez lui, ou chez les Sulpiciens à l'église de la paroisse,[34] ou encore, chez les Récollets,[35] à l'autre bout de la rue Notre-Dame? Le premier de l'an, vous vous demanderez: Guillaume s'apprête-t-il pour quelque frairie, avec son régiment ou en autre compagnie? Et le jour des Rois: Est-il, serez-vous, en train d'aller tirer le gâteau chez le gouverneur?... Peut-être, en imagination vous plairez-vous à me voir et à me penser ainsi.

Quoiqu'il en soit, croyez que vous êtes tous et toujours présents à ma mémoire.

Adieu,

GUILLAUME.

P. S. A l'adresse de Rohan vous trouverez, ci-inclus, un billet à cachet volant, lequel accompagne pour les expliquer, deux dessins que je lui envoie, à savoir; le premier, celui d'un coureur-de-bois et l'autre, celui d'un *sagamo* c'est-à-dire, d'un chef sauvage, matachié et armé à la manière des siens, quand ils vont

à la guerre. Vous me feriez grand plaisir, mon père, si après avoir vu et lu, vous faisiez tenir les dits, à mon aîné, à son camp. Mille grâces.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[1] *Journal de Montcalm*, p. 84.

Journal de Bougainville, au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-1924, p. 242.

[2] "...la Sarre ira occuper les anciens quartiers du régiment de Guyenne, près de Montréal"...

Lettres du marquis de Montcalm à Lévis, p. 42.

[3] "... J'ai toujours Marcel, des soldats copistes dans le besoin..." (Montcalm à sa femme, 16 avril, 1757.)

Extrait d'une lettre rapportée par PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 274.

[4] Pour lire des exemples de cette façon d'assurer la correspondance avec la métropole, voir: *Lettres de Bigot à Lévis*, p. 33; de *Montcalm à Lévis*, p. 78; de *Montcalm à Bourlamaque*, p. 215; *Lettres de la Cour de Versailles*, p. 58; (le marquis de Paulmy au marquis de Montcalm) et ibid. p. 204, (le comte d'Argenson au chevalier de Lévis). Consulter aussi: DUSSIEUX.—*Le Canada sous la domination française*, p. 288, (le marquis de Montcalm au maréchal de Belle-Isle); et CHAPAIS.—*Le marquis de Montcalm*, p. 327. (Montcalm à sa mère, Mme de Saint-Véran).

[5] On constate la rigidité des règlements à cet effet, à la lecture d'une lettre de *Montcalm à Bourlamaque*, p. 135.

[6] KNOX.—*An historical Journal*, tome II, p. 454; GARNEAU. —*Histoire du Canada*, tome II, p. 374; voir aussi: MORIN et BEAUGRAND.—*Le Vieux Montréal*, plan de 1724 à 1760.

[7] Ces dimensions approximatives ont été computées par l'auteur sur le plan de 1724 à 1760, du Vieux Montréal de Morin et Beaugrand, à l'aide de l'échelle qui y est donnée.

[8] MORIN et BEAUGRAND.—*Le Vieux Montréal*, au plan de 1724 à 1760.

[9] Ce ruisseau qui courait alors à l'endroit où passe aujourd'hui la rue Craig, y coule encore, en dessous de la rue.

[10] Voir: *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 157.

[11] FAILLON.—*Vie de Madame d'Youville*, pp. 33 et 104.

[12] Cette maison, trois ans plus tard, au printemps de 1759, fut emportée par la débâcle. Voir: *Journal de Montcalm*, p. 506.

[13] Voir plan de 1724 à 1760 du *Vieux Montréal* de MORIN et BEAUGRAND.

[14] Le représentant de la Compagnie des Indes, qui s'en était porté acquéreur, occupait alors le château de Ramezay, d'où ce nom nouveau donné au château. Tout à côté, à l'ouest, s'élevait le Commissariat, (ancienne maison du baron de Bécancourt devenue depuis peu, l'entrepôt de la compagnie). En 1800, cette construction tombait dans le patrimoine de la famille Mc Gill.

Voir: ATHERTON.—*Montreal under French Regime*, I, p. 329. Cette maison, notre génération l'a vue, à l'angle de la Place Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame, alors qu'en ces derniers temps, elle fut rasée, pour permettre à la Place du marché Bonsecours, de s'étendre par là.

[15] Sur cet emplacement, une première chapelle de bois avait été construite en 1657. Au cours des années 1673-4-5, on la rebâtit en pierres. C'est cette chapelle qui fut incendiée en 1754. En 1771, une troisième s'éleva au même endroit. Ce dernier oratoire restauré en 1888, est celui que nous connaissons, sis à l'angle sud est des rues Saint-Paul et Bon-Secours. Voir: HUGUET-LATOUR.—*Annuaire de Ville-Marie*, pp. 22 et 23.

[16] Cette description de l'aspect extérieur de la ville est inspirée, pour la plus grande partie, par une estampe publiée à Londres en 1803 et reproduite dans le *Vieux Montréal*, par

MORIN et BEAUGRAND. Ajoutons que la redoute dont il est ici fait mention, occupait les parages de la place nommée plus tard Dalhousie.

[17] KALM.—*Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 55. KNOX.—*A Historical Journal of the campaigns in North America*, vol. II, p. 453.

Lire au *Journal de Malartic*, pp. 9 et 10, la description que fait de Montréal, en 1755, cet officier.

[18] "En 1760, la population de Montréal était de 8300" est-il consigné dans la légende du plan de 1724 à 1760 du *Vieux Montréal* de MORIN et BEAUGRAND. C'est la base de notre estimation pour 1756.

[19] CHAPAIS.—*Le marquis de Montcalm*, pp. 83 84, 214 et 215.

[20] Voir: SOMMERVOGEL.—*Comme on servait autrefois*, p. 71; ROUBAUX (*Lettres*); THWAITES.—*Jesuits' Relations & Allied Documents, LXX*, pp. 94, 95; BONNECHOSE.—*Montcalm et le Canada français*, p. 50, (Extrait de lettre de Montcalm); KALM.—*Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 208, (à miroirs).

[21] *Journal de Montcalm*, (18 juin 1756), p. 71.

[22] Dollier DE CASSON.—*Histoire du Montréal*, au chapitre de l'Automne 1665 jusqu'à l'automne 1666. Voir aussi, KALM.—*Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 194 à note.

[23] KALM.—*Voyages dans l'Amérique septentrionale*, p. 42.

[24] "M. le chevalier de Lévis a passé l'hiver à Montréal. Il a seulement été passer le mois de janvier à Québec, avec le marquis de Vaudreuil." *Journal de Lévis*, p. 78.

"...Montcalm devait passer l'hiver à Montréal... sauf un voyage à Québec..." CHAPAIS.—*Le marquis de Montcalm*, p. 179.

[25] Voir: Journal de Bougainville, au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* pour 1923-24, p. 244.

[26] La rue Sainte-Thérèse existe encore; plusieurs des maisons qui la bordent sont contemporaines des dernières années du régime français.

[27] Ce château et son jardin magnifique occupaient le site actuel de la Place Jacques-Cartier. L'habitation était au bas de la place, au niveau de la rue St-Paul, et le jardin montait la déclivité, de là à la rue Notre-Dame. Après la cession, de 1773 à 1803, l'édifice abrita le premier collège de Montréal. En cette dernière année, il fut détruit par l'incendie.

[28] Cette maison de communauté consistait en un corps principal de logis, une église et une chapelle, et avec son jardin couvrait une partie du site occupé actuellement, à Montréal, par le Palais de Justice, et aussi un peu de l'espace qui fut plus tard le Champ de Mars. Ces édifices furent détruits par l'incendie, au mois de juin 1803.

Voir: MORIN et BEAUGRAND.—*Le Vieux Montréal.*

[29] Montcalm, dans une de ses *Lettres à Bourlamaque*, p. 219, signale cet ouvrage, comme étant de bon conseil.

[30] En ces temps-là la marine royale était commandée exclusivement par des gentilshommes ayant quartiers de noblesse. Ils étaient vêtus d'écarlate; d'où leur appellation d'*officiers rouges*. En temps de guerre, seulement, on requérait les officiers de la marine marchande qui étaient d'extraction plébéienne, pour commander les vaisseaux de combat. Ces officiers portaient le frac bleu, à cause de quoi, on les nommait les *officiers bleus*. Une grande rivalité existait entre ces deux corps. "Tant il y a, écrit Capefigue, que les désastres de la marine française vinrent le plus souvent de cette distinction de rang et de grade."

Voir: CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle*, tome III, pp. 101, 102.

[31] CHAPAIS.—*Le Marquis de Montcalm*, p. 55.

[32] *Lettres et pièces militaires*, p. 11.

L'esponton était l'arme des bas officiers de l'ancienne infanterie française.

[33] *Lettres et pièces militaires*, p. 15.
Montcalm à Bourlamaque, p. 135.

[34] Dans l'intervalle entre l'église de Notre-Dame actuelle et la Place d'Armes, c'est-à-dire là où circule aujourd'hui le tramway, se dressait l'église paroissiale d'alors, son portail et son campanile orientés vers l'ouest. Ce temple a été démoli en 1830 et le campanile en 1843.

Le séminaire où logeaient les prêtres desservants, est le même que l'on voit aujourd'hui, rue Notre-Dame, sauf pour une aile, de construction relativement neuve. L'église y était adjacente.

[35] La chapelle des Récollets que quelques-uns de nos contemporains ont connue, était, à cette époque, à l'angle des rues Notre-Dame et Sainte-Hélène. Le site en est aujourd'hui occupé, par les magasins de W. R. Brock & Co. Limited. La propriété des Récollets, portant les constructions et le jardin était bornée: au nord par la rue Notre-Dame, au sud par la rue des Récollets, à l'ouest par la rue Ste-Hélène et à l'est par la rue St-Pierre. Le couvent et la chapelle bâtis de 1695 à 1700, furent rasés en 1867.

HIVERNAGE

ET

PLAISIRS D'HIVER

(1756-1757)

GUILLAUME À SA GRAND'MÈRE

A Madame la marquise douairière de Palmoye,
au château de Sacquedec, près de Vannes,
Morbihan.

Montréal, 14 avril 1757.

Chère grand'mère,

Sur le fleuve Saint-Laurent, la débâcle est commencée devant Montréal. Depuis quelques jours, les corneilles volètent sur la ville et annoncent le printemps.

Pour ne pas être surpris les mains vides d'écritures, quand partira le premier courrier pour la France, je me hâte de faire aller ma plume.

De guerre ni de combats rien ne vous marquerai. Car si on en excepte les courses de bandes de sauvages et de partis de Canadiens en territoire ennemi, (la petite guerre) l'hiver est ici la saison de trêve. Ces marches procurent surtout l'occasion de prendre des prisonniers que les sauvages appellent en ces occurrences, "*lettres vivantes*" parce qu'on en retire d'ordinaire de

précieux renseignements sur la force et les intentions de l'ennemi. [1]

Donc, après que la campagne de l'an dernier (1756), inaugurée au printemps par l'exploit de M. de Villiers, au fort Bull, fut close par celui de M. de Montcalm à Chouaguen, au mois d'août, l'automne s'avançant, les troupes furent mises en quartiers d'hiver.

Garnisons furent établies dans les forts des lacs Ontario, Champlain et Saint-Sacrement; à savoir: à Niagara, à Frontenac, à Carillon, à Saint-Frédéric, à Toronto, à Lydius ou fort Edouard et aussi sur l'Ohio ou Belle-Rivière, notamment au fort Duquesne qui s'y trouve. Au Détroit, (un poste entre les lacs Sainte-Claire et Erié), la troupe fut laissée telle quelle.

Quant au gros des bataillons il fut distribué: la Reyne, à la côte Beaupré près de Québec et Guyenne dans le bourg même; Royal-Roussillon, Languedoc, Béarn et mon régiment de la Sarre dans le gouvernement de Montréal; tandis que les trente compagnies des troupes de la colonie furent partagées entre Québec, Montréal et les Trois-Rivières. [2]

En tous ces quartiers on a tâché de vivre le

mieux qu'il se pût. Ainsi, à Niagara, où commande M. Pouchot, on fit d'abondantes chasses de chevreuil, de dindes sauvages et d'ours. On y fit même du théâtre, et ce qui plus est, on y joue une comédie composée sur place, intitulée: *Le Vieillard dupé.*[3]

A Québec, on a mené grand soulas, on a dansé, mais surtout on y a brelandé, et fait *masse tope et tingue,*[4] tout l'hiver, à des parties d'une diablerie incroyable.

Et, de suite, déclarons à propos de Québec, qu'au dire de M. de Montcalm "il n'y a pas en France douze villes au-dessus de celle-là, pour la société." La population y est de douze cents âmes[5] et c'est dans son havre que viennent mouiller les vaisseaux de haut tonnage arrivant d'Europe. Voilà, n'est-ce pas, qui augure bien!

Sur la fin de décembre dernier et au commencement de la présente année, les marquis de Vaudreuil, de Montcalm et M. le chevalier de Lévis descendirent de Montréal à Québec qui en fut éclairé d'autant. MM. de Bourlamaque et de Bougainville y étaient déjà depuis l'automne.[6]

Chez M. Bigot, l'intendant superbe, se fit,

alors aussi brillante que jamais, la fête. A Québec, M. Bigot est plus sire et majesté que le Roi. Chez lui les bals y furent du plus bel air. A l'un des derniers, pas moins de quatre-vingts dames et demoiselles, en grands atours, y dansèrent,[7] et je ne sais combien d'armoiries et de damoiseaux, officiers ou fonctionnaires; le plus grand nombre, par plaisir, le reste par déférence forcée, à cause des charges élévées que l'hôte magnifique du *Palais* détient de la couronne et partant de son pouvoir.

De prime abord, M. l'Intendant n'a rien d'un Adonis, il n'est pas même indifférent d'apparence, il est franchement laid: avec ses cheveux roux, son visage piqué de rougeurs, sur un corps petit, ce qui n'exclut pas une certaine élégance, due, sans doute, à la richesse de son habit et à la finesse des dentelles de son jabot et de ses manchettes. Mais ce que la nature lui a retenu en beauté, elle le lui a rendu au centuple, en souplesse de caractère et en affabilité, pour quiconque il juge à son niveau et toise à sa hauteur. Nul de ceux-là ne l'approche qui ne se trouve à la fin de l'entrevue, sinon complètement conquis par ses façons civiles, du moins aise de la réception que lui a menagée l'intendant. Par contre,

on le dit fier et dur, envers ses inférieurs. Il est réputé habile, autant qu'expérimenté en affaire, et l'on continue en vantant sa serviabilité envers ses amis et sa prodigalité. Puis, je croirais, malgré ce que j'en viens d'écrire, ne vous avoir rien appris de M. Bigot, si j'omettais de vous mander, qu'il n'a pas besoin, non plus, d'être réveillé pour le plaisir, vu qu'il est le plus beau joueur, non seulement de la Nouvelle-France, mais de tout le royaume, après le Roi.

Et voilà pourquoi, ce qui caractérisa la fête chez M. l'intendant, ce ne fut pas la grâce du menuet ou de la courante, non plus que la fastueuse abondance des festins où l'on faisait chère lie, corsée des vins de France et d'Espagne. Non! Mais bien le jeu, le jeu sous sa forme la plus frénétique et désordonnée, où dit-on, l'importance des mises, des gains et des pertes n'eut de comparable que celle des parties de Sa Majesté à Versailles.[9]

Le palais de l'Intendance à Québec est un somptueux brelan où règnent en maîtres: le passe-dix, le quinze, le trente, le quarante, le lansquenet et les dés. Le pharaon même, jeu des plus défendus en France est toléré là, par complaisance ou indifférence de la plupart.

Et cela est dû surtout à la complicité de l'intendant qui y perd allègrement des sommes folles. [10]

Il n'en alla pas, il est vrai, aussi bénignement pour beaucoup d'autres, dont on raconte les désastres. Et à l'appui de ce que j'avance, ce second lieutenant de la Reyne, M. Marin, qui s'y est fait nettoyer de son avoir sonnant et y a, par surcroît, englouti, cinq cents louis qu'il ne pourra payer qu'en les empruntant. [11]

Bref, chez M. l'intendant, on se déplume et on se remplume à cœur de jour et de nuit. Il n'est pas rare d'entendre parler de cent louis de gain, de cent cinquante de perte et de momons de mille écus. [12]

Il ne manque pas de gens pour qualifier d'indécente cette fureur au jeu et pour déplorer que tant d'officiers venus de si loin pour canonner et sabrer, courent les brelans et se fassent pélauder par des calculateurs de martingales qui paraissent mener ce pays à sa perte. Faire *pic repic* et *capot* [13] n'a pas été mon fait, et j'ai forcément, j'en conviens, étant à Montréal, gardé une partie de ma solde qui pourrait bien, avant longtemps, servir à m'acheter non pas du pain, (nous en manquons déjà) mais de la viande de cheval et

de la merluche.[14] A Québec j'eus sûrement fait comme les autres.

A Montréal, on a dîné ou soupé modérément et beaucoup dansé. On y a même joué un peu, en douceur... *moderato.* Ainsi ce ne furent que parties de pauvres hères et de truands, auprès des jeux de Québec.

Puis entre-temps, par le fait que le gouverneur y a élu domicile, les conseils de sauvages s'y succédèrent, où l'on mangea de la queue de castor et du mufle d'orignal, à la même gamelle, où l'on fuma, à la ronde, des calumets de paix et l'on se présenta de part et d'autre, des branches et des colliers de porcelaine. Cette porcelaine sans quoi rien ne se fait dans les délibérations des sauvages, consiste en grains de nacre bleus, noirs ou blancs, dont la valeur est d'environ trente livres le millier, en temps de paix, et quarante en temps de guerre. Les sauvages appellent leur porcelaine: *wampum.*

On donne un collier, pour *ouvrir les oreilles* (se faire entendre), *déboucher le gosier* (inviter à parler), sècher les larmes, se réjouir d'un succès, contracter une alliance, faire un traité, etc; en un mot, pour symboliser un évènement accompli

ou à accomplir.[15] Enfin, donner une ceinture, une branche ou un collier de porcelaine, c'est donner des arrhes de sa bonne volonté.

Et que vous dirai-je du langage figuré des indigènes à ces assemblées ? Leurs discours, que la nature seule colore, ne font nullement désirer les artifices de notre rhétorique. Ecoutez, plutôt. Parlant de l'ardeur des braves de sa nation un orateur affirmera que: "la poussière qu'ils élèveraient en combattant, en irait jusqu'aux cieux" ... "Les guerriers étaient aussi nombreux que les feuilles des arbres" s'écriera un chef... "Mes frères, n'ayez pas la bouche sucrée et le cœur amer", priera un autre, en présentant un collier.[16]

Voulez-vous, maintenant, un exemple de leur façon de politique ? Voici! J'ai vu des sauvages Oneyouts ou Iroquois, présenter à une tribu sœur, les Goyogouins, Iroquois aussi, des colliers de porcelaine où pendait à chacun une chevelure anglaise. Ceci était fait pour introduire dans le village de cette dernière tribu, où il n'y en avait jamais eu, des scalpes britanniques, et partant à l'induire à se déclarer l'adversaire de *Corlar*, c'est-à-dire de l'Anglais. Machiavel n'eut pas inventé mieux.

Remarquons, en passant, qu'il existe parmi les sauvages de l'Amérique du Nord, une manière commune de lever dextrement les chevelures des ennemis pour en faire des manières de dépouilles opimes et des trophées sanglants. Faut-il dire que cette sauvagerie a pour effet ordinaire d'envoyer le patient *ad patres* ?

Lorsqu'il s'agit des puissants Iroquois des Cinq-Cantons, les audiences sont demandées à l'avance, pour un jour fixe et l'on procède avec pompe et cérémonie. On va au devant d'eux et on les salue du canon. [18]

M. de Vaudreuil a présidé ces conseils, où étaient représentées, par manière d'ambassadeurs, les nations avec lesquelles nous avons eu à nous entendre. Suivant l'usage, le gouverneur était accompagné de son secrétaire qui notait les paroles représentées par les branches et les colliers de porcelaine, et qui les numérotait.

Mais quittons cette barbarie, grand'mère, et disons comment les Français eux-mêmes, ont passé la saison hivernale à Montréal.

M. de Vaudreuil, (hormis le monde officiel qu'il a réuni de temps en temps) a reçu peu. Tous les quinze jours M. de Montcalm, dans

l'intimité, y est allé faire whist ou sa partie de trictrac.[15]

Il est vrai que le gouverneur a été absent de Montréal quelques semaines, cet hiver, s'étant transporté à Québec comme susdit, d'où il est revenu malade. Et puis, Madame de Vaudreuil dont la dévotion va de pair avec les inclinations plutôt paisibles de son mari, a fort contribué avec lui, à éviter à Montréal, bien des excès qui sévissent à Québec.[20]

M. de Montcalm tant qu'il fut à Montréal a reçu tous les jours à dîner quinze ou seize personnes. Souvent aussi le soir il conviait à sa table des dames de France et de la colonie, ou encore (le jour des prudes comme il disait) il mandait à un concert, celles que ce genre de divertissement agréait davantage.

Les soupers étaient d'ordinaire dédiés par M. le marquis, à un personnage, homme ou femme, soit par exemple à Madame Varin, épouse du commissaire ordonnateur de la marine à Montréal ou à M. de la Rochebeaucour, un de ses aides de camp ou à quelqu'autre.

Parfois il invitait les jeunes, et alors après le repas, nous dansions au rythme de violons *d'ha-*

zard. Ces soirs-là, à ceux qui avaient soupé dans la maison venaient s'ajouter des amis qui, bien qu'ils ne fussent pas demandés, étaient assurés d'y avoir cordiale réception.[21]

Quant à M. le chevalier de Lévis, il ne s'ennuya pas à Montréal. Il fréquente surtout chez madame Pénisseault, une canadienne d'une grande beauté et d'un charme d'esprit remarquable.[22] Son mari, un des délégués du munitionnaire M. Cadet qui est à Québec, est, lui à Montréal, à la tête de la maison de la Grande-Société que le peuple, à cause du prix élevé, des denrées comme de tous les effets, qu'on y exige, appelle: "*La Friponne*", à l'instar de celle de la dite société, à Québec. Le sujet de cette compagnie de commerce pourrait être ici, matière à digression intéressante, mais j'avoue que je me sentirais plus à l'aise pour en parler, si j'étais dans la Vieille-France au lieu que d'être dans la Nouvelle.[23]

Je disais donc que M. de Lévis s'amusait bien ici. Il y a donné deux beaux grands bals: le premier à la mi-février, l'autre, au mardi gras. Dans une salle de bonne grandeur: la profusion des flambeaux, les rafraîchissements abondants et variés, la bonne compagnie, la joliesse et la

gaiété des Canadiennes ont été cause qu'on ne s'est retiré de ces fêtes qu'à sept heures du matin.[24]

Madame Varin, l'épouse du commissaire de la marine, dont je vous ai écrit plus haut, à aussi souvent tenu assemblée de salon dont les commensaux ordinaires étaient ceux qui se piquent de lettres et de bel esprit. Il y a encore le salon de Madame d'Eschambault où vont nos officiers supérieurs et notamment M. de Montcalm.[25]

A la montagne sise, à une lieue à l'arrière de la ville, Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, ont une maison de campagne communément désignée sous le nom de *Fort des Messieurs*. Nos officiers y ont bon accueil et parfois y sont retenus à dîner ou à la collation.[26] J'y fus en raquette, deux fois cet hiver, de compagnie.

Quant à la maison des Jésuites, en bordure de la rue Notre-Dame, vis-à-vis les jardins du château Vaudreuil, elle m'est aussi familière que largement ouverte. Je m'y dirige de temps en temps. Le Père René Floquet est le seul Père qui y habite, avec un frère coadjuteur, le frère Etienne-Morin Racine.[27] Et lorsque d'aventure, la conversation s'oriente sur le sujet

de mon collège de Rennes, dont il a connu les recteurs, les préfets et la plupart des régents, je ne puis me défendre de songer à ce temps déjà presque lointain, où je luttais à l'heure de la *prélection*, en classe, contre Homère, Sophocle, Démosthène, Cicéron, Virgile et toute l'antiquité... *O fortunatos nimium*!

Depuis lors, j'ai vu de bien différents combats.

En sus, la fréquentation des notables familles canadiennes et françaises, société choisie où l'on vit aussi bien qu'en Europe, malgré les avant-coureurs de gêne dus à l'état de guerre, les visites aux quartiers de Royal-Roussillon à Chambly, aux officiers de Béarn qui sont avec leur régiment de l'autre côté de la rivière, à La Prairie, Longueuil, Boucherville et Varennes, qu'on atteint, l'hiver, en traversant sur la glace, en carrioles, furent autant d'agissements qui rompirent la tranquillité de l'attente de la campagne prochaine.

Et voici qu'on annonce pour le milieu du mois de mai, la venue à Montréal, de Mmes de Saint-Ours et de Beaubassin, et celle de mesdemoiselles de Longueuil, filles du lieutenant du roi à Québec, et de mesdemoiselles Drucour, filles du

commandant de Louisbourg, qui monteront de Québec, [28] ce qui, sans doute jettera un reflet de gaiété, mais ce sera bien le dernier avant l'ouverture de la campagne, alors qu'on remisera, en un tournemain, les violons et les clavecins, pour suivre les fifres et les tambours.

Madame de Saint-Ours est fille du seigneur de la Rivière-Ouelle, M. Deschamps de Boishébert, et femme d'un fameux officier dans les troupes de la Marine. Madame de Beaubassin est la fille du seigneur de Verchères et l'épouse de M. Pierre Hertel, sieur de Beaubassin. [29]

Il est prévu que M. de Montcalm donnera, en l'honneur de ces deux visiteuses, des dîners qu'elles présideront, et qu'il en profitera probablement pour en donner un troisième à la petite fille de la marquise de Vaudreuil, madame de Baraute, [30] veuve de M. Coulon de Jumonville, un officier qui fut tué au commencement de la guerre, par les soldats d'un Anglais du nom de Washington, près du fort de Nécessité. M. de Baraute, son second mari, est capitaine au régiment de Béarn. [31]

Si j'ai tenu, grand'mère, à vous présenter si longuement ces personnes, c'est que j'ai cru par là, vous donner une idée de la qualité et du bon ton de la société de la Nouvelle-France.

Au reste, ces dédicaces de festins par le marquis, sont prétextes et moyens d'avoir des dames pour faire les honneurs de sa maison, laquelle est bien ordonnée.

M. de Montcalm qui m'honore toujours de la continuation de ses bonnes grâces, m'ayant donné force écritures de copies de lettres et de rapports pour les ministres, j'eus l'avantage de pouvoir séjourner, la plus grande partie de l'hiver, en ville, et le mois de mars, à la Longue-Pointe, à quelques milles de Montréal, où se trouvait alors en hivernage ma compagnie de la Sarre; les autres compagnies ayant été logées à la Rivière des Prairies, à la Pointe-aux Trembles à Lachine et la Pointe-Claire.[32] Toutes ces places avoisinent le bourg et sont dans l'île de Montréal.

A la Longue-Pointe, unissant l'utile à l'agréable, j'ai fait la chasse; si bien, très chère douairière, que j'aurai le plaisir de vous envoyer, à l'ouverture de la navigation, une peau de renard argenté, pour vous, et trois de putois, pour ma mère. Je trouverai bien aussi à acheter de quelque sauvage ou trafiquant à Montréal des pelleteries de castor pour Charlotte et Christine; et alors vous aurez toutes quatre de quoi vous faire de chauds manchons.

Je vous réitère mes remerciements pour les trois pintes d'eau de lavande, que vous fîtes déposer pour moi, à bord de la *Licorne*, en partance, au printemps dernier.

Le Dieu des Bretons qui vous a donné, grand'-mère, et à ceux de chez nous, vigueur et santé, nous a prodigué le plus grand des biens. Rendons-Lui grâce, puis implorons-Le qu'Il nous y maintienne. Que le Seigneur qui depuis des siècles dispense sa sève à l'arbre des Sacquedec, en ombrage longtemps encore, la souche et les rameaux!

Je vous baise les mains, j'embrasse ma mère, mes sœurs, je donne l'accolade à mon père, et je me soussigne,

Votre fieux Guillaume,

second lieutenant au régiment de la Sarre,

en ses quartiers d'hiver, dans la région de Montréal.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Collection de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, tome IV, p. 155.

[2] *Journal de Montcalm*, pp. 81, 82, 83.

[3] *Journal de Montcalm*, p. 169.

[4] Expression de joueurs; *masse!* signifie: voici ma mise! et *tope et tingue* c'est la réponse: je tiens!

[5] *Journal de Montcalm*, p. 145.

[6] *Journal de Montcalm*, pp. 81, 145; *Journal de Bougainville*, pp. 242, 247.

[7] *Journal de Montcalm*, p. 145.

[8] CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome I, pp. 100. 101; GARNEAU.—*Histoire du Canada*, tome II, p. 263; PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, p. 222.

[9] *Journal de Montcalm*, pp. 325, 326.

[10] DUSSIEUX.—*Le Canada...*, p. 147; *Journal de Montcalm*, p. 145.

[11] *Journal de Montcalm*, p. 145.

[12] *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 104. *Couvrir le momon*, c'est *tenir l'enjeu*.

[13] Au jeu de piquet, celui qui gagne, fait *pic et repic*, celui qui perd, fait *capot*.

[14] Morue sèche non fumée.

[15] *Journal de Montcalm*, pp. 127, 128, 132.

[16] *Journal de Montcalm*, pp. 125, 126, 127, 139.

[17] *Journal de Montcalm*, p. 144.

[18] *Journal de Montcalm*, p. 123.

[19] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 137.

[20] CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome I, p. 183.

[21] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, pp. 142, 143; PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 274. (Extrait d'une lettre de Montcalm à sa femme).

[22] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 137; CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, I, p. 321.

[23] Cadet était une des créatures de Bigot, l'intendant concussionnaire, qui d'un boucher en fit un munitionnaire général, chargé en Canada de ravitailler l'armée de vivres. Cadet avait à Québec pour bras droit, un nommé Corpron, homme de néant, intelligent mais coquin. A Montréal, Cadet se fit représenter par Pénisseault dont la réputation était déjà assez suspecte, et par Maurin, un sinistre bossu, aussi laid de son esprit que de sa personne. Tous ces gens, avec d'autres tels que: Péan, aide-major des troupes de la marine, Deschenaux, secrétaire de Bigot, Bréard, contrôleur de la marine, Estèbe, garde-magasin du roi, tous de Québec, et aussi Varin, subdélégué de Bigot et Martel, garde-magasin du roi à Montréal, formaient la "Grande Société" association illicite qui pillant le roi et la Nouvelle-France, en précipitèrent la ruine. L'une et l'autre des maisons de commerce de la Grande Société, tant à Québec qu'à Montréal, étaient désignées, par le peuple, sous le nom de "Friponne", à cause de l'excès de ses prix et de ses monopoles. Dans ces magasins on vendait en gros au roi et en détail au peuple après maintes manipulations ténébreuses où Bigot et ses affidés faisaient des profits exorbitants et vexatoires.

Sur ce sujet de la Grande Société, voir: DUSSIEUX.—*Le Canada...* PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II; FERLAND. —*Cours d'Histoire*, deuxième partie; GARNEAU.—*Histoire du*

Canada, tome II; CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome I; CHAPAIS.—*Le marquis de Montcalm*.

[24] *Journal de Montcalm*, p. 154; *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, pp. 142, 143.

[25] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, pp. 137, 142.

[26] Le 27 mai, 1757, Montcalm écrit, de Montréal, à Bourlamaque: "Bougainville a passé la journée... de mardi dévotement, *à la Montagne*. J'y fus à quatre heures et j'eus la complaisance d'y souper en réfectoire, à cinq heures trois quarts". *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 157.

Aller *à la Montagne*, c'était alors se rendre au Fort des Messieurs de Saint-Sulpice à Montréal, où s'est élevé depuis le Grand Séminaire. De cette habitation, il reste encore deux tours sur la rue Sherbrooke à la tête de la rue du *Fort*. Ces tours flanquaient les courtines dont le château était enceint. M. Olivier MAURAULT, P.S.S. a publié dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*, du mois de décembre 1924, une très intéressante monographie de cette vieille *gentilhommière*, comme il l'appelle; nous y renvoyons le lecteur.

[27] Ce détail particulier du nombre restreint de la communauté des Jésuites, à Montréal, en 1757, nous a été fourni par le Rév. Père Arthur MELANÇON, S.J., archiviste au collège Sainte-Marie, à Montréal. Voir aussi: (Père A. MELANÇON, S.J.) *Liste des Missionnaires-Jésuites*, Nouvelle-France et Louisiane, 1611-1800.

[28] Ces dames arrivèrent à Montréal, le 13 mai suivant. Voir: *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 148.

[29] Voir: CHAPAIS.—*Le marquis de Montcalm*, p. 203 à note.

[30] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, pp. 149, 150.

[31] Voir: CHAPAIS.—*Le marquis de Montcalm*, p. 70 à note.

[32] *Journal de Montcalm*, p. 81.

SIÈGE ET PRISE
DE
GUILLAUME-HENRY
OU
FORT GEORGE.

(1757)

GUILLAUME À SON PÈRE

Montréal, 27 octobre 1757.

Mon père,

La carte géographique de la partie orientale de ce pays, que vous trouverez, au tome II de l'Histoire de la Nouvelle-France par le Père de Charlevoix, vous montrera qu'au sud immédiat du lac Champlain s'étend le lac Saint-Sacrement, que les Anglais nomment: George. Au fait, cette nappe d'eau eut bien pu s'appeler aussi du nom du jésuite Jogues, qui fut le premier européen à l'apercevoir et qui lui donna celui de Saint-Sacrement.

Une longue rivière qui serpente, ou plutôt une suite tortueuse de torrents aisément évitée par des *portages* et en certains endroits navigables, en canots, unit les deux lacs.

A l'extrémité sud du lac Saint-Sacrement, les Anglais avaient un fort, à savoir, celui de William-Henry, en notre langue, Guillaume-Henry. Notre fort Carillon étant planté au sud du lac Champlain, l'ennemi n'avait donc qu'à traverser le lac George, du midi au septentrion, pour, après

quelque navigation dans la rivière et des marches ou *portages*, atteindre nos défenses de Carillon. Souffrez, cependant, que je vous mande que Guillaume-Henry et Carillon étant de fondation assez récente, ces places n'apparaissent pas sur la géographie plus ancienne du Père de Charlevoix, que je vous propose; suppléez-y donc par l'imagination. [1]

Quoiqu'il en soit, Guillaume-Henry constituait, pour nous, une menace d'une redoutable vigilance. C'était un inquiétant voisinage. L'ouvrage, d'une résistance peu ordinaire en ce pays, était défendu par deux mille trois cents hommes environ et appuyé par un camp retranché. Tout cela s'est rendu après six jours d'investissement et cinq de tranchée ouverte.

Or sus, il était dans les décrets de M. de Vaudreuil et de M. de Montcalm, que la campagne de cette année 1757 comporterait l'attaque et la prise, si possible, de Guillaume-Henry.

Le projet eut un commencement de mise en œuvre, au cours des mois de février et de mars derniers (1757) quand M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières et frère du gouverneur général, et M. de Longueuil, lieutenant

du roi à Québec, avec une troupe de quatorze cents (grenadiers volontaires, soldats de la marine et le gros, des Canadiens et de sauvages) en atteignirent les alentours, après une course de 60 lieues, sur la neige, en raquettes. Le bagage était sur des traines d'éclisses, tirées par des chiens. Les hommes couchaient sur des peaux d'ours, abrités par de simples toiles... Faites, en esprit, le calcul de ce que comporte d'efforts, une pareille randonnée, en semblables pays et saison.

Le but de cet attirail était de s'emparer de la place par l'escalade. Ceci n'ayant pu être accompli, on dut se contenter de brûler des magasins extérieurs, des chantiers, des vaisseaux, (trois cents bateaux et quatre barques) un moulin à scie, du bois de construction et de chauffage, une quantité considérable de farine et d'équipements.[2] Pour n'être pas définitif, c'eut été en somme un beau succès, s'il ne nous eut pas coûté tant de vivres.

Au mois de juillet suivant on reprit l'affaire.

Le 29 juillet, en vue de cette campagne, une armée de huit mille et dix-neuf hommes (de la ligne, de la colonie, des milices, de l'artillerie et

des sauvages) se trouvait sur pied et prête à l'action, tant à Carillon que dans les camps de la Chute, du Portage et des autres postes avancés du côté du lac Saint-Sacrement.[3]

Tout le long du mois, on avait travaillé à faire des *portages*, c'est-à-dire à passer par voie de terre, de Carillon aux eaux du lac Saint-Sacrement, les bateaux nécessaires au transport des vivres, des munitions, des armes et des troupes qui devaient y naviguer.

Ce charroi ou *portage* de deux cent quarante-sept bateaux et du matériel de guerre, même de l'artillerie, s'est fait sans chevaux ni bœufs et tout à bras et à dos d'hommes, ce qui constitue une tâche gigantesque dont on n'a pas d'idée, en Europe. Il faut avoir vu, de ses yeux, par exemple, nos grenadiers traîner des canons et des bateaux, à grand ahan, le long des pentes des montagnes, dans les ravins ou à travers les forêts vierges de l'Amérique, pour connaître l'effort et l'épuisement des hommes qui ne s'en peuvent concevoir autrement.[4]

L'avance des troupes devant se faire par deux détachements, l'un par terre et l'autre par eau, le premier, celui par terre, au nombre de deux

mille neuf cent soixante et dix, sous les ordres du chevalier de Lévis, se mit en marche le 30 juillet. [5]

La traite ardue, par monts et par vaux incultes est de dix lieues du camp Brûlé (celui de M. de Lévis et de ses gens, à une demie lieue en avant du Portage, sur la rive gauche du lac Saint-Sacrement) jusqu'à la baie de Ganaouské, [6] qui était le lieu marqué pour la réunion de toutes les troupes; tant de celles qui marchaient par terre que des autres. [7]

Le même jour, vers trois heures, une bande de sauvages impatients d'aller de l'avant prennent par le lac, emmenant dans leurs cent cinquante canots, trois cents Canadiens, restes des brigades de M. de Lévis qui défilent depuis le matin. [8]

Le 1er août, le marquis de Montcalm, avec le convoi qui devait naviguer et dont est, notamment, ma brigade de la Sarre [9], s'embarque, à son tour, pour Ganaouské. Nos bateaux sont maintenant au nombre de deux cent quarante-cinq, deux étant partis avec les sauvages le 30. En plus des vivres et de l'artillerie, notre flotille porte trois mille huit cent quarante-deux hommes, qui font avec les trois cents Canadiens qui

nous ont laissés, l'avant-veille, en compagnie des sauvages, quatre mille cent quarante-deux soldats du Roi qui voguent maintenant sur les eaux du lac Saint-Sacrement.[10]

Disons, ici, que M. de Montcalm, en quittant Carillon, y a laissé garnison de deux cents. De plus, cinquante ont été postés à la Chute et cent cinquante au Portage.[11]

Parmi les bateaux qui mènent l'artillerie, il y a trente-et-un pontons faits chacun de deux bateaux accouplés sur lesquels on a mis une plate-forme où reposent des canons et des mortiers montés. Il y a même un bateau ingénieux inventé par un lieutenant d'artillerie, M. Jacquot, qui a un gros canon de onze et deux petits pierriers.[12] Imaginez!...

Donc, l'embarquement se fait et nous partons à deux heures de l'après-midi. Sur les cinq heures nous avions dévidé, en ruban de queue, quatre lieues et touchions l'île dite: à la Barque. Là, nous rejoignons nos deux bateaux et les cent cinquante canots remplis de Canadiens et de sauvages qui nous y avaient devancés mais qui maintenant nous y attendaient, pour finir, avec nous, la course.

Ici, néanmoins, les sauvages ont voulu prendre la tête; et leurs avirons maintenant battent les flots, à l'avant du convoi.

Dans leurs longs canots d'écorces, aux *pinces* hautes et recourbées, qui fuient en glissant à la surface du lac, il y a quinze cents indigènes, horde nue, [13] la peau cuivrée, le visage peint, avec des plumages dans la chevelure.

Puis vient l'artillerie. D'abord, la machine flottante, imaginée par M. Jacquot, avec ses pièces, ensuite les pontons avec les pierriers et les canons, sur leurs affûts, la bouche en l'air.

Enfin, l'infanterie: celle de la ligne en uniforme blanc, celle des milices sans mise particulière, bordant les bateaux, de blancheur ou de grisaille. Au milieu de ce convoi, chargé de tonnerres, sont les trois vaisseaux de l'hôpital ambulant et les sept du Quartier général et de l'Etat-major, avec sur l'un d'eux, M. le marquis de Montcalm, le maître de tous. [14]

La vue de ces deux cent quarante-sept voiles et des canots qui les précèdent, était aussi imposante qu'inusitée. Voilà certes un aspect d'armée en marche que vous ne sauriez vous figurer, ni sur la Seine ni sur le Rhin...

Le jour suivant, (2 août) à deux heures après minuit, nous étions dans les eaux de la baie de Ganaouské. Là, par trois feux allumés sur le lointain rivage, (message entendu) nous sûmes que M. de Lévis et son détachement y étaient déjà établis.

Nous rallions la côte.

Céans, arrêt et distributions de vivres à ceux qui étaient venus par la terre, afin d'égaliser avec ceux donnés aux autres.[15]

Le même jour, à midi, M. le chevalier de Lévis avec ses troupes, repartaient par la rive, et M. le marquis de Montcalm, par le lac, avec les siennes.

Comme nous étions alors dans les parages que parcouraient les Britanniques, à la découverte, ordre avait été donné de ne pas faire de feu, de ne pas tirer, ni de battre le tambour, etc... Que croyez-vous que l'on fit ? Qu'on se tint cois ? Que nenni! On tira, on alluma des feux, et même... devinez!... on sonna du cor comme à une Saint-Hubert. Pourquoi se gêner ? M. de Bougainville n'a pu s'empêcher de nous dire en riant: "Ce sont, je crois, les premiers cors qui aient retenti dans les bois de l'Amérique.[16]"

Enfin, vers onze heures du soir, nos forces entières (un peu plus que sept mille hommes) se retrouvaient réunies à une lieue près de Guillaume-Henry. [17]

Une heure auparavant, c'est-à-dire sur les dix heures, alors que les canots des sauvages étaient déjà tirés à la rive, deux embarcations anglaises avaient apparu sur le lac. A leur vue, nos sauvages sautaient dans leurs canots et en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, un millier de gosiers hurlants faisaient retentir les échos.

Quand ils revinrent ils avaient fait trois prisonniers et ramenaient étendu dans le fond d'un canot, le corps d'un de leurs chefs tué au cours de l'escarmouche. [18]

Un autre des leurs y avait aussi succombé.

Après l'interrogatoire des prisonniers, qu'on appelle en l'occurrence: *lettres vivantes*, [19] à cause des renseignements qu'on en obtient, les sauvages, sans qu'on eut pu les retenir, avaient entraîné les malheureux Anglais dans leur camp. Ici les parents, commencèrent par immoler les trois pitoyables captifs, aux mânes des défunts; après quoi, au moment où le jour allait poindre, toute la bande se mit en devoir de donner une digne

sépulture au chef, lequel était de la nation des Népissings.

Et d'abord, on le revêtit des plus beaux habits qu'on put trouver, puis on l'alla poser, assis, sur une élévation couverte d'un tapis de gazon. Après lui avoir matachè le visage, de vermillon, à la manière indienne, pour celer sa pâleur, on lui passa, au cou, un collier de *wampum* ou porcelaine et aux bras, des anneaux d'argent. Aux oreilles et au nez, on ajouta des pendants. De plus, on fixa avec des cordons couleur de feu, un hausse-col qui lui descendait sur la poitrine. A son épaule, on appuya un fusil, à la ceinture on mit un *tomahawk* ou massue et, à la main, un javelot. Enfin, entre les dents, on lui inserra le tuyau d'un long calumet. Et, pour qu'à son aise, il ripaillât, au séjour des morts, on plaça, à sa portée, une grande chaudière pleine de victuailles. A la vérité, on l'honora de toutes les parures et de tous les colifichets que la vanité sauvage et la superstition païenne pouvaient suggérer. Au reste, l'illustre occis était un idolâtre.

Ces rites accomplis, les guerriers font cercle autour du chef ainsi "pompeusement paré",

lequel sur son séant, les yeux clos, semble, tout de même présider, quoique trépassé, à ses propres funérailles, du haut de son tertre, où l'on voit, à la moindre brise, dans l'incertaine lueur de l'aube, remuer les plumes d'un panache.

Accroupis, en rond, sous les étoiles pâlissantes, tout autour de son siège d'ultime parade, les guerriers se taisent longtemps, lugubres et farouches... Enfin l'un d'eux se lève et publie le courage et les prouesses du mort, puis il s'assied gravement sur ses talons... Incontinent les chants et les danses funéraires vont se succéder jusqu'au jour clair, aux sons répétés des tambours de basque garnis de grelots. Puis dans le décor splendide d'un horizon rougissant, d'où émerge le soleil, une tombe est creusée, le Népissing y est couché et, avec lui, on enclot les vivres qui le soutiendront jusqu'au terme du grand voyage qu'il va aujourd'hui entreprendre, pour atteindre la région des âmes.[20] C'est là que, dans des plaines sans fins, il chassera le plus abondant et le plus beau des gibiers, pour toujours.

D'emblée, le Grand Manitou doit être content des belles funérailles qu'on a faites à l'un de ses braves!

Aussi bien, les guerriers sauvages peuvent, maintenant, ramasser leurs armes et mettre les canots et les pirogues au lac, pour suivre les Français qui là-bas, dans leur camp s'apprêtent à marcher.

Pour lors, ce matin du 3 août, toute l'armée défilant, avec M. de Lévis à l'avant et M. de Montcalm à l'arrière-garde, s'avance sur Guillaume-Henry, pour en faire l'investissement.[21]

Le 4, M. de Bourlamaque à qui il avait été donné de diriger les opérations, fait ouvrir la tranchée, devant la place, par cinq cents travailleurs protégés par trois cents soldats.[22]

Le 5, une lettre de M. Webb, qui commandait au fort Edouard ou Lydius, à quelques milles seulement de Guillaume-Henry, et adressée à M. Munro, commandant du dit fort Guillaume-Henry, fut trouvée dans la doublure de la veste d'un messager que nos sauvages avaient tué. Cette lettre révélà que M. Munro ne devait compter sur aucun secours extérieur, mais tâcher d'obtenir une capitulation avantageuse, à moins qu'il ne fut en mesure d'attendre des renforts, lesquels, dans l'occurrence, ne devaient pas venir.[23]

Le 7, M. de Montcalm dépêcha M. de Bou-

gainville porteur de la lettre de M. Webb à M. Munro, pour la lui remettre et lui demander de capituler.

Sur les neuf heures du matin, après un feu terrible que nous venions de faire, de notre gauche et de notre droite, nous vîmes sortir de la tranchée, M. de Bougainville et une quinzaine de grenadiers précédés d'un pavillon rouge et d'un tambour qui battait le rappel.

Le tir, de part et d'autre, avait cessé.

Comme la troupe arrivait au pied du glacis de Guillaume-Henry, nous perçûmes que les assiégés faisaient signe aux nôtres de ne pas aller outre. Presqu'en même temps, émergeant du fort, quinze grenadiers et un officier venaient à leur rencontre. Puis deux autres officiers anglais surgirent, dont l'un ayant posé un bandeau sur les yeux de M. de Bougainville, l'introduisit, seul, dans le fort et jusqu'au camp retranché, auprès de M. Munro, pour qu'il lui pût faire remise, avec une lettre du marquis de Montcalm, de celle de M. Webb.

Pendant ce temps, l'escorte de Français était restée, dans la plaine, au pied du glacis.

Bientôt, nous revîmes sortir du fort, M. de

Bougainville, lequel, la vue toujours couverte, on reconduisit au lieu où l'attendaient ses gens avec qui, s'étant débandé les yeux, il reprit le chemin de nos tranchées.

Il rapportait la réponse qui était que : M. Munro faisait de beaux compliments sur notre politesse française, et y rendait grâce, autant qu'il se louait d'avoir pour adversaire, un ennemi si plein de générosité, etc... C'était, au demeurant, un refus de vider ses positions.

Donc, on laissa aux Britanniques, qui avaient reconduit M. de Bougainville, loisir de réintégrer leurs murailles, et derechef on reprit le vacarme de nos bouches à feu.[24]

Cependant on hâtait les travaux de siège commencés.

La nuit du 7 au 8 fut employée à construire, moyennant une quantité énorme de fascines et de rondins, une chaussée sur un marais, en vue d'en éviter les contours et de passer de l'artillerie par de là, pour aller établir des batteries de brêche protégées par un épaulement, plus à portée des murailles du fort. Ces travaux préliminaires commencés la nuit, furent achevés au cours de la journée.

Dans l'après-midi du 8, sur la foi des sauvages qui nous affirmèrent que l'ennemi approchait avec une grande armée, M. de Montcalm s'en fut au-devant, à la tête des deux brigades de la Reine et de Royal-Roussillon et de celle de M. de Lévis. Ces dires s'étant trouvés faux, les brigades en furent pour une marche aussi accablante qu'inutile.

Durant la nuit du 8 au 9, on besogna à faire à quarante toises de la place une parallèle qui suivrait tout le front d'attaque, de l'autre côté du marais où, la veille, on avait travaillé à la chaussée.

L'aube éclaira la tranchée terminée et les canons prêts à l'action.[25]

Mais voilà que soudain, ce matin du 9 août, à sept heures, Guillaume-Henry arbore un drapeau blanc et bat la chamarde. M. de Bougainville y est envoyé pour rédiger l'acte de capitulation, et bientôt la place se rend avec deux mille deux cent quatre-vingt-seize prisonniers de guerre.

Enfin, à onze heures, M. de Bourlamaque prend possession du fort avec M. de Bernetz, lieutenant-colonel de Royal-Roussillon, et les soldats sortis de la tranchée.

Butin: trente à quarante milliers de poudre, des canons et des vivres pour quatre mois.

Nous n'avons eu qu'une soixantaine d'hommes tués ou blessés, les Anglais, deux cent cinquante. [26]

Voilà, en peu de mots, le récit d'une belle affaire.

Cette victoire nous donne le lac St-Sacrement, nous procure un peu de tranquillité du côté des frontières, dont les Anglais se sont retirés, et surtout affermit notre prestige auprès des sauvages.

Vive le succès!

Morale: *Donec eris felix, multos numerabis amicos !*

Mais... (car il y a un *mais*) je ne puis passer sous silence un incident que les Français autant que les Anglais déplorent et qui survint au lendemain de cette victoire, incident dû à la difficulté que nous avons à contenir et à stabiliser nos sauvages.

Je vous dois préalablement apprendre, mon père, que M. de Montcalm sur le point d'accorder et de signer la capitulation de Guillaume-Henry,

avait rassemblé le conseil des chefs des sauvages auxquels il s'en était ouvert, afin qu'ils donnassent leur avis sur icelle et, surtout, la promesse que leurs bandes la respecteraient et dispenseseraient de pillage et de mauvais traitements, la garnison prisonnière. Les chefs y ayant acquiescé,[27] on avait signé la capitulation, de part et d'autre, sous cette garantie. Mais à peine les soldats français avaient-ils pris possession du fort, au retrait des anciens occupants qui s'étaient retirés dans le camp retranché, avec ce qu'ils avaient pu emporter de leurs effets, que les sauvages y pénètrent, pour piller les restes; massacrant les blessés et les malades laissés dans les casemates, puis se répandent pour polissonner dans le camp retranché, malgré la garde française qu'on y avait spécialement postée pour le leur interdire. Là, presque nus, les jambes, le torse et le visage peints, ils se promènent terribles, brandissant la hâche ou le casse-tête; faisant mourir d'angoisses, à chaque moment du jour, les pauvres Anglais, pitoyables victimes de leurs menaces. M. de Montcalm y fut de sa personne, sans résultat.[28]

Quelle guerre...! Quelle barbarie...!

Le lendemain nous réservait des peines et des calamités de même nature, mais autrement désastreuses.

L'impossibilité de nourrir les prisonniers avait décidé M. de Montcalm a les laisser se retirer, sous condition de ne pas servir contre la France pendant 18 mois. Il avait été entendu alors, que les Anglais ne partiraient qu'avec une escorte que M. de Montclam leur avait offerte, pour les garantir des houspillades, toujours à craindre, de la part de nos alliés indigènes; d'ailleurs, en la présente rencontre, fort mécontents d'avoir été requis de renoncer au butin de pillage.[29]

Malgré nos avis, imprudemment, les prisonniers n'attendirent point et ce qui plus est, donnèrent du rhum aux sauvages, pour se les mettre favorables, ce qui rendit inefficaces les mesures que M. de Bougainville avait prises la veille. En effet, avant que de quitter le fort de Guillaume-Henry, après la signature de la capitulation, il avait travaillé en la plus grande diligence pour que, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, tout le vin et toute l'eau-de-vie, contenus dans la place, fussent répandus.

Donc, au lendemain de la reddition, de grand

matin, voici nos Anglais en route, pour les avant-postes de leur fort Edouard, sans gardes françaises. Les sauvages excités par l'eau de feu, les voyant seuls, en chemin, les rejoignent, et, au mépris de leurs promesses de respecter les clauses spéciales de la capitulation auxquelles ils avaient consenti, pillent la plupart, en massacrent plusieurs, lèvent une cinquantaine de chevelures. Pour leur échapper, une partie se sauve dans les bois. [30]

"Et qui donc, dans le monde, disait M. de Bougainville, à propos de cette fâcheuse affaire, pourrait contenir deux mille sauvages de trente-deux nations différentes, quand ils ont bu ?" [31]

MM. de Montcalm, de Lévis et de Bourlamaque avec des soldats et des officiers étant accourus, au bruit, firent ce qu'ils purent pour calmer ces possédés ou plutôt ces démons, et sauver, de leurs mains, les malheureux dont quatre cents furent ainsi délivrés puis reconduits par trois cents des nôtres, non loin du fort Edouard. En défendant les Britanniques, plusieurs de nos grenadiers furent blessés. Les officiers français qui avaient accompli des prodiges pour faire cesser l'atrocité, partagèrent en outre ce qu'ils

possédaient d'habits, avec les officiers anglais dépouillés.

Quoiqu'il en soit, leurs déprédations commises, les sauvages fouinèrent et disparûrent, en route pour Montréal, avec le butin et les prisonniers qu'on n'avait pu leur arracher. En chemin et jusqu'aux portes de la ville, au dire de M. l'intendant Bigot, ces monstres en ont même mis à la chaudière, qu'ils ont mangés et fait manger à leurs prisonniers.

Bientôt il ne demeura plus au camp des sauvages à Guillaume-Henry, qu'un petit nombre de domiciliés. [32]

A Montréal, on racheta, à grands frais, les infortunés que les sauvages y avaient amenés, lesquels furent aussi conduits sous bonne garde à Halifax et à Boston. [33]

Enfin, pour tout dire, nous tâchâmes de faire en cette conjoncture, que ce qui eut pu être une infraction en Europe, ne le devienne pas ici. M. de Montcalm en a écrit à M. Webb et à M. Loudon, le général en chef des forces anglaises. [34]

Les sauvages, dont on ne saurait se passer pour cette guerre, sont une source perpétuelle d'embarras et d'ennuis.

Tout de même, ils payèrent chèrement leur férocité! En maraudant autour et à l'intérieur du fort, comme ils s'étaient avisés, pour opérer leur volerie, et lever des chevelures, de déterrer les cadavres dont plusieurs étaient morts de la petite vérole, ces vilains fâcheux en contractèrent le mal qui sévit alors parmi eux et les décima d'une façon lamentable.[35]

Ces ravages d'épidémie de petite vérole communiquée par les Anglais de Guillaume-Henry prisonniers des sauvages et aussi par des Acadiens réfugiés se sont étendus à la population blanche de la Nouvelle-France qui en a beaucoup souffert.[36]

Enfin, voilà le fort de Guillaume-Henry rasé! Il n'en reste que la plaine... *Campos ubi Troja fuit*!...

Le 19, l'armée rangée en ligne de bataille, comme c'est ici la coutume, a chanté son *Te Deum*.[37]

M. de Montcalm eut bien voulu profiter de cette victoire pour s'avancer sur le fort Edouard, mais il fallait songer aux récoltes, et il jugea qu'il valait mieux abandonner l'entreprise et renvoyer, les Canadiens à leurs champs, faire la moisson.[3] Cette nécessité, aussi un peu le fléau chez les

sauvages, ont donc décidé de la clôture de la campagne; ce dont M. le marquis de Montcalm a été sévèrement blâmé par M. le gouverneur.[39] Un grand dissentiment parait rêgner entre eux. Cet antagonisme qui existe depuis longtemps, ne peut que faire songer à cette maison divisée contre elle-même, dont parle l'Evangile. Tracasseries!

Quoiqu'il en soit, la campagne est close, pour cette année. Une partie des troupes, d'ici aux gelées, va être employée à la confection des chemins et aux travaux nécessaires de fortifications, en vue des éventualités prochaines.[40]

Entre temps on s'occupe à les mettre en quartiers d'hiver. Demain, le 28, la Sarre partira pour ses logements de l'Isle Jésus. Béarn hivernera à Montréal, comme aussi, je pense, la Marine. A Québec ira la Reine, Guyenne sera échelonné sur le Richelieu; de Chambly à Sorel. Le reste des régiments de la ligne va être dispersé sur l'avis de M. de Montcalm, dans les villages et les hameaux autour de Québec et de Montréal.[41]

Ce mois d'octobre, a été tenu à Québec, un conseil de guerre présidé par M. de Vaudreuil, et composé de M. Bigot, l'intendant, du lieu-

tenant de roi, à Québec, M. de Longueuil et d'officiers de terre et de la colonie. Les sieurs de Vergor et de Villeray y passèrent; le premier relativement à la reddition du fort de Beauséjour, le second, de Gaspereau, postes dans l'isthme de l'Acadie, que nous avons perdus, il y a une couple d'années, soit en 1755, alors que ces messieurs y commandaient.

Ils ont tous deux été absous.[42]

Mais parlons de choses plus glorieuses! "*Paule majora canamus*"!

Nous avons entendu, au début de cet été, un écho de la victoire de l'armée française à l'île Minorque, l'an dernier. C'est par la grande grande voix de Mgr l'Evêque de Québec, que l'écho de cette affaire, sur la Méditerranée, se prolonge jusque dans la Nouvelle-France, dans un mandement, qui porte la date du 16 juin 1757.[43] Le maréchal de Richelieu et ses troupes y sont louées. Dans la copie imprimée du dit, que vous trouverez ci-incluse, vous verrez combien... mais vous lirez vous-même...

J'interromps, ici, bien forcément, ma lettre, afin de profiter d'un messager fortuit qui part,

sur l'heure, pour Québec; d'où se font les expéditions destinées à l'Europe.

Les quatre derniers vaisseaux qui feront voile, cet automne: les *Deux Frères*, le *Diamant*, la *Sauvage* et le *Chouaguen*, lèveront l'ancre, dans la rade de Québec, vers le 6 novembre.[44]

Sûrement, j'aurais encore beaucoup à vous apprendre, sur l'état des affaires du lieu où je suis, si la presse de celui qui s'en va de Montréal, avec les dépêches et les lettres, ne me frustrait de satisfaire le désir que j'ai de vous écrire plus longuement.

Adieu donc!

Croyez, mon père, que je convoite, pour vous, pour ma mère et pour toute ma famille, encore plus de bien que vous n'en pouvez désirer, tous ensemble.

GUILLAUME

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Relations et Journaux*, p. 118. La carte dont il est fait mention, ici, est datée de 1744, et contenue au tome second, entre les pages 236 et 237, de l'*Histoire et Description générale de la Nouvelle-France*, avec le *Journal Historique* etc... par le Père de CHARLEVOIX.

Les ruines des deux forts: Carillon et William-Henry, témoignaient encore, en ces derniers temps, de leur existence passée. Parkman a constaté qu'en 1882 les vestiges de William-Henry y étaient alors resserrés entre une hôtellerie, une gare et un quai. Quant à ceux de Carillon, l'auteur lui-même les a vus, en 1913.

[2] *Relations et Journaux*, pp. 74, 75.

[3] *Journal de Montcalm*, pp. 268, 269.

[4] *Journal de Bougainville*, pp. 275, 291, 292.

[5] *Journal de Lévis*, pp. 88, 92. *Journal de Montcalm*, p. 257.

[6] Cette baie de Ganaouské est la même que celle qu'on désigne, aujourd'hui, sous le nom de North-West Bay, au lac George.

[7] *Journal de Montcalm*, pp. 257, 270, 271.

[8] *Journal de Montcalm*, p. 272.

[9] *Journal de Montcalm*, p. 274.

[10] *Journal de Montcalm*, pp. 272, 273.

[11] *Journal de Montcalm*, p. 274.

[12] *Journal de Montcalm*, p. 273.

[13] *Journal de Montcalm*, p. 274.

[14] Voir: Etat de l'embarquement; au *Journal de Montcalm*, pp. 272, 273.

[15] *Journal de Montcalm*, p. 275.

[16] *Journal de Bougainville*, p. 294.

[17] *Relations et Journaux*, p. 120. Nous avons vu que le détachement de Lévis était de deux mille neuf cent soixante-dix, et celui de Montcalm, de quatre mille cent quarante-deux. Total: sept mille douze combattants.

[18] *Journal de Bougainville*, p. 295.

[19] On peut lire, à titre d'exemple, la mention de ces *lettres vivantes* et le parti qu'on en tirait, à *Coll. de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, tome IV, p. 155.

[20] Le Père Roubaux "Lettre du Père..., Missionnaire chez les *Abénakis*. (21 octobre 1757) à THWAITES, *Jesuit Relations and Allied Documents*, LXX, pp. 90 à 202. Voir spécialement pp. 148 et 150, pour les détails de la cérémonie rapportée plus haut. Cette lettre est anonyme, mais attribuée, par le Père Sommervogel et autres auteurs, au Père Roubaux; et constitue un récit assez complet de la campagne de Guillaume-Henry.

[21] *Relations et Journaux*, p. 120.

[22] *Journal de Montcalm*, p. 280; *Journal de Lévis*, p. 99; *Relations et Journaux*, p. 122.

[23] *Journal de Montcalm*, p. 282.

[24] *Journal de Bougainville*, p. 299.

[25] *Relations et Journaux*, pp. 123, 124; *Journal de Bougainville*, p. 300.

[26] *Journal de Bougainville*, p. 301; *Relations et Journaux*,

pp. 124, 125; *Journal de Lévis*, pp. 100, 101; *Journal de Montcalm*, pp. 290, 291, 294 et suivantes.

[27] *Journal de Montcalm*, p. 292; *Journal de Lévis*, p. 100; *Journal de Bougainville*, p. 301.

[28] *Journal de Bougainville*, p. 301.

[29] *Journal de Bougainville*, p. 301.

[30] *Journal de Lévis*, pp. 101, 102; *Journal de Bougainville*, pp. 302, 303.

[31] Lettre de Bougainville au ministre de la guerre, *apud* DUSSIEUX.—*Le Canada...* p. 238.

[32] *Journal de Bougainville*, pp. 302, 303; CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome I, 296, 297.

[33] *Journal de Montcalm*, p. 301; *Journal de Lévis*, p. 102, *Journal de Bougainville*, p. 306.

[34] Voir copies de ces deux lettres, à *Coll. de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, tome IV, pp. 112 à 115.

[35] PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, p. 208.

[36] *Journal de Montcalm*, p. 317.

[37] *Journal de Bougainville*, p. 303.

[38] *Journal de Lévis*, p. 103; DUSSIEUX.—*Le Canada...* p. 146.

[39] A ce propos, Montcalm, plus d'un an après, dans une lettre datée de Montréal, le 9 décembre 1758, raconte à Bourlamaque alors à Québec, comment on en est encore chez le gouverneur à Montréal, à *rabâcher* qu'il n'ait pas couru sur le fort Edouard, après la victoire de Guillaume-Henry, l'année précédente." Je lui dis, (au gouverneur) mes raisons pour n'y avoir pas marché, écrit Montcalm..., et je conclus par lui dire que je faisais de mon mieux... que quand on n'était pas content de ses seconds, il fallait

faire campagne en personne... il (le gouverneur) mâcha entre ses dents que cela pourrait être... Mme de Vaudreuil voulut s'y mêler: — Madame, permettez que sans sortir du respect qui vous est dû, j'aie l'honneur de vous dire que les dames ne doivent pas parler de guerre. Elle voulut continuer: — Madame, sans sortir du respect qui vous est dû permettez que j'aie l'honneur de vous dire que si Mme de Montcalm était ici, et qu'elle nous entendît parler guerre avec M. le marquis de Vaudreuil, elle garderait le silence. Cette scène, devant huit officiers dont trois de la colonie, sera brodée, rebrodée: la voilà telle". Voir: *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 285.

[40] *Journal de Lévis*, p. 105.

[41] *Journal de Montcalm*, pp. 313, 314.

[42] *Journal de Montcalm*, pp. 314, 315. *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 69.

[43] Voir: *Mandements des Évêques de Québec*, II, pp. 117 et suiv.

[44] *Journal de Montcalm*, p. 316.

L'HIVER S'EN VIENT... ET LA DISETTE AUSSI...

(1757-1758)

GUILLAUME À SON PÈRE

Isle Jésus, le jour de la Toussaint 1757.

Mon père,

J'écris à tout hasard, dans l'espoir d'un courrier de fortune. Si ma lettre manque (ce qui est probable) les navires de Québec dont les derniers appareilleront, à moins de contrariété des vents, vers le 6 du courant mois, je manœuvrerai du côté de ceux de Louisbourg, où quelques-uns lèvent l'ancre, je crois, plus tard dans la saison.

Avec la Sarre qui a été dispersé dans les maisons d'habitants de l'île Jésus, dans le gouvernement de Montréal, me voilà en mes quartiers d'hivernage. Evidemment, par cette ère de disette, ce ne seront pas, ici, les délices de Capoue; il faudra se contenter du gîte et surtout de l'ordinaire de l'hôte qui souffre, lui aussi de la pénurie des vivres. Néanmoins, avec l'espoir d'attraper, de temps en temps, quelque bon morceau, nous nous trouverons encore mieux, à la campagne, chez les habitants, que dans les villes, où les garnisons, depuis ce matin, sont à la ration réglée, en attendant que toute la population le soit.

S'il en va des soldats de mon régiment, comme de certains qui hivernent ailleurs, on leur fera tirer, ici, le *ligneul* et la *babiche*, et façonner des souliers de peau de loup marin, pour les temps de dégel ou de pluie, et de peau de chevreuil pour les jours froids. C'est que les Anglais nous ont pris, en mer, quarante mille souliers; et comme nous n'avons pas de cuir, force nous sera d'en fabriquer, comme susdit, en attendant de nouveaux envois de chaussures d'Europe. [1]

Que saint Crépin nous soit en aide!

Toutefois, je me demande ce que nous allons tenter, pour nous tenir gaillards, le long de ces jours de trêve que nous impose le climat. Chasser... ? oui! Jouer... ? Le jeu, si mesquin soit-il, est défendu aux troupes, sous peine d'arrêts, ce qui n'empêche pas la chose. Nous avons tous passé l'âge de nous amuser au toton ou à la marelle! Est-ce qu'en haut lieu, d'ailleurs, on ne joue pas ? [2]

Sans doute, officier permissionnaire, peut-être pourrai-je m'aller divertir à la ville visiter de rares amis, des connaissances, et m'y distraire de compagnie. Mais force me sera d'y aller en douceur. Les plaisirs de la société (laquelle

est assez brillante à Montréal) là comme ailleurs s'achètent et coûtent toujours au moins un peu d'argent, sinon beaucoup, comme dans une ville d'Europe. Pour la dépense il faut une escarcelle plus grassement nourrie que d'une maigre solde de sous-lieutenant des armées de Sa Majesté, laquelle n'est que de cent livres, par mois.[3] Misère!

Fortuitement, à mon arrivée en ce nouveau séjour, j'ai mis la main sur un paquet de gazettes d'Avignon et d'Hollande, et sur un tome du Dictionnaire Encyclopédique. Comment, un tel livre se peut-il trouver chez un cultivateur de l'île Jésus? je n'en sais rien! Si les historiettes et les nouvelles des gazettes étaient, à la vérité, un peu caduques, la matière du dictionnaire, en revanche, était bien d'intérêt courant et surtout, d'allure neuve.

Aujourd'hui, à ce qu'il semble, cette dernière lecture est très à la mode.[4]

Souvent j'avais entendu au camp, à la caserne ou dans les assemblées de salons, discourir sur les multiples sujets philosophiques, religieux, ou scientifiques des cinq ou six premiers volumes imprimés qui ont déjà franchi les mers. J'avais

ouï invoquer l'autorité de messieurs: d'Alembert, Diderot, Rousseau, Marmontel, Holbach, Voltaire... et j'en passe. L'on vantait alors les bienfaits des doctrines encyclopédistes dont ces messieurs sont les adeptes.

D'autres, au contraire, soutenaient que ces enseignements nouveaux étaient néfastes, ne présageaient rien qui valut et que pour peu que ces maximes inouïes se répandissent parmi la noblesse et le peuple, la France s'en trouverait bouleversée jusque dans les profondeurs de ses entrailles; et ce, avant que ne passât notre génération. Ces contradicteurs de l'Encyclopédie appelaient à la rescousse des enseignements anciens du Christianisme: l'académicien Le Franc de Pompignan, les abbés Poulle et Guenée, le théologien Bergier, le Père Bridaine et d'autres... D'aucuns s'autorisaient des opinions du *Journal des Savants* du *Mercure de France*, du *Journal de Trévoux* et surtout de l'*Année littéraire* de Fréron. [5]

Et l'on discute encore... " *Adhuc sub judice lis est* "... comme eût dit Horace.

Pour voir par moi-même et faire écho, j'ai ouvert l'Encyclopédie; choisissant parmi les mots qui constituent les titres, ceux qui étaient

d'accord avec mes goûts et ma compréhension. Ce que j'y pus démêler m'étonna d'abord, car j'y trouvai des façons de penser qui n'allaient point de pair avec ce que j'avais jusqu'alors entendu et cru, touchant la foi, la religion et la philosophie. Enfin cette nouveauté de raisonnement, où tant de choses anciennes et vénérables sont bousculées, me troubla. Dès lors, c'en fut assez pour m'apprendre ce qu'en valait l'aune. Hé! mon père, s'il est vrai de dire que: *la branche sent toujours le fagot*, j'estime au risque de passer pour un béjaune, que certaines idées extravagantes qui ont cours là, procèdent sûrement de doctrines et systèmes inquiètants. J'ai refermé l'Encyclopédie.

Des problèmes d'un autre ordre se posent sans se résoudre dans les esprits de messieurs de Vaudreuil, de Montcalm et Bigot. Il ne s'agit, de rien moins, que d'empêcher l'armée de Sa Majesté le roi de France de mourir de faim et la population, ses sujets, aussi.

La terre qui semblait promettre de beaux grains, au début de l'été, n'a pas donné, le blé n'a pas épié. La récolte est nulle. La farine sera bientôt épuisée; une partie de celle prise à

Guillaume-Henry, (et c'est un signe des temps) a été mise à l'écart pour les hôpitaux.

M. de Lévis, sur l'ordonnance du gouverneur et de M. de Montcalm, a commencé, ce jour d'hui, à couper la ration des soldats de la garnison de Montréal, à l'instar de celle de Québec, à une demi-livre de pain, un quarteron de pois par jour, six livres de bœuf tous les six jours et deux livres de morue pour deux jours. [6] On tient pour certain, qu'en décembre, tous seront forcés de prendre du cheval.

On dit, ce soir, qu'à l'occasion de la mise en vigueur du rationnement, ce matin, 1er novembre, les soldats de la Marine, à Montréal, se sont mutinés, mais que tout est rentré dans l'ordre presqu'aussitôt. [7] On craint, cependant, que les autres troupes ne fassent de même.

On devra, avant longtemps, rationner le peuple aussi, et comme le bœuf commence à se faire rare, les femmes menacent de créer des émeutes, advenant qu'on les forcerait à manger du cheval, comme cela paraît assuré. Le féminin s'en mêlant, on verra beau jeu. [8]

D'autre part, les gens des campagnes crient, bien haut, que si l'on continue à tirer les bœufs,

des prés, il n'en restera pas même assez, pour labourer l'an prochain.

Enfin, si les derniers vaisseaux du munitionnaire attendus à Québec, cet automne, avec angoisse, par toute la Nouvelle-France n'y atteignent pas, ce sera la disette, presque la famine.

Oh! de la mangeaille, peu me chault; car toutes nous manquant des viandes comestibles ordinaires, il restera toujours à nos gâte-sauces, pour préparer les repas, le cheval; lequel est sans contredit, au-dessous du bœuf, mais quoiqu'en estiment les femmes, certainement, au-dessus de l'orignal, du castor et du caribou. Pour suppléer à la farine de froment, nous aurons celle de pois et de blé d'Inde. Et puis, nous aurons aussi des fêves.

Il est vrai que le cheval ne vaut rien pour la soupe; mais on le mange agréablement en *pâtés à l'espagnole*, en *cheval à la mode*, en *escalope*, en *filets à la broche* avec poivrade bien liée, en *semelles au gratin*, en *langue au miroton* ou *boucannée*, en *frigousse*, en *gâteaux*, comme en gâteaux de lièvres[9]... et que sais-je encore.

Mais la maigre chère n'est pas seule à redouter, il y a encore à réfléchir sur l'insuffisance des ren-

forts d'hommes et de munitions. Vertuchou! pourquoi, aussi, mettre sur pied tant de monde, aux champs européens ? Que nous importent les différents de Sa Majesté Marie-Thérèse d'Autriche et ceux de l'impératrice Elizabeth de Russie avec le roi de Prusse ? Pourquoi déployer cent quatre-vingt mille de troupes pour des querelles qui ne sont pas nôtres et n'envoyer outre-mer où se devraient fixer notre intéret et notre attention, que quelques milliers ?[10] Malgré les requêtes réitérées à la Cour, sur les cinq mille demandés, dont on avait accordé et promis envoyer deux mille cinq cents, à peine onze cents recrues et deux bataillons de Berry sont débarqués à Québec cet été.[11]

Les avantages très grands que nous avons eus sur l'ennemi, au cours des campagnes de l'an dernier et de cette année, lentement nous épuisent. A défaut de rafraîchissements de troupes, ce sont toujours les mêmes qui travaillent aux fortifications, creusent des tranchées, combattent et remportent des succès parfois inattendus. Voilà qui est superbe! Tout le monde en convient.

De mémoire d'homme, sans doute, ne périra le souvenir des exploits de nos armes, en Amérique.

Toutefois, il faut songer que si tels gestes doivent un jour porter le sceau de l'immortalité sur ce continent nouveau, les vaillants qui les font restent soumis aux dures conditions des mortels qui ne se nourrissent pas, hélas! uniquement de lauriers; et ont grand besoin pour se refaire, de pain, de viande et d'appui.

Conclusion: pour peu que cette pénurie, voulue ou non, se prolonge, tout ira au diable.

Ah! nous savons bien que l'Amérique n'est pas le seul champ de bataille où la France sème et récolte des palmes: les occupations de Hanovre et Brunswick, par le maréchal d'Estrée, au mois de juillet dernier (1757), aussi d'Ostende et de Nieuport, ce dont nous venons de recevoir la nouvelle, en sont les preuves glorieuses. Puis, cette convention de Closter-Seven, que le fils du roi d'Angleterre lui-même, le duc de Cumberland a dû signer à l'effet que les troupes mercenaires allemandes qu'il commandait, ne servissent plus, cette guerre durant, est un résultat qui nécessite bien des labeurs pour les soldats et les chefs. Oui! la France est bien occupée[12]... Cependant une lettre de notre ministre-abbé de Bernis, à quelqu'un de grand ici, n'augure rien de bon de cette convention, où suivant lui, le duc de

Richelieu aurait fait montre de plus de chevalerie que d'habileté. Nous sommes trop loin et les dépêches trop réticentes pour que nous puissions juger des évènements qui se déroulent en Europe. Attendons!

Oui, comme il est dit dans la chanson de M. de Clérambault que Charlotte chante si bien:

Attendons sans impatience,
Ah! ne cessons pas d'espérer.
Le Seigneur a promis Sa divine assistance
A ceux qui dans les maux souffrent sans murmurer.

Ma foi! plus je la fredonne, plus j'estime que cette chanson là a raison. Attendons!

A propos du duc, j'ai souvenance, mon père, que vous m'écrivîtes l'an passé que M. de Voltaire exultait à l'occasion de l'affaire de Minorque. Cette année, que n'en fait-il autant pour le triomphe de Guillaume-Henry, au lieu de répandre sa vilaine humeur aussi noire que son encre, sur la Nouvelle-France. Pourquoi use-t-il sa plume à gausser contre ce pays qu'il dénomme dédaigneusement sans le connaître: *quelques arpents de glace*? car il nous est venu que c'est ainsi qu'il écrit de cette colonie, à M. de Moncrif. [13]

Je voudrais que M. de Voltaire apprenne, que

les *arpents de glace* dont il clabaude, ne durent qu'un temps et bientôt découvrent de fertiles plaines, des bords de lacs merveilleux d'où arrivent les lys triomphants.

Et pour finir, sachez qu'à la suite de la dernière campagne, j'ai eu légère attaque de scorbut, heureusement terrassée par une tisane *cocheleuria*, faite d'un peu de genièvre, de chiendent et de réglisse,[14] que m'a procurée l'*apothicairesse* de l'Hôtel-Dieu à Montréal. Aujourd'hui, je me pâme de santé.

Je ne sais si je recevrai des nouvelles de Sacquedec avant la clôture de la navigation, mais sûrement celles que céans je vous adresse seront les dernières, de moi, à courir les hasards de la mer, cette année.

Je fais des vœux, pour que le Ciel en cette fin de 1757, protège le Roi, son armée et mes parents; et rende heureux pour tous, l'an 1758 qui va bientôt commencer.

GUILLAUME

(P S)

Voici une lettre qui aura attendu au moins quatre mois, avant que de se mettre en chemin,

par Louisbourg, dont un courrier s'apprête, enfin, à laisser Montréal, demain pour ce lieu.[15] Voilà qui rendra, je l'avoue, mes nouvelles beaucoup moins neuves et mes vœux de bonne année bien tardifs.

J'arrivai, ici, ce matin, y ayant été appelé, aux fins de reprendre près de M. de Montcalm, mes fonctions de scribe militaire et de copiste au besoin. Heureusement que M. Marcel y est aussi.[16]

Pour griffonner, en queue de ma lettre, ces mots ultimes, j'utilise les instants, où le marquis, venant de Québec et qui a touché Montréal, ce jourd'hui, 22 février, à midi, est à dîner chez M. de Vaudreuil.[17]

Je suis à l'attendre, en l'hotel de la Compagnie des Indes, où il se retirera, à Montréal, pour le moment du moins. Cette maison, laquelle a pris depuis quelque temps le nom de ses nouveaux acquéreurs, est l'ancien château de M. de Ramezay,[18] qui fut jadis gouverneur de la ville et un temps administrateur de la colonie. Son fils, Roch de Ramezay est actuellement au service du roi.[19]

L'hotel de la Compagnie des Indes est vaste et déjà garni des gens du marquis;[20] ce qui

fait présumer qu'il entend recevoir, au moins à table, [21] et tenir le train qu'exige son rang.

Quant au dernier séjour de trois mois que je viens de faire chez l'habitant de l'île Jésus, il se peut, je crois, comparer à la période des vaches maigres et des épis vides de l'Egypte. La disette de vivres, il est vrai, oppresse tout le pays.

Cette pénurie n'empêche pas, cependant, (même si l'on y mange du cheval étique et de la galette de farine de pois), le jeu de *quinze* de florir, chez M. de Vaudreuil; à Montréal, [22] Que se passe-t-il ? Les jeux de hasard et ce *quinze*, nommément, sont, depuis toujours, défendus aux troupes, sur l'ordre du roi, par M. de Montcalm. [23]

M. le marquis vient de rentrer. Sans doute va-t-il passer la soirée et la nuit à écrire et moi à faire de même, en duplicata. Au reste, je suis à ses ordres.

Voilà les nouvelles, en attendant l'avenir!

Adieu, je vous souhaite et j'anticipe, pour vous tous, la santé dont je jouis.

GUILLAUME

Montréal, ce 22 février 1758
à quatre heures de l'après-midi.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Journal de Montcalm*, pp. 313, 317, 325; *Lettres de Montcalm à Lévis*, pp. 54, 55; *Lettres de Lévis*, p. 172.

[2] *Journal de Montcalm*, pp. 325-6; *Lettres et Pièces militaires*, p. 15; *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, pp. 199 et 201. *Journal de Bougainville*, p. 315.

[3] Lettre de Doreil au maréchal de Belle-Isle, reproduite par DUSSIEUX.—*Le Canada*... p. 285; *Journal de Montcalm*, p. 27.

[4] Le premier volume du Dictionnaire Encyclopédique "ce grand arsenal de l'impiété" comme le qualifie Imbert de Saint-Amand, parut en France, en 1751. Plusieurs volumes en avaient déjà été imprimés, en 1757. *L'Encyclopédie*, ainsi qu'on l'appela, avait-elle franchi les mers et était-elle courante, en Canada, en 1757? Nous croyons pouvoir, raisonnablement, le présumer: cette publication étant alors la plus considérable affaire de librairie de l'époque, comme elle devait l'être du siècle entier. Aussi estimons-nous que l'image de mœurs intellectuelles que nous présentons, ici, à l'esprit du lecteur, est celle que devait refléchir, à ce moment, le Canada, miroir de la Vieille-France. Quoiqu'il en ait été, l'année suivante, à l'automne de 1758, nous trouvons Montcalm au coin de son feu, qui a "entrepris la lecture, de suite, du Dictionnaire Encyclopédique". Au printemps de l'année 1759, le 8 mars, il "va commencer le troisième volume..." et le 23 du même mois, il écrit encore à Bourlamaque: "Le marquis de Montcalm dont les yeux commencent à mieux aller, sort peu, et peu au château, lit le troisième volume de l'Encyclopédie..." Voir: *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, pp. 273, 288, 304.

Etrange coïncidence, ce même 8 mars 1759, alors que

Montcalm en Canada commençait sa lecture du troisième volume de l'Encyclopédie un arrêt du conseil du roi, en France, en supprimait le privilège d'imprimer, lequel arrêt fut d'ailleurs révoqué. Voir: CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe Siècle*, tome III, p. 222, à note.

[5] Voir: *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1924, pp. 888 et suiv. (Victor GIRAUD, *Les Etapes du XVIIIe Siècle*; *Voltaire et les Encyclopédistes*).

[6] *Journal de Montcalm*, p. 308; *Journal de Lévis*, p. 112; *Lettres de Vaudreuil à Lévis*, p. 46.

[7] *Journal de Lévis*, pp. 113, 114; *Journal de Montcalm*, p. 316.

[8] Effectivement, le 1er décembre 1757, dans l'après-midi, il y eut, à Montréal, devant le Château-Vaudreuil, alors en bordure de la rue Saint-Paul (site du pied de la Place Jacques-Cartier, aujourd'hui) une émeute de femmes pour protester contre le rationnement du peuple, et particulièrement contre le régime de la *viande de cheval*, inauguré le matin même. M. de Vaudreuil en fit entrer quatre chez lui, essaya de calmer leurs esprits, puis les congédia en les avertissant que s'il leur arrivait d'ameuter encore la populace, il les ferait toutes mettre en prison et en ferait pendre la moitié". Voir: *Journal de Lévis*, pp. 117, 118, 119.

[9] *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 89; voir ibid, p. 93, où Montcalm indique comment avec un morceau de cheval et un de bœuf, on fait de bonne soupe, et deux plats de viande: un *bouilli* et une *frigousse*.

[10] PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, pp. 40, 41; CAPEFIGUE.—*Louis XV*..., tome III, p. 117; DUSSIEUX.—*Le Canada*..., p. 125; *Journal de Bougainville*, p. 312.

[11] *Journal de Montcalm*, p. 302.

[12] *Journal de Montcalm*, p. 310; *Journal de Bougainville*, p. 312; CAPEFIGUE.—*Louis XV*..., tome III, pp. 142 et suiv.

[13] DUSSIEUX.—*Le Canada*... p. 125.

[14] Cette recette est extraite d'une lettre de Mgr de Pontbriand, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu, en date du 31 janvier 1759. Voir: Abbé Auguste GOSSELIN.—*L'Église du Canada*, troisième partie, p. 545.

[15] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 200.

[16] Voir: *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 106.

[17] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 200; *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 129.

[18] La Compagnie des Indes Occidentales acquit le château de Ramezay, en 1745; voir la plaque commémorative apposée sur la muraille du château même, à Montréal, qui le rappelle. En 1758, la compagnie occupait, en sus, une autre bâtisse à proximité, que lui avait cédée la famille Bécancourt, et dont elle avait fait son *commissariat*, ou comme l'indique cette appellation, sa place d'affaires. Aussi, quand nous lisons, à pp. 223 et 224, des *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*: "...Pour moi, ma chambre et mon général, peu de visites. Cet *hôtel des Indes* m'ennuie. Je leur donnai cependant, l'autre jour, à dîner à tous et à la même dame Saint-Luc..." il semble juste d'estimer que cela ne se passait pas dans les bureaux ou les entrepôts de la compagnie; mais dans son autre maison, le ci-devant château de Ramezay, devenu, apparemment, selon l'expression de Montcalm, l'*hôtel des Indes*.

[19] C'est ce personnage qui devait, alors que lieutenant de roi, à Québec, en 1759, livrer prématurément la ville, le 18 septembre, soit cinq jours après la première bataille des Plaines d'Abraham; et avant même que les Anglais eussent investi la place "even before a gun was fired againſt it" écrit KNOX, (*Historical Journal*... vol. II, p. 84).

[20] *Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 102.

[21] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 223.

[22] *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 201.

[23] Le gouverneur "n'avait pas bien lu l'ordre du roi" mais comme on le lui fit remarquer, il s'amenda, en conséquence. Voir: *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 202.

LE COMBAT DE CARILLON

(1758)

GUILLAUME SUR LE CHAMP DE CARILLON

LE SOIR DE LA BATAILLE, ÉCRIT À SA FIANCÉE.

A Mademoiselle Louise de Kerliou,
chez Madame la duchesse de Brancas,[1] dame
d'honneur de Madame la Dauphine, à Versailles.

Fort Carillon, 8 juillet 1758.

(dix heures du soir.)

Mademoiselle,

Depuis le jour où je fus, à Versailles, présenté à votre très noble parente et marraine, Madame la duchesse de Brancas, mes hommages, et où je vous fis mes ultimes adieux, à la grille du parc, les hasards du service et de la guerre ont creusé entre nous un océan.

Croyez, ma toute belle, que malgré ces rigueurs du destin contraire qui nous sépare, votre souvenir brave les distances, le temps même et reste vainqueur de l'oubli.

Cette missive, je vous l'adresse des régions lointaines de l'Amérique et du milieu de l'agitation d'un camp, après une journée de glorieux combats et de triomphe.

Sachez, bien-aimée, que c'est ici un poste que les Anglais appellent Ticondéroga et nous, Français, Carillon, comme susdit, planté aux extrémités sud du lac Champlain, et partant à une faible distance du lac George.

Qu'il vous plaise de consulter, un temps, la carte géographique de ce pays, que je vous ai fait tenir, pour que vous vous y puissiez orienter. Vous y découvrirez tôt cette place où séjourne un soldat qui combat pour son Dieu, son Roi et sa dame qu'il chérit et loin de laquelle il languit.

Carillon...! Carillon...! Voilà un mot qui sonne bien, n'est-il pas vrai ? pour désigner une victoire française. Le nom de Carillon retentira dans l'histoire. Car si même les pierres du fort qui y veille devaient s'effriter pour être dispersées en poussière par le vent de la plaine, il en restera sûrement quelques ruines pour rappeler aux époques futures l'exploit de cette grande journée.

J'y arrivai dans la nuit du 7 au 8 courant,[2] venant de Montréal, faisant partie d'un détachement composé de piquets de la Sarre et des autres régiments de la ligne, marchant sous les ordres du chevalier de Lévis.[3] M. de Montcalm et M. de Bourlamaque nous y avaient précédés avec le plus grand corps de l'armée.

Depuis deux ou trois jours, l'approche des forces anglaises avaient été signalées par les sentinelles sur les hauteurs prochaines, nouvelles presqu'en même temps confirmées par M. de Langis, un de nos officiers qui avait aperçu des berges hostiles et qui en avait été poursuivi. [4]

Le 7, M. de Montcalm avait fait élever, autour du camp et du fort, des retranchements en abattis, faits de tronc d'arbres entassés les uns sur les autres, avec en avant, des arbres couchés, présentant à l'ennemi leurs branches coupées et effilées, de manière à former des façons de chevaux de frise. [5]

A ces ouvrages travaillèrent d'abord les soldats du régiment de Béarn, sous la conduite des ingénieurs Pontleroy et Desandrouins, que vous avez, sans doute maintes fois vus à la Cour; puis aux dernières heures l'armée toute entière.

Les officiers, la hache à la main, prêchaient d'exemple. [6]

Telle y était l'élan, qu'un grenadier de Béarn déclarait tout à l'heure, parlant d'hier: "Je maniais des arbres dont je ne puis remuer les branches aujourd'hui". [7]

Et moi-même, je crois, qu'il faut crier au miracle.

Aussi, ce matin du 8, au petit jour, lorsque la diane et la générale résonnèrent dans le fort et le camp à l'avant, tout était prêt pour l'action.

D'ailleurs, le roulement des tambours, les éclats des trompettes, le cliquetis des armes et le bruit que font les canons que l'on traine en place et que l'on assit, n'étonnèrent nullement les échos de ces bords où Bellone fait depuis longtemps retentir le fracas de la guerre.

Dès l'aube, les régiments commencèrent à évoluer et à se ranger en ligne de bataille, sur les terrains et positions où la veille ils avaient été distribués et sur lesquels, durant cette nuit du 7 au 8, ils avaient bivaqué.

Sur la droite, étaient les bataillons de la Reyne, de Guyenne et de Béarn, tandis qu'entre cette droite et une rivière dite de Saint-Frédéric, étaient retranchés les milices canadiennes et les soldats de la Marine. Tous ceux-là étaient aux ordres du chevalier de Lévis opportunément arrivé au cours de la nuit, avec sa troupe, comme je l'ai déjà marqué plus haut. La gauche, sous la conduite de M. de Bourlamaque, était flanquée de ceux de la Sarre et de Languedoc, renforcés par deux piquets. Enfin, au centre de ces deux ailes, se tenaient; Royal-Roussillon et le premier

bataillon de Berry, appuyés par le détachement dont j'étais, amené par M. de Lévis, cette nuit même, lequel se trouvait être de quatre cents. Le second bataillon de Berry fut laissé dans le fort. Cette brigade du centre obéissait à notre brave général de Montcalm, qui commandait au surplus à toute l'armée.[9]

Ainsi distribuées, nos forces attendirent l'assaut des soldats de Sa Majesté Britannique George II, tout en travaillant à augmenter et parachever les ouvrages de défense qu'elles avaient commencés depuis la veille.

L'armée anglaise ne s'ébranla cependant, pour s'avancer dans notre direction que vers midi et demie, ce qu'elle fit sur quatre colonnes.[10] M. Abercrombie, généralissime, dirigeait les opérations.

Alors et pendant les heures qui suivirent le premier choc, (et la lutte dura jusqu'au lever des étoiles)[11] un combat s'engagea entre les les grenadiers anglais et les montagnards écossais, d'une part, et nos troupes, d'autre part, composées des bataillons de la ligne, de la Marine et des Canadiens. Tout au plus, y avait-il avec nous, une quinzaine de sauvages, autant dire point; les Anglais en avaient plus de quatre cents.[12]

Et maintenant, dans la plaine et sur les coteaux, comment vous faire voir ces nuages de fumées jaunes, noires et grises, remplis d'éclairs, de quelle manière faut-il vous décrire, ma bien belle, (à vous habituée aux plaisirs de la Cour et aux ris des courtisans) pour vous les faire imaginer, sinon entendre, le formidable ébranlement des bombes, le tonnerre des canons, le crépitement des mousquets mêlés aux voix des belligérants, aux harmonies martiales des trompettes, au rythme étrange des cornemuses et des tambours qui battent aux champs ?

Ces accents n'ont rien de commun, je vous l'assure, avec les airs de danse de Rameau que soupirent les violes d'amour et les flûtes de gambe, à Versailles...

Disons que l'ennemi qui était digne de nous et par la vaillance et par l'intrépidité, (Il n'est pas venu moins de six fois à la charge)[13] n'a pu cependant avoir raison de notre bravoure et de notre valeur; bien que nous ne fussions qu'un peu plus que trois mille cinq cents à la défense[14] contre un adversaire en ayant quatorze mille à l'attaque.[15]

Quels soldats, Mademoiselle!

Leur enthousiasme à la bataille, pour la cause du Roi et des lys a exalté tous les esprits, de même que les courages déjà si grands de notre général et de nos officiers.

Le marquis ne cesse de répéter: "Ah! quelles troupes que les nôtres, je n'en ai jamais vu de pareilles." [16]

Dans son contentement, il a conçu le projet de faire dresser en ces lieux témoins de notre chevaleresque résistance, une grande croix portant cette inscription latine qu'il composa lui-même: "*Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia ligna ?*
"*En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse [triumphat.*" [17]

C'est-à-dire, bien-aimée:

"Ce ne furent ni le général ni les soldats ni les retranchements d'abattis qui vainquirent en ces lieux; voici la croix victorieuse, ici Dieu, Dieu seul triomphe"

M. de Montcalm a rappelé ce soir après l'action, que Clovis, en signe de gratitude au Seigneur qui l'avait rendu victorieux des Alamans, sur le champ de Tolbiac, s'était fait baptiser; et nous a mandé

que suivant la coutume établie dans le Nouveau-Monde, et aussitôt que faire se pourra, l'armée ayant pris les armes et s'étant rangée en ligne de bataille, entonnera son propre *Te Deum* en action de grâces du succès d'aujourd'hui.[18]

Gloire au Tout-Puissant, Maître des armées!

Et après, honneur aux troupes qui ont si bien soutenu la devise de l'ancêtre de leurs rois: "*Gesta Dei per Francos*!... Tout pour Dieu, par les Francs!"

Et vous, chantez avec moi, ma toute belle: "Vivent Guyenne, Béarn, la Reyne, la Sarre, Languedoc, Berry, Royal-Roussillon, et nos compagnies de la Marine! Vivent aussi les milices canadiennes qui ont fourni un rude combat et ont fait dire à M. le chevalier de Lévis sous les yeux de qui elles ont lutté: "qu'il regrettait qu'il n'y en eut pas davantage." MM. de Saint-Ours, de la Naudière, Raymond et de Gaspé, leurs commandants, se sont couverts de lauriers avec elles.[19] En somme, qu'à tous ceux-là qui brusquèrent le triomphe en retourne la gloire.

Nous ne connaissons pas encore le chiffre de nos pertes, ni celui des pertes anglaises. Des

patrouilles ramassent en ce moment les blessés et les chirurgiens ont bien de la besogne.

Au reste, M. de Montcalm est sauf, M. de Bourlamaque est grièvement atteint, M. de Bougainville, légèrement et M. de Lévis s'en est tiré avec son tricorne troué deux fois par les balles. [20]

La bataille ne prit fin qu'à la tombée du crépuscule, à savoir vers huit heures; il en est à peine onze.

L'on entend encore, de moment en moment, des coups de feu et des cris dans le lointain, formant une vague clameur qu'apporte la brise. C'est l'armée de M. Abercrombie qui se replie, là-bas, dans les profondeurs des bois et de la nuit, du côté du lac George. [21]

Assis devant ma tente, j'écoute ces bruits divers cependant que la voix sonore des flots du lac Champlain berce, en moi, le souvenir dolent de la patrie absente et endort ma nostalgie.

Il est oiseux de vous mander que le camp est plein de tumulte. M. le marquis fait distribuer des vivres, du vin et de la bière aux troupes pour les refaire. Près de moi, des grenadiers font

griller, à grande flamme, un quartier de cheval. En attendant que ce gigot dont nous ferons ripaille soit cuit à point, j'écris, à la clarté du brasier, cette lettre, sur la peau d'un tambour, en guise d'écritoire, et mes soldats nettoient leurs armes aux fins de parer à l'éventualité des batailles de demain.[22]

Que voulez-vous, ma jolie, la gloire toute seule ne sustente pas. Pourtant, Versailles a bien mine de l'ignorer. Dites-le bien à la Cour et au Roi; les vainqueurs de Carillon mangent du cheval et peut-être bientôt iront pieds nus. Il est vrai, noble demoiselle, que cette pitance assaisonnée par l'allégresse de la victoire et dévorée gaiement à la lueur des étoiles qui scintillent, leur semble plus succulente que les mets exquis dégustés sous le rayonnement des lustres étincelants, fut-ce à la table de la marquise de Pompadour. Nos faits et gestes et leurs résultats éclatants d'aujourd'hui auront-ils enfin l'heur de faire tourner les yeux de Sa Majesté vers la petite armée qui s'est taillé ici, dans des pages d'histoire glorieuses, une épique renommée ?

Et voici qui devrait consoler un peu en France, de la désastreuse bataille de Rosbach, au mois de novembre dernier (1757), où le prince de Sou-

bise d'après les dépêches reçues au printemps de cette année (1758), s'est fait engloutir son armée par le sire Frédéric de Prusse. Ce que la malencontreuse convention de Closter-Seven[2 3] faisait craindre, s'est réalisé. Intempestive magnanimité n'est pas prouesse. Celle qui inspira le maréchal de Richelieu de ne pas désarmer le duc de Cumberland et ses mercenaires allemands quand il l'eut pu faire sans efforts, nous coûtent gros. C'est là, je pense, de la part de M. de Richelieu, un bel exemple de pas de clerc.

Tout de même, ce pauvre prince de Soubise! Que dit de tout cela la marquise sa protectrice ?..

Néanmoins, sur mon compte, rassurez-vous, mademoiselle. Hormis la fatigue très grande des travaux de ce jour qui m'accablent et une légère blessure à la main gauche qui m'incommode un tantinet, je suis indemne.

D'ailleurs, le repos de cette nuit si belle, passée sous la garde tutélaire des astres apaisants, aura vite fait de me remettre dispos.

Lorsque vous recevrez cette missive (et Dieu sait quand cela arrivera) je serai vraisemblablement en garnison d'hivernage à Québec ou à Montréal.

Au surplus, croyez, ma chère âme et mon doux tourment, qu'en tout temps mon cœur vole vers vous à travers les espaces et les ondes et que ce soir surtout, l'ayant plus mérité, je vous chéris davantage.

Encore, à l'instant même où je trace ces lignes, votre figure surgit, en moi, dans toute sa sérénité ineffaçable et inaltérée, telle qu'elle m'est apparue dans notre ultime rencontre, avant mon départ pour l'Amérique.

Qui bien aime, tard oublie.

Aussi, l'immensité de la mer insondable qui m'éloigne de vous vainement, ses tempêtes en sus, traverseraient mon cœur sans en faire pâlir la chère image que vous y avez laissée, et que j'y ai enclos comme dans un écrin.

Adieu.

GUILLAUME

P.S. Fort Carillon, ce 9 juillet 1758.

Mademoiselle,

Monsieur de la Roche Beaucourt, qui part incontinent pour Montréal,[24] porter à M. de

Vaudreuil l'annonce de nos succès, veut bien aussi avoir cure de se charger de cet écrit qu'il expédiera, en le confiant au capitaine du premier bâtiment en partance pour l'Europe.

Je me hâte de vous donner au dernier moment, quelques détails supplémentaires, sur l'affaire d'hier.

Ce matin, 9 juillet, à l'aurore, on battit derechef la générale. M. le marquis fit sortir des volontaires qui revinrent sans avoir vu l'ennemi. Nous sommes maintenant occupés à retirer les blessés nombreux du champ de bataille.[25]

Nous avons perdu hier, douze officiers (capitaines et lieutenants) et quatre-vingt-douze soldats (réguliers et miliciens). Les estropiés se chiffrent à vingt-trois (capitaines lieutenant et enseignes), avec en plus, deux cent quarante-huit soldats. Total (morts et blessés) trois cent soixante et quinze.[26]

Les pertes de l'armée de M. Abercrombie se montent à beaucoup plus; on évalue le nombre des morts et des blessés à au delà de dix-neuf cents, d'aucuns disent davantage.[27]

Qu'il vous plaise, Mademoiselle, de mander ces détails à mes chers parents, au château de

Sacquedec, et obtenez que l'abbé dise une messe pour la paix de l'âme de nos valeureux trépassés, puis une autre d'action de grâces, pour remercier Dieu de l'exploit glorieux de Carillon.

Et vous, ma chère vie, priez pour qui vous garde sa foi et vous baise les mains.

G. de P.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] La duchesse de Brancas, grande dame à la cour de Louis XV.

[2] *Journal de Lévis*, p. 135.

[3] Journal de l'affaire du Canada passée le 8 juillet 1758..., à *Collection de documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 221. *Relations et Journaux*, p. 155. Lettre de Montcalm au ministre, apud DUSSIEUX.—*Le Canada...*, p. 267.

[4] *Journal de Lévis*, p. 132. CHAPAIS.—*Le Marquis de Montcalm*, p. 48.

[5] Journal de l'affaire du Canada passée le 8 juillet 1758, à *Collection de documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 221.

[6] *Relations et Journaux*, p. 154. *Journal de Lévis*, p. 134.

[7] Voir: CHAPAIS. —*Le Marquis de Montcalm*, p. 419, à note; *Journal de Desandrouins*. On lit dans le *Journal de Desandrouins*, ou à peu près: "Je maniais des arbres dont je ne puis remuer les branches aujourd'hui (le sens de ce qui y est écrit) Note à p. 182 du *Journal de Malartic*.

[8] Journal de l'affaire du Canada, passée le 8 juillet 1758 à *Collection de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 221. *Relations et Journaux*, p. 156.

[9] *Journal de Montcalm*, pp. 396-397; *Journal de Lévis*, p. 136.

[10] *Relations et Journaux*, p. 156. *Journal de Lévis*, p. 136. Lettre de Montcalm à Vaudreuil, à *Collection de documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 168. Lettre de Montcalm à Belle-Isle, apud DUSSIEUX.—*Le Le Canada...*, p. 267.

[11] Lettre de Montcalm à Belle-Isle, apud DUSSIEUX. — *Le Canada...*, p. 267.

[12] Lettre de Montcalm à Vaudreuil, apud *Collection de documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 171. *Journal de Montcalm*, p. 398.

[13] *Journal de Montcalm*, p. 403. Lettre de Montcalm à Vaudreuil, à *Collection de documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 169.

[14] Voir Etat et composition de l'armée française le 8 juillet 1758, au *Journal de Montcalm*, p. 397.

[15] PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 281. Dans le Journal de l'affaire du Canada déjà cité, il est rapporté que l'armée anglaise se composait de vingt mille hommes et la française de trois mille deux cent cinquante. Montcalm, (Collection de documents déjà citée, vol. IV, p. 171) écrivant à Vaudreuil, consigne que, d'après les rapports de prisonniers ennemis, les Anglais avaient douze mille hommes à l'attaque et que d'aucuns disaient même vingt-cinq mille. CHAPAIS, à p. 431 de son ouvrage *Le Marquis de Montcalm*, mentionne le chiffre de quatorze mille.

[16] Voir: BONNECHOSE.—*Montcalm et le Canada Français*, p. 91. (Extrait de lettre de Montcalm à Doreil).

[17] *Journal de Montcalm*, p. 436.

[18] *Journal de Montcalm*, p. 406.

[19] *Col. de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, pp. 169 et 170. (Lettre de Montcalm à Vaudreuil).

[20] *Journal de Lévis*, pp. 140, 141; *Lettres de divers particuliers*, (Péan à Lévis) p. 84.

[21] Lettre de Montcalm à Belle-Isle, apud DUSSIEUX.— *Le Canada...*, p. 267. *Journal de Lévis*, p. 138.

[22] CHAPAIS.—*Le Marquis de Montcalm*, p. 428. *Le Journal de Lévis*, p. 138.

[23] A propos de la Convention de Closter-Seven et aussi de la victoire du roi de Prusse à Rosbach, voir CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, tome III, chap. IX.

[24] *Journal de Lévis*, p. 138.

[25] *Journal de Lévis*, pp. 138-139; *Journal de Montcalm*, p. 402.

[26] *Relations et Journaux*, pp. 161, 162, 163.

[27] Abercrombie, dans une lettre à Pitt, en date du 12 juillet 1758, accuse un total de dix-neuf cent quarante-quatre, fait des morts, des blessés et des disparus dans la journée du 8 juillet 1758. Voir: PARKMAN.—*Montcalm & Wolfe*, vol. II, pp. 280–1. Les chiffres des rapports français sur les pertes anglaises sont plus élevés, pour la plupart; Lévis (*Journal*, p. 139) fait monter le nombre des morts et des blessés à quatre mille; Bougainville, (*Journal*, p. 339 du *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.*, 1923-24) va jusqu'à cinq mille. Le *Journal de l'affaire du Canada* relate qu'au dire des prisonniers anglais, ces derniers auraient perdu quatre mille hommes à Carillon. Voir *Col. de documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France, p.* 222.

LE SIÈGE DE QUÉBEC

VICTOIRE DE MONTMORENCY
BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM
CAPITULATION DE LA VILLE

(1759)

GUILLAUME À SON PÈRE

Du camp de Jacques-Cartier,

(à quatorze lieues de marche de Québec)

Octobre 1759.

Mon père,

La guerre nous accable! Québec est tombé! Monsieur le marquis de Montcalm est mort, d'une blessure reçue au champ de bataille, M. de Senezergue, le commandant de la Sarre, mon bataillon, a rendu l'âme, prisonnier sur un vaisseau anglais, M. de Fontbrune, le commandant de Guyenne, n'est plus... et que d'autres. Désolation!

Larmée française est en pleine retraite. Tout, ici, est incertitude et désarroi. Ce pays est devenu celui de la grande pitié!

Après la journée, à jamais fameuse, de Carillon, la fortune, qui jusque là nous avait été favorable, a fait volte-face. Louisbourg, notre poste avancé sur l'Atlantic, vingt jours plus tard, tombait aux mains des Anglais; après un siège de deux mois, d'une extrême vigueur.

La flotte britannique commandée par M. Boscawen, portant trente mille hommes d'équipage et de débarquement, soixante-cinq canons de siège et quarante-deux mortiers, finit par avoir raison de la forteresse démantelée de Louisbourg, défendue par deux mille neuf cent soixante réguliers, dont deux mille quarante, seulement, en état de combattre, et à peu près six cents de milices et de sauvages.

Le chevalier de Drucour, leur gouverneur, malgré des prodiges de courage n'a pu empêcher que le Dünkerque de l'Amérique ne succombât. N'y avait-il pas jusqu'à madame Drucour qui allait mettre le feu aux batteries des remparts croulants, plusieurs fois le jour.

Conclusion: la population et la garnison de Louisbourg, prisonnières, ont été transportées, en France.

Puis ce furent, avant la fin de cette désastreuse campagne de l'an dernier, la perte de Frontenac, sur le lac Ontario, et la destruction, par nous, du fort Duquesne, au confluent de la Belle-Rivière et de la Monongahéla, pour éviter que les troupes de M. Forbes ne s'en emparassent. Enfin dut s'effectuer la retraite de cette garnison, sous la

conduite de M. de Ligneris, jusqu'au fort Machault, à quarante milles de là.[1]

C'est en semblable posture, qu'au déclin de 1758, l'hiver nous trouva, passa, ainsi que le printemps de la présente année.

Les hostilités de 1759 se sont ouvertes à l'arrivée, devant Québec, au mois de juin, d'une armée portée par une flotte imposante, commandée par l'amiral Saunders; les opérations de terre devant être conduites par M. Wolfe et ses lieutenants: MM. Murray, Monckton et Townshend. La flotte était de vingt frégates et de vingt vaisseaux, montés par vingt mille hommes d'équipage et portait dix à douze mille soldats de débarquement.[2]

Pourquoi faudra-t-il que l'Histoire ajoute, un jour, que cette flotte avait été guidée par un capitaine de frégate française, Jean-Denis de Vitré, issu d'une vieille et digne famille établie depuis longtemps, au Canada, lequel pris en mer, par les Anglais, avait, s'il faut en croire son témoignage, été forcé à leur servir de pilote ?[3] Oh oui! pourquoi ?

Monsieur de Vaudreuil pour opposer à ces forces le plus grand nombre de combattants

possible, avait ordonné une levée en masse des milices canadiennes qui viendraient appuyer les troupes de la ligne. On vit alors arriver à l'armée, non seulement les hommes d'âge réglementaire, de seize à soixante ans. mais même de nombreux enfants de douze à quinze et des vieillards de quatre vingts. Ces milices ajoutées aux cinq mille cinq cents réguliers et à un nombre restreint de sauvages catholiques, constituèrent une armée de plus de quinze mille.[4]

Puis on songea à distribuer ces défenseurs, dans les postes et les régions à tenir.

Au lac Ontario: *premièrement*, s'en alla M. de la Corne avec douze cents, pour se porter vers Chouaguen et de là harceler l'ennemi et l'arrêter[5] dans sa marche; ...*deuxièmement*, on fit avertir M. Pouchot, à Niagara, de s'y tenir avec ses trois cents, et de pousser, des pointes du côté de la Belle-Rivière, s'il y voyait quelque possibilité; ...*troisièmement*, fût envoyé à Frontenac, M. de Corbière, pour qu'il en relevât les ouvrages détruits, au mois d'août dernier, (1758) par le colonel Bradstreet, lequel fort, avant sa ruine se dressait à la tête du lac Ontario susdit.

A M. de Bourlamaque, ayant sous ses ordres deux mille six cents hommes, furent confiées les

défenses du lac Champlain et celles du lac Saint-Sacrement, que les Anglais appellent: George.

M. de Montcalm parlant au gros de l'armée, secondé par MM. de Lévis et de Bougainville, se réserva la défense de Québec. [5]

A l'apparition des forces d'invasion britanniques, devant la ville, M. le marquis étendit son camp dessus la berge à côté, sur une distance de quatre lieues, à savoir: de la rivière Saint-Charles à celle de Montmorency. A cette extrémité de la ligne française, notre camp n'était séparé de celui des Anglais que par la rivière et le Sault de Montmorency. N'eussent été les fracas de la cascade, on eut pu converser d'un côté à l'autre.

Le croiriez-vous ? un jour que nos vivats en l'honneur de M. le marquis de Montcalm l'avait fait reconnaître par M. Wolfe établi sur le bord opposé, ce dernier lui fit l'honneur du feu de tous ses canons. [6]

La garnison de Québec et le camp ainsi établis se chiffraient au nombre de treize à quatorze mille; dont dix mille quatre cents Canadiens, mille six cents réguliers, deux cents de cavalerie et le reste de sauvages. [7]

Les Anglais atterrirent sur les rivages faisant

face à Québec, notamment: à Beaumont, à la Pointe-Lévis et aussi dans l'île d'Orléans. [8]

M. le marquis de Vaudreuil, notre gouverneur pensa alors diriger, sur la flotte anglaise mouillée entre l'île d'Orléans et la côte sud, plusieurs vaisseaux transformés en *brulots*, et pour ce, chargés de goudron, d'autres matières inflammables et d'explosifs.

Le 28 juin, vers dix heures, à la faveur des ténèbres, ces engins firent voile par une brise favorable, mais les officiers commandant la manœuvre, ayant mal calculé les distances, mirent le feu trop tôt. En peu de temps le fleuve s'illumina d'immenses clartés, dont les lueurs rougissaient le cap de Québec, l'île d'Orléans et les rives environnantes.

Sur les brûlots, au milieu des tourbillons rugissants de flammes et de fumées, éclataient bombes, grenades, mousquets et canons chargés, jusqu'à la bouche, de poudre, de balles et de vieux fer, qui tenaient lieu d'entrailles à ces monstres flottants.

Mais ainsi que je l'ai écrit plus haut, le feu y ayant été mis prématurément, quelques-unes de ces machines s'échouèrent avant que d'atteindre

le but; les autres après qu'on les eut délaissées sans conduite, saisies par les matelots anglais, à l'aide de grappins, et menées à la côte, achevèrent de s'y consumer inoffensives.

L'escadre visée n'en fut pas même réchauffée.

Ces *chers brulots*, ainsi que les qualifiait au lendemain, M. de Montcalm, nous coûtaient quinze à dix-huit cent mille francs. [9]

Depuis que la flotte anglaise s'était virtuellement rendue maîtresse du fleuve (puisqu'elle passait et repassait maintenant impunément hors de portée des canons de Québec, barrant ainsi le haut et le bas de la rivière) l'approvisionnement de la ville et du camp était devenu d'une extrême difficulté. Nous en étions presque réduits à faire venir, par terre, des magasins du Roi, des Trois-Rivières et d'ailleurs, nos besoins. Et comme on avait assez mangé de chevaux pour qu'ils manquassent pour les charrois, l'on put voir, un jour, le spectacle extraordinaire d'un convoi de sept cents barils de lard et de farine venant de Batiscan, sur deux cent soixante et dix charettes tirées par des vieillards, des femmes et des enfants; soit une traite de dix-huit lieues. [10]

Vous devez vous imaginer aussi combien, le camp français et, principalement, Québec, le point de mire des batteries anglaises, durent en être affectés. On bataillait sur tout le front, de Québec à Beauport, sur l'eau et sur la terre, au soleil et aux étoiles. L'obscurité des nuits était rayée par les traînées de feu que laissaient les bombes ruées contre la ville, tandis que dans le bourg même, sur le promontoire, les maisons atteintes flambaient comme des torches.

Ainsi du lundi au samedi... et dimanche, bataille encore! Il n'y eut pas d'habitation de particuliers ni d'édifices publics ou religieux ni d'églises qui ne souffrissent du feu incessant de l'ennemi, bien pourvu de poudre et de projectiles. Dans la haute, comme dans la basse-ville, il ne se pouvait voir: que toits crevés, murailles éventrées. Les travaux des fortifications étaient à jour. C'était piteuse vue que celle des boulets martelant nos murs et y faisant brêche.

Dans la nuit du 27 au 28 juillet, une nouvelle tentative d'incendier les vaisseaux anglais fut risquée. Soixante-dix cajeux ou radeaux qui n'avaient pas servi la première fois, furent lancés chargés de matières inflammables et d'explosifs. Ces brulots malgré l'adroit commandement de

M. de Courval, ne firent pas plus d'effets que ceux du 28 juin précédent. Aucun navire anglais ne fut touché.[11]

Le siège continuait à traîner en longueur, sans résultat, lorsque le 31 juillet nous eûmes une diversion glorieuse. Ce jour-là, une attaque importante menée par MM. Wolfe, Monckton et Murray qui avaient essayé de forcer le passage du Sault de Montmorency, que gardait la gauche de notre armée, fut l'occasion d'une belle victoire des lys sur les roses.

D'abord, le matin vers onze heures, trois vaisseaux britanniques vinrent s'embosser devant nos positions et peu après commencèrent à nourrir contre nos retranchements et nos redoutes de Montmorency, un feu considérable. En cela ils étaient aidés par leurs batteries déjà établies de l'autre côté du Sault. Puis, sur les deux heures de l'après-midi, des bateaux remplis de troupes, venant de la Pointe-Lévis et de l'Ile d'Orléans, s'approchèrent à toutes rames. A distance du rivage, longtemps les embarcations se tinrent, montant et descendant le fleuve, sans oser atterrir.

De la côte, les Français regardaient d'abord

incertains les allées et venues des assaillants, jusqu'au moment où il parut qu'ils avaient dessein sur Montmorency. Alors, MM. de Montcalm et de Lévis renforcèrent nos positions à cet endroit.

Entre cinq et six heures, les batteries anglaises de la Pointe-Lévis et celles de l'autre bord du Sault, de même que les canons des navires qui avaient pris position en face, (dont un, dit: le *Centurion*, de soixante et deux autres de quatorze) ouvrirent un feu qui parut imposant, mais sans effet. Nos pièces répondirent et ce fut un beau vacarme.

Cependant, les soldats des barques anglaises qui étaient restées errantes une partie de l'après-midi sur la rivière, avaient enfin abordé pour s'élancer vers les hauteurs de Montmorency. M. Monckton suivit de près, avec un renfort de troupes traversées à marée basse et à gué, du camp ennemi établi de l'autre côté du Sault.

Au plus fort de l'affaire, et alors que d'en haut, nos soldats balayaient la déclivité, aux cris de "Vive le Roi!" et regardaient les grenadiers britanniques rouler au bas de la pente, un orage survint qui, nous cacha presque la vue des batail-

lons montants. On n'en continua pas moins à mêler aux tonnerres de la foudre, le crépitement des mousquets et les éclats de l'artillerie, jusqu'à ce que la poudre, devenue trop humide, refusât son office.

Pour lors, ce fut la retraite des troupes de M. Wolfe.

A la nuit tombante, d'immenses brasiers empourprèrent soudain la falaise et les eaux. Deux navires des Anglais, échoués sur le sable de la marée basse, et auxquels en partant ils avaient mis le feu, flambaient...

Il était sept heures du soir, et nous avions remporté les honneurs de la journée de Montmorency.[12]

Je ne saurais vous écrire combien en fut exalté l'esprit de nos vaillantes troupes. L'importance de cette journée fut telle, qu'on pensa même qu'elle déciderait et clorait la campagne de cette année. Le mois de juillet, cependant, nous avait été, à notre insu, bien néfaste, ailleurs; et le succès de Montmorency ne put contrebalancer la perte du fort Niagara, sur le lac Ontario et la destruction, par nous, pour les soustraire à l'ennemi, de Carillon, de glorieuse mémoire, et de Saint-Fré-

déric, sur le lac Champlain, ce dont nous eûmes la triste connaissance, au mois d'août.

A la même époque, et notamment au milieu de ce mois d'août, M. Wolfe exaspéré de ses insuccès autour de Québec, tourna son effort vers les côtes nord et sud du Saint-Laurent.

A la suite de plusieurs proclamations (trois) où il enjoignait aux Canadiens de rester neutres dans le conflit entre les deux Couronnes, et sur le refus de ces mêmes Canadiens de mettre bas les armes, il lança ses soldats contre les fermes, les villages et les hameaux riverains. La ruine fut consommée, de toutes les places où l'on résista. Les maisons de l'Ile d'Orléans flambèrent, celles de l'Ange-Gardien, de Château-Richer, de Saint-Joachim, du cap Tourmente ne furent bientôt qu'un amas de cendres et de débris, dont les flammes rougirent maintes nuits de leurs sinistres embrasements.

Presbytères, maisons, chaumières, granges... tout y passa. On s'efforça, néanmoins, d'épargner les églises; ce qui n'empêcha pas que plus d'une ne devinsent la proie du feu et du pillage, ni que le sac ne fusse entrepris et mené à fin, de plus nombreuses encore. La distance qui

sépare la Baie Saint-Paul, de Québec, n'en sauva pas la région, qui fut rasée.

Au dire d'un officier anglais, quatorze cents belles fermes canadiennes ont été ainsi détruites, durant le siège de la capitale.

Monseigneur de Pontbriand, l'évêque, affirme que le plus grand nombre des paroisses de la rive sud, sont anéanties.

Il me faudrait aussi écrire, de quels massacres de quels sacrifices de vies, au dieu de la guerre, ces courses pleines d'abominations furent accompagnées.

Dans la mission abénaquise de Saint-François. vingt femmes et enfants furent immolés. M. Wolfe avait pourtant ordonné, sous peine de mort, qu'on ne touchât ni aux femmes, ni aux enfants. A Château-Richer, un certain capitaine anglais, Alexandre Montgomery, commandant une troupe, fit tuer, de sang-froid, dans une embuscade, une trentaine de paroissiens faisant échec à l'adversaire pour défendre leurs foyers, ayant à leur tête, messire Robineau de Portneuf, rejeton de l'ancienne et noble famille des barons de Bécancourt, qui fut lui-même haché à coups de sabre.

Mais la plume se lasse!

Ces horreurs commises par la soldatesque, ont été désapprouvées, je me hâte de le marquer, par les Anglais eux-mêmes.[13]

Et, mon père, quand on songe, qu'au spectacle de ces ravages et de ces hécatombes, venait s'ajouter la vue des toits crevés, des murailles éventrées de Québec, quand on repasse, en l'esprit, les souffrances innombrables: famine, maladies, deuils, dénûment, qu'engendre la guerre, peut-on assez crier, encore, que ce pays était devenu celui de la grande pitié!

Mais cela n'était qu'un acheminement vers d'autres calamités.

Vint le mois, à jamais funeste de septembre.

Le 12, à la nuit, M. Wolfe, toujours sous le coup de Montmorency et voulant brusquer la fortune, résolut de tenter un dernier effort; à savoir: de faire escalader par une troupe d'élite certain chemin creux, aux flancs du cap Diamant, originant, par le bas à un lieu appelé: Anse du Foulon et aboutissant sur des hauteurs dites Plaines d'Abraham, Mais il fallait débarquer à l'Anse du Foulon et pour celà, aller sous les canons, tromper l'œil et l'oreille de la garde postée au bord de l'eau et sur les remparts.

Et c'est, ici, qu'un concours de fatalités hostiles s'attachant à nos armes, favorisa l'exécution du projet de M. Wolfe.[14]

Primo: Un convoi de vivres que les sentinelles françaises avaient reçu l'ordre de laisser filer sur la rivière devant la ville et que l'on contremanda ensuite, sans avertir ces sentinelles fut cause que les Anglais ayant eu vent de ces ordres contradictoires, se firent passer pour le convoi même et allèrent outre les postes français sans être soupçonnés.

En voyant les canots anglais qui s'estompaient silencieux dans la brume nocturne, la sentinelle française avait bien crié: "Qui vive?" mais un officier écossais ayant répondu, en français, de l'un des bateaux: "France! Ne faites pas de bruit, c'est le convoi" la sentinelle française, non avertie du contre-ordre, et partant satisfaite, avait laissé passer.

Secundo: Guyenne à qui avait été confié la garde des Plaines d'Abraham en avait été retiré quelques jours auparavant, (d'aucuns affirment qu'il l'avait été dans la soirée du 12) pour être envoyé au camp sur le bord de la rivière Saint-Charles, où il était, cette nuit du 12 au 13 septembre, au lieu d'être sur les hauteurs d'Abraham.

Pourquoi ? Nul ne paraît pouvoir l'expliquer.

Tertio: le sort voulut aussi que ce soir-là, un certain Vergor, capitaine, qui était de garde sur le cap, au-dessus de l'Anse du Foulon, eut renvoyé, chez eux, faire les récoltes, un grand nombre de ceux qui renforçaient sa troupe.

Quarto: au moment même de l'escalade, Vergor dormait dans sa tente au lieu de veiller.

Ce Vergor, d'ailleurs, est le même qui a déjà été mis en état d'accusation, à l'occasion de la reddition de Beauséjour, dans l'isthme de l'Acadie, en 1755, et qui fut déclaré indemne par devant le conseil de guerre, grâce dit-on à son ami, M. Bigot, notre intendant. Je vous ai, je pense, autrefois écrit quelque chose de cela, dans une lettre.

Donc, à la faveur de la nuit, les soldats de M. Wolfe tentent l'aventure de gravir la déclivité de la falaise en s'aidant des branchages et des quartiers de roches, enfin de tout ce qui peut fournir un appui. Parvenus au sommet ils courent au poste français prochain qu'ils surprennent. Vergor après une courte résistance se rend... L'armée anglaise, à la suite des premiers qui avaient tracé la voie, monte pour se répandre sur le plateau, et le 13 de septembre, au matin,

Québec se réveille, assiégé du côté des plaines d'Abraham.[15]

Pendant qu'ainsi se préparaient nos destins malheureux, au cours de cette nuit du 12 au 13, M. de Montcalm se promenait dans les champs environnant ses quartiers de Beauport, avec le chevalier Johnstone, officier partisan, et le colonel Poulariez de Royal-Roussillon.

Tous trois observaient, sur la rivière, une partie de l'escadre de l'amiral Saunders qui, à la tombée du soir, était apparue devant Beauport et y avait mis à l'eau une flottille de barques remplies de soldats, comme pour effectuer une descente. Maintenant que la nuit était tout à fait venue, ils veillaient et observaient en plus, un autre spectacle. Pendant que dans l'obscurité les canons des navires de l'amiral criblaient les rives de Beauport, les batteries de la Pointe-Lévis dirigeaient, sur Québec, un feu terrible.

Ainsi, quelques heures s'écoulèrent.... Sur le tard, l'ennemi semblant vouloir atterrir à la côte de Beauport, M. de Montcalm en fit border les retranchements.

Il n'en devait être rien. Toutes ces manœuvres et ces décharges d'artilleries n'étaient que diver-

sion voulue, pour celer une attaque plus considérable ailleurs, comme vous le verrez, mon père.

M. de Montcalm fit aussi partir M. Marcel, son secrétaire et aide de camp, pour aller avec un cavalier d'ordonnance se tenir auprès de M. de Vaudreuil, plus proche de la ville, afin d'être tenu au courant des éventualités par le retour du cavalier.

La promenade du marquis avec MM. Johnstone et Poulariez dura jusqu'au matin, alors qu'il congédia ce dernier, continuant à marcher avec M. Johnstone, de sa maison, au ravin de Beauport.

Vers l'aube, le son de lointains canons venant de la direction de Québec attira son attention. Il faut que vous sachiez, mon père, que toute la nuit, M. de Montcalm avait été dans une constante inquiétude que le convoi de vivres dont j'ai touché un mot plus haut, ne fut intercepté. Le son du canon qu'il venait d'entendre, lui donnait à penser que le malheur qu'il redoutait était arrivé.

Il s'abusait. Le convoi de vivres était sauf, ayant été contremandé. Et s'était bien pis. S'il eut pu être averti, il eut su que c'étaient les

canons d'un poste français au delà de l'Anse du Foulon, celui de Samos, qui tiraient, mais trop tard, sur les vaisseaux anglais que les sentinelles françaises avaient laissé passer quelques heures auparavant, les méprenant pour notre malencontreux convoi de vivres.

Au lever du jour, les troupes qui avaient été vigilantes, toute la nuit, dans les retranchements, furent renvoyées dans leurs tentes et M. le marquis rentra chez lui pour s'y reposer et prendre avec M. Johnstone, quelques tasses de thé.

Le temps passait, et ceux que M. de Montcalm avait dépêchés aux nouvelles, n'en apportaient point. Toujours inquiet et agité, il monta à cheval, et suivi du chevalier Johnstone, il s'approcha de Québec. Il était entre six et sept heures du matin.

Bientôt, il arrivait aux quartiers de M. de Vaudreuil, d'où sa vue s'étendant de l'autre côté de la rivière St-Charles, il aperçut, sur les hauteurs d'Abraham, une ligne d'habits rouges.

Déjà même, nos Canadiens et nos sauvages avaient commencé des escarmouches de tirailleurs.

Surpris et navré, plus qu'on ne saurait le mander, M. le marquis dit au chevalier Johnstone: "Voilà

une grave affaire, allez en toute hâte à Beauport, ordonnez à Poulariez d'y demeurer au ravin, avec deux cents hommes et de m'envoyer le reste de la gauche sur les hauteurs d'Abraham avec la plus grande diligence".

Ayant donné ses ordres et proféré quelques mots à M. de Vaudreuil qui justement sortait de sa maison, il s'élance, les éperons aux flancs de sa monture, brûle la route, franchit le pont de la rivière St-Charles et bientôt atteint les Plaines où M. Wolfe avait déjà rangé ses soldats.

M. le chevalier Johnstone, sa mission accomplie auprès de M. Poulariez, revint, bride abattue, le rejoindre sur les Plaines.[16]

Les fusils des tirailleurs crépitaient toujours, incommodant beaucoup l'armée anglaise. "Est-il possible, se demandait, tout haut, M. de Montcalm, que Bougainville n'entende pas cela ?"[17]

Une pluie fine et froide commençait de tomber

Au loin, du côté de la rivière St-Charles, sur le pont et les routes y attenantes, serpentait à ce moment l'armée française qui s'approchait de la ville. C'étaient d'abord les réguliers: La Sarre, Languedoc, Béarn et Royal-Roussillon,

dont les uniformes blancs et les chefs noirs se détachaient sur la grisaille des chemins, puis les Canadiens, sans uniforme, suivaient nombreux, confondant leur masse indécise dans la bruine de ce triste matin de septembre. Enfin, la horde des sauvages affreux, peints, des plumes fichées dans la chevelure, avec aux oreilles et au nez des anneaux ou autres affitiaux.[18]

Cependant, le marquis de Montcalm avait rassemblé le conseil de guerre. Va-t-on attaquer ? va-t-on attendre du renfort ? Bougainville n'est pas loin... au Cap-Rouge... ou à quelque distance de là. Un courrier l'aura vite rejoint!... Peut-être!... M. de Vaudreuil n'est pas arrivé, mais il est en marche. Ne précipitons rien... D'ailleurs, démesure n'est pas prouesse!...

Cet avis est celui de plusieurs, mais ce n'est pas celui du marquis de Montcalm, lequel craint que les Anglais pendant cette attente, ne se fortifient, et qu'alors leur position n'en devienne inexpugnable.

Ah! si le chevalier de Lévis eut été là! peut-être eut-il encore temporisé.[19] Mais M. de Lévis est à Montréal. M. de Bourlamaque, lui, sur le Richelieu, à l'Ile-aux-Noix. Quant à M. de

Bougainville il est au Cap Rouge, avec deux mille deux cents hommes, des meilleures troupes.

Mais le sort en est jeté! *Alea jacta est !* Voici les soldats du Roi de France qui maintenant débouchent sur les plaines d'Abraham et se mettent en ligne de bataille.

A la droite: la Sarre, Languedoc et des troupes de la colonie; au centre, Béarn, puis Guyenne arrivé le premier; à la gauche, Royal-Roussillon; aux deux ailes les Canadiens et les sauvages; soit, en tout, quatre mille, plus ou moins.[20]

Je revois encore, M. le marquis de Montcalm, monté sur un cheval de pelage sombre, passer rapidement au flanc de la Sarre qui se hâte vers sa position. Il est vêtu d'un habit à larges manches. Celle de droite, retombée sur l'avant-bras, découvre sa manchette de dentelles, d'où émerge le poing serrant la garde de son épée qu'il brandit, allant toujours au trot de sa monture. Avant l'engagement il parcourt ainsi tout le front de l'armée,[21] nous exhortant à la vaillance et au courage.

De l'autre côté de petites éminences, appelées Buttes-à-Neveu, se déployaient les Anglais. Nous distinguions les grenadiers de Louisbourg, les

régiments d'Otway, de Bragg, de Kennedy, de Lascelles, de Webb, de Fraser, de Monckton, de Lawrence, d'Amherst et d'Antruther. [22]

Je reconnaissais bien tous ces régiments à leurs uniformes, pour les avoir rencontrés sur d'autres champs.

J'ai écrit plus haut, comment d'abord les Canadiens et les sauvages avaient ouvert le combat avec l'ennemi, en tiraillant. Ce ne fut cependant que vers dix heures du matin que la lutte s'engagea tout de bon. Aux cris de "Vive le Roi!" Les soldats de la ligne s'ébranlèrent, pour aller à la rencontre des Anglais. Quand ces troupes se crûrent à portée des Britanniques, elles se mirent à faire feu, avançant toujours, mais comme elles avaient commencé à tirer de trop loin, l'attaque n'eut pas d'effet. [23]

De son côté, M. Wolfe avait donné ordre à ses soldats de mettre deux balles dans leurs fusils, et de ne tirer que lorsque les Français seraient à une quarantaine de pas. [24]

Nous avancions toujours... Soudain, une décharge d'une violence irrésistible vint nous assaillir.

L'élan que nous avions mis à courir sus à l'ad-

versaire avait déjà comme vous le pouvez bien présumer, mon père, fort désorganisé nos rangs. Le feu compléta le désordre. Après leur salve les Anglais chargèrent à la baïonnette.

Le gouverneur, M. de Vaudreuil, apparut sur les Plaines, au moment où nos réguliers, dans la plus grande débandade, se dispersaient. Sans y réussir, il tâcha de les rallier. Quant à M. de Bougainville, lorsqu'il survint, la bataille était perdue. [25]

La retraite se continua du côté de la cité sans que nous n'ayons pu refaire nos rangs.

Seuls, réunis enfin par M. de Vaudreuil, les Canadiens accoutumés au feu de tirailleur, tinrent quelque temps, encore, l'ennemi en respect. Dans ce genre de combat ils n'ont pas de rivaux, pour le maniement de leurs armes. [26]

Cependant de part et d'autre on avait essuyé de grands désastres; nombreux étaient ceux tombés sur le champ. Et le premier, à la tête de ses soldats, notre valeureux marquis de Montcalm qui y reçut la blessure dont il devait trépasser le lendemain. Le lieutenant colonel de la Sarre, M. de Senezergues, celui de Guyenne, M. de Fontbrune, MM. de Saint-Ours et de la Périère,

de la Marine, M. de Marillac, de Languedoc, (et ce ne sont là que quelques-uns des officiers) succombèrent aussi d'y avoir été navrés, sans compter de nombreux soldats.[27]

Les Anglais, de l'autre côté avaient de même subi des pertes, et la plus considérable, celle du général Wolfe, qui en menant ses grenadiers de Louisbourg à l'attaque, frappé pour la troisième fois, expira sur le terrain.

On rapporte qu'au moment où il était mortellement touché M. Wolfe s'adressant à un officier qui était près de là, dit: "Soutenez-moi, je vous prie, afin qu'on ne me voie pas tomber". Et à l'intention qu'on manifeste d'aller quérir le chirurgien il répond: "Non, c'est inutile, c'en est fait de moi".

Des soldats le prennent dans leurs bras, le sortent de la mêlée, puis pieusement le déposent sur le gazon du champ de bataille où il a demandé d'être étendu. Alors qu'il gît perdant l'âme par la blessure en pleine poitrine qu'il vient de recevoir, quelqu'un près de lui s'écrie: "Ils fuient, ils fuient". Sortant de sa torpeur, le général demande: "Qui fuit?" "Les ennemis, ils abandonnent de toute part," lui est-il répondu... Dans un dernier effort, il ordonne au colonel

Burton de courir avec un bataillon s'emparer du pont sur la rivière St-Charles, pour couper la retraite aux Français, puis il expire son dernier souffle de valeureux soldat, en murmurant: "Dieu soit loué, je meurs en paix". Il n'était âgé que de trente-trois ans.[28]

M. Monckton commandant en second, et M. Carleton, colonel, blessés, aussi, presqu'en même temps, durent se retirer, laissant le commandement à M. Townshend.

Mais pour en revenir aux nôtres et particulièrement à ce pauvre M. de Montcalm, c'était extrême tristesse que de le voir rentrer à cheval défaillant et pâmé dans l'enceinte de Québec, au milieu de l'effarement de la déroute, soutenu par des grenadiers, s'efforçant de rassurer les femmes qui pleuraient sur son passage, en répétant faiblement: "Ce n'est rien, ce n'est rien... ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies."

Transporté dans la maison du chirurgien, M. Arnoux, il demande à son frère, chirurgien aussi, pendant que ce dernier examine sa blessure: "Combien de temps ai-je encore à vivre? — Pas vingt-quatre heures, répond le jeune Arnoux. — Tant mieux, reprend le héros, je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

Cependant il eut encore la force de faire ses ultimes recommandations, d'écrire à Candiac et de confier à Marcel, son aide de camp, d'y aller à son retour en France, porter ses adieux à sa mère, à sa femme et à ses enfants. Il pensa même écrire à M. Townshend pour lui recommander les prisoniers français et les Canadiens: "Je fus leur père, conclut-il, soyez leur protecteur".

Au gouverneur de la ville, M. de Ramesay, qui vient prendre ses ordres, il signifie: "Je n'ai plus d'ordres ni de conseils à donner, le temps qui me reste est court, et j'ai à traiter des affaires bien plus importantes"...

Puis, il reçoit les ultimes consolations de l'Eglise, de la main et de la bouche de monseigneur de Pontbriand, l'évêque de Québec, qui ne le quitta qu'après qu'il eut rendu au Créateur, sa belle âme. Quand ce moment vint, l'horloge marquait cinq heures du matin, le 14 septembre.[29] Il n'était âgé que de quarante-sept ans.

Le soir même, sur les neuf heures, on transporte les restes héroïques, en la chapelle du monastère des Ursulines, où se devait faire l'inhumation. La garnison, M. de Ramesay le gouverneur de la ville, les gens du peuple, hommes, femmes et enfants suivaient la boite rugueuse, faite de

pauvres bouts de planches, qui contenait le corps de notre général. Pour en sentir l'effarement et la pitié, il n'est point nécessaire d'avoir vu le spectacle lamentable de ce cortège, défilant muet et accablé, dans les ténèbres, heurtant du pied les pavés des rues défoncées et les débris des maisons démantelées qui les bordent. J'étais ce soir-là, avec la partie de l'armée qui retraitait du côté de Jacques-Cartier et je ne fais que rapporter, ici, par conséquent, que ce qui m'a été depuis raconté.

Chez les Ursulines, un chanoine de la cathédrale, M. Resche, récita les prières du rituel, à la lumière de vacillants flambeaux, puis, on descendit la dépouille glorieuse dans le trou commencé par *le travail* d'un bombe, qu'on agrandit, en dessous du plancher de la chapelle conventuelle tout près de la grille, derrière laquelle s'étaient venues agenouiller, en priant, les religieuses de la maison.

Nul glas, nulle salve, nulle salut de trompettes ne retentirent au seuil de l'éternité du grand disparu.[30]

En pleurant, l'assistance sortit de l'église, et sous la constante appréhension des boulets et des bombes qui n'avaient cessé de pleuvoir sur la

ville depuis plus de deux mois, regagna les maisons à moitié démolies et croulantes qui lui tenait lieu d'abri.

Le 18, Québec capitulait, prématurément on peut dire; à l'heure où des vivres avaient déjà passé l'une des portes de la ville et où d'autres secours étaient sur le point de l'atteindre. M. de Ramesay commandant de la place, en signa l'acte de capitulation.[31]

Le siège avait duré environ soixante et quinze jours, si l'on compte du 6 juillet, date à laquelle les Anglais établirent leurs premiers travaux devant Québec, au 18 septembre, jour où la ville se rendit.[32]

L'armée française ou ce qui en reste, se retire du côté de Montréal sous la conduite du chevalier de Lévis devenu son chef. Et ceci vous explique pourquoi, je vous écris de Jacques-Cartier, qui est l'endroit où campent la plupart des troupes. Nous sommes ici à une distance de quatorze lieues de Québec. Nous y avons quitté l'armée anglaise, qui y cherchera en vain des gîtes, dans les ruines que ses canons et ses pots-à-feu y ont amoncelées. La Sarre se dirige du côté de ses quartiers d'hiver, en l'île Jésus, proche Montréal, Reste à savoir s'il y touchera.

Je m'efforcerai de vous faire tenir la présente, par l'un des navires du munitionnaire, lesquels doivent partir, avec les expéditions pour la Cour, vers la mi-novembre, à moins qu'ils ne soient retardés par M. de Vaudreuil. Tout ici est incertitude et chaos. Une fois en route, à la grâce de Dieu, encore faudra-t-il qu'ils passent sous le feu des canons de Québec qui ne manqueront pas de les saluer à leur manière;[33] ce qui me fait songer que je pourrais bien avoir écrit cette lettre pour les poissons.

J'ai oublié de vous faire savoir que je suis à peu près remis d'avoir été blessé, par un raisin, à l'épaule droite, le 13 septembre, et que j'ai été mis sur la liste des grâces demandées au Roi, pour un emploi de capitaine de grenadiers.

Surtout n'allez pas croire que tout soit perdu; Montréal tient toujours. Comme dit M. de Bougainville, les Anglais n'ont encore que des murs et la colonie est au roi.[34]

Adieu et croyez que, de loin comme de près, je pense à Sacquedec souvent.

GUILLAUME

Jacques-Cartier, 7 novembre 1759.

Mon père:

Aujourd'hui, la Sarre défile du côté de Montréal et de l'île Jésus. En route je compte avoir le loisir de déposer ma lettre sur l'un des navires du munitionnaire, lesquels sont encore à l'ancrage, sur le fleuve, à la hauteur des Grondines,[35] une bourgade à quelques lieues d'ici.

On nous a lu, ces jours derniers, un mandement de Mgr l'évêque de Québec, où il exhorte la population à la prière pour le besoin des temps, et ordonne à ses prêtres de Montréal et des Trois-Rivières de célébrer des services solennels pour M. de Montcalm, ses officiers et tous ceux qui sont morts au cours de la dernière campagne. Dans les autres paroisses les curés sont requis de dire une messe basse, aux mêmes intentions. Ce mandement porte le quantième du 28 octobre (1759) et a été imprimé à Montréal, sur une petite presse, don du Roi, que possède Mgr de Pontbriand.[36] Monseigneur habite, à Montréal, le Séminaire de Saint-Sulpice, depuis la chute de Québec et l'effondrement de son palais épiscopal.[37]

Au reste, c'est, ici, la guerre, toujours le guerre.

GUILLAUME

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] GARNEAU. — *Histoire du Canada*, tome II, pp. 280 et suiv. Sur le siège de Louisbourg voir aussi et comparer: PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, tome III; FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, seconde partie; DUSSIEUX. — *Le Canada, sous la domination française*. Sur la capitulation de Louisbourg, la prise de Frontenac et la destruction du fort Duquesne, lire spécialement: *Le Journal de Lévis*, pp. 146, 148 et 164; *Journal de Bougainville*, pp. 362, 368, 369.

[2] DUSSIEUX. — *Le Canada sous la domination française*, p. 166. PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 32. *Journal de Lévis*, p. 180. *Journal de Montcalm*, p. 558.

[3] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 45; DUSSIEUX.—*Le Canada sous la domination française*, p. 168; CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, tome II, p. 64; GARNEAU. — *Histoire du Canada*, tome II, p. 319.

[4] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. II, pp. 40, 41; DUSSIEUX. — *Le Canada sous la domination française*, pp. 166 et 167.

[5] DUSSIEUX. — *Le Canada sous la domination française*, p. 167. *Journal de Lévis*, p. 177.

[6] *Journal de Lévis*, p. 180; PARKMAN—*Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 50; CHAPAIS—*Le Marquis de Montcalm*, p. 604; *Journal de M. de Foligné*, p. 40.

[7] DUSSIEUX. — *Le Canada sous la domination française*, p. 167, à note.

[8] *Journal de Lévis, p. 181.*

[9] CHAPAIS. — *Le Marquis de Montcalm*, p. 577; PARKMAN

—*Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 52; GARNEAU — *Histoire du Canada*, tome II, p. 319; *Journal de Montcalm*, pp. 526, 558, 560, 561; *Journal de Lévis*, p. 181.

[10] DIONNE & DOUGHTY. — *Quebec under two flags*, p. 65. GARNEAU. — *Histoire du Canada*, tome II, p. 335.

[11] CHAPAIS. — *Le Marquis de Montcalm*, p. 605. *Journal de Lévis*, p. 184.

[12] *Journal de Montcalm*, p. 584; *Journal de Lévis*, pp. 184 et suiv. *Journal de Bougainville*, p. 388; *Mémoire de Joannès*, p. 223, à DOUGHTY ET PARMELEE, *The Siege of Quebec*, vol. IV. *Relations et Journaux*, pp. 186 et suiv.

[13] Colonel FRASER. — *Extract from a Manuscript Journal*, pp. 13 et 14. Comparer: *Montcalm et Lévis*, II, pp. 191 et. suiv. CHAPAIS, le *Marquis de Montcalm*, pp. 619 et suiv. PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, III, pp. 104 et suiv. GARNEAU, II, p. 321 et suiv.

[14] Voir: CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, II, pp. 234 et suiv.; aussi PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, III, p. 128.

[15] *Lettres de Vaudreuil à Lévis*, p. 106.

[16] CHAPAIS. — *Le Marquis de Montcalm*, pp. 644 et suiv. PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, pp. 125, 134 et suiv.; CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, tome II, p. 241; JOHNSTONE — *Dialogue in Hades*, pp. 38 et suiv.

[17] *Journal de Montcalm*, p. 612.

[18] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, III, p. 135; CASGRAIN — *Montcalm et Lévis*, II, pp. 241, 242.

[19] CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, II, p. 246; voir aussi ibid, p. 255, un extrait du *Journal de Malartic*.

[20] CHAPAIS. — *Le Marquis de Montcalm*, p. 658; *Lévis dans son Journal*, p. 208 écrit: "trois mille cinq à six cents hommes. Voir le plan des lignes des armées en présence au verso de la p. 255, tome II. CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*.

[21] *La Revue Canadienne*, tome IV, p. 856.

[22] Cette nomenclature des régiments de l'armée anglaise formant un total de quatre mille huit cent vingt-huit combattants, à la bataille des Plaines, est extraite de la p. 74, tome II, du *Journal de Knox*.

Nous avons décrit, déjà, la physionomie et la tenue du marquis de Montcalm; ici, ajoutons celles du commandant de l'armée britannique. Le brigadier-général James Wolfe avait le menton fuyant, la bouche peu expressive, le nez légèrement retroussé, seuls les yeux brillant d'un éclat intense et perçant, révélaient la qualité de son esprit. Le profil, du front au menton, formait un angle obtus. Sur ses cheveux roux, attachés en queue, il portait un tricorne noir. Maigre et élancé, il était vêtu d'une tunique écarlate, à parements très larges, aux manches; cette tunique ample, à la jupe, lui descendait jusqu'aux genoux. En signe de deuil de son père qui venait de mourir, il avait une lisière de crêpe noir, au bras gauche. Voir: PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, III, p. 24.

Nous avons, devant les yeux, une chromolithographie, reproduisant un tableau ancien qui nous montre Wolfe, avec ses soldats à l'Anse du Foulon et qui correspond assez à la description que fait Parkman, du personnage. Nous y voyons, en plus, qu'il est chaussé de bottes noires, dont le haut de la tige est de cuir jaune. A une bandoulière et à un ceinturon blancs, pendent un fusil et une baïonnette.

[23] GARNEAU. — *Histoire du Canada*, II, p. 339; *Journal de Montcalm*, (continuation par Montbeillard?) p. 613; DUSSIEUX. — *Le Canada*, p. 311.

[24] KNOX. — *Journal*, II, pp. 70 et 71.

[25] GARNEAU. — *Histoire du Canada*, II, p. 340; *Journal de Bougainville*, p. 389; *Journal de Lévis*, p. 210; *Journal de Montcalm*, (suite par Montbeillard), pp. 614 et 615; *Mémoire de Joannès*, p. 225; à DOUGHTY ET PARMELEE, *The Siege of Quebec*, vol. IV; aussi, *Lettres de divers particuliers à Lévis*, p. 216, (de Montreuil).

[26] FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, II, p. 580 et suiv.

[27] Voir: au *Journal de Lévis*, pp. 218 et 219, l'*État de la perte du 13 septembre*.

[28] *Journal de Knox*, II, pp. 78-79; PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, III, p. 140; BONNECHOSE — *Montcalm*, p. 217; CASGRAIN — *Wontcalm et Lévis*, II, pp. 250 et suiv.

[29] *Journal de Montcalm*, (suite par un secrétaire, peut-être Montbeillard), pp. 613-614. Voir: infra, note 8, lettre du 7 avril, 1756), *Journal de Knox*, II, p. 77; PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, III, p. 141; BONNECHOSE — *Montcalm* 124-125; CASGRAIN — *Montcalm et Lévis*, II, pp. 271 et suiv

[30] *Les Ursulines de Québec*, III, pp. 8 et suiv. CHAPAIS.— *Le Marquis de Montcalm*, pp. 674, 675.

Montcalm fut-il transporté et mourut-il chez le chirurgien Arnoux, ou au château Saint-Louis, comme on le lit au tome III, p. 7, de : *Les Ursulines de Québec* ?... Par ailleurs (GARNEAU, *Histoire du Canada*, tome II, p. 342) écrit aussi que Montcalm "rendit le dernier soupir.... au château Saint-Louis", KNOX dans son *Journal*, tome II, p. 76, y consigne que lorsque le brigadier Townshend alla prendre possession de l'Hôpital Général, sur le bord de la rivière Saint-Charles, le soir de la bataille le marquis de Montcalm y était mourant de ses blessures... Une opinion différente néanmoins paraît avoir prévalu, chez plusieurs historiens, notamment: CHAPAIS, PARKMAN, FERLAND, CASGRAIN, à l'effet qu'il fut transporté et s'éteignit dans la maison du chirurgien Arnoux, sise rue Saint-Louis. C'est d'ailleurs ce que rapporte le chevalier Johnstone, l'un des aides de camp de Montcalm, à la bataille des Plaines; (*Memoirs*, vol. III, p. 159). Voir aussi: Ernest GAGNON — *Le Fort et le Château Saint-Louis*, p. 138; et J.-M. LEMOYNE, *Revue Canadienne*, tome IV, p. 635), où il en est disserté. Nous y renvoyons le lecteur.

[31] En voir l'acte au *Journal de Lévis*, pp. 215 et suiv. *Journal de Bougainville*, p. 391.

[32] CHAPAIS. — *Le Marquis de Montcalm*, p. 583. Sur le siège de Québec consulter généralement aussi: *Journal de Panet;* Journal tenu à l'armée commandée par M. le marquis de Montcalm; Manuscrit conservé à la bibliothèque d'Hartwell.

[33] *Journal de Lévis*, pp. 231, 234, 235; PARKMAN — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 177.

[34] *Journal de Bougainville, p. 389.*

[35] Voir: *Journal de Lévis*, p. 234.

[36] L'original de cet imprimé est à la Bibliotèque Municipale de Montréal (Coll. Gagnon). Voir le fac-similé de ce mandement reproduit dans *La Presse* de Montréal, en date du 17 novembre 1928 et les commentaires de ce quotidien. Ce mandement imprimé, du 28 octobre 1759, constitue, semble-t-il, le premier travail d'imprimerie connu, fait à Montréal.

[37] Abbé GOSSELIN — *Église du Canada*, IIIe partie, Mgr de Pontbriand, pp. 523 et 528.

BATAILLE DE STE-FOY

ET

SIÈGE DE QUÉBEC PAR LE CHEVALIER DE LÉVIS. — RÉSISTANCE DU HÉROS VAUQUELIN SUR *L'Atalante*. — RETRAITE DE L'ARMÉE FRANÇAISE VERS MONTRÉAL.

(1760)

GUILLAUME À SON PÈRE

Mon père,

Le jour où vous recevrez cette lettre, peut-être aurez-vous déjà été informé des événements qui se sont produits, depuis quelques mois dans cette colonie aux abois. J'éprouve, néanmoins, le ' esoin de vous l'écrire, ne fût-ce que pour me persuader qu'il me demeure, quelque part sur la terre, des parents à qui je puis mander que je suis encore en vie, au milieu de tant d'adversités.

Or donc, après la chute de Québec, l'automne dernier, puis conséquemment, notre retraite vers Jacques-Cartier, M. de Lévis, au début de novembre, prit ses dispositions pour mettre l'armée en ses cantonnements d'hiver. Il en était grand temps, les troupes ayant été plus d'une fois sur le point d'être licenciées, à cause du manque de subsistance.

Il fut réglé que Guyenne s'échelonnerait de Sorel à Varennes; que Royal-Roussillon en ferait autant de Boucherville à La Prairie; et ainsi, Berry de Terrebonne à Berthier, La Reyne fut logé à Chambly, Béarn le fut dans l'île de Montréal,

et Languedoc alla aux Trois-Rivières. Les soldats de la colonie se casèrent, partie à Montréal, partie dans les voisinages de Québec.

Seize cents hommes, dont douze cents de la Marine et quatre cents de troupes de terre furent laissés, comme garnisons, en nombre inégaux: au fort Lévis, à l'île-aux-Noix, à Saint-Jean, à Jacques-Cartier et à la Pointe-aux-Trembles. [1]

Quant à mon régiment de la Sarre, il quitta le camp de Jacques-Cartier, le 7 novembre, pour l'île Jésus, dans le gouvernement de Montréal. [2]

Pendant que M. de Lévis établissait ainsi nos postes et nos quartiers, M. Murray enfermé dans Québec faisait occuper les églises de Ste-Foy et et de Vieille-Lorette (bourgades en arrière de la ville) par deux détachements de cent cinquante hommes, lesquels s'y palissadèrent fortement. [3]

Puis, pour nous, l'hiver se passa en courses du côté de nos postes menacés et à tenir en alerte la garnison des Anglais dans Québec; par de fausses alarmes et de vrais préparatifs, en vue de la campagne de cette année 1760. [4]

Aux dépens de quels efforts et de quelles misères, MM. de Vaudreuil et de Lévis réussirent-ils pen-

dant la saison hivernale, à mettre sur pied une petite armée ? Qu'importe ! A la vérité ils en levèrent une, composée du reste des huit bataillons de la ligne (trois mille neuf cents hommes environ) renforcée de milices, de cavalerie, d'artillerie et de sauvages, (soit : trois mille de plus, à peu près). En comptant : état-major, chirurgiens, soldats, domestiques et quelques autres, l'armée se chiffrait officiellement à sept mille deux cents soixante. [5]

Ces choses étant en état, nos chefs songèrent à mettre à exécution le projet d'aller attaquer M. Murray dans ses retranchements de Québec et de reprendre la ville perdue l'automne passé.

A cet effet quand, vint le petit printemps, les neiges n'étant pas encore toutes fondues, nos troupes d'expédition se mirent en route de Montréal, le 20 avril, et défilèrent par le fleuve, au gré du courant dans la direction de Québec. [6]

Les frégates du roi, l'*Atalante* et la *Pomône*, avec deux flûtes et des goélettes chargées d'artillerie, de vivres et de fascines, suivirent. [7]

L'armée parut à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec, le 24, non sans difficultés, à cause du froid et des glaces que l'on trouva aux ap-

proches de cette région. Il fallut même, (le milieu de la rivière, seulement étant libre) débarquer pour en gagner les berges, sur la couche, encore immobile et solide qui la recouvrait. [8]

M. Vauquelin et sa petite flotte de combat s'y montrèrent, les 25 et 26. [9]

L'armée y passa la journée du 25, en apprêts pour la continuation de la marche en avant. [10]

M. de la Pause, aide-maréchal général des logis eut mission d'aller à la découverte et reconnaître jusqu'où l'avance se pourrait faire par eau; ce qui eut pour résultat que le lendemain, 26, l'armée repartait de la Pointe-aux-Trembles, en bateaux, pour pousser jusqu'à une place appelée Saint-Augustin. [11]

La route du grand chemin par terre jusqu'à Québec, mêmement celle par eau, jugées désavantageuses, on pensa aller de Saint-Augustin à la ville, en contournant par les hautes terres intérieures. Pour ce, il fallait d'abord franchir une rivière, celle du Cap-Rouge, se diriger sur le village dit: de Vieille-Lorette, le passer, puis, traversant des marais, ceux d'un petit cours d'eau connu sous le nom de la "Suette", gagner

la bourgade de Ste-Foy et le chemin du même nom qui mène à Québec.[12]

Le 26, pendant qu'on tâchait de tirer, sur la glace, les embarcations jusqu'à la côte de Saint-Augustin, M. de Bourlamaque était envoyé, par la berge, avec une avant-garde de grenadiers et de sauvages, ces derniers conduits par M. de Saint-Luc, pour aller reconnaître les abords de la rivière du Cap-Rouge et suppléer aux ponts que les ennemis pourraient avoir détruits.

M. de Bourlamaque fit bientôt parvenir la nouvelle que nous pouvions avancer, par ce chemin, aussi; ce que nous fîmes, pendant que lui, suivant les prescriptions qu'il en avait reçues, construisait, en effet, de nouveaux ponts et nous précédant, toujours, les franchissait.[13]

Vers ce temps-là, nous apprîmes qu'au bruit de notre marche, les Anglais avaient abandonné Vieille-Lorette, pour renforcer Ste-Foy. Or, comme en passant d'une place à l'autre, ils avaient négligé de détruire une jetée, en bois, étendue sur les marais de la Suette, M. de Lévis qui arrivait, à la tête de l'armée, en fit occuper les positions par des sauvages, avec ordre à l'avant-garde de M. de Bourlamaque, qui le devançait, de les

renforcer. M. de Bourlamaque parvint aux marais, avec sa troupe, le soir tombé, pour constater que les sauvages étaient déjà allés outre.

Malgré la pluie qui s'abattait alors en cataracte, il y passa lui-même avec ses gens, et pour les garantir de l'intempestive mauvaise humeur des nuages, les dispersa dans des maisons qui s'y trouvaient aux abords d'un bois, dont la traverse pouvait avoir un mille et demi, et qui seul maintenant séparait des Britanniques.[14]

Dès les blancheurs de l'aube du 27, notre-avant-garde avait percé le sylvestre rideau jusqu'à la lisière opposée, d'où apparurent les positions ennemies et aussi, faisant face à notre fourré bourgeonnant, (car c'était l'avril) un coteau semé d'habitations.

Durant ce temps, cheminait le reste de l'armée, pour venir après avoir franchi le marais, s'arrêter à l'entrée du bois et s'y ranger.

Il faisait grand jour, (peut-être était-il six heures) quand le long de la crête du petit mont, vis-à-vis de nous, surgirent en rangs serrés, nos adversaires, lesquels nous jugeâmes être environ trois mille.

Leur droite s'appuyait à l'église de Ste-Foy

et leur gauche à des maisons dans lesquelles ils avaient mis des soldats et des canons ainsi que dans quelques habitations en avant d'eux [15]

Comme la formation d'une armée en bataille dans un bois, par surcroît, détrempé d'eau de neige et de pluie, n'était pas praticable, et qu'il eût fallu déboucher sur le chemin de Ste-Foy, pour se déployer, exposés au feu, M. de Lévis pensa attendre la nuit du 27 au 28, pour longer, sous le couvert de la feuillée, le front britannique et l'aller attaquer en flanc, sur le lever du jour. [16]

Entre temps et jusqu'à une heure de l'après-midi, on joua, de part et d'autre, de la mousquetade; les Anglais y ajoutant la basse de leurs canons.

A cet étape de la journée, les soldats de M. Murray incendièrent l'église de Ste-Foy où ils avaient amassé leurs provisions de bouche et de guerre, voire des outils, depuis qu'ils s'étaient retirés de la Vieille-Lorette, et opérèrent une seconde retraite vers la ville, laissant derrière, un peu d'artillerie. M. de la Rochebeaucour les suivit avec cent volontaires à cheval, et l'on fusilla jusqu'à l'obscurité. [17]

Un peloton d'Anglais s'arrêta à un moulin à

vent, qu'on appelait du nom de son propriétaire: *moulin Dumont*, et s'y fortifia, ainsi que sur les hauteurs d'alentour. Les autres rentrèrent dans Québec.

Notre avant-garde s'en fut occuper une maison auprès, tandis que le gros de nos troupes s'étendit de là, jusqu'à l'église de Ste-Foy.[18]

Il faut avertir, ici, que le projet dont j'ai parlé plus haut, à savoir: d'aller par le bois surprendre l'ennemi, ne put être suivi, cette nuit là, un peu à cause du retard des détachements que l'orage avait incommodés, mais surtout parce que M. Murray avait su notre plan, par un canonnier tombé de l'un de nos bateaux d'artillerie, puis porté sur un glaçon jusqu'à Québec. Les Anglais ainsi avertis avaient alors, paré à notre attaque projetée.[19]

Quoiqu'il en pût être, pendant cette nuit du 27 au 28, les Britanniques retraitèrent encore, de la *maison Dumont* jusqu'à certaines protubérances appelées Buttes-à-Neveu, à savoir à deux cent cinquante toises des murs de Québec.

Aussitôt nous fûmes occuper les hauteurs et *la maison Dumont* délaissées.[20]

Or sus, M. de Lévis après cette avance laborieuse,

s'était proposé de passer la journée du 28 à donner aux soldats quelque repos et à décharger son convoi mené par M. Vauquelin qui devait approcher sur le fleuve, à l'Anse-du-Foulon, où aboutissait notre droite. Néanmoins l'ennemi ne lui en donna pas le loisir. Dès huit heures du matin, par les portes de la ville, dites Saint-Louis et Saint-Jean, nous le vîmes venir se ranger sur les Plaines, le dos à la ville.

M. le chevalier de Montreuil sur l'ordre du chevalier de Lévis, s'occupe de faire avancer toutes nos troupes.[21]

Elles étaient à prendre position de façon à former front parallèle à la ligne de M. Murray, et pour ce, à s'étendre entre les chemins dits de Sillery et de Ste-Foy, qu'elles couperaient perpendiculairement, lorsque la droite de M. Murray, commença un feu terrible, renforcé de canons, sur notre gauche. Ce que voyant, M. de Lévis fit prévenir M. de Bourlamaque qui commandait la gauche, d'aller se mettre sous l'abri du petit bois à l'arrière. En opérant sa manœuvre pour faire retraiter ceux qui étaient à la *maison Dumont* il fut blessé.[22]

Les troupes de la gauche abandonnées, quelques

instants, sans commandement, flottèrent... puis d'elles-mêmes s'élancèrent, dans la direction des bataillons anglais.[23]

M. de Lévis qui du centre observait, le mouvement, profitant de l'ardeur des soldats, lança à la baïonnette, sa droite à la rescousse.

La victoire démontra l'opportunité de cette manœuvre. En effet, la gauche rejointe par ce renfort et allant toujours de l'avant, se rempare de la *maison Dumont* et refoule M. Murray et ses forces, jusqu'à l'intérieur des murs de Québec.[24]

Au demeurant pensez, mon père, qu'en toute cette affaire, notre infanterie n'était soutenue que par trois petites pièces de campagne.[25]

C'est un peu après le combat, ce même jour, que la flotte de M. Vauquelin, dont il sera question plus loin, arriva à la hauteur de l'Anse-du-Foulon, tel qu'il avait été ordonné et mouilla au large.[26]

Cet autre combat des Plaines fut une glorieuse revanche de la bataille du 13 septembre dernier, au même endroit.[27]

Je dois malheureusement inclure que nous payâmes cette victoire de huit cent trente-trois morts et blessés.[28] Il en coûte au delà d'un

millier à nos adversaires, c'est-à-dire, le tiers de leur armée dans la région.[29]

Après cette journée de Ste-Foy, nos troupes montèrent prendre possession des hauteurs que les Anglais avaient dû quitter, et d'où la vue s'étendait sur les murs de Québec. L'on y commença, aussitôt, une parallèle devant deux des bastions de la ville et l'établissement de trois batteries, pour en entreprendre le siège, qui parut alors plus possible qu'avant la bataille du 28.[30]

Vers ce temps, M. de Lévis ne pouvant fournir aux malades et aux officiers anglais prisonniers dans son camp, le vin qu'il eût voulu leur donner, comme douceur, en demanda à M. Murray, par l'entremise d'un capitaine de Royal-Roussillon, M. de Bellecombe, gardé par les Anglais, à l'Hôpital-Général de Québec, depuis la bataille des Plaines du 13 septembre dernier.

J'étais alors employé avec une troupe et un tambour à assurer les correspondances des cartels et autres, entre les deux armées. Me voici donc dépêché avec mes gens, porteur d'une lettre de M. de Lévis au capitaine de Bellecombe, contenant la demande à M. Murray.

La réponse fut, qu'il en laisserait sortir de

Québec, quelques barriques. Vive Bacchus!... M. Murray profitait de l'occasion pour faire connaître, à M. de Lévis, son désir d'avoir de la *petite pruche* pour soigner ses soldats enfermés dans la ville et dont plusieurs étaient atteints du scorbut.

M. de Lévis en envoya, avec plaisir, pour les soldats malades, seulement à l'hôpital, lesquels n'étaient pas en état de lui nuire, regrettant de ne pouvoir en accorder aux combattants de la place même, qu'il assiégeait; ceci étant contre les lois de la guerre. Tant pis pour Esculape!... Il en fit tenir, cependant, au général anglais, pour sa personne, lequel remercia pour *deux paquets de pruche*, et fit remettre, en retour, à notre commandant, un fromage de Chester; en reconnaissance de quoi, M. le chevalier de Lévis lui fit passer des bécassines et des perdrix.

Même que, M. de Lévis ayant fait parvenir, au mois de décembre dernier, à M. Murray assiégé dans Québec, des gazettes trouvées sur des prisonniers que nous avions faits du côté de la Nouvelle-Angleterre, contenant des nouvelles d'Europe. M. Murray saisit, au printemps, l'occasion des correspondances ci-dessus, pour faire

tenir à M. de Lévis en guise de politesse, de plus récentes gazettes.[31]

Je me demande ce que durent penser, de ces civilités, Mars et Bellone, du haut de l'Olympe, entre leur coup de nectar et leur bouchée d'ambroisie ?

Tout de même, ces honnêtetés et compliments ne nous faisaient pas négliger le siège de Québec, que nous poussions avec rigueur.

Tout en y travaillant, nous interrogions les horizons incertains et formidables du bas du fleuve, dans l'espérance d'y voir poindre, venant à notre secours, le drapeau fleurdelisé. Or, au matin du 9 de mai, le onzième, que nous attendions et que nous peinions ainsi, nous aperçûmes, tout le long des remparts de Québec assiégé, les soldats anglais et la population entière, comme soudain, accourus.[32] Avec nos lunettes, nous les voyions penchés, sur les murs, gesticulant et montrant les lointains de la rivière, du côté de l'Ile d'Orléans, où nous découvrîmes bientôt un navire, sans pavillon, doublant la Pointe-Lévis.

Pendant qu'assiégeants et assiégés haletants, nous regardions venir le vaisseau penché sur sa voilure, soudain une immense clameur retentit,

sur les remparts de la ville... Le drapeau d'Albion montait au grand mât du navire porteur des destins; la frégate anglaise *Lowestoffe*.

Des pleurs dans les yeux, mais non découragés, nous ne laissâmes point de répondre, au tumulte de joie des Anglais de là-haut: "Vive le roi de France!" [33]

Nonobstant nos mauvaises fortunes, nous continuions les travaux de siège de Québec sous le feu plombant qui n'avait cessé de nous harceler sans répit. Chaque jour, de neuves embrasures étaient démasquées, par où pleuvaient, sur nous les boulets.

L'adversaire eut ainsi, en peu de temps, soixante canons pour faire face à notre attaque. Et dire que nous n'avions pour nous soutenir que des pièces de fer (de douze, de dix-huit et une seule de vingt-quatre) dont la plupart ne purent résister deux jours à leur décharge, à compter du 11 mai où nous commençâmes à tirer; le reste faisant mine de devoir manquer à tout moment.

Néanmoins, l'espoir que nous avions de voir apparaître une flotte de France, avec des ravitaillements, nous soutenait toujours. En at-

tendant, comme nous avions peu de munitions, il parut sage de les ménager, en limitant notre artillerie à vingt coups, par pièce, par vingt-quatre heures.[34]

Espoir fol! Les navires envoyés de France n'atteignirent point Québec, et pour comble de fatalités, au milieu de ces traverses, nous perdîmes les deux frégates du roi, que nous avions et quasiment tous nos transports.

Comment s'est produite cette calamité? Voici!

Le 15 mai, sur les dix heures, on eut mot, par Beauport, que deux navires, dans la nuit noire, avaient jeté l'ancre à l'abri de la Pointe-Lévis. En attendant la lumière du jour qui en éclairerait la nationalité, M. de Lévis, pour garer des incertitudes, pensa faire remonter hors d'atteinte, sur le fleuve, nos deux frégates: l'*Atalante* et la *Pomone*, en trop pauvre état d'armements et de munitions, pour soutenir le feu de vaisseaux ennemis et protéger nos transports de vivres. Il envoya donc l'ordre de ce faire. Malencontreusement, la température mit obstacle à la dépêche, et l'ordre ne fut pas exécuté assez tôt.[35] Nos vaisseaux restèrent à l'ancrage.

Peu d'heures plus tard, c'est-à-dire au moment

où les lueurs du lendemain, entre quatre et cinq heures, dissipaient les brouillards nocturnes, trois vaisseaux, qui se trouvèrent britanniques, apparurent, à savoir: le *Vanguard* et les frégates *Diana* et *Lowestoffe*.[36]

A peine les avions-nous aperçus que la *Diana* et le *Lowestoffe* déjà sous voiles, passaient devant Québec; pendant que le troisième navire appareillait.[37]

Incontinent nos frégates et goélettes, cette fois, coupent leurs cables, mais trop tard.

Par malaventure, la *Pomone* en partant abat de côté et va s'échouer sur la rive, près de Sillery.

Quant à l'*Atalante*, poursuivie par les vaisseaux anglais, elle évolue pour couvrir les transports qui continuent avec elle. Pour les sauver, M. Vauquelin à bord de l'*Atalante*, ne voit rien mieux que de leur signaler de s'aller jeter à la côte ou, plus précisément, à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge. Durant ces manœuvres, poursuivie et courant, sans cesse, la bonne frégate française se défend avec bravoure; causant à l'ennemi beaucoup de dégâts et va s'enliser à quatre lieues plus loin, dans les sables du rivage, à la hauteur de la Pointe-aux-Trembles, où, canon-

nant et canonnée à son tour pendant deux heures, par les navires anglais, elle demeure, après ce temps, silencieuse.[38]

Comme on n'y tire plus, les fleurs de lys y flottant toujours, un canot anglais s'approche pour s'enquérir pourquoi on ne riposte pas ou on n'amène point pavillon. M. Vauquelin blessé, mais debout, quand même, sur son bord tellement penché qu'il a peine à s'y tenir, répond que: c'est parce qu'il n'a "*plus de poudre qu'on ne l'entend point*", et que pour ce qui est du pavillon, son affaire étant de prendre celui de l'ennemi, ce n'est pas à lui d'abattre le sien.[39]

Les Anglais montent donc sur le pont de l'*Atalante* jonché de morts et de blessés, prendre l'étendard. Ils considèrent avec étonnement ce tillac défoncé, qui laisse voir la coque trouée et remplie d'eau, cette mâture hachée, ces cordages rompus, ces voilures déchirées; avec au milieu, M. Vauquelin, et quelques survivants sanglants et noirs de fumée de poudre. M. Vauquelin avec M. Bossens l'aumônier et des officiers sont conduits sur la *Diana*, tandis que d'autres sont menés sur le *Lowestoffe*, tous comblés d'égards.[40]

Le sieur de Scromberg, commandant de la *Diana*, prié par M. Vauquelin d'aller quérir les

blessés restés sur *l'Atalante*, y acquiesce volontiers. Quant au navire même, tout y étant cassé, déchiré ou criblé, rien n'en pouvant plus servir, on y mit le feu.

Les deux commandants des frégates anglaises, MM. Deane et Scromberg ont affirmé à M. Vauquelin, que *l'Atalante* n'avait pas essuyé moins de huit cent cinquante coups de canons.[41]

"La belle défense de M. Vauquelin lui fait honneur" a écrit le gouverneur à notre général.[42]

Il ne restait plus qu'à lever le siège de Québec, ce qui d'ailleurs avait été commencé au su de l'arrivée des vaisseaux d'Angleterre. Le 17 mai, au matin, l'armée passa la rivière du Cap-Rouge. Nous étions en marche.

Avant que de laisser les Plaines, nous avions fait diligence pour précipiter en bas de la côte du Foulon, une partie de nos pièces de fer; le reste nous précédait.[32]

Au jour où je vous écris, les milices canadiennes ont réintégré leurs foyers, et les bataillons de la ligne sont logés sur les deux rives du Saint-Laurent, au dessus des Trois-Rivières, chez les *habitants*, pour y vivre comme ils pourront et s'y tenir prêts à marcher à la première alerte.

Moi-même j'ai bon gîte et pacotille, (à la guerre comme à la guerre) dans une maison de ferme, à proximité d'un village appelé Bécancourt. J'y vis d'herbages et de pain, que me donne mon hôte. Assurément, les temps ne sont pas à la goinfrerie.

M. de Lévis est monté à Montréal, pour s'y concerter avec M. de Vaudreuil, sur les moyens à prendre en vue de la défense des ultimes positions françaises. M. de Bourlamaque s'y est fait mener, pour soigner ses blessures.[44]

Sachant d'ailleurs que trois corps d'armée d'invasion se préparent, simultanément, aux fins de venir opérer leur jonction devant Montréal, des mesures ont déjà été prises pour retarder cette marche vers nos retranchements.

Pour faire échec à l'armée pouvant monter de Québec avec M. Murray, ont été cantonnés le long du fleuve Saint-Laurent: 1° M. de la Rochebaucourt avec quatre cents hommes, à la Pointe-aux-Trembles; 2° M. de Repentigny avec trois cents autres, au fort Jacques-Cartier; 3° M. Dumas avec une troupe de douze cents, à Deschambault.[45]

Pour fermer les voies du lac Champlain et du

Richelieu à M. Haviland, M. de Bougainville avec quatorze cents, monte la garde à l'Ile-aux-Noix. Enfin, au fort Lévis, près de la sortie du lac Ontario, est posté M. Pouchot, tandis qu'au Sault-Saint-Louis a pris position M. de la Corne pour parer aux éventualités que peut faire surgir l'armée de M. Amherst, descendant des *Pays d'en Haut*.[46]

Comment tout cela va-t-il finir ?

Le fleuve est plein de navires de guerre anglais.

Pourrons-nous encore tenir longtemps ?

Ah! mon père, que l'espérance au cœur de l'homme vit de chétive pâture!

GUILLAUME

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Journal de Lévis*, pp. 231-2.

[2] *Journal de Lévis*, p. 234.

[3] *Relations et Journaux*, p. 220.

[4] *Relations et Journaux*, p. 223.

[5] *Journal de Lévis*, p. 257.

[6] *Journal de Lévis*, p. 258. Lettre de Bigot au ministre, à *Collection de manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, p. 267.

[7] *Relations et Journaux*, pp. 224-5.

[8] *Relations et Journaux*, p. 225.

[9] *Journal de Lévis*, p. 258.

[10] *Relations et Journaux*, p. 226.

[11] *Journal de Lévis*, pp. 258-9.

[12] *Relations et Journaux*, p. 226; *Journal de Lévis*, p. 259.

[13] *Journal de Lévis*, pp. 258-9 et 260. *Relations et Journaux*, p. 226.

[14] *Relations et Journaux*, pp. 226-7. *Journal de Lévis*, p. 261.

[15] *Relations et Journaux*, p. 227.

[16] *Relations et Journaux*, pp. 227-8.

[17] *Journal de Lévis*, p. 262. *Relations et Journaux*, pp. 228-9.

[18] *Relations et Journaux*, p. 229.

[19] Lettre de Bigot au ministre, à *Coll. de documents...*, IV, page 267; *Relations et Journaux*, p. 229; *Journal de Lévis*, p. 262.

[20] *Relations et Journaux*, p. 230.

[21] *Relations et Journaux*, pp. 230-1.

[22] *Relations et Journaux*, pp. 231-2. *Journal de Lévis*, p. 265.

[23] *Relations et Journaux*, p. 232.

[24] *Relations et Journaux*, p. 232.

[25] *Journal de Lévis*, p. 267.

[26] Extrait du Journal de M. Vauquelin au vol. des *Relations et Journaux*, pp. 263-4.

[27] Voir plan, à la fin des "Lettres et Pièces militaires".

[28] *Journal de Lévis*, p. 269.

[29] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 197.

[30] *Relations et Journaux*, pp. 239, 240.

[31] Voir: Lettres de Cramahé, de Bellecombe, de Lévis, de Murray, au vol. des *Lettres de Lévis*, pp. 298 et suiv. aussi, p. 271. *Journal de Malartic*, p. 322.

[32] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, III, p. 200; *Journa de Lévis*, pp. 277 et suiv.

[33] *Journal de Malartic*, pp. 323, 324. PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 201. KNOX.—*An Historical Journal*, vol. II, pp. 309, 310.

[34] *Journal de Lévis*, p. 279. *Relations et Journaux*, p. 241.

[35] *Relations et Journaux*, p. 242.

[36] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III. p. 202.

[37] *Journal de Lévis*, p. 281. Extrait du Journal de M. Vauquelin, au vol. des *Relations et Journaux*, p. 265. PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 202.

[38] *Relations et Journaux*, p. 243.

[39] CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, vol. II, pp. 373-374.

[40] Extrait du Journal de M. Vauquelin, au vol. des *Relations et Journaux*, p. 270.

[41] *Relations et Journaux*, pp. 270-271.

[42] *Lettres de Vaudreuil à Lévis*, p. 198. Sur ce combat de l'Atalante avec les navires anglais, voir: Extrait du Journal de M. Vauquelin, au vol. des *Relations et Journaux*, de p. 263 à p. 271.

[43] CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, vol. II, p. 375.

[44] Lettre de Bigot au ministre, à *Coll. de documents...*, IV, p. 269. *Relations et Journaux*, p. 248.

[45] *Relations et Journaux*, p. 248.

[46] DUSSIEUX. — *Le Canada sous la domination française*, p. 183.

RÉCEPTION DE CHEVALIERS DANS L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS

(1760)

GUILLAUME À SON PÈRE

Montréal, juin, 1760,

Mon père,

Par les vaisseaux de France qui viennent d'entrer dans la Baie des Chaleurs, jusqu'à l'embouchure de la rivière Ristigouche, où nous avons un poste de deux cents Acadiens,[1] nous commençons à recevoir des nouvelles d'Europe. Les plus considérables sont celles des faveurs que distribue Sa Majesté, aux troupes du Canada.

C'est M. le chevalier de Lévis, qui en a eu l'annonce, dans des lettres du Roi,[2] du maréchal de Belle-Isle, et de M. de Crémille,[4] lesquelles accompagnent un Etat des grâces et places de chevaliers de Saint-Louis accordées, à la suite des recommandations de M. de Lévis, après le combat des Plaines d'Abraham, l'an dernier.[5]

Malheureusement, l'apport de ces égards royaux: pensions, gratifications, ou chevaleries, est tardif pour plusieurs; je veux dire pour ceux qui sont morts, depuis, de blessures reçues à cette bataille, ou encore, aux champs de Sainte-Foy et d'A-

braham et devant Québec assiégé, par nous, au printemps de cette année. [6]

Et ceci est vrai, spécialement, pour mon colonel M. de Senezergues, qui y était fait brigadier, pour le capitaine aide-major Beauchatel de la Martinie et le capitaine Duprat, qui y étaient inscrits pour la croix de chevalier; tous trois de mon régiment de la Sarre. Le commandant Trécesson, de Berry, qui devait y recevoir une pension du trésor royal, ainsi que Villemonter, un capitaine de grenadiers du même régiment, ne sont plus là, pour en jouir. [7]

Mais que d'autres, aussi, qui étaient, vivants à la peine, et qui sont aujourd'hui, à l'honneur... morts!

Conséquemment, les grâces furent distribuées à ceux qui restaient.

Pour la réception des chevaliers, particulièrement, voici comme il fut procédé par M. de Lévis lui-même, à ce commis par Sa Majesté, et suivant le cérémonial anticipé que M. de Voyer d'Argenson, ministre au début de la guerre, avait statué, en prévision de telles occurrences, dans la colonie. [8]

A jour nommé, les officiers mentionnés dans

l'Etat, pour la croix, se présentèrent au lieu désigné pour la réception. Là, ils se mirent à genoux, les mains jointes, tête nue, devant M. le chevalier de Lévis qui se tenait debout, couvert, et entendirent la lecture, à haute voix, de la formule obligatoire.

Je vous assure, mon père, qu'il n'est point aisé de vous décrire la solennité de ces minutes remplies des serments sacrés de fidélité: au Créateur, à la foi catholique, au Roi, à sa couronne, aux Statuts de l'Ordre, et enfin, aux comportements d'un vertueux et vaillant chevalier...

Ensuite, ceux auxquels la formule s'appliquait promirent, avec émotion et fierté, de la pratiquer en sa teneur entière.

Alors, M. le chevalier de Lévis, tira son épée du fourreau, en donna à chacun, sur l'une et l'autre épaules, un coup du plat, et les embrassa en disant: "Au nom de Sa Majesté et suivant le pouvoir qu'elle m'en a donné, de par saint Louis, je vous fais chevalier".

Ceci étant, il remit à chacun, la croix de l'Ordre et le ruban, couleur de feu, pour être par eux portés, en sautoir, sur l'estomac, comme le doit faire, tout chevalier.

Quand je quittai la pièce où venait de se dérouler la cérémonie, je songeais: Voilà un grand honneur que je convoite!

Aujourd'hui encore je me demande si, jamais, on me devra la croix!... Je ne sais!... Ce que je n'ignore pas, néanmoins, c'est que, de ma vie, je n'oublierai ce que je dois à la gloire des armes du Roi et partant à l'honneur de ma famille, dont vous êtes avec ma mère, les gardiens jaloux.

GUILLAUME

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Lettres de Lévis*, p. 353. (Lévis à Belle-Isle).

[2] *Lettres de la Cour de Versailles*, p. 219. (Le roi à Lévis).

[3] *Lettres de la Cour de Versailles*, p. 207. (Belle-Isle à Lévis.

[4] *Lettres de la Cour de Versailles*, p. 218. (Crémille à Lévis).

[5] *Lettres de la Cour de Versailles*, pp. 211 et suiv. (État des officiers... auxquels Sa Majesté accorde des places de chevaliers de Saint-Louis et des grâces; *Lettres de Lévis*, pp. 249 et suiv.)

[6] Lettres de Lévis, p. 353. (Lévis à Belle-Isle).

[7] *Journal de Lévis*, (État de la perte du 13 septembre, pp. 218 et suiv.) (Liste des officiers tués et blessés le 28 avril, pp. 270 et suiv.) (Etat des officiers tués et blessés pendant le siège p. 272.) Voir aussi: *Lettres de la Cour de Versailles*, pp. 211 et suiv. (État..., cité).

[8] *Lettres de la Cour de Versailles*, pp. 220, 221. (Instructions de Voyer d'Argenson à Lévis, pour recevoir des chevaliers dans l'Ordre militaire de Saint-Louis.)

REDDITION DE MONTRÉAL.

(1760)

GUILLAUME À SON PÈRE

Montréal, 8 septembre 1760.

Mon père,

Les temps sont révolus! Montréal, le dernier poste français, sur cette terre d'Amérique, vient de capituler devant l'appareil des forces anglaises.

Après tout, si les lettres adressées en novembre dernier, (1759) par M. le chevalier de Lévis au maréchal de Belle-Isle, au duc de Choiseul et à M. Berryer,[1] eussent été rendues publiques en France, vous auriez pu prévoir notre fâcheuse situation. Il nous restait, alors, si peu de farine et de poudre, que les pétrins, les fusils et les canons étaient sur le point d'être regardés comme des meubles presqu'inutiles.

De plus, si vous ajoutez aux misères du pays épuisé de munitions de bouche et de guerre, celles résultant du discrédit de sa monnaie de papier et de carte,[2] et en particulier, pour les régiments de la ligne, de celui des lettres de change qu'on leur donnait pour paye, vous jugerez encore plus de l'embarras que les troupes durent surmonter pour se nourrir, fût-ce médiocrement.

Le gouverneur et l'intendant malgré les représentations du chevalier de Lévis, s'étant déclarés impuissants à sustenter l'armée, avec suffisance, les officiers et les soldats eux-mêmes se virent obligés de donner le peu d'argent sonnant qu'ils possédaient, pour suppléer aux rations de disetteux. Cette levée nous procura de la farine, pour le mois d'août dernier.[3]

Peut-être, fait-il bon d'écrire, ici, que la première année de notre atterrissement avec M. de Montcalm, nous avions reçu, en paiement, de la monnaie de métal. Mais dès l'année suivante,[4] à compter du 1er octobre 1757, à cause des risques de la mer, où les bâtiments sont tant exposés aux naufrages, et à la capture, on refusa d'en confier à ceux qui partaient de France. Dès lors, l'ancienne mode prévalut, qui était: de liquider la solde et les dépenses faites, pour l'armée, par des billets signés de la main de l'intendant ou de celle de son commissaire à Montréal. Ces écrits circulaient à l'instar des valeurs monnayées, puis à date fixe, au retour de chaque mois d'octobre, quiconque en détenait, les présentait à l'intendant ou à son commissaire, lesquels les échangeaient contre des mandats

payables à vue, sur le Trésor de France, en pièces d'or et d'argent. [5]

Mais voilà qu'à raison de la pénurie du Trésor royal, le paiement des lettres de 1757 et de 1758 ayant été suspendu pour jusqu'après trois mois, à compter de la conclusion de la paix à venir (encore incertaine) et l'échéance de celles de l'an dernier, (1759) ayant été différée de dix-huit mois, du même terme la valeur commerciale de tout ce papier dans le pays, en a été presque complètement annihilée. [6]

L'*habitant* refusa de faire crédit au roi. Répudiant nos lettres, il exigea sols, deniers ou livres trébuchantes, de quoi nous étions dépourvus.

Afin de pouvoir subsister, j'ai dû vendre ou troquer la plupart de mes effets; en commençant par ma montre, ma bague et mes boucles de souliers, d'argent niellé, si belles. Maints officiers, d'ailleurs, se sont comme moi dénantis de ce qu'ils possédaient; d'aucuns même ont tiré des billets à ordre, sur leurs proches, en Europe. [7]

Quant aux prix des denrées et des choses, vous pensez bien, mon père, qu'ils étaient excessifs. Un mouton coûtait quatre-vingts francs, la livre de beurre six-vingt sols, *idem* la douzaine d'œufs.

On en demandait jusqu'à vingt-quatre francs pour une main de papier à écrire;[8] autant dire un franc, la feuille.

Dans de telles extrêmes conjonctures, il eût fallu des miracles, pour sauver la Nouvelle-France et il parut, bien au contraire, comme l'écrivait un jour, M. de Lévis à M. Bigot, que: "Dieu eût abandonné cette misérable colonie"[9]

Aussi, malgré le succès de Sainte-Foy, au printemps et en dépit des démonstrations de défense, pour la fraime,[10] il est vrai, mais héroïques, quand même, de notre petite armée, tout l'été durant, Montréal, notre ultime position, fut bientôt investi.

Le 4 septembre, un premier corps de troupes anglaises venant de Québec, conduit par M. Murray, puis un second arrivant du lac Champlain commandé par M. Haviland, opéraient leur jonction à Longueuil, sur le Saint-Laurent, en face de Montréal.

Ce soir-là, du château de M. de Vaudreuil, on pouvait voir les camps tendus sur le bord opposé de la rivière.[11]

Deux jours plus tard, le 6, les soldats anglais

venant du lac Ontario, débarquaient à l'extrémité ouest du bourg, et au lendemain, 7 septembre le soleil se leva sur une ville encerclée par vingt mille hommes de troupes britanniques, avec, en plus, des sauvages.

Dans la place, l'armée de défense était composée des débris, exténués autant qu'affamés, des dix bataillons de terre et de la Marine; soit environ deux mille cinq cents hommes. De miliciens, point, tous s'étant retirés, comme aussi un certain nombre de soldats des troupes de terre qui étant mariés, redoutaient qu'on ne les prît dans la ville et qu'on ne les transportât en France.

Pour ce qui concernait les Canadiens, leur lot était encore plus cruel. Ayant tout sacrifié, pour le Roi, désormais pauvres, sans argent, plusieurs ayant quitté leurs foyers, nu-pieds, pour se rendre à leur compagnie, ils étaient maintenant acculés à choisir entre les sommations du général Murray ou les ordres du marquis de Vaudreuil.

D'une part, le commandant anglais menaçait d'incendier les maisons, de ravager les terres et les villages d'où les hommes seraient absents et sous les drapeaux. M. le gouverneur de Vau-

dreuil, d'autre part, avait édicté contre ceux des miliciens qui ne joindraient pas l'armée, la plus grande rigueur des ordonnances de Sa Majesté, même la peine de la vie.[12]

Ce nœud gordien, la reddition de Montréal se chargea de le dénouer...

En ce temps, l'enceinte du bourg qui contenait une population habituelle de huit mille âmes environ, s'était augmentée d'une foule de gens accourus de tous lieux, voire de Québec, pour s'y réfugier.

Aussi bien, Montréal devenu, après l'évacuation de la capitale, le centre de l'administration civile et militaire, l'était-il de la hiérarchie ecclésiastique.

C'est pourquoi, le séminaire de Saint-Sulpice où il y a, encore aujourd'hui, trente-quatre prêtres de cette société,[13] fut considéré, alors, le cœur de l'Eglise de la Nouvelle-France.[14] Messire Montgolfier, le supérieur, y habitait, comme il y habite encore, faisant actuellement office de grand-vicaire, pour le gouvernement de Montréal et le haut du pays[15] depuis la mort de Monseigneur de Pontbriand, arrivé le 8 juin dernier,[16] dans cette maison même du séminaire, de la rue

Notre-Dame, dont je vous ai déjà plus d'une fois entretenu.

Mais ceci n'est que digression!

Reprenons le fil des événements et disons que: épuisés de ressources et privés de secours comme nous l'étions, notre résistance n'offrait guère que des chances d'insuccès.

L'on s'apprêta, néanmoins, à recevoir de notre mieux, l'ennemi; en travaillant aux simulacres de fortifications, tant à l'ouest de la ville, dans le faubourg dit: des Récollets, que dans celui dit: de Québec, à l'est. On renforça, de quelques détachements, ces points, et ce qui restait de nos soldats fut étendu, pour doubler les trop faibles murs de la place.[17] Le croiriez-vous? les courtines de cet ouvrage, n'avaient que vingt pouces de largeur, au parapet, et à peine trois d'épaisseur à certains endroits, notamment, aux merlons des créneaux.

Ces piètres murailles bonnes, tout au plus, à résister à des flèches de sauvages ou à de petites armes, étaient entourées d'un fossé de sept pieds de profondeur, mais à sec, et d'un glacis.[18]

Pour un monticule, à l'est de la place, décoré du nom de citadelle et qui n'était de cette façon

que de nom, on dut se contenter des six ou huit petites pièces toutes rongées, quelques-unes même pas montées, qui y étaient posées sur une plate-forme de billots équarris.[19]

En somme, "Montréal n'était alors qu'une bicoque dominée de toutes parts, qui n'avait qu'une chemise et dix ou douze mauvais canons."[20]

Dans l'île Sainte-Hélène, en face de la ville assiégée, où M. de Lévis, en prévision de l'approche des forces anglaises, avait fait faire des retranchements, on laissa un bataillon de la colonie. Quelques bateaux armés d'artillerie furent postés à un passage du fleuve appelé courant Ste-Marie, pour en interdire la montée. Ces batteries flottantes devaient coopérer aux mêmes fins que celles qu'on avait dans la susdite île Sainte-Hélène.[21]

Du côté de la ville il y avait aussi deux pièces pointées dans la direction du chemin de Québec, et deux autres vers la rivière.[22]

Comme vous le voyez, mon père, tous ces moyens étaient simple attirail et mince troupe, comparés aux armements et à l'armée qui nous entouraient.

L'ennemi, nous fermant tout chemin, eût pu

d'emblée réduire la place par la famine. Il parut néanmoins, vouloir l'emporter par le canon. Montréal étant surtout un amas de maisons de bois, à la réserve de quelques édifices religieux ou d'administration civile, et de rares demeures de particuliers, il eût suffi de pots-à-feu et de carcasses pour tout anéantir, en moins d'une journée ou d'une nuit.

Monsieur le gouverneur devant ces adversités du sort toujours néfaste, rassembla, en son château, le grand conseil de guerre.

Transportez-vous par la pensée, mon père, au sein de cette pièce où se voient réunis les principaux officiers du gouvernement civil et militaire de la colonie où l'on délibère.

Nous sommes dans la nuit du 6 au 7 septembre.[2 3]

Dans la vaste salle éclairée par les tremblotantes lumières des candélabres, ont pris place à une table: M. le marquis de Vaudreuil, M. l'intendant Bigot, le chevalier de Lévis, MM. de Bougainville, de Bourlamaque et d'autres. Autour, épars, au coin du feu, dans les angles obscurs de la chambre, quelques officiers.

M. l'intendant vient de se lever. Il prend parmi la paperasse étalée sur la table, un volu-

mineux manuscrit qu'il a lui-même préparé, sur l'état économique et financier de la colonie et des troupes du Roi... Il lit... On écoute... Pendant que ses paroles tombent dans le lourd silence, le vent secoue lugubrement les fenêtres. Et ce bruit, fait de mots sans espoir et de présages de tempête, dans la nuit extérieure, oppresse l'assemblée ombreuse et morne. Car il ressort de ce document, qu'il ne reste que pour vingt jours de vivres, une armée de deux mille quatre cents soldats et de poudre que pour une affaire de mousqueterie;... six milliers... En vérité, faibles ressources à opposer à l'ennemi bien pourvu d'hommes, d'explosifs et d'aliments.

Il parut, aussi, que tous nos sauvages étaient passés aux Anglais, et n'attendaient qu'un signal pour leur prêter main-forte et se répandre dans la ville; calamité que les citoyens non-combattants avaient requis M. de Vaudreuil de leur épargner.

Ainsi donc, cette horreur des sauvages qui était entrée en balance du côté des Français, lors de la capitulation de Chouaguen, pesait maintenant dans le plateau opposé, en faveur des Anglais poursuivant la capitulation, à Montréal et y aidait.

Au cours de la discussion qui suivit la lecture de M. l'intendant, M. le Gouverneur opina, et tous se rangèrent à son avis, qu'il convenait de préférer une capitulation avantageuse pour le peuple et honorable aux troupes qu'elle conserverait au Roi, à une défense opiniâtre, qui ne différerait que de deux jours tout au plus, la perte de la colonie. Alors, M. Bigot donna connaissance d'un projet de capitulation qui obtint les suffrages de l'assemblée, pour les raisons susdites.[24]

Pendant ces délibérations, surgissait dans ma fidèle mémoire, le souvenir de nos travaux, de ces merveilleux combats: de la Monongahéla, du Fort Bull, de Chouaguen, de Guillaume-Henry, de Carillon, de Montmorency, de Sainte-Foy... autant de victoires françaises... Puis défilait la triste théorie de nos peines perdues aux champs de nos défaites où tant de grenadiers, de fusiliers, d'artilleurs, de miliciens canadiens, de coureurs de bois et de sauvages, aussi, avaient rendu l'âme, pour la gloire des lys. En mon esprit, s'évoquaient leurs mânes éplorés qui errent aux rives des lacs George et Champlain, sur les ruines de Louisbourg, aux Plaines d'Abraham, à l'ombre des murs de Québec; autour de nos anciens forts

de Niagara, de Saint-Frédéric, de Frontenac et, à la vérité, par toute l'Amérique...

Alors, si d'aventure, je regardais du côté des fenêtres donnant sur la rivière, j'apercevais, au delà, dans le lointain, sur les berges de Longueuil et de Saint-Lambert, les feux de l'armée anglaise qui rougissaient l'obscurité.

Quelle nuit!

La journée qui survint était le 7 septembre. Elle se passa en pourparlers, entre MM. de Vaudreuil et Amherst. M. de Bougainville envoyé, par notre gouverneur, au général anglais, demanda, d'abord, une trêve d'un mois, ce qui fut refusé. Quelques heures plus tard, il y retourna avec le projet de capitulation, lequel fut agréé, sauf pour ce qui concernait les honneurs de la guerre, demandés par les troupes.

Ah! mon père, combien et avec quelle véhémence, M. de Lévis et sa petite armée protestèrent contre ce refus. Par suite et de concert avec le marquis de Vaudreuil, il fut décidé que M. de Bougainville irait requérir le général anglais de changer de décision; ce qui fut fait, mais sans résultat. M. de la Pause y allant, derechef, revint, après un dernier rejet.[25]

M. Amherst était à Closter-Seven, lors de la capitulation des troupes du duc de Cumberland; cela explique-t-il sa rigidité envers les nôtres ?[26]

M. de Lévis outré de tant de rigueurs, demanda alors, au marquis de Vaudreuil, la permission de combattre l'armée assiégeante, en se retranchant dans l'île Sainte-Hélène, plutôt que de subir d'aussi inexorables conditions sans être canonnés. M. le gouverneur opposa, cependant, qu'il était de l'intérêt de tous, d'empêcher une lutte inutile.[27]

Oyant cette réponse, M. le chevalier rompit son épée, de colère et fit brûler ses drapeaux, pour éviter d'avoir à les rendre.[28]

Aujourd'hui, le 8ième jour de septembre 1760, s'est consommée la capitulation de Montréal; M. le gouverneur en ayant signé l'acte péremptoire, ce matin[29]

Dès lors, soldat étranger dans ce pays qui n'appartient plus à mon Roi, je ne veux penser à autre chose, qu'au moment du retour. Rien n'égale la vivacité de ce désir que j'ai de revoir ma Bretagne et mes parents.

Car, croyez toujours, mon père, qu'on ne saurait rien ajouter à l'attachement extrême avec lequel j'ai le bonheur d'être,

Votre fils,

GUILLAUME

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Lettres de Lévis*, pp. 239 et 261. Belle-Isle était secrétaire d'Etat de la Guerre. Choiseul ministre des Affaires Etrangères, et Berryer, celui de la Marine,

[2] Au dire de Bougainville, il y avait, en 1757, pour un million de francs de cette *monnaie de carte* dans le pays. La carte dont la valeur était reconnaissable par sa forme., était signée par le gouverneur, l'intendant et le contrôleur. Il y avait aussi une *monnaie de papier*, signée par l'intendant seul. Voir: BOUGAINVILLE.—"Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France en 1757". *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-4, p. 62.

[3] *Lettres de Lévis*, p. 375 (Au maréchal de Belle-Isle).

[4] DUSSIEUX. — *Le Canada sous la domination française*, p. 250 (Montcalm à Moras) et p. 284 (Doreil à Belle-Isle).

[5] Sur le sujet du système monétaire canadien sous l'ancien régime voir: BOUGAINVILLE, "Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France". *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-24, p. 62. KALM. — *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, pp. 52-53. FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, deuxième partie, p. 600 à note. GARNEAU. — *Histoire du Canada*, tome II, pp. 160 et suiv.

[6] *Lettres de Lévis*, p. 350 (à MM. les commandants de bataillons), p. 362, (à Berryer); FERLAND. — *Cours d'Histoire du Canada*, II, p. 601; GARNEAU. — *Histoire du Canada*, II, pp. 371 et suiv.

[7] *Lettres de Lévis*, p. 361 (A Berryer).

[8] Lettre de Mgr de Pontbriand à la Cour, reproduite par l'abbé Aug. GOSSELIN. — *L'Église du Canada*, de Mgr de Laval à la conquête, troisième partie, p. 530.

[9] *Lettres de Lévis*, p. 308.

[10] *Lettres de Lévis*, p. 374 (Au maréchal de Belle-Isle).

[11] PARKMAN. — *Montcalm & Wolfe*, vol. III, p. 218.

[12] Voir: Extraits de Relation et de Lettre de Bernier au maréchal de Belle-Isle et à Crémille, reproduits par DUSSIEUX. — *Le Canada...* pp. 338 et 339; voir aussi, à *Lettres et Pièces militaires:* Proclamation de Murray, p. 285; *Mémoire et Lettres circulaires de Vaudreuil à Lévis*, p. 215; aux capitaines de milice, p. 221; au curés, p. 223; Lettre de Bourlamaque à Vaudreuil, au vol. des *Lettres de Bourlamaque à Lévis*, p. 113.

[13] Abbé GOSSELIN. — *L'Église du Canada*, 3e partie, p. 546, 559.

[14] Abbé GOSSELIN. — *L'Église du Canada*, 3e partie, p. 531.

[15] Le chapitre des chanoines en même temps qu'il choisissait M. Montgolfier, pour Montréal et les pays d'en haut, avait désigné M. Briand pour la partie de la contrée occupée par l'armée anglaise, et M. Perreault pour le district des Trois-Rivières. Voir: l'abbé GOSSELIN. — *L'Église du Canada*, 3e partie, p. 554. Il peut paraître intéressant de noter, que ce supérieur de Saint-Sulpice, dont il est question, était le propre frère de Joseph-Michel et de Jacques-Etienne Montgolfier, alors respectivement âgés de vingt et quinze ans, et qui dans les années à suivre, devaient inventer l'aérostat dit "montgolfière".

[16] Abbé GOSSELIN. — *L'Église du Canada*, 3e partie, p. 550. Mgr de Pontbriand fut inhumé dans la crypte de l'ancienne église de Notre-Dame. Voir: GOSSELIN.—*L'Église du Canada*, III, p. 551. En l'année 1836, le corps fut relevé et déposé, dans le caveau de la nouvelle église, celle que nous voyons. Enfin, le 5 juin, 1913, ces augustes restes furent transportés dans une châsse de plomb, recouverte de bois précieux, en la crypte de la chapelle du Grand Séminaire rue Sherbrooke, pour y être placés dans une niche, à être pratiquée dans une des colonnes servant d'assises à la chapelle.

Ces derniers détails sont tirés de *La Presse* de Montréal' aux dates des 4 et 5 juin 1913, et rapportés par l'abbé Gosselin, à l'appendice de son ouvrage: *L'Église du Canada*, 3e partie, pp. 560 à 563.

[17] *Journal de Lévis*, p. 305.

[18] Knox.—*Au Historical Journal*, etc , II, p. 454.

[19] Knox.—*Au Historical Journal* etc., vol. II, p. 454. La citadelle, dont il est ici question, occupait les hauteurs de la rue Notre-Dame actuelle, entre l'ancienne Place Dalhousie et la rue Bonsecours. Une partie de cette élévation a depuis été rasée, là où se dresse la gare Viger, et ce qu'on y enleva de terre et de roche, servit au terrassement du Champ de Mars de Montréal.

[20] Journal de Bougainville, au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.*, 1923-24, p. 392.

[21] *Journal de Lévis*, pp. 304 et suiv.

[22] Knox.—*Au Historical Journal*, II, pp. 454 et suiv.

[23] *Journal de Lévis*, p. 303; *Relations et Journaux*, p. 258; Garneau.—*Histoire du Canada*, II, p. 375.

[24] *Relations et Journaux*, pp. 258 et suiv; *Journal de Lévis* p. 304; Garneau.—*Histoire du Canada*, II, p. 375.

[25] *Journal de Lévis*, pp. 304, 305.

[26] Bernier à Crémille, extrait rapporté par Dussieux.—*Le Canada sous la domination française*, p. 340.

[27] *Journal de Lévis*, pp. 306-7-8. *Relations et Journaux* p. 260. *Journal de Bougainville*, au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-24, p. 392.

[28] *Journal de Lévis*, p. 308. Garneau.—*Histoire du Canada*, tome II, p. 375. *Collection de manuscrits*, etc. relatifs à la Nouvelle-France, tome IV, p. 306.

[29] *Relations et Journaux*, p. 260. Voir les articles de cette capitulation, au *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, pp. 316 et suiv.

EXODE

(1760)

GUILLAUME À SON PÈRE

Montréal, 13 septembre 1760.

Mon père,

Depuis trois jours, les Anglais disposent goélettes et bâtiments, pour nous transporter à Québec.

Bien que M. de Lévis, au lendemain de la reddition de Montréal, (le 9 septembre) ait compté en faisant la revue des troupes réglées, deux mille cent trente-deux soldats et officiers présents, il est certain qu'il ne s'embarquera pas plus que quinze à seize cents hommes de tous les bataillons.[3] La différence est faite du nombre de ceux qui veulent rester en Amérique parce qu'ils y sont déjà quasi établis par le mariage, et de quantités d'autres qui ont arrêté de s'y fixer à demeure.

Et ceci est dû au fait que M. le marquis de Montcalm, de regrettée mémoire, dès son arrivée dans la Nouvelle-France, en 1756, avait, au cours de ses instructions données aux lieutenants-colonels et aux commandants de bataillons, exhorté ceux-là, à encourager leurs soldats à se marier avec des filles d'*habitants*, dans le but de voir grossir

le nombre des cultivateurs du pays; leur affirmant que d'en agir ainsi c'était répondre aux visées de Sa Majesté, et aux ordres qu'il en avait lui-même. Il y a plus. M. le marquis promit alors aussi, de favoriser à leur rentrée en France après la guerre, les officiers dont les compagnies auraient été les plus diminuées, pour avoir suivi cette pratique qu'il considérait comme des plus utiles à l'État. [4]

C'est pourquoi, M. le chevalier de Lévis faisant sienne la voix du grand disparu, M. le marquis de Montcalm, et sienne aussi la cause de son reste d'armée, fera entendre à M. le ministre de Belle-Isle, que les soldats qui manqueront à l'appel, en France, ne sont pas des déserteurs, mais "des gens établis ou qui avaient pris des mesures pour l'être et qui n'ont point voulu abandonner un état qu'on leur avait permis de se faire." [5]

Quant aux troupes qui doivent naviguer, on assure que du 14 au 16, elles seront toutes parties [6] pour Québec, où se fait l'embarquement pour la France, sur les vaisseaux anglais.

Au revoir, et fasse le Ciel que ce soit bientôt.

GUILLAUME.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Journal de Lévis*, p. 309.

[2] *Journal de Lévis*, p. 315.

[3] *Lettres de Lévis*, p. 387. (A M. le maréchal de Belle-Isle).

[4] Instructions pour MM. les lieutenants-colonels d'infanterie, commandant les bataillons qui sont en Canada, *Lettres et pièces militaires*, p. 15. Voir aussi *Journal de Montcalm*, p. 146.

[5] *Lettres de Lévis*, pp. 387-8. (A M. le maréchal de Belle-Isle.)

[6] *Journal de Lévis*, p. 309.

GUILLAUME À SA FIANCÉE

A Mademoiselle Louise de Querliou,
à Versailles.

Montréal, ce 14 septembre 1760

Mademoiselle,

Lors que ce billet hâtif vous sera remis, l'annonce du grand désastre l'aura, sans doute, devancé. Montréal a succombé.

Pleurez, ma toute belle, la Nouvelle-France est morte!

Nos bataillons de la ligne ont rencontré ici leur Pavie. Comme jadis le bon roi François, il ne leur reste plus qu'à s'écrier: "Tout est perdu, fors l'honneur!

Ce que je viens d'écrire me dispense de vous faire, plus longuement, le récit douloureux de nos extrêmes efforts pour conserver ce pays à la France.

Déjà on commence à faire mouvoir, aux termes de la capitulation, les régiments qui évacuent Montréal et s'en retournent outre-mer. Aujourd'hui même, ce 14 septembre, Languedoc, Berry

et la Marine laissent Montréal, pour aller par la rivière, rejoindre à Québec, les navires anglais sur lesquels ils franchiront l'océan. M. de Bougainville les accompagne, pour aider à leur installation sur ces transports, de concert avec le commandant de la flotte anglaise, le vice-amiral Saunders. [1]

Je confie à M. d'Alayrac, lieutenant de grenadiers de Languedoc, un paquet de lettres, dont la présente, laquelle il vous fera tenir. Demain, le 15, je quitterai ce lieu avec la Sarre, Royal-Roussillon et Guyenne, puis le 16, la Reyne et Béarn suivront. Le 17 l'exode continuera. [3] Si alors les troupes sont bien en route, messieurs de Lévis et de Bourlamaque partiront pour Québec où viendront les rejoindre M. de Vaudreuil et M. Bigot, [4] avec tous les autres qui veulent quitter le pays.

Puis, ce sera le départ définitif de Québec. [5]

Et d'avoir tracé ces lignes, ma toute belle, j'en éprouve peine et pitié pour le royaume qui perd sans en soupçonner le prix et la beauté, cette incommensurable contrée de la Nouvelle-France.

Sans doute, Mademoiselle, vous me reverrez

après cinq années de rudes campagnes fort changé. J'avais vingt ans lorsque je m'embarquai, à Brest, à bord de la *Licorne* avec M. de Montcalm, de glorieux souvenir, j'étais enseigne de vaisseau, et voilà qu'ayant permuté, je suis devenu un capitaine de grenadiers décoré de la croix de Saint-Louis, sans pour cela cesser de penser à vous.

Comment vous retrouverai-je ? Belle, à coup sûr et d'esprit non moins bien fait. Vous aviez, le soir où je vous vis pour la dernière fois à la grille du parc à Versailles, à peine dix-huit années. Vous m'aimiez alors, vous ne me le cachâtes point et vous avez le cœur trop sincère pour feindre. Aujourd'hui vous êtes à la Cour une grande dame, adulée, admirée par tous les courtisans. Le faste de Versailles et mon éloignement vous ont-ils empêchée d'entendre les mouvements mystérieux d'un cœur qui n'a cessé de battre pour vous ?

Non! L'espoir dont vit mon ardeur m'en instruit. Si donc le Bon Dieu permet qu'en un jour assez prochain je touche les côtes de France, c'est de votre bouche que vous confirmerez les vœux que je fais pour notre bonheur.

Aussi, dans l'espérance de n'être point amoindri ni dans votre amour ni dans votre estime, je me déclare

Votre toujours fidèle et ardent,

GUILLAUME DE PALMOYE,

chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre.

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] *Lettres de Lévis*, p. 382, (au vice-amiral Saunders); p. 385, (au maréchal de Belle-Isle)

[2] *Journal de Lévis*, p. 309. A cause des vents contraires qui retinrent les bateaux vingt-deux jours sur la rivière, les bataillons arrivèrent "*par lambeaux à Québec*", dans une grande confusion, et durent s'embarquer de même.

Voir: *Lettres de Lévis*, pp. 386, 390. Voir aussi, *Journal de Malartic*, où cet officier fait le récit de ce retour des troupes françaises, tant de Montréal à Québec, que de Québec à La Rochelle, (p. 353, à la fin du *Journal*.)

[3] *Journal de Lévis*, p. 309.

[4] Vaudreuil quitta Montréal, le 20 septembre 1760 et Bigot le 21. *Journal de Lévis*, p. 309.

[5] Suivons outre-mer quelques-uns des personnages qui passent l'océan.

Le 18 octobre 1760, la marquise et le marquis de Vaudreuil, M. de Rigaud, son frère, M. de Longueuil, M. Dumas et d'autres officiers de la colonie s'éloignèrent du Canada, sur *l'Aventure*, qui entra dans le port de Brest vers la fin de novembre. Voir: CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome II, pp. 414, 418.

Ce même 18 octobre aussi, le chevalier de Lévis laissait Québec, sur un petit bâtiment de deux cents tonneaux. Il emmenait avec lui: les sieurs de Pontleroy, de Montbeillard, de la Rochebeaucour, le chevalier de Montreuil, les deux officiers partisans, Wolfe et Carpentier, M. de la Pause, maréchal des logis de l'armée, le commissaire Bernier et d'autres. Le vaisseau toucha La Rochelle, le 26 novembre. Le 6 décembre, le chevalier de Lévis était à Paris, prêt à

rendre compte de son commandement au roi et aux ministres. Voir: CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, II, p. 415; *Journal de Lévis*, p. 314; *Lettres de Lévis*, p. 386.

Le chevalier de Lévis parti de Québec avant Bourlamaque, avait confié à ce dernier de surveiller le départ du reste des troupes. Ceci accompli, Bourlamaque, à son tour, s'embarque avec Bougainville et ce qui demeurait encore des officiers de la ligne.

Beaucoup des navires ramenant le glorieux débris abordèrent en France, au mois de novembre; et avant la fin de l'année, le reste avait mouillé l'ancre auprès des rives de la patrie. Voir: *Lettres de Lévis*, p. 386. *Journal de Lévis*, p. 314. CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome II, pp. 414 et 418.

L'intendant Bigot avait été embarqué à bord de la *Fanny* où se trouva aussi madame Péan. Il arriva en France pour se faire dire par Berryer, ministre de la marine: "C'est vous qui avez perdu le Canada. Vous avez trahi votre devoir, votre administration a été criminelle... attendez-vous à toutes les rigueurs de la justice". C'était l'annonce de l'expiation laquelle ne devait pas tarder pour lui et ses complices, dont on lira plus loin les détails du procès. Voir: *Lettres de Bigot à Lévis*, p. 103; CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, tome II, p. 418.

Cadet rentré en France, fut d'abord condamné pour ses malversations, puis en 1778, acheta la baronnie de la Touche d'Avrigny; ce qui prouve que sa condamnation au bannissement, à l'amende, et à la restitution de six millions, ne l'avait pas laissé dépourvu ni d'influences ni d'argent. Voir DOUGHTY & DIONNE, *Quebec under two flags*, p. 63.

Vaudreuil lui-même, cité devant ce tribunal, et (hâtons-nous de l'écrire) d'emblée exonéré, fut complimenté dans une lettre personnelle du roi, qui lui fit une rente de six mille livres. Il n'en mourut pas moins l'année suivante (1764) accablé, plus encore du poids de la peine que de celui des ans. Jusqu'à son dernier soupir, il affirma que la plupart des Canadiens qu'il avait tant aimés, étaient d'une *probité aussi éprouvée que leur valeur*". Voir: CASGRAIN.—*Montcalm et Lévis*, II, p. 420. GARNEAU.—*Histoire du Canada*, II, p. 380

Lévis, qui avait été relevé, par le roi d'Angleterre, de la clause de la capitulation qui lui interdisait de combattre dans la présente guerre, fit d'abord la campagne d'Allemagne, sous le prince de Condé. Successivement nommé gouverneur de l'Artois, puis capitaine des gardes du comte de Provence, (plus tard Louis XVIII) ensuite créé chevalier des ordres du roi et enfin maréchal de France et duc, il mourut en 1787, âgé de soixante-sept ans. Voir: Notice Historique placée en tête des *Lettres de Lévis:* Lettre de Pitt au chevalier de Lévis, *Coll. de Man.* IV, p. 309.

Bougainville, après sa campagne du Canada, n'obtint d'abord qu'une demi liberté de l'Angleterre, qui lui permit de guerroyer en Europe. Ce ne fut que quelques mois avant la fin des hostilités, qu'il fut complètement libéré. A la signature de la paix, en 1763, il fut fait capitaine de frégate. En 1766, il partit de Saint-Malo, pour sa fameuse course autour du monde où il devait s'illustrer, à bord de la *Boudeuse* qu'il commandait. Il amenait avec lui, sur la flûte *l'Etoile*, toute une compagnie: dessinateurs, naturalistes, astronomes, etc.... Il rentra en France en 1768. De 1771 à 1772, il publia sa "Description d'un Voyage autour du Monde" A l'époque de la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, il se fait l'un de ses champions et se bat à la Martinique, où il est promu chef d'escadre. Réintégrant l'armée de terre il devient maréchal de camp. Puis en 1791, nous le revoyons de nouveau dans la marine, avec le grade de vice-amiral. Élu membre de l'Institut, en 1796, il fit aussi partie, un temps, du sénat impérial. Bougainville était né à Paris, en 1729, il y mourut en 1811. Outre ses récits de voyages et un traité de mathématiques, il laisse de nombreux imprimés en Europe, et en plus, son *Journal, des Mémoires* et aussi des relations qui traitent du Canada et des événements qui s'y sont déroulés pendant la guerre de Sept-Ans. Les sauvages l'avaient surnommé: Garoniatsigoa c'est-à-dire, "Le Grand Ciel en courroux". Voir: MICHAUD.—*Bibliographie universelle; La Grande Encyclopédie.* CAPEFIGUE.—*Louis XV...*, IV, pp. 198 et suiv. *Journal de Bougainville*, pp. 272, 392 et suiv.

Le héros Bourlamaque ne devait pas survivre longtemps à ses travaux et à ses blessures. Il mourut gouverneur de la Guadeloupe, en 1764. Compris dans la capitulation de Montréal, il avait aussi été dérogé, en sa faveur, par le roi d'Angleterre, pour lui permettre de continuer à servir. Voir: GARNEAU.—*Histoire du Canada*, II, p. 378. BONNECHOSE.—*Montcalm*, p. 138. *Coll. de Man.* IV, p. 311.

ÉPILOGUE

LE TRAITÉ DE PARIS
PROCÈS DE BIGOT
ET
CONSORTS.

(1763-1764)

EPILOGUE

LE TRAITÉ DE PARIS
PROCÈS DE BUCOT
ET
CONSORTS.

(1761-1764)

GUILLAUME ÉCRIT AU CHÂTEAU DE SACQUEDEC À LOUISE DE QUERLIOU DEVENUE SA FEMME DEPUIS SON RETOUR DU CANADA.

De Paris,

ce onzième jour de janvier 1764.

Ma bien chère,

L'amour que je vous ai voué et que je vous conserve, vous persuadera aisément que je n'ai de repos et de bonheur qu'en vous et qu'à défaut de votre présence, rien n'égale pour moi, le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Il serait à souhaiter que j'en eusse tous les jours, si la saison ne rendait les routes de Bretagne si peu praticables aux courriers.

Il y a plus de trois semaines que j'ai quitté Sacquedec, dont j'ai bien passé quinze jours à faire la navette entre Paris et Versailles, pour voir le Roi, que je n'ai aperçu qu'une fois, et encore, de très loin.

La marquise de Pompadour qui reste toute puissante dans ses conseils fait ce qu'elle peut pour le retenir et l'amuser, mais le Roi s'ennuie. Ah! c'est que la marquise vieillit, et l'on aurait peine à reconnaître, en elle, la Diane chasseresse

de la fôret de Sénart et la belle madame d'Etiolles du bal de l'Hôtel de ville de Paris, où le roi la remarqua.[1] On la dit malade.[2]

Quant à la Reine, la sainte Marie Leczinska, enfermée dans ses appartements avec ses filles et ses femmes, on ne la voit jamais.

De Versailles où il tient habituellement sa cour, le Roi s'échappe pour aller tantôt à Bellevue, à Choisy, à Fontainebleau ou encore à sa maison du Parc-aux-Cerfs. Il n'aime guère Paris, le Louvre et les Tuileries ne le voient plus.

Si d'occasion Sa Majesté doit aller à Compiègne ou au delà de Paris, elle va toujours par le *Chemin de la Révolte*, ce qui lui épargne de passer par la ville, comme vous savez.[3]

Et voilà comment je n'ai pu lui remettre mon placet relatif à mes lettres de change du Canada, restées en souffance depuis mon arrivée d'Amérique.

Je n'ai pas été plus heureux avec le ministre. Tout ce qui touche le Canada l'importune et semble relégué par lui dans les abîmes de l'oubli. M. de Choiseul n'a en vue que la paix et sa stabilisation. Et qui peut le blâmer ? Aujourd'hui

que presque tout est perdu, le mieux est de sauver les restes de nos possessions.

Le mal est fait! La philosophie et la politique ont voulu que nous ne gagnassions pas la guerre; mais la nécessité commande que nous gagnions la paix à l'intérieur comme à l'extérieur. Et c'est à quoi M. de Choiseul s'applique. L'entente qu'on a appelée si justement *le pacte des familles*, signée à Versailles, au mois d'août 1761, qui réunit et coalise tous les trônes de Bourbon[5] et ces conventions de Fontainebleau définitivement signées à Paris, au mois de février de l'an passé (1763)[6] illustrent cette politique. Il est vrai, que par ce dernier exploit de chancellerie, nous perdons la Nouvelle-France et bien autre chose encore: force possessions européennes et coloniales, notre marine et une partie de notre armée de terre. La guerre que termine ce *Traité de Paris*, finit mal pour nous.

L'ambition et la fatuité de trois femmes unies à l'indifférence de la Cour nous ont entraînés dans une lutte coûteuse en Europe où nous n'avions pas à prendre partie, ce qui a fait négliger, mépriser même, les combats des colonies où nous aurions dû porter nos efforts. Et ceci est surtout vrai pour ce qui regarde le Canada. Un traité

(et c'est déjà l'histoire ancienne) vous donnera le ton de l'esprit, je ne dis pas de tous, mais de la plupart à la Cour, relativement aux affaires du Canada.

Il y a quelques années, en 1758, M. de Bougainville qui avait été envoyé par le marquis de Montcalm, requérir des secours en France, s'en fut peu après son arrivée à Paris, chez M. Berryer, le ministre de la marine, aux fins de remplir sa mission. Ce ministre aimait les paraboles et... dit fort pertinemment qu'on ne cherchait point à sauver les écuries quand la maison était en feu.[7] Ce à quoi, M. de Bougainville, qui a le repart dru, aurait rétorqué, à ce qu'on en rapporte: "Au moins, monsieur, on ne dira pas que vous parlez comme un cheval." Et c'était bien dit. Reste à savoir s'il s'est exprimé de la sorte. Quoiqu'il en ait été, le même esprit règne, aujourd'hui. Faut-il vous étonner de mes insuccès à me faire solder mon dû ?

Enfin, las d'y faire antichambre et quitte à y retourner, je laissai, ce matin, Versailles pour Paris dont je fis la traite en trois petits quarts d'heures, dans le *coche d'osier*. En route nous rejoignîmes le carrosse du beau marquis de Marigny,[8] traîné à grand ahan, par six chevaux des

haras royaux de sa sœur, la marquise de Pompadour; et vous savez que ce ne sont pas des mazettes. Notre équipage attelé de quatre chevaux limousins allait à un train d'enfer..., hé hue!... hé dia!... si bien qu'il dépassa celui du marquis dont le lourd véhicule armorié ne fut bientôt qu'un petit nuage de poussière sur la route.

En rentrant à Paris, je rencontrai, à un carrefour, le crieur ordinaire du Roi, le sieur Philippe Rouveau, accompagné de ses trois jurés-trompettes. Une cohue de gens à pied, à cheval, en chaise, en carabas, en poste etc, formait un embarras suffisant pour que tout passage fût intercepté. D'ordinaire, ces publications de la prévoté de Paris ne m'émeuvent guère, mais aujourd'hui dès les premiers mots du crieur, mon entendement ne put qu'en être intéressé. J'étais un peu loin, et c'est à peine si, à cause des bruits divers de la chaussée, quelques paroles me parvenaient intelligibles...

"...Bigot... banni... Varin... restitution... amende... Cadet... six millions... Canada..."

Je démêlai cependant que toute une racaille était condamnée comme résultat de ses larcins ou négligences dans l'administration des affaires du Canada. Au fait, il s'agissait du jugement

de certain procès fait à des fonctionnaires de la Nouvelle-France, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État en date du mois de décembre 1761, soit il y a environ trois ans.

Je vous ai parlé dans le temps, je pense, du tribunal, qu'à la suite de cet arrêt contresigné par le duc de Choiseul, le Roi constitua par lettres patentes, le 17 de décembre de la même année. Il est encore présent à ma mémoire, comment en vertu du dit, vingt-sept conseillers au Châtelet, sous la présidence de M. de Sartine, lieutenant-général de police, furent alors appelés à juger en dernier ressort tous les *abus, prévarications, monopoles* etc, commis en Canada. Et croyez qu'il y en avait! Je me souviens que cinquante-cinq accusés furent nommés, à cette époque déjà éloignée de trois ans.

Comme vous le pouvez bien penser, l'instruction de l'enquête n'en pouvait être que fort longue; aussi a-t-elle duré quinze mois, et c'en était l'énoncé du jugement que le crieur était en train de promulguer au bon peuple de Paris, du reste assez inattentif lui aussi, à cette manifestation de la justice du Roi touchant les affaires de nos colonies perdues.

S'il est avéré qu'"*enfin le Roi dormira tranquille*"

au dire de madame de Pompadour, en apprenant le désastre du Canada,[9] par contre, le croiriez-vous ? moi qui en ai fait les campagnes, j'ai mes songes hantés par cette perte. La semaine dernière j'ai rêvé que j'étais à Montréal, dans l'église de la paroisse de Notre-Dame, je portais un uniforme de second lieutenant de fusilier de la Sarre, le temple, du chœur au parvis était rempli des troupes de la ligne et de la Marine, de Canadiens et de sauvages... A l'avant le marquis de Montcalm, le chevalier de Lévis, M. de Bougainville, M. de Bourlamaque... Tout ce monde étant debout, j'entendis une voix "Pour la victoire de Chouaguen... Te Deum laudamus" puis je m'éveillai, en pleine gloire évanouie.

Mais pour en revenir au crieur du Roi, j'eus dessein de le suivre jusqu'en Place de Grève où il avait crié que la condamnation en entier serait affichée.

Une demi-heure durant, je restai là, regardant planter le poteau et attacher le tableau, où je lus le jugement rendu par le lieutenant de police et ses conseillers du Châtelet, dont voici un résumé de la teneur.

1° Bigot, l'ancien intendant, est condamné au bannissement perpétuel du royaume, à la confis-

cation de ses biens, à mille livres d'amende et à quinze cent mille de restitution.

2° Varin, son subdélégué à Montréal, est condamné au bannissement de même que plus haut, avec cette différence que la restitution y est réduite à huit cent mille livres.

3° Bréard, contrôleur de la marine, est banni pour neuf ans de Paris, paiera cinq cents livres d'amende et en restituera trois cent mille.

4° Cadet, le munitionnaire des vivres, est aussi banni pour 9 neuf ans de Paris, déboursera cinq cents livres d'amende et de restitution, six millions.

5° Pénisseault et Maurin, négociants et commis affidés de Cadet, à Montréal, mêmes bannissement et amende que Cadet et de restitution six cent mille livres chacun.

6° Corpron, commis de Cadet à Québec, six livres d'aumônes, admonition en la chambre, de plus, six cent mille livres à remettre.

7° Estèbe, garde-magasin du Roi à Québec, admonition en la chambre, six livres d'aumônes et trente mille à rendre.

8° Martel de Saint-Antoine, garde-magasin à Montréal, admonition, six livres d'aumônes, plus, cent mille livres de restitution.

9° Payen de Noyan, lieutenant de Roi aux Trois-Rivières et commandant à Frontenac, admonition et six livres d'aumônes.

Ceux astreints plus haut à la restitution seront emprisonnés à la Bastille, jusqu'à la satisfaction de cette partie du jugement, sous le bon plaisir du Roi.

10° Aux commandants de troupes de la Marine: Vassan, Chabert, de St-Blin, convaincus d'avoir visé des inventaires, sans examen, dans les forts qu'ils commandaient, il est fait défense de récidiver.

11° La Barthe, garde-magasin à Montréal est mis hors de cour.

12° Péan, capitaine aide-major des troupes de la Marine, bénéficie d'un plus amplement informé de six mois, et gardera prison pendant le dit temps.

13° Sont déchargés de l'accusation: le marquis de Vaudreuil, l'ancien gouverneur, Boishébert, commandant du poste de Miramichy, Le Mer-

cier, commandant d'artillerie, Des Meloises, major des troupes, Perrault, major des milices, Fayolle, garde-magasin à Montréal.

14° Sept autres sont condamnés par contumace à la restitution, à l'amende et au bannissement; je vous fais grâce de leurs noms, de même que de ceux de vingt-sept, contre lesquels un plus amplement informé a été décrété.

Et le jugement faisant aussi droit sur les requêtes des Dames, mère et veuve du sieur marquis de Montcalm ordonne que les termes à l'adresse de M. de Montcalm, insérés dans certain mémoire de M. Bigot, notamment, celui de délateur, soient déclarés supprimés comme injurieux.[10]

Ce procès, écho lointain de travaux et de luttes dans le Nouveau-Monde, clôt l'épopée de la Nouvelle-France.

Qu'importe que les négociations de Fontainebleau et le traité de Paris nous aient rendu les comptoirs de l'Inde; Pondichéry et Chandernagor? qu'importe qu'ils nous aient restitué la Guadeloupe, la Désidérade, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon, et Belle-Isle en Amérique, et Corée en Afrique? Qu'importe? Dunkerque est démantelé, Port-Mahon est perdu, le beau et

immense pays du Canada découvert et colonisé par nous est devenu terre britannique, et avec la contrée, des milliers de Français depuis des siècles sujets des rois de France et de Navarre qui seront dorénavant sujets de Sa Majesté le roi d'Angleterre. C'est une diminution pour le royaume de France, une perte infinie[12] qu'il devra pleurer pendant la suite des âges, et que rien ne pourra jamais compenser.

L'Angleterre a su mieux apprécier la valeur de ce beau pays, puisqu'elle n'a pas craint, pour ajouter ce fleuron à sa couronne, de faire, au dire de milord Chesterfield, la dépense de quatre-vingts millions de livres sterling.[13]

Voilà où nous ont menés, en France, l'orgueil et l'usurpation de Madame de Pompadour, l'immoralité de la Cour et par surcroît les efforts d'une philosophie hostile à Dieu et à la société.

Voilà où nous ont réduits, en Canada, les friponneries et les larcins d'une tourbe détenant tout pouvoir du Roi, se concertant comme larrons en foire pour s'enrichir et s'amuser au détriment de la couronne qui y envoyait secours, lesquels ils détournaient à leur profit félonieusement, spoliant armée et colons; braves gens réduits

à la ration et crevant de faim à la porte des boulangeries et des boucheries du roi.

Comment ne pas trembler pour le trône qui ne veut ou ne peut empêcher de telles calamités ? Où allons-nous, conduits par les idées nouvelles qui battent en brèche: la religion, la famille et la royauté ? On dirait que rien de cela n'est en honneur, que tout chancelle sous les coups de la moquerie, du doute et de l'impiété. On ne lit plus que l'Encyclopédie, l'Emile, la Nouvelle-Héloïse, le Contrat Social, les pamphlets de Voltaire, le livre de l'Esprit d'Helvétius, Bélisaire de Marmontel, et que sais-je encore ?[14] Le navire de la nation française vogue en pleine tourmente; gare aux récifs!

Voici mes projets, au demeurant.

Je profiterai de la liberté de ce soir pour aller à la comédie entendre mademoiselle Clairon. Je ne sais ce qu'on y joue, mais je voudrais bien que ce fût *Mahomet*, de Voltaire.

Si je suis encore à Paris le 22, je compte assister à l'ouverture de l'Opéra qu'on vient de réinstaller dans la salle des machines des Tuileries, nouvellement transformée *ad hoc*, et qui remplacera le théâtre du Palais-Royal brûlé en avril

dernier (1763) où alors logeait l'Opéra. Pour la représentation de réouverture, on a fait choix de *Castor et Pollux* de Rameau. Mademoiselle Sophie Arnould chantera.[15] Sans doute, dans le ballet, Vestris et la Guimard danseront.[16] C'est vous dire que le spectacle sera un enchantement pour l'ouïe et la vue, mais non le bonheur, cependant, puisque vous n'y serez pas.

Au fait, pourquoi n'y viendriez-vous point? Songez-y. Pensez aussi au plaisir qu'éprouveraient de votre visite, vos parents du Marais et ceux de l'Ile Saint-Louis qui vous ont invitée tant de fois. Quant à moi, je vous défie de deviner l'excès de contentement que me donnerait votre venue. C'est dit, je vous attends.

L'attrait des fêtes et du plaisir est si grand à Paris, que l'ambassadeur de Belgique m'assurait l'autre jour à Versailles, que de ses amis avaient imaginé le projet d'y venir, à la seule fin d'entendre l'œuvre de Rameau. Partant le matin, de Bruxelles ils arriveront au bon moment pour voir se lever le rideau de l'Opéra, puis regagneront après la représentation, leur ville, courant la poste toute la nuit.[17]

J'irai, demain midi, déjeuner chez mon oncle,

qui vient de se faire bâtir au faubourg Saint-Germain, rue de Bourbon, un hôtel largement distribué entre cour et jardin. Il me tarde de voir cette demeure, qu'on me dit élégamment ornée, à l'intérieur, de trumeaux dorés, de médaillons et de tentures du meilleur goût, encadrant un mobilier à l'avenant, dont plusieurs pièces sont de réelles curiosités de collectionneur. J'y verrai, entre autres choses, une épinette et un petit violon, sur lesquels, a joué cet enfant autrichien, Wolfgang Mozart, qui l'an dernier a si prodigieusement émerveillé la ville et la Cour.[18] Pour finir la journée, il m'emmène à Sèvres, m'y faire voir à la manufacture royale de porcelaine, deux urnes décorées, qu'il a l'idée d'acquérir, et sur lesquelles, il veut ma pensée.[19]

Cette *porcelaine*, me remet en mémoire, une anecdote sur Madame la dauphine, que mon père, un soir qu'il revenait de chez le Roi, rapporta à Sacquedec. C'était quelque temps avant la guerre. A cette époque déjà la renommée avait publié par tout le royaume, les qualités de cœur et d'esprit de la jeune et jolie princesse Marie-Josèphe de Saxe, l'épouse de Monseigneur le Dauphin. Un seigneur voulant y ajouter son compliment, le formula ainsi: "On ne doit plus prendre

de femme qu'en Saxe; et plutôt que de me passer d'une femme saxonne, quand il n'y en aura plus, j'en ferai faire en porcelaine.[20] N'est-ce pas, ma chère Louise, que la façon en est aimable et amusante ?

Au reste, je ne séjournerai pas longtemps dans la capitale où je suis descendu à l'hôtellerie, pour quelques jours seulement, et de laquelle je vous adresse la présente.

Sur la fin du mois, je me rendrai de nouveau à Versailles, où grâce aux restitutions dont je vous ai écrit plus haut, l'on trouvera peut-être dans les coffres de l'Etat la monnaie dont on me paiera mes lettres de change.[21] Enfin, fortuné ou non, (et si vous êtes avec moi, je ne manquerai pas de l'être) je reprendrai le chemin de ma Bretagne et de mes terres de Sacquedec, où il fait si bon vivre avec vous, l'âme et la vie de votre époux et chevalier,

GUILLAUME DE PALMOYE

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS
ET
PIÈCES JUSTIFICATIVES

RÉFÉRENCES, ANNOTATIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

[1] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe siècle* II, pp. 96, 98.

[2] Madame de Pompadour s'éteignit à Versailles, le 14 avril 1764, âgée de quarante-deux ans. Voir: CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, III, pp. 231 et 232. Imbert de SAINT-AMAND.—*La Cour de Louis XV*, p. 141.

[3] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, III, p. 51. Imbert de SAINT-AMAND.—*La Cour de Louis XV*, p. 133.

[4] *Lettres de Lévis*, p. 397. D'après SALONE.—*La Colonisation de la Nouvelle-France*, p. 445, à la conclusion de la paix, la dette du roi: en lettres de change, billets de monnaie, titres de créances pour fournitures à l'armée etc, se montait à quatre-vingt-dix millions de francs.

[5] On lit dans des "Mémoires" de Bougainville, (p. 392 du *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-24). "L'année 1762 s'ouvrit par de grands évènements et vit changer notre ministère. La marquise de Pompadour... avait abandonné le timon des affaires ... Le maréchal de Belle-Isle était mort à la peine. Pierre Berryer... avait été nommé garde des sceaux. Le duc de Choiseul réunit les ministères de la guerre et de la marine... Au mois de janvier fut publié le Pacte des Familles; c'était un acheminement à la paix"...

[6] Conventions connues depuis dans l'histoire sous le titre fameux de *Traité de Paris*.

[7] Cette phrase est de Bougainville même. Voir: Mémoires, au *Rapp. de l'Arch. de la P. Q.* 1923-24, p. 390.

Quant à la repartie attribuée à Bougainville, par plusieurs historiens, les "Mémoires" ne la contiennent pas et les auteurs qui la rapportent, n'en donnent point la source. Bougainville y consigne, néanmoins, cette phrase: "Je ne pus donc obtenir pour ces pauvres écuries que quatre cents hommes de recrue et quelques munitions de guerre".

[8] Abel François Poisson, d'abord marquis de Vandières, puis, de Marigny, était le *petit frère bien-aimé* de la marquise de Pompadour. Aussi, grâce à la puissance de sa sœur, il fut créé "directeur des bâtiments, jardins, arts et manufactures du roi"; choix qu'il s'efforça de justifier. Comme il était de dispositions aimables et enjouées, d'un goût sûr et d'esprit cultivé, il prit à cœur d'être, et fut réellement, le Mécène des artistes et généralement le promoteur munificent du *beau*, dans son pays. Il est resté l'une des figures les plus sympathiques et bienfaisantes dans le domaine des arts et manufactures de l'époque. Voir: CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, tome III, p. 32, 33, 34, 73.

[9] DUSSIEUX.—*Le Canada...*, p. 186.

[10] Pour ce qui précède touchant les procès et condamnations de Bigot et de ses complices, et la réhabilitation des autres accusés ou intéressés, voir le "Jugement rendu souverainement... dans l'affaire du Canada, par MM. les Lieutenant général de police, etc... au Chatelet... du 10 décembre 1763." Voir spécialement: les *Conclusions du jugement*, à pp. 74 et suivantes.

[11] "... On peut sans témérité fixer, à l'heure de la séparation, le nombre des Canadiens français à 65,000." SALONE. —*La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 448. Vaudreuil, en 1760, évalue la population à 70,000. Voir: GARNEAU.—*Histoire du Canada, tome* II, p. 376.

[12] L'expression est de M. Bernier, le commissaire des guerres en Canada, écrivant à M. de Crémille adjoint du ministre de la guerre en France. DUSSIEUX. — *Le Canada...* à l'appendice, p. 340.

[13] Voir: DUSSIEUX. — *Le Canada...* p. 187

[14] CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Société du XVIIIe siècle*, chap. XIII, pp. 213 et suiv.

[15] Imbert de SAINT-AMAND.—*Les Souveraines des Tuileries*, pp. 32, 35.

[16] Vestris (Gaëtan-Apolline-Balthazar) dont la réputation de danseur fut considérable à l'Opéra de Paris, de 1748 à 1781. En 1764, il avait trente-cinq ans.

Madeleine Guimard, célèbre danseuse,. Entrée à l'Opéra, en 1762, elle était à peine âgée de vingt et un ans, en 1764.

[17] Cet exploit est mis sur le compte de quelques intimes du prince de Ligne, auteur général belge au service de l'Autriche et qui fut l'une des figures célèbres de la guerre de Sept-ans. Voir: G. LENÔTRE.—*Gens de la Vieille-France*, p. 217.

[18] On sait que Mozart qui n'était âgé que de sept ans, en 1763, vint cette année-là, à Paris, et qu'il y fit fureur spécialement, à la Cour.

[19] Rappelons, ici, que ce fut madame de Pompadour qui détermina le roi à fonder, d'abord au château de Vincennes, dès 1748, une manufacture de porcelaine qui fut plus tard transportée à Sèvres. Voir: CAPEFIGUE.—*Louis XV et la Soc. du XVIIIe Siècle*, II, p. 200.

[20] Imbert de SAINT-AMAND.—*La Cour de Louis XV*, p. 171.

[21] Pour faire face à la dette du Canada, le Roi attendait ces restitutions, ce à quoi sont contraints, par jugement du 10 décembre 1763, Bigot et ses comparses. Cependant ce n'est qu'en 1765, à la suite de deux arrêts rendus l'un au mois de décembre 1764 et l'autre au mois de février 1765, établissant les sommes à payer et leurs modes de paiement, que se liquide la dette du roi. Les lettres de change tirées avant le 15 octobre 1759 et celles données en 1760 pour les besoins de l'armée sont payées entièrement. Les autres titres de créances sont diminués de la moitié et même des

trois quarts. Et ce règlement suggère à Salone les conlusions ci-après "Les commissaires royaux (ceux chargés de la liquidation) se vantèrent d'avoir bien travaillé. En vérité n'ont-ils pas trop bien travaillé? Pour un certain nombre de coquins qu'ils privent du fruit de leurs rapines, combien ont-ils sacrifié d'honnêtes gens, de pauvres gens? A ce roi pour lequel ils avaient tant souffert les Canadiens ont pu reprocher de leur avoir fait les adieux d'un banqueroutier". SALONE.—*La Colonisation de la Nouvelle-France*, pp. 445, 446.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Préface 9
Avertissement 17
Bibliographie 19

— 1756 —

ADIEUX ET DÉPARTS 27

A — Lettre de Guillaume de Palmoye à la Marquise de Pompadour 29
Références, annotations et pièces justificatives 33

B — Lettre de Guillaume à Monsieur Hocquart 35
Références, annotations et pièces justificatives 37

C — Guillaume à son père et à sa mère 39
Références, annotations et pièces justificatives 41

D — Le même aux mêmes 43
Références 45

— 1756 —

NAVIGATION HAUTURIÈRE 47

A — Guillaume à son père 49
Références 57

B — Guillaume à sa mère 61
Références 75

— 1756 —

ATTERRISSEMENT — QUÉBEC
LA NOUVELLE FRANCE..... 79

— Guillaume à son père..... 81
Références, annotations et pièces justificatives..... 109

— 1756 —

EN AMONT DU SAINT-LAURENT..... 119

— Guillaume écrit à ses sœurs..... 121
Références, annotations et pièces justificatives..... 135

— 1756 —

NOUVELLES D'EUROPE..... 141

— Claude Nicolas de Palmoye écrit à son fils..... 143
Références, annotations et pièces justificatives..... 157

— 1756 —

SIÈGE ET PRISE DE CHOUAGUEN..... 161

— Guillaume à son père..... 163
Références, annotations et pièces justificatives..... 179

— 1756 —

MONTRÉAL..... 181

— Guillaume à son père..... 183
Références, annotations et pièces justificatives..... 197

— 1756-1757 —

HIVERNAGE ET PLAISIRS D'HIVER..... 203

— Guillaume à sa grand'mère..... 105
Références, annotations et pièces justificatives..... 222

— 1757 —

SIÈGE ET PRISE DE GUILLAUME HENRY OU FORT GEORGE..... 225

— Guillaume à son père..... 227
Références, annotations et pièces justificatives..... 251

— 1757-1758 —

L'HIVER S'EN VIENT ET LA DISETTE AUSSI.... 257

— Guillaume à son père..... 259
Références, annotations et pièces justificatives..... 273

— 1758 —

LE COMBAT DE CARILLON..... 277

— Guillaume à sa fiancée..... 279
Références, annotations et pièces justificatives..... 293

— 1759 —

LE SIÈGE DE QUÉBEC..... 297

Victoire de Montmorency — Bataille des Plaines d'Abraham — Capitulation de la ville.

— Guillaume à son père..... 299
Références, annotations et pièces justificatives..... 331

— 1760 —

BATAILLE DE SAINTE-FOY..... 337

Siège de Québec par le Chevalier de Lévis
Résistance du héros Vauquelin sur l'Atalante
Retraite de l'Armée Française vers Montréal.

— Guillaume à son père..... 339
Références, annotations et pièces justificatives..... 359

— 1760 —

RÉCEPTION DE CHEVALIERS DANS L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS..... 363

— Guillaume à son père..... 365
Références, annotations et pièces justificatives..... 379

— 1760 —

REDDITION DE MONTRÉAL..... 371

— Guillaume à son père..... 373
Références, annotations et pièces justificatives..... 388

— 1760 —

EXODE..... 391

A — Guillaume à son père..... 393
Références, annotations et pièces justificatives..... 396
B — Guillaume à sa fiancée..... 397
Références, annotations et pièces justificatives..... 402

— 1763 - 1764 —

ÉPILOGUE — LE TRAITÉ DE PARIS — PROCÈS DE BIGOT ET CONSORTS..... 407

— Guillaume à sa femme..... 409
Références, annotations et pièces justificatives... 425

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE
QUATORZIÈME JOUR DE JUIN
MIL NEUF CENT TRENTE
PAR
"LE DEVOIR"
MONTRÉAL.

PRINTED IN CANADA

IMPRIMÉ AU "DEVOIR" MONTRÉAL

BNQ
000 428 974